Nature et fonctions du pluralisme médiatique dans un État multiculturel fragile: le cas du Liban.

Aline Korban

Thèse soumise à la
Faculté des études supérieures et postdoctorales
dans le cadre des exigences du programme de
Doctorat en philosophie, science politique

École d'études politiques
Faculté des sciences sociales
Université d'Ottawa

© Aline Korban, Ottawa, Canada, 2016

À mon frère Élie

Résumé

Notre recherche explore les effets de la religion et du communautarisme sur les institutions politiques et médiatiques de la société libanaise. Elle examine tout particulièrement les impacts de ces facteurs sur le contenu de l'information télévisée. Notre problématique s'inspire des travaux de Dominique Wolton qui définit la télévision comme étant « le seul lieu de l'être ensemble collectif » qui permette l'identification et la représentation.

Les journaux télévisés produisent une représentation du monde et de la société. Ils sélectionnent ceux qui sont autorisés à s'exprimer ainsi que les enjeux qu'ils estiment être importants pour la société. Cette gestion de l'espace publique a pour effet de renforcer ou d'affaiblir les sentiments d'appartenance à la communauté politique.

Nous avons vérifié le bien-fondé de cette logique par l'analyse des journaux télévisés libanais afin de décrire et de comparer les modalités de la représentation des diverses communautés qui composent la société libanaise. Cette problématique se justifie dans la mesure ou le religieux a fait un retour en force dans les conflits internationaux et pose la question de sa ré-insertion dans les sociétés occidentales qui se sont sécularisées depuis fort longtemps.

Nos conclusions s'appuient sur une analyse de contenu à la fois quantitative et qualitative des journaux télévisés diffusés du 1er juin au 31 juillet 2013 par quatre chaînes libanaises : Al-Manar, MTV, LBC et Future. Nous avons constaté que ces médias ne favorisent pas une perception commune ou intercommunautaire des enjeux collectifs et ne contribuent pas à la construction de l'identité nationale. Ils favorisent plutôt le repli communautaire et accroissent le fossé entre les différentes communautés libanaises. Au lieu d'être une solution au problème de la cohésion nationale, ils font partie du problème.

Mots clés : Communautarisme, médias, informations télévisées, analyse de contenu, Liban, guerre civile, identité nationale.

Table des matières

Introduction **1**
Problématique générale
Questions spécifiques
Objectifs de la recherche

Chapitre 1 : État de la littérature sur le rôle des médias dans la construction identitaire **12**
De la propagande à la persuasion
La thèse des effets minimaux
La thèse des effets significatifs
Communication et identité nationale
La télévision comme antidote à la fragmentation politique
Le cas libanais

Chapitre 2 : Un cadre théorique pour comprendre le rôle des médias libanais dans la construction identitaire **34**
La théorie de la socialisation
La théorie des médias
Les théories de la nation
Le rôle de la télévision dans la construction identitaire
L'exemple canadien

Chapitre 3 : Méthodologie et corpus **51**
Les règles de l'analyse de contenu
Le choix du corpus
Les catégories d'analyse
L'analyse qualitative
En guise de conclusion

Chapitre 4 : Les principales caractéristiques du système politique **68**
Le système constitutionnel et institutionnel du Liban
Les règles du jeu du communautarisme politique
Le système partisan

Chapitre 5 : Le système médiatique **83**
Le cadre réglementaire de l'information télévisée au Liban
Les menaces à la liberté de la presse
Une télévision politisée

Chapitre 6 : La structure de l'information télévisée diffusée par les chaînes libanaises **102**
Le rôle des présentateurs

Le rôle des journalistes
La structure de l'information télévisée
Les catégories de nouvelles privilégiées par les chaînes libanaises

Chapitre 7 : La couverture de l'actualité internationale 128
Le cas de la Syrie
L'implication du Hezbollah en Syrie et ses conséquences;
La bataille de Kousseir;
L'armement de l'opposition et les influences externes
Les positions de l'Occident, de la Russie et des pays du Golfe sur les enjeux militaires

Chapitre 8 : Qui parle ? L'accès à l'espace public 176
Le traitement de l'information politique
Le traitement équitable des partis
L'importance des religieux dans l'information télévisée
La place des femmes dans l'information télévisée

Chapitre 9: La représentation des institutions politiques 212
Les champs de convergence et de divergences
Les effets de « spillover » à Tripoli
Les répercussions à Saïda
Le traitement de la question des réfugiés
La formation du gouvernement

Chapitre 10 : La représentation de l'identité nationale et les symboles identitaires 260
Symbolique du drapeau libanais
Autres symboles identitaires
Le rapport aux autres

Conclusion : Convergences et divergences entre les chaînes dans la couverture de l'information 276

Bibliographie 290

Annexe 300

Liste des tableaux

Tableau 6.1 : Caractéristiques générales du corpus analysé

Tableau 6.2 Distribution en nombre et en % des catégories de nouvelles par chaîne

Tableau 6.3 Répartition des types de durée selon les chaînes

Tableau 6.4 Répartition en % du temps consacré aux catégories de nouvelles

Tableau 6.5 Répartition des nouvelles de 1er rang selon les catégories

Tableau 6.6 Répartition des types de formats de nouvelles par chaîne

Tableau 6.7 Répartition des formats par catégories de nouvelles d'Al-Manar

Tableau 6.8 Répartition des formats par catégorie de nouvelles de MTV

Tableau 6.9 Répartition des formats par catégorie de nouvelles de Future

Tableau 6.10 Répartition des formats par catégories de nouvelles de LBC

Tableau 7.1 Temps moyens en secondes consacré aux nouvelles internationales et aux nouvelles politiques

Tableau 7.2 Positionnement des nouvelles internationales dans les bulletins des quatre chaînes

Tableau 7.3 Répartition des formats des nouvelles internationales

Tableau 7.4 Répartition des pays les plus couverts dans les nouvelles internationales

Tableau 7.5 Temps moyen des nouvelles consacrées aux trois principaux pays

Tableau 7.6 Répartition des objets traités dans les nouvelles internationales

Tableau 7.7 Présentation des principaux vocables utilisés pour décrire les belligérants

Tableau 8.1 Distribution des interventions par catégories de locuteurs à chaque chaîne

Tableau 8.2 Le nombre d'interventions des représentants des partis

Tableau 8.3 Distribution des références aux activités religieuses dans les reportages télévisuels

Tableau 8.4 Proportion de femmes par catégories de locuteur selon les chaînes libanaises

Tableau 9.1 Répartition des objets traités dans les nouvelles de politique nationale

Tableau 9.2 Répartition des secteurs de l'activité gouvernementale (plus de 5 nouvelles)

Tableau 9.3 Distribution des rangs moyens des catégories de nouvelles pour chaque chaîne.

Tableau 10.1 Répartition des symboles identitaires

Remerciements

Je tiens à exprimer ma gratitude à tous les professeurs qui m'ont transmis le goût du travail intellectuel. Mes remerciements s'adressent tout particulièrement à mon directeur de recherche Paul Saurette qui m'a accompagné dans le long cheminement de cette thèse. Je suis aussi redevable aux professeurs Claire Turenne-Sjolander, Matthew Paterson, André Lecours, Rachad Antonius et Marc-François Bernier qui m'ont prodigué de judicieux conseils.

Introduction

> « Un Libanais ne pourra jamais sortir de sa confession. Les plus obtus ajouteraient que, même s'il le pouvait, un Libanais ne devrait jamais sortir de sa confession, de sa tribu, de sa religion » Ghassan Salamé[1]

Notre recherche explore les effets de la religion et du communautarisme sur les institutions politiques et médiatiques de la société libanaise. Elle examine tout particulièrement les modalités de la représentation des diverses communautés politico-religieuses dans les informations télévisées. Notre problématique s'inspire des travaux de Dominique Wolton qui définit la télévision comme étant « le seul lieu de l'être ensemble collectif » qui permette l'identification et la représentation:

> La télévision comme on le dit souvent, est le miroir de la société. Si elle est son miroir, cela signifie que la société se voit, au sens fort du pronom réfléchi, à travers la télévision, que celle-ci lui offre une représentation d'elle-même. Et en faisant se réfléchir la société, la télévision en crée non seulement une image et une représentation, mais elle offre un lien à tous ceux qui regardent simultanément.[2]

Les journaux télévisés donnent une représentation du monde et de la société. Ils agissent comme gestionnaires de l'espace public, en choisissant ceux qui sont autorisés à s'exprimer et déterminent les enjeux qu'ils estiment significatifs pour la société. Dans ce processus, ils contribuent à la construction des sentiments d'appartenance à la communauté politique.

Nous appliquerons cette logique à l'analyse des journaux télévisés libanais afin de décrire et de comparer les modalités de la représentation des diverses communautés qui composent la société libanaise. Cette problématique se justifie dans la mesure où le

[1] https://espacepolitique.revues.org/568

[2] Dominique Wolton, *Éloge du grand public*, Paris, Flammarion, 1993, p.274. Cité dans D. Monière, *Démocratie médiatique et représentation politique,* Presses de l'Université de Montréal, 1999, p.10.

religieux a fait un retour en force dans les conflits internationaux[3] et pose la question de sa ré-insertion dans les sociétés occidentales qui se sont sécularisées depuis fort longtemps.

Nous avons choisi de faire une thèse sur le Liban d'abord parce que le Liban est un petit pays qui est rarement soumis aux outils analytiques de la science politique. Hormis son imbrication dans les enjeux moyen-orientaux, le fonctionnement de son système politique est peu étudié en dehors du Liban. Le système politique de ce pays est constamment perturbé depuis la fin des années soixante par des clivages religieux et les tensions générées par son environnement. Il doit gérer des conflits que lui imposent ses voisins sans avoir les ressources nécessaires pour les résorber.

Nous nous intéressons aussi au cas libanais parce que le système médiatique de ce pays diverge du système médiatique occidental. Hallin et Mancini, dans leur étude comparant les systèmes médiatiques, ont établi qu'il y avait trois types de médias : les entreprises commerciales, les entreprises publiques et les médias de type corporatistes qui combinent les caractéristiques des deux premiers[4]. Comme l'a bien montré Mamoun Fandy, les médias arabes en général ne correspondent pas à cette distinction public-privé. Soit ils appartiennent à l'État et sont des instruments de propagande, soit ils sont privés mais ne sont pas réellement de nature commerciale car ils ne recherchent pas la rentabilité mais sont plutôt conditionnés par des impératifs politico-religieux qui en font aussi des outils

[3] Voir Jonathan Fox, «Religion et relations internationales: perceptions et réalité», *Politique étrangère,* 2006, no 4, p. 1059-1071.
[4] Daniel C. Hallin et Paolo Mancini*, Comparing Media Systems: Three Models of Media and Politics,* London, Cambridge Université Press, 2004.

de propagande politique.[5] Nous tenterons d'illustrer cette spécificité par l'analyse de quatre médias libanais.

Enfin, le Liban est une société multiculturelle qui connaît de sérieux problèmes d'intégration. Il est dès lors pertinent d'essayer de comprendre quel rôle les médias jouent dans ce processus et comment ils agissent comme facteur de consensus ou de division. Ce problème est certes exacerbé au Liban, mais il se pose aussi à toutes les sociétés multiculturelles. Nous serons enfin amenés à nous interroger sur le rôle des médias dans les sociétés multiculturelles et sur leur participation à la construction de l'identité nationale.

Mais au delà de ses particularités, le cas libanais peut aussi servir à éclairer une question fondamentale de la science politique. À cet égard, notre ambition est d'apporter une contribution originale à l'analyse du problème de la persistance des systèmes politiques qui doivent affronter un environnement perturbateur.

Comment l'État libanais réussit-il à survivre en dépit des crises récurrentes qui l'affectent? Comment les institutions politiques libanaises produisent-elles la légitimité nécessaire à leur existence, comment génèrent-elles un niveau de soutien suffisant à la persistance de l'État libanais menacé de désintégration par des forces intérieures et extérieures? Comment une société traversée par des contradictions aussi profondes et qui a subi les effets dévastateurs d'une guerre civile maintient-elle un vivre ensemble?

[5] Mamoun Fandy, *(Un) Civil War of Words: Media and Politics in the Arab World,* Westport Preager, 2007.

Problématique générale

Dans une précédente étude que nous avons réalisée dans le cadre de notre mémoire de maîtrise nous avons défini le système politique libanais comme une république parlementaire qui reconnaît l'égalité de tous les citoyens et qui proscrit toutes les formes de discrimination. La constitution libanaise légitime le concept de société plurale et reconnaît 19 communautés religieuses à qui elle garantit les libertés civiles. Lors de l'accession à l'indépendance en 1943, les principales communautés conclurent un « pacte national » qui établissait un partage du pouvoir selon des critères religieux[6].

Par ailleurs, le Liban vit en état de crise politique permanente depuis que les factions palestiniennes armées se sont installées sur son territoire à partir de 1967 entraînant la constitution en milices armées des autres communautés politico-religieuses. Il est alors légitime de s'interroger sur la capacité de l'État libanais, dans un contexte d'instabilité sécuritaire, d'assurer sa persistance alors que ses capacités d'allocations sont réduites. Trois thèmes se trouvent donc au cœur de cette problématique : la souveraineté de l'État libanais, le communautarisme de la société libanaise et paradoxalement la conscience nationale de ce peuple, autrement dit, le sentiment d'appartenance à une même nation. De ce constat naît une interrogation sur un chaînon liant les trois thèmes précités : celui des médias. En effet, étant donné que la population libanaise tire son information quotidienne et ses interprétations politiques des différentes sources médiatiques, ces dernières constituent le passage obligé entre communautés, conscience nationale et souveraineté étatique. En ce sens, il est pertinent de

[6] Aline Korban, *L'évolution idéologique du Hezbollah.* Paris, L'Harmattan, 2013, p.69.

questionner la manière dont les interactions entre le système politique et le système médiatique ont contribué à la persistance de cet État.

Le système médiatique libanais est caractérisé par le communautarisme car les médias au Liban sont sous l'emprise des forces politiques et religieuses, il n'y a pas à vrai dire de télévision d'État; le service public ayant été désorganisé par les différents gouvernements.

> Il y a un rapport étroit entre le communautarisme et l'état de la presse dans le pays. Car la notion de média national n'existe pas. Depuis la formation du Liban, c'est la féodalité communautaire qui est le facteur déterminant dans la construction de l'État. Et aucune communauté ou parti politique n'a cherché à construire une culture nationale.[7]

Notre question de recherche générale est donc la suivante : dans ce contexte de fortes perturbations, les informations télévisées au Liban sont-elles un facteur de cohésion ou de dissension nationale? Sont-elles un agent de socialisation nationale ou participent-t-elles à un système de socialisation cloisonné en fonction des appartenances politico-religieuses?

Questions spécifiques

L'information télévisée diffusée par les chaînes libanaises valorise-t-elle les institutions nationales ou centre-t-elle plutôt l'attention du public sur les diverses communautés et factions politiques en conflit?

Comment la télévision libanaise représente-t-elle les diverses composantes de l'État libanais (la présidence, le gouvernement et le parlement)?

[7] Abou Assi Jamil, « Les médias libanais. Entre confessionnalisme et recherche de crédibilité», *Confluences Méditerannée* vol.2, no 69, 2009, p. 49-59.

Quelle est la visibilité accordée aux différentes forces politiques libanaises? Les chaînes donnent-elles plus de visibilité à certaines forces politiques et minimisent-elles l'importance d'autres forces adverses en fonction de leur appartenance politico-religieuse?

Qui sont les locuteurs les plus mis en évidence? Privilégie-t-on les portes paroles du groupe d'appartenance?

Comment représente-t-on les diverses communautés religieuses? Comment sont-elles définies, par quels qualificatifs? Dans quel contexte leurs représentants sont-ils mis en scène?

Comment les femmes sont-elles représentées dans l'information télévisée?

Comment l'identité libanaise est-elle représentée? Quels sont les symboles nationaux les plus visibles?

Les médias libanais véhiculent-ils un discours de rejet de l'autre et favorisent-ils un climat de méfiance entre les communautés?

Objectif de la recherche

Notre recherche appliquera ce questionnement à la crise que vit l'État libanais. Nous réfléchirons aux effets de socialisation de la télévision et tenterons de déterminer si le système médiatique libanais est un facteur qui produit une culture politique commune qui contribue à la cohésion nationale ou si au contraire il accroît les dissensions en avivant les tensions inter-communautaires. Notre champ d'observation portera principalement sur l'information diffusée par les principales chaînes libanaises.

Les recherches sur les médias ont montré qu'ils sont des agents actifs dans la construction de la réalité politique et qu'ils participent à la formation de la conscience

collective[8]. De plus, plusieurs recherches sur les médias soutiennent qu'ils influencent la perception des enjeux et des acteurs politiques en définissant les critères qui servent à évaluer la réalité.[9]

La télévision joue en quelque sorte le même rôle que la religion en liant les diverses composantes de la société. Elle produit une vision commune de la réalité en fournissant une grille de lecture homogène permettant de comprendre la réalité. Elle offre le récit d'une histoire et d'une mémoire commune. À cet égard, les bulletins d'information réactivent quotidiennement le sentiment de faire partie de la nation. « Les nouvelles, écrivent Fortier et Monière, ont un effet de visualisation de la réalité nationale par le simple fait qu'elles découpent la vision du monde entre l'actualité nationale et internationale, ce qui ancre dans les esprits la distinction entre le « nous » et les autres. »[10]

En somme, nous proposons dans cette recherche d'analyser les modalités de représentation de la réalité politique libanaise diffusée par l'information télévisée parce que les informations télévisées sont la principale source d'information des citoyens[11] et

---

[8] Voir Jean Charron, *La production de l'actualité politique,* Montréal, Boréal, 1994.

[9] Voir Denis Monière et Julie Fortier, *Radioscopie de l'information télévisée au Canada,* Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2000, p 14-15. Voir aussi l'ouvrage classique sur ce sujet : Shanto Iyengar et Donald R. Kinder, *News that Matters,* Chicago, University of Chicago Press, 1987.

[10] *Ibid*, p.9.

[11] The survey revealed that News is the most popular program type watched on television among respondents of all age groups. http://www.arabadvisors.com/Pressers/presser-040208.htm

que c'est par les informations télévisées que les citoyens entrent en contact avec la réalité politique, qu'ils se reconnaissent entre eux et qu'ils perçoivent les autres.[12]

Les sociétés multiculturelles doivent résoudre des problèmes liés aux différences et aux clivages sociopolitiques. Elles doivent gérer les représentations que le système global donne de lui-même, ainsi que les représentations que chaque communauté entretient à l'égard des autres. On peut illustrer cette fonction de représentation de la diversité culturelle en citant la loi canadienne sur la radiodiffusion qui spécifie les fonctions du système de radiodiffusion, celui-ci devant «…servir à sauvegarder, à enrichir et à renforcer la structure culturelle, politique, sociale et économique du Canada… refléter l'égalité entre les hommes et les femmes, la dualité linguistique, et le caractère multiculturel et multiracial de la société canadienne ainsi que la place particulière qu'y occupent les peuples autochtones ».[13]

Lorsque les tensions inter-communautaires sont exacerbées par des facteurs externes comme les flux migratoires ou encore des invasions, les liens de solidarité et le sentiment d'appartenance à la communauté globale peuvent avoir tendance à se fractionner et à devenir antagonistes. Les facteurs de socialisation peuvent alors s'avérer incapables d'assurer leur fonction d'intégration.

Nous nous interrogerons donc sur les mécanismes qui permettent la persistance de l'État libanais dans une conjoncture où les tensions externes sont exacerbées et où les soutiens internes tendent à s'atrophier.

---

[12] Ainsi 39 % des Libanais se réfèrent exclusivement aux journaux télévisés pour s'informer politiquement Mona el-Bacha, « Démocratie et culture politique libanaise » *Confluence méditerranéenne,* 2009, no 3, p. 71-87.

[13] Cité par Monière et Fortier, *op. cit*, p.8.

Plan de la thèse

La construction de cette thèse procède selon une logique en entonnoir, c'est-à-dire que nous allons du général au particulier. Après avoir exposé les questions qui orientent notre recherche, nous proposons dans le chapitre 1 une revue de la littérature qui examine les principaux travaux ayant analysé le rôle que les médias jouent dans la construction de l'identité nationale. Nous avons aussi dressé un bilan des connaissances qui ont été produites sur le cas libanais.

Nous abordons dans le chapitre 2 les cadres théoriques qui structurent notre réflexion: soit la théorie de la socialisation politique, les théories de la nation et les modèles qui analysent le rôle que joue la télévision dans la construction de l'identité nationale. À cet égard, nous nous sommes principalement référés aux études qui ont traité du rôle que la télévision a joué dans la construction identitaire canadienne.

Le chapitre 3 présente notre méthodologie de recherche, le corpus que nous analysons ainsi que la grille d'analyse utilisée. Les chapitres 4 et 5 sont consacrés à la présentation des caractéristiques du système politique et du système médiatique libanais afin de permettre aux lecteurs peu familiers avec le cas du Liban de mieux comprendre les cinq autres chapitres qui suivent où sont exposés les résultats empiriques de l'analyse de contenu.

Dans le chapitre 6, nous comparons la structure de l'information télévisée diffusée par les quatres chaînes retenues et montrons comment celles-ci adoptent des stratégies différentes dans la couverture des événements. À partir de la comparaison d'une série d'indicateurs empririques, nous confirmons le phénomène de la « surpolitisation » de l'information télévisée. Cette logique de couverture entraîne une marginalisation des informations consacrées à l'actualité sociale et économique. La représentation télévisuelle

de la réalité au Liban est fonction des allégeances politico-confessionnelle des chaînes. Cette conclusion diverge de ce qui est observé dans les sociétés occidentales où l'information politique est beaucoup moins valorisée et où l'économie prend beaucoup plus de place.

Le chapitre 7 analyse la couverture de l'actualité internationale qui en raison des conflits dans la région occupe une place prépondérante dans l'information télévisée. Nous verrons comment la sélection de l'information internationale reflète les intérêts communautaires des chaînes libanaises. À la lumière des résultats de l'analyse quantitative et qualitative, nous montrerons comment dans le traitement médiatique international, les chaînes libanaises favorisent la défense d'intérêts économiques et géopolitiques particularistes. La crise syrienne sert ici de révélateur puisque les chaînes libanaises tendent à privilégier des points de vues qui renforcent l'allégeance à leur communauté. Ces résultats nous amènent à relativiser la thèse du « Rally around the flag » qui affirme qu'en temps de crise, les différentes forces sociales se solidarisent et montrent un front uni pour défendre l'intérêt national.

Dans le chapitre 8, nous nous intéressons à une autre facette de l'information télévisée : qui a accès à l'espace public? Nous verrons que les médias libanais se différencient nettement des médias occidentaux en accordant une grande visibilité aux locuteurs politiques et religieux et en marginalisant la représentation des femmes. Nous avons aussi observé une forte disparité dans le traitement réservé aux partis, chaque chaîne sélectionnant l'information en fonction de ses allégeances partisanes. L'information télévisée contribue ainsi à l'enfermement idéologique des différentes communautés politico-religieuses qui sont peu exposées aux positions des partis adverses.

Le chapitre 9 traite de la couverture de l'actualité politique où se manifeste de façon particulièrement intense le phénomène de la sur-politisation. Il ressort plus particulièrement de notre analyse que, contrairement à ce qui se passe dans les démocraties occidentales, le citoyen libanais est plus exposé aux positions des partis qu'à celles des représentants officiels de l'État. Nous discuterons dans ce chapitre des limites de la théorie de l'État et aborderons des facteurs explicatifs comme le rôle que jouent les émotions dans la vie politique.

Enfin le chapitre 10 est consacré à la dimension visuelle de l'information télévisée. Nous comparons la représentation des symboles identitaires mis en scène par chacune des chaînes. L'usage intensif et concurrentiel de drapeaux particuliers dans l'information télévisée est révélateur des conflits identitaires qui ont traversé récemment la société libanaise.

Chapitre 1

État de la littérature sur le rôle des médias dans la construction identitaire

L'intérêt pour le rôle des médias dans les sociétés démocratiques est directement lié à la théorie de la démocratie. Puisque les choix des politiques publiques et des détenteurs du pouvoir reposent sur la volonté exprimée par les citoyens, ceux-ci dépendent de la qualité de l'information, de son accessibilité et de la diversité des opinions pour être en mesure de faire un choix éclairé en comparant les différentes offres de politiques. Cette problématique a produit une littérature abondante sur les effets des médias.

Dans l'état de la littérature qui suit, nous devrons traiter plusieurs champs de recherche : nous présenterons d'abord les travaux sur le rôle des médias en général, ensuite, sur les effets de la télévision sur la formation des opinions, puis nous aborderons plus spécifiquement la question de l'influence de la télévision dans la construction de l'identité nationale et enfin nous devrons présenter les principales études sur le système politique libanais sur lequel portera notre recherche.

De la propagande à la persuasion

Depuis l'irruption de la radio et de la télévision dans l'espace public, plusieurs chercheurs se sont inquiétés des effets directs des médias sur l'opinion publique[14] surtout après la montée au pouvoir du fascisme en Italie et du nazisme en Allemagne où ces partis avaient fait des investissements massifs dans la propagande et s'étaient servis de la radio pour mobiliser les électeurs moins scolarisés. L'ouvrage classique qui décrit cette manipulation massive des citoyens est *Le viol des foules par la propagande politique* de Serge Tchakotine qui, s'inspirant des travaux de Pavlov, a mis en évidence le rôle des réflexes conditionnés. Dans ce modèle, l'homme devient un automate qui est soumis à

[14] Denis Monière, *Pour comprendre le discours politique,* Monière-Wollank Éditeurs, Québec, 2009, p.35.

son inconscient. On craignait alors que les nouveaux médias comme la radio et plus tard la télévision produisent des effets directs sur l'opinion publique et que ce pouvoir des médias menacent la démocratie puisque ceux qui les contrôlaient pouvaient s'en servir à des fins personnelles et manipuler les résultats électoraux.

La thèse des effets minimaux

Mais ces craintes furent contredites par les travaux des sociologues béhavioristes qui montrèrent que les médias au lieu d'avoir un impact direct et massif avaient plutôt des effets indirects et homéopathiques. Les recherches empiriques menées par Katzs et Lazarsfeld[15] produisirent des conclusions moins dramatiques sur le rôle des médias dans le processus de persuasion. Ils soutiennent que « The flow of mass communications may be less direct than was commonly supposed. It may be, they proposed, that influences stemming from the mass media first reach « opinion leaders » who, in turn, pass on what they read and hear to those of their every-day associates for whom they are influential. This hypothesis was called « the two-step flow of communication ».[16]

Dans leur modèle du « two step flow of communication » Il y aurait premièrement un transfert d'informations des médias vers les leaders d'opinion; ceux-ci servent ensuite de relais et grâce à leur influence dans leur réseau personnel la diffuse à un plus grand public.

[15] Elihu Katz et Paul Lazarsfeld, *Personal Influence : The part played by people in the flow of mass communication,* The Free Press, New York, 1955.
[16] Elihu Katz, The Two-Step Flow of Communication: An Up-To-Date Report on a Hypothesis. *Political Opinion Quarterly,* 1957, vol.21 no.1, p. 61-7

Cette théorie permet donc de différencier les étapes du processus de persuasion et de relativiser le rôle des médias. Ceux-ci définissent en premier lieu l'ordre du jour des discussions publiques, ils identifient les thèmes et les enjeux qui seront soumis à l'attention du public. Certes, ils contribuent à la formation des opinions, mais ils n'exercent pas un pouvoir déterminant. C'est précisément le rôle des leaders d'opinion d'effectuer ce travail de compréhension et d'acceptation du message. Les auteurs concluent que la démocratie n'est pas en danger puisque dans ce processus, l'influence réelle appartient aux leaders d'opinion dispersés à travers les multiples groupes d'appartenance. Ainsi posséder un média n'est pas suffisant pour exercer une influence, la propriété ne déterminant que la sélection et l'émission du message. Ce qui est la variable explicative dans ce modèle c'est le bouche à oreille, la discussion entre les citoyens. C'est dans le cadre de ces échanges dans la vie quotidienne et les milieux de vie que s'effectue la persuasion par d'autres citoyens qui possèdent les mêmes attributs sociologiques: âge, valeurs, éducations, revenu etc. Ce phénomène s'explique par le fait que l'homme vit en société, qu'il est attaché à son groupe d'appartenance et qu'il accorde plus facilement sa confiance aux gens qu'il fréquente.

Cette théorie correspond aux interactions sociales dans les sociétés traditionnelles où les relations sociales étaient intenses, mais sa pertinence est plus discutable dans le monde actuel caractérisé par l'anomie et l'individualisme. Le temps consacré à la vie sociale s'atrophie. La télévision accapare de plus en plus les loisirs des citoyens et restreint les

échanges avec le milieu. Chacun reste chez soi en tête à tête avec le monde médiatisé par la télévision.[17]

On doit donc adapter le modèle pour tenir compte de cette évolution sociologique. Les médiateurs qui contribuent à la formation de l'opinion publique ne se restreignent pas à nos fréquentations immédiates. Les sources de l'influence sont plus diversiviées. S'ajoutent aux leaders d'opinion de l'environnement direct, l'influence de ceux qu'on peut voir à la télé comme les stars ou les experts. Le transfert de confiance se fait vers ceux qui ont réussi, c'est ce qu'on appelle le star system ou star power.

Dans la littérature sur les médias, on trouve des travaux qui traitent de questions générales concernant les effets de l'exposition aux différentes catégories de supports de communication. Mais aussi il y a d'autres types de recherches qui s'intéressent à des questions particulières comme la représentation de groupes minoritaires ou particuliers, comme les minorités visibles, la violence à la télévision ou encore le rôle des informations télévisées dans la construction des stéréotypes.[18] Ces travaux reposent sur l'idée selon laquelle la visibilité médiatique produit un effet déterminant sur les modèles et les stéréotypes perçus et acceptés par les citoyens.

---

[17] Voir Robert Putnam, *Bowling Alone*. New York, Simon et Schuster, 2000.

[18] Citons à titre d'exemples: Andrea Millwood-Hargrave, *Multicultural Broadcasting: concept and reality,* Report, 2002. Lorna Roth, Lorna. (1998) «The Delicate Acts of "Colour Balancing:" Multiculturalism and Canadian Television Broadcasting Policies and Practices, » in *Canadian Journal of Communication*, Vol. 23, No. 4., 1998, p. 487 – 506.

La thèse des effets significatifs

Un autre courant de recherche a contesté la thèse des effets minimaux soutenue par leurs prédécesseurs. Les travaux de Shanto Iyengar et Donald Kinder[19] font autorité en cette matière. Ils ont démontré que les informations télévisées influençaient les perceptions politiques des citoyens. En procédant à une série d'expériences de recherche en laboratoire, ils ont identifié trois effets des informations télévisées sur les opinions. L'exposition à l'information télévisée produit en premier lieu un effet d'amorce ou de « priming » qui détermine ce qui nous vient en premier en tête lorsque nous pensons à un sujet ou que nous avons à porter un jugement sur un problème. Il y a ensuite l'effet du cadrage : les médias nous disent comment penser à quelque chose, quels critères utiliser pour évaluer une situation ou une personnalité. Il y a enfin l'effet d'agenda-setting qu'on peut résumer de la façon suivante : plus les médias accordent de l'importance à un enjeu, plus les citoyens y accorderont de l'attention et le considéreront comme prioritaire. McCombs et Shaw[20] ont été les premiers à soutenir qu'il y a une relation causale entre l'importance que les médias accordent à un sujet et l'importance qu'il revêt dans la perception du public. Cette théorie a montré toute sa pertinence pour expliquer les comportements des électeurs indécis qui se décidaient dans les derniers jours de la campagne après avoir été exposés à la couverture médiatique.

[19] Shanto Iyengar et Donald Kinder, *News that Matters: Television and American Opinion*, Chicago, Chicago University Press, 1987.

[20] Maxwell Mc Combs et Donald Shaw, « The Agenda-setting Fonction of Mass-Media » *Public Opinion Quarterly*, vol 36, no2, 1972, p. 176-187.

Ces analyses permettent donc de soutenir que les médias jouent un rôle significatif dans la formation des opinions. Ils sélectionnent l'information en fonction de ce qu'ils estiment être l'intérêt du public, ils la hiérarchisent et structurent ainsi la perception de l'opinion publique. Ces chercheurs ont aussi observé que l'influence de l'agenda-setting varie selon les niveaux d'éducation, plus les gens sont instruits, moins ils sont infuencés par les médias parce qu'ils sont exposés à une diversité de sources d'informations.

Leur approche méthodologique a toutefois été remise en cause par John Zaller qui doute que l'on puisse transférer les conclusions obtenues par des expériences en laboratoire dans la vie réelle et qui soutient qu'il est possible que les médias puissent conditionner encore plus fortement l'opinion publique. L'exemple des crimes violents qui occupent une grande place dans l'information télévisée amène les gens à dire que l'insécurité est un grave problème alors que dans les faits les indices de criminalité sont en baisse. Cette distorsion entre la perception et la réalité serait attribuable au rôle des médias qui conditionnent l'opinion publique en accréditant des peurs collectives.

John Zaller a testé l'effet de l'agenda-setting sur la formation des préférences politiques.[21] Il rejette d'abord l'idée selon laquelle les individus n'ont qu'un seul point de vue ou opinion sur un enjeu et conteste la définition instrumentale de l'opinion publique qui a prévalu dans les décennies antérieures. Il montre plutôt que les opinions sont changeantes et que pour comprendre leur formation il est nécessaire de prendre en compte la manière dont cette opinion s'informe, se transforme au contact des autres, évolue en permanence. L'opinion publique ne peut plus être pensée comme la simple juxtaposition d'énoncés d'opinions individuelles, préformées et figées, elle résulte d'une confrontation de nature

[21] John Zaller, *The Nature and Origins of Mass Opinion*, New York, Cambridge University Press, 1992.

politique, d'un processus de discussion et de délibération. Zaller construit un modèle « top-down » pour expliquer la formation des préférences. Selon lui, c'est le débat entre les élites qui formate l'opinion publique. Les préférences des citoyens sont conditionnées par l'environnement informationnel. Lorsque l'information est homogène, il se produit un effet « mainstream » (courant majoritaire) alors que lorsqu'elle est hétérogène, elle engendre des effets de polarisation. Ce mécanisme est particulièrement évident dans le phénomène du ralliement au drapeau dans les cas de crise internationale quand tous les citoyens se rallient à leur identité nationale, les voix discordantes se faisant alors très rares. Nous reviendrons sur cette discussion au chapitre 7.

Communication et identité nationale

Comme nous mettons en relation le rôle des médias et la formation de l'identité nationale, nous devons aborder en premier lieu les travaux de Karl Deutsch et de Benedict Anderson qui établissent un lien entre la communication et la formation de l'identité nationale. Dans son ouvrage majeur, *Nationalism and Social Communication*,[22] Deutsch soutient que la culture commune qui structure l'identité nationale résulte d'un processus d'intégration réalisé historiquement par l'extension des canaux de communication. Il montre comment la construction des routes a servi d'infrastructure à la construction de l'identité nationale en accroissant la circulation des marchandises et les échanges entre les hommes, en brisant l'isolement des communautés et en favorisant l'uniformisation des langues et des cultures. L'imprimé et la presse populaire ont achevé ce processus. Benedict Anderson a approfondi ce raisonnement. Il définit la nation comme un

[22] Karl Deutsch, *Nationalism and Social Communication,* Cambridge, Cambridge University Press, 1953.

phénomène imaginaire[23] qui a été rendu possible par l'invention de l'imprimerie associée à l'émergence de l'économie de marché. Il montre comment l'avènement de l'édition commerciale a permis au nationalisme de supplanter les idéologies traditionnelles. La dissémination de la littérature rendra possible la standardisation linguistique indispensable à la formation de la nation. La logique du marché favorisera ainsi la disparition du latin au profit des langues populaires car les éditeurs, pour maximiser leurs bénéfices et rejoindre un plus grand public, publièrent dans les langues « nationales ».

Michael Billig[24] critique les théories sociologiques qui proclament la fin des nations qui à son avis font preuve d'auto aveuglement. Il se propose de distinguer différents types de nationalisme. Il utilise l'adjectif « banal » pour qualifier le nationalisme des pays occidentaux et pour l'opposer à celui qui se manifeste dans les nations en voie de construction qui emploient la violence. Le nationalisme banal sert à désigner les manifestation idéologiques qui se produisent et se reproduisent dans la vie quotidienne : « Daily, the nation is indicated, or « flagged », in the lives of its citizenry ».[25] Le nationalisme est assumé et intégré dans le sens commun et fait partie de la vie quotidienne des individus qui ont intériorisé leur appartenance à la nation. Selon Billig, cette identité est réactivée quotidiennement par l'exposition à des symboles comme le drapeau[26] qui flotte sur les édifices publics et qui contribue à reproduire le sentiment d'appartenance dans la conscience individuelle. La monnaie joue le même rôle par ses emblèmes nationaux, elle rappelle et banalise le sentiment d'appartenance. Les médias et

[23] Benedict Anderson, *L'imaginaire national,* Paris, La Découverte, 1996, p. 6.
[24] Michael Billig, *Banal Nationalism*, Londres, Sage, 1995.
[25] ibid p. 6.
[26] Voir Ibid p. 40-41.

le journal télévisé par le langage qu'ils utilisent et la représentation dichotomique du monde qui distinguent entre nous et les autres reproduisent eux aussi cette image de la nation dans la vie quotidienne des citoyens et contribuent à la reproduction de l'identité nationale. La représentation des compétitions sportives joue le même rôle.

Le concept de banalité n'implique pas que le nationalisme soit une idéologie bénigne ou innocente mais plutôt que cette idéologie est tellement répandue qu'on la véhicule et l'assume sans le savoir de façon implicite. Ceci est particulièrement vrai chez les spécialistes des sciences sociales américains qui ont tendance à s'imaginer être au-dessus des nations et qui réservent ce phénomène aux mouvements séparatistes ou aux manifestations d'extrémisme. Ils emploient le concept de nationalisme pour désigner les actions irrationnelles des autres. Billig critique l'amnésie théorique qui caractérise cette conception du nationalisme véhiculée par des sociologues ou des politologues comme le Canadien, M. Ignatieff :

> Common sense, through gaps in vocabulary and through the point rhetoric of cliché, can accomplish what amounts to a collective amnesia. This projection is a social habit of thought. «Our » nationalism is routinely forgotten, being unnamed as nationalism. Nationalism as a whole is projected on to others. [27]

Billig soutient aussi que l'identité nationale se construit et se reproduit quotidiennement à travers le langage :

> Banal nationalism operates with prosaic routine words which takes nations for granted and which, in so doing, inhabit them. Small words rather than grand memorable phrases offer constant but barely conscious reminders of the homeland, making 'our' national identity unforgettable.[28]

[27] *Ibid*, p. 49.
[28] *Ibid,* p. 93.

Ce vocabulaire banal est constitué de mots simples comme « nous », « eux », « ici», « le peuple », « la nation », « le pays » etc. Il soutient que ces clichés des discours politiques sont le principal mécanisme de reproduction du nationalisme dans les sociétés démocratiques parce que grâce aux médias, ces discours politiques rejoignent des millions d'individus. Le nationalisme est ainsi le cadre de référence des discours politiques modernes.

Billig insiste en particulier sur le rôle des média de masse dans la construction de l'identité nationale en raison de leur interaction quotidienne avec l'opinion publique. Cette représentation identitaire prend la forme d'une distinction entre « l'ici » et « l'ailleurs » :

> Routinely, newspapers like politicians, claim to stand in the eye of the country. Particularly in their opinion and editorial columns, they use the nationalized syntax of hegemony, … they evoque a national 'we'… Editorial writers, feature-columnists and even reporter on the business pages may, from time to time, address the reader as a national 'us'.[29]

Il soutient que ce phénomène est bien illustré par la forte prédominance des nouvelles nationales sur les nouvelles provenant de l'extérieur du pays. Les pages sportives entretiennent elles aussi le sentiment d'appartenance nationale en magnifiant les victoires des équipes nationales.

Même si le Liban ne correspond pas au cas des démocraties établies, nous nous proposons d'utiliser a contrario la logique de Billig pour analyser le rôle des médias dans la construction ou la déconstruction des sentiments d'appartenance des différentes communautés qui coexistent dans la société libanaise afin de comprendre les mécanismes qui fragilisent l'identité libanaise.

[29] *Ibid.* p. 114.

Dans notre recherche, nous étendrons cette logique à la télévision qui est devenue un facteur de socialisation primordial dans les sociétés modernes comme l'école et le livre l'ont été au XIXe siècle. Nous devons donc maintenant traiter la littérature qui a exploré ce rapport entre la télévision et l'identité nationale.

La télévision comme antidote à la fragmentation politique.

Un autre champ de recherche a été ouvert dans les pays où le consensus sur les institutions est faible et où la télévision a reçu le mandat de réaliser l'intégration et l'unité nationale. Les sociétés de formation récente constituées par d'importants mouvements de population doivent susciter des sentiments d'appartenance à la communauté et aux institutions politiques pour les nouveaux arrivants qui ne partagent pas au départ une culture commune.

En plus de l'école, les mass medias ont contribué à la socialisation culturelle et politique de populations différenciées par la langue, la religion et les valeurs culturelles. Cette problématique a été particulièrement explorée au Canada en raison des clivages linguistiques et politiques qui menacent le système politique et de la forte composante multiculturelle de la société canadienne. Les travaux développés au Canada nous serviront de modèle pour explorer un autre type de société qui subit des tensions similaires suscitées par des divisions interethniques et par l'environnement international qui menacent aussi la persistance de la communauté politique. C'est le cas du Liban sur lequel nous reviendrons plus loin.

Philip Schlesinger s'est intéressé à la relation entre le système politique, le système médiatique et la représentation de la violence dans les démocraties libérales. Il montre comment le terrorisme est souvent utilisé pour accéder à l'espace médiatique. Il traite en particulier le rôle que jouent les médias dans la formation des identités collectives et dans la façon de représenter les ennemis de la nation. Il soutient que le bulletin de nouvelle est le dernier bastion de l'identité nationale, ce qui est très pertinent pour notre projet.[30]

Richard Collins[31] montre que l'information télévisée est une variable déterminante dans la construction de l'identité nationale. Il contredit ce qu'affirment certains nationalistes canadiens qui dénoncent l'impérialisme américain à la télévision. Il pense que la consommation d'émissions américaines de divertissement par les Canadiens anglais n'est pas un facteur significatif pour la formation d'une identité canadienne spécifique. À son avis, ce sont les informations télévisées qui ont le plus d'impact dans la construction de cette identité nationale. Les autres types d'émissions ont essentiellement des fonctions de divertissement. Il propose de dissocier la culture nationale de l'identité nationale, cette dernière ne coïncidant pas avec la première, du moins dans les États multiethniques. Il conclut son étude en disant que tant et aussi longtemps que les Canadiens consommeront des informations télévisées canadiennes qui reflètent leur réalité, l'identité canadienne ne sera pas menacée.

Marc Raboy analyse l'évolution de la télévision publique pour montrer que les médias et la télévision en particulier sont des institutions sociales et à ce titre sont soumises aux

---

[30] *Media, State and the Nation: Political Violence and Collective Identities*, London, Sage, 1991, p. 161.

[31] *Culture, Communication and National Identity: the Case of Canadian Television*, Toronto, University of Toronto Press, 1990.

pressions de la société. Raboy cite le secrétaire d'État Maurice Lamontagne qui décrivait ainsi cette relation entre le système politique et le système médiatique :

> The CBC is one of Canada's most vital and essential institutions at this crucial moment of our history. The CBC must become a living and daily testimony of the Canadian identity, a faithful reflection of our two main cultures and a powerful element of understanding, moderation and unity in our country.[32]

Les médias de masse sont à cet égard un bon révélateur de la façon dont la société se perçoit elle-même et des conflits qui l'animent. Raboy prétend que les politiciens canadiens utilisent la télévision pour construire et diffuser l'identité nationale. [33]

Au Québec, les travaux de Denis Monière ont innové en introduisant une perspective empirique et comparative dans l'analyse du contenu de l'information télévisée. Dans *Démocratie politique et représentation politique*[34], l'auteur propose une grille d'analyse multidimensionnelle afin de comparer le contenu de l'information télévisée dans quatre pays de la francophonie : France, Canada, Suisse et Belgique. Son objectif est de montrer qu'à l'ère de la mondialisation, l'information continue à recevoir un traitement différencié culturellement selon les publics auxquels elle est destinée. Pour effectuer sa démonstration, il utilise une série d'indicateurs du contenu et de la forme des informations. Sa méthode d'analyse de contenu lui permet de comparer de façon systématique et objective le traitement de l'information politique et de montrer les différences dans les modalités de la représentation de la vie politique.

Il analyse l'importance de la couverture accordée à l'actualité internationale, il s'intéresse au problème de l'équité dans la représentation des forces politiques et enfin il évalue

---

[32] Marc Raboy, « Canadian Broadcasting, Canadian Nationhood » dans Helen Holmes et David Taras, *Médias Power and Policy in Canada,* Toronto, Hartcourt Brace, 1992, p.159.

[33] Ibid. p. 169.

[34] *Démocratie médiatique et représentation politique,* Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1999.

l'importance accordée à différents groupes sociaux. Il conclut en soutenant que le concept de l'intérêt de la nouvelle est connoté par la culture nationale puisque les schémas de valorisation varient d'une chaîne à l'autre.

Dans une autre étude conduite avec Julie Fortier,[35] les auteurs abordent directement la question de la représentation identitaire dans les informations télévisées au Canada en comparant les bulletins d'informations diffusés entre le 18 mars et le 20 juin 1999 par les chaînes publiques CBC et SRC ainsi que ceux de la chaîne privée TVA.

Les auteurs ont évalué les repères identitaires utilisés par ces chaînes en se servant d'un indicateur verbal et d'un visuel. Les indicateurs de références verbales sont les mots « Québec » (à l'exclusion de la ville de Québec) et Canada, ainsi que les substantifs « Québécois » et « Canadiens » et les adjectifs correspondants. Ils ont démontré que la chaîne privée (TVA) utilise moins fréquemment les références identitaires que les deux chaînes publiques (SRC et CBC) ce qui dénote que ces dernières se conforment à leur mandat en se faisant des agents de conscientisation nationale.

En ce qui concerne l'usage des symboles nationaux, ils écrivent que :

> Les drapeaux, les emblèmes et édifices publics, sont chargés de sens qui rappellent à la communauté son identité nationale. Au Canada et au Québec, cette symbolique s'exprime principalement à travers les drapeaux canadiens et québécois, la feuille d'érable ou la fleur de lys.[36]

Ils ont établi que les symboles identitaires canadiens sont plus fréquents aux deux chaînes publiques que les symboles québécois. Alors que la fréquence était égale à la chaîne privée TVA. « Les deux chaînes publiques se conforment donc à leur fonction de

[35] *Radioscopie de l'information télévisée au Canada,* Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2000.
[36] *Ibid,* p.93.

socialisation à l'identité canadienne, la SRC reflétant la dualité d'appartenance de son auditoire »[37].

Cette recherche comme celles effectuées par d'autres chercheurs canadiens ont montré que les chaînes publiques ne réussissent pas à homogénéiser leur représentation de la réalité nationale et qu'il serait irréaliste de leur proposer une telle mission.[38]

Le cas libanais

Nous avons recensé quelques travaux sur le système médiatique libanais et sur le rôle des télévisions privées. Ces études se divisent en deux catégories : celles produites par des journalistes et celles réalisées dans le cadre de travaux universitaires. Les premières ne sont pas fondées sur une analyse empirique rigoureuse comparant les similitudes et les différences dans le contenu des informations diffusées par les diverses chaînes comme celles que nous avons présentées pour le Canada. Elles adoptent un point de vue critique dénonçant le manque d'objectivité des médias libanais et leur inféodation aux intérêts religieux et partisans. Les secondes, tout en s'appuyant sur une méthode plus rigoureuse, n'échappent pas à la normativité. Elles s'appuient sur des analyses qualitatives fragmentaires et se limitent à analyser le traitement de quelques événements. Toutefois au-delà de leurs différences d'approche méthodologique et de leurs limites, tous ces travaux mettent en évidence la forte politisation des médias libanais.

---

[37] *Ibid* .

[38] Voir à ce sujet, Arthur Siegel, *Politics and the Media in Canada*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1996 et *Une analyse de contenu: similitudes et différences entre les nouvelles des réseaux anglais et français de la Société Radio-Canada,* Ottawa, CRTC, 1977.

La littérature sur les médias libanais

Julien Saada dans une brève étude publiée par la Chaire Raoul Dandurand (Université du Québec à Montréal) décrit le rôle que les médias libanais ont joué lors des élections de juin 2009[39]. Il soutient que les médias libanais mélangent information et propagande parce qu'ils sont inféodés à des personnalités politiques. Il passe brièvement en revue les attitudes de ces médias lors d'événements importants comme l'occupation syrienne, la résolution 1550 de l'ONU, l'attentat du 14 février 2005 contre le premier ministre Hariri. Cet auteur affirme que les médias libanais par « leur traitement partial de l'information ont contribué à l'accélération des tensions[40] » et montre que ce clivage médiatique a été particulièrement intense lors de la campagne électorale de 2009. Il explique cette agressivité entre les chaînes non seulement par les rivalités partisanes mais aussi par la compétition pour le marché publicitaire du Liban qui est très restreint avec une population de quatre millions d'habitants.

Jamil Abou Assi dans un article publié dans la revue *Confluence-Méditerranée* affirme que le Liban est un pays où la liberté de la presse est respectée comme en témoigne la très grande diversité de la presse écrite et audiovisuelle. Il souligne aussi que cette liberté d'expression se manifeste dans le ton humoristique des journalistes et des commentateurs. Mais il pense que cette liberté peut entraîner des dérives vers le communautarisme confessionnel puisque chaque parti communautaire cherche à imposer sa conception de la culture nationale. La polarisation politique du pays se reflète aussi

[39] Julien Saada, *Le rôle des médias dans la dynamique communautaire au Liban,* Montréal, Chaire Raoul Dandurand. http://www.affaires-strategiques.info/spip.php?article1463
[40] *Ibid.*

dans la couverture de la presse qui se caractérise par une forte agressivité exprimée à l'endroit des autres groupes politiques ou communautaires :

> On observe une dérive du discours médiatique entraînée par un discours politique marqué par des accusations de toutes sortes… les médias libanais véhiculent un discours de rejet de l'autre et de propagande qui a relativement contribué à l'installation d'un climat de méfiance entre les communautés.[41]

L'auteur décrit les liens entre les différents médias et les organisations politiques qui les contrôlent en les situant sur l'échiquier politique libanais. Sa thèse consiste à dire que les médias libanais confondent l'information et la propagande et servent d'armes de guerre qui prolongent et accentuent les conflits entre les forces politiques et particulièrement entre les Sunnites et les Chiites : « leur traitement partial de l'information a peut-être contribué à l'accroissement des tensions communautaires ».[42] Il conclut son analyse en disant qu'il est improbable que le système médiatique libanais puisse faire émerger une conscience nationale. Il pense toutefois que le développement d'Internet pourrait constituer une alternative au caractère confessionnel des médias libanais.

Raja Choueiri, quant à lui, qualifie les journaux télévisés au Liban « d'identitaires ». Il distingue deux types d'informations diffusées par les chaînes libanaises : l'information-plaidoirie qui se manifeste dans les situations de paix relative et l'information-mobilisation qui caractérise les situations de conflits. Dans les deux cas, le contenu des informations est orienté par les intérêts communautaires que représentent les quatre chaînes qu'il analyse puisque les reportages qui dénoncent les insuffisances de l'administration et expriment les revendications des citoyens concernent uniquement les régions où vivent les membres de ces communautés : « Les télévisions enquêtent en

[41] Abou Assi Jamil, « Les médias libanais. Entre confessionnalisme et recherche de crédibilité », *Confluences Méditerannée* vol.2, no 69, 2009, p. 49-59.
[42] Ibid.

général préférentiellement dans les régions habitées en majorité par la communauté dont relève la chaîne en question.»[43] Les chaînes libanaises ont donc une fonction tribunicienne ou « oratrice » en se posant comme défenseurs des intérêts communautaires de leur groupe d'appartenance et en s'opposant à l'État libanais et aux autres groupes communautaires. Elles développent un complexe victimaire en présentant les carences de leurs régions comme effet de la discrimination délibérée à leur endroit de la part de l'État.

Il explique qu'en période de tension et de polarisation, les journaux télévisés sont des agents de politisation et de mobilisation :

> Les chaînes sont des outils politiques ouvertement considérées comme tels. Dans le contexte actuel du Liban, les télévisions sont mieux structurées et plus efficace en termes d'impact sur la conscience politique collective que la plupart des partis politiques fort discrédités. Les télévisions sont des fabricants de l'opinion publique ou plutôt des opinions publiques du pays. Choisir de regarder tel journal télévisé n'est pas un acte neutre.[44]

L'auteur explique cette « surpolitisation » comme un effet de la guerre civile libanaise, de l'anarchie administrative qu'elle a engendrée et de la fragmentation des identités qu'elle a provoquée.

Cette surpolitisation des chaînes libanaises se manifeste non seulement par leur affiliation à des intérêts politico-confessionnels mais aussi par la prédominance des émissions politiques dans les grilles horaires. « La politique envahit toute l'information jusqu'à imposer le constat que le journal télévisé est l'émission politique par excellence… Pour toutes les chaînes générales, la part laissée dans ce journal à la culture, aux activités sociales ou à des rubriques autres que la politique est modeste par rapport aux comptes

[43] Raja Choueiri, « Les télévisions privées libanaises, vecteurs d'identité politiques et confessionnelles », *Géographie et cultures,* no 60, 2006, p. 22.
[44] Ibid, p. 27.

rendus des actions, réunions et déclarations quotidiennes des hommes politiques.»[45] L'auteur conclut son article en prédisant qu'à terme cette surpolitisation produira un effet de lassitude chez les téléspectateurs, « un dégoût pour le brouhaha politico-médiatique». Il invite les chaînes à se donner une vocation moins polarisée en s'adressant aux groupes de la diaspora par la télévision satellitaire.

Sans en faire l'objet de sa démonstration, Roula Iskandar Kerbage reconnaît aussi que les chaînes télévisées libanaises sont des outils de propagande, qu'elles ne favorisent pas une information inter-communautaire et qu'elles ne contribuent pas à la construction de l'identité nationale. Elles favorisent plutôt le repli communautaire et accroissent le fossé entre les différentes communautés libanaises[46]. L'auteure s'intéresse à l'impact des nouvelles chez les jeunes du secondaire. Sa question de recherche est la suivante : comment les informations reçues des chaînes télévisées libanaises sont-elles analysées et interprétées dans les classes? L'auteure adopte une position normative favorisant le multiculturalisme et cherche une stratégie pour contrer les divisions entre les communautés. Elle n'analyse pas le contenu des journaux télévisés mais la réception de l'information par les jeunes du secondaire. Elle utilise pour cela des enquêtes d'opinions et des entrevues avec des étudiants et avec leurs professeurs. Elle reconnaît elle aussi que la télévision distille le rejet de l'autre et propose d'utiliser l'école comme antidote aux médias en introduisant dans les cursus une formation aux médias qui favoriserait le respect interculturel.

---

[45] Ibid, p. 30.

[46] Roula Iskandar Kerbage*, Les jeunes Libanais face à l'information télévisée : ouverture sur le monde ou replis communautaire?* Thèse de doctorat, Université de Nice, 2014, p. 8.

L'étude de May Fawaz-Huber[47] soutient que les médias libanais sont à l'image des divisions sociales et politiques de la société libanaise et qu'ils ont tendance à approfondir ces divisions. Elle analyse les discours télévisuels qui à ses yeux se polarisent sur les conflits identitaires et les luttes de pouvoir inter-communautaires. Elle soutient que c'est la nature de l'environnement socio-politique qui conditionne le comportement des médias et postule alors une différenciation entre les médias qui fonctionnent dans un univers consensuels qui tendraient à être plus neutres dans leur travail journalistique et les médias qui œuvrent dans des démocraties conflictuelles comme le Liban qui est le seul pays arabe où les « sectarian communities » sont plus fortes que l'État. Son hypothèse est que dans un tel environnement le facteur idéologique prendrait le dessus sur les normes journalistiques. « The identification with the sect rather than the state, and the ability of sectarian leaders to influence public opinion through their media highlights the importance of the media's role in identity construction». [48] Elle adhère à l'analyse de Halim Bakarat selon laquelle n'y a pas de consensus au Liban sur les principes fondamentaux.[49] Sa question de recherche est donc de déterminer si les médias libanais et en particulier la télévision tendent à exacerber les conflits ou si au contraire ils cherchent à réduire les tensions. Son étude de cas couvre les reportages diffusés par quatre chaînes OTV, Al-Manar, Future et LCE entre décembre 2012 et avril 2013. Elle a choisi de vérifier son hypothèse en se concentrant sur quatre enjeux qui orientent sa sélection des nouvelles : l'adoption d'une nouvelle loi électorale, la guerre civile en Syrie, le

[47] May Fawaz, *The Role of Media in a precarious Plural Democracy: the case of Lebanon,* Georgia State University, Communication Dissertations, no 45, 2013.
[48] *Ibid,* p. 8.
[49] Cité Ibid, p. 18; Halim Barakat, «Social and Political Integration in Lebanon: A Case of Social Mosaic », *Middle East Journal,* 27,no.3 (1973): 304.

radicalisme sunnite et enfin la question des salaires dans la fonction publique. Se fondant sur l'examen de ces quatre cas, elle en arrive à la conclusion que les médias sont plus polarisés et emploient un langage plus agressif sur les enjeux qui concernent l'identité ou l'hégémonie de certains groupes et qu'ils se montrent plus consensuels lorsqu'il s'agit d'enjeux socio-économiques. Ils sont ainsi à la remorque des intérêts religieux et politiques de leur groupe et reflètent les clivages de la société libanaise :

> The sociopolitical framework within which the media operate prevents them from being effective agents of national integration. Being operated by sects with conflicting identity narratives and political agendas, the media are automatically enmeshed into power struggles and serve as political, sectarian, and ideological platforms.[50]

Comme ces travaux le montrent, les institutions du pays du Cèdre ont été construites sur une base communautariste et les tensions inter-communautaires se sont exacerbées au rythme des conflits régionaux. Les partis politiques et les médias n'ont pas réussi à développer une culture nationale si on en juge par les résultats d'une enquête d'opinion réalisée dans le cadre des élections de 2000 qui indiquait que sur le plan de l'allégeance 30 % des Libanais se déclaraient attachés à la nation libanaise alors que 63% d'entre eux optaient pour leur propre communauté[51]. Nous tenterons donc de vérifier si ces conflits identitaires se retrouvent dans le contenu des informations télévisées libanaises en analysant non pas des cas particuliers comme dans les études précédentes mais en faisant un examen systématique de toutes les informations diffusées par les quatre chaînes retenues.

[50] Fawaz, *op. cit.* p. 166.
[51] Voir Mona el-Bacha, *op.cit.*

Chapitre 2

Un cadre théorique pour comprendre le rôle des médias libanais dans la construction identitaire.

En raison de la complexité de son objet et de la grande diversité des phénomènes qu'elle englobe, la science politique est toujours à la recherche d'une théorie générale faisant consensus, pouvant s'appliquer à l'ensemble de son champ disciplinaire et permettant de faire des prédictions. On reconnaît une théorie générale lorsqu'un ensemble de concepts reliés logiquement permettent de décrire, d'expliquer et de prédire les phénomènes. Les politologues ne peuvent compter pour l'instant que sur des théories partielles qui n'atteignent que des niveaux restreints de généralité. Ce préambule vise à montrer que pour mener à bien notre projet de recherche, nous devrons recourir à plusieurs approches théoriques.

La théorie de la socialisation

Notre travail s'inscrit de façon générale dans la théorie de la socialisation politique. Nous appliquerons le concept de socialisation au rôle des médias et des informations télévisées. Nous devrons donc intégrer les apports des théories des médias en nous intéressant particulièrement aux travaux qui ont porté sur les informations télévisées. À cet égard, nous insisterons sur deux concepts qui sont centraux à notre analyse, soit le concept de représentation et le concept de construction identitaire.

Nous chercherons à comprendre comment les médias libanais accroissent ou affaiblissent le niveau de soutien envers le système politique. Pour ce faire, nous nous référons à la théorie systémique élaborée par David Easton dans *A System Analysis of Political Life*. Ce modèle est pertinent pour notre analyse parce qu'Easton a construit une grille conceptuelle qui vise à expliquer comment un système politique réussit à survivre aux perturbations de son environnement externe et interne. Dans le modèle systémique, la

variable clé dans l'explication de la persistance du système est le niveau des soutiens aux composantes du système politique soit les autorités, les institutions et la communauté politique. Le maintien ou le déclin des soutiens est à son tour expliqué par les facteurs de socialisation.

Puisque dans notre thèse, nous chercherons à circonscrire les interactions entre le système politique libanais et son sous-système médiatique responsable de la socialisation, il nous faut exposer brièvement la logique de l'analyse systémique.

Pour comprendre comment un système politique peut arriver à survivre dans un environnement hostile, il faut prendre en compte deux variables clés : il faut d'abord évaluer quelle est l'intensité des revendications manifestées par les diverses forces sociales qui sont en concurrence les unes avec les autres pour obtenir des décisions qui les avantagent. Il faut ensuite déterminer quel est le niveau des soutiens manifestés par les forces sociales à l'endroit des autorités politiques, du régime et de la communauté politique. Les dirigeants politiques doivent maintenir un équilibre entre l'intensité des demandes et l'intensité des soutiens pour être en mesure de réguler les conflits qui résultent de la compétition pour des ressources rares et maintenir la stabilité du système politique. La stratégie des autorités politiques consiste à utiliser l'allocation des ressources afin de réduire l'intensité des revendications sociales et de maximiser l'appui qu'elles reçoivent des groupes les plus influents de la société.

Le modèle prévoit aussi les situations où les ressources à distribuer sont rares de telle sorte que le fonctionnement du système politique n'arrive pas à susciter des soutiens spécifiques, situation qui correspond au cas du Liban. Dans ce cas de figure, le système

politique n'est pas nécessairement impuissant à gérer une surcharge d'exigences dans la mesure où il peut activer des filtres qui réduisent les pressions qui proviennent de l'environnement. Ce rôle de garde barrière est joué par les partis politiques, les leaders d'opinion et les médias qui ont pour fonction de laisser passer les demandes qui sont les plus pertinentes. Comme il est impossible de satisfaire toutes les exigences qui proviennent de l'environnement interne et externe, les tensions et les conflits sont inévitables. Easton définit le concept de soutien comme suit :

> Dictionary meanings are seldom decisive in developing the technical language of social science; yet in this instance they do provide a useful starting point. Webster defines support as upholding something by aid, countenance or adherence; the active promotion of the interests or cause of an object; defending something as valid, right, just or authoritative; or giving it assistance. The emphasis is clearly on overt behavior such as action or advocacy[52].

De façon plus précise, le concept de soutien est définit : « ...as a feeling of trust, confidence or affection and their opposites, that persons may direct to some object[53] ».

Ce concept permet de saisir sur le plan analytique les manifestations de solidarité qui s'expriment de façon active ou passive, positive ou négative envers les composantes du système politique. Easton qualifie cette variable d'essentielle parce qu'elle fait accepter aux acteurs sociaux le bien fondé de leur participation au système politique indépendamment des avantages qu'ils en retirent. Ceux dont les demandes ne sont pas satisfaites par les décisions politiques continuent d'adhérer aux autorités et aux institutions et acceptent de faire partie de la communauté politique[54]. Ainsi, même

---

[52] David Easton, « A Re-assessment of the Concept of Political Support ». *British Journal of Political Science,* vol.5, no.4, 1975, p. 436.
[53] David Easton et J. Dennis, *Children in Political System*, New York, McGraw Hill, 1969, p. 57.
[54] David Easton, *Analyse du système politique*, Paris, A. Colin, 1974, p. 208.

lorsqu'il y a blocage dans l'allocation des ressources, un système politique peut persister parce qu'il dispose d'un réservoir de soutien diffus et qu'il est malgré tout considéré comme légitime par les citoyens. Ce phénomène du consentement en soi et non pas pour soi résulte du processus de socialisation.

Par le concept de soutien, le modèle systémique décrit l'adhésion active ou passive explicite ou tacite au système politique, en dépit des inégalités dans la distribution des ressources et du pouvoir. La persistance du système politique implique que les participants le considèrent comme légitime. La socialisation permet de justifier et de rationaliser la distribution du pouvoir qui est considérée comme légitime. Dès lors, les décisions sont acceptées même si elles ne servent pas l'intérêt de ceux qui les subissent.

Un soutien visible est exprimé à travers une action comme payer ses impôts, se joindre à l'armée ou le fait d'émigrer qui montre des désaccords fondamentaux avec la société. Le soutien ne s'exprime toutefois pas nécessairement de façon tangible ou visible, il peut aussi être implicite ou invisible comme c'est le cas avec le sens de la loyauté.

Pour Easton, il y a trois sources de soutien diffus : l'idéologie, les institutions politiques et la loyauté aux autorités. La production de ce soutien diffus est effectuée principalement par la famille, l'école, l'église et la télévision. Ces institutions sont les principaux agents de la socialisation politique. Ils sont responsables du processus d'apprentissage par lequel l'individu acquière des modèles de conduites politiques. Leur efficacité varie selon les périodes de la vie d'un individu ou selon les époques pour les sociétés. Dans les sociétés modernes, l'influence de la famille, de l'école et de la religion ont décliné au profit des médias.

Le modèle systémique est particulièrement approprié pour analyser la situation de l'État libanais qui fonctionne en état de crise permanente en raison des fortes perturbations engendrées par les guerres qui se déroulent au Moyen-Orient et qui suscitent en retour des mouvements de population qui viennent changer l'équilibre démographique de la société libanaise, non seulement par l'arrivée de populations étrangères, mais aussi par l'émigration des Libanais qui veulent fuir les violences et l'insécurité. Ce système politique est aussi perturbé par des conflits internes qui sont exacerbés par l'instabilité de l'environnement régional. La cohésion sociale est elle-même perturbée par les clivages économiques, religieux et ethniques qui sont amplifiées par les mouvements de populations. Il faut donc supposer que les mécanismes de socialisation réussissent à compenser ces conflits et à faire accepter un modus vivendi. Le seuil critique de la baisse des soutiens diffus ne semble pas avoir été atteint en dépit de la multiplication des crises. Nous nous proposons d'analyser dans cette thèse le rôle d'un des facteurs de socialisation politique qui est responsable de la production du vouloir vivre ensemble, soit l'information télévisée.

Dans certaines sociétés multiculturelles où l'État est faible comme au Liban et où l'État contribue peu aux services collectifs, laissant aux institutions privées la responsabilité la distribution des services sociaux, la définition et l'acceptation de valeurs communes sont plus problématiques car les communautés particulières ont tendance à imposer leur vision du monde qui n'est pas nécessairement partagée par les autres communautés. La diversité des forces de socialisation entrave alors la formation et la transmission d'une culture commune et pourrait affaiblir le sentiment d'appartenance et le niveau de soutien au système politique. Nous pensons en particulier au cas du Liban où les services sociaux

sont organisés par les communautés politico-religieuses qui exercent une grande emprise sur les consciences individuelles au détriment des institutions politiques qui fournissent peu de services publics. Multiculturalisme et communautarisme sont alors des obstacles à la formation d'une identité nationale ce qui réduit d'autant le réservoir de soutiens à la disposition des dirigeants politiques, surtout lorsque les États voisins s'ingèrent dans la gouverne collective.

La théorie des médias :

Comme nous l'avons mentionné précédemment, le développement des moyens de communication a réduit les distances géographiques et culturelles entre les populations, ce qui a permis de créer des communautés politiques très diversifiées sociologiquement. L'invention du chemin de fer, de même que la circulation des imprimés, journaux ou livres ont élargi les cadres du sentiment d'appartenance ce qui a donné naissance aux États-nations[55]. La densification des moyens de communication a affaibli le contrôle des autorités religieuses et a fait naître un espace public propice à l'émergence de la délibération et de la liberté d'expression comme fondements des choix collectifs. Comme dans les sociétés modernes, l'individu n'est plus soumis à un cadre idéologique rigide, fondé sur le principe de la transcendance religieuse et défini par les élites traditionnelles, il est alors atomisé c'est-à-dire qu'il a perdu ses repères traditionnels et se cherche de nouvelles valeurs pour comprendre le changement social qui l'affecte et se situer dans l'ordre du monde. S'est alors posé le problème de la formation des idées, des valeurs et des représentations dans les sociétés démocratiques.

[55] Benedict Anderson, *L'imaginaire national*, Paris, La Découverte, 1996, p. 19.

La sociologie des médias a beaucoup oscillé dans ses réponses à ces questions sur le rôle des médias dans la formation des idées. Si en principe l'individu était libre de ses choix comment s'élaborait son jugement? Pouvait-il être influencé dans la construction de sa vision du monde? Comment celle-ci pouvait-elle changer? Comme il ne s'agissait plus de vérité révélée et comme elles devaient être acquises, il fallait alors expliquer le rôle que jouaient l'information et la communication.

La théorie des médias a établi que ceux-ci jouaient un rôle actif dans la construction et la diffusion des représentations sociales. Les médias sélectionnent l'information et définissent les thèmes abordés dans le cadre des discussions publiques. Les préférences des citoyens sont ainsi conditionnées par l'environnement informationnel[56]. Il sera tout à fait approprié d'appliquer cette logique au cas du Liban afin d'observer les contenus de l'information produite par les élites et les représentations véhiculées par les médias. Nous testerons l'hypothèse de Zaller en évaluant le degré d'homogénéité ou d'hétérogénéité des informations diffusées par les principales chaînes de télévision. Nous supposons que le renforcement de l'identité nationale suppose une homogénéité dans les informations, les représentations et les valeurs que partagent les membres d'une communauté. De la théorie des médias, nous en arrivons logiquement à la théorie de la nation.

Les théories de la nation

Comme nous nous intéressons à la représentation de la nation libanaise, nous devrons circonscrire ce que nous entendons par les concepts de nation et de nationalisme. Ces

[56] John Zaller, *The Nature and Origins of Mass Opinion*, New York, Cambridge University Press. 1992.

phénomènes prennent des formes très diversifiées selon les contextes et les époques et leur analyse exige le recours à plusieurs types de paradigmes. Pour baliser le phénomène national au Liban, nous retiendrons deux approches : l'une centrée sur les facteurs sociologiques et l'autre sur les facteurs culturels. Ces deux approches sont complémentaires, la première s'intéressant aux processus d'intégration et d'unification alors que la seconde éclaire les processus de différentiation, ces deux dimensions étant constitutives de toute nation. Parmi les diverses théories dites modernistes de l'émergence de la nation et du nationalisme, nous retiendrons le modèle d'Ernest Gellner[57] parce que cet auteur propose des variables explicatives qui peuvent être validées empiriquement et qui ont été utilisées pour expliquer le développement du nationalisme dans le passage des sociétés traditionnelles aux sociétés modernes. Parmi les interprétations culturalistes, nous nous référerons à celle proposée par Anthony D. Smith[58].

Gellner se propose de montrer comment le sentiment national est apparu comme réaction au passage de la société traditionnelle à la société industrielle. Le nationalisme serait un effet de la modernité. La solidarité dans les sociétés traditionnelles est fondée sur des liens naturels engendrés par l'univers de la famille et le village, mais cette solidarité « naturelle » tend à se dissoudre dans le cadre des sociétés urbaines et industrielles qui se caractérisent par des relations artificielles et circonstancielles. Cette mutation désintègre les tissus sociaux et les rôles traditionnels et leur substitue des relations sociales aléatoires où l'appartenance est plus fluide en raison de la mobilité sociale. Dans les

[57] Ernest Gellner, *Nations et nationalismes,* Paris, Payot, 1989.
[58] Anthony D. Smith, *Ethno-symbolism and Nationalism*, London, Routledge and Kegan Paul, 2009.

milieux urbains, l'individu se trouve isolé, il a perdu ses repères et ses liens avec son milieu traditionnel qui structuraient ses allégeances. Il développe un sentiment de loyauté et une identité plus globale qui est la nation. Gellner explique l'émergence du nationalisme non seulement par les changements socio-économiques, mais il fait aussi appel à des variables culturelles comme l'accès universel au système d'éducation qui permet d'homogénéiser la culture sur un vaste territoire. L'école fournit non seulement des connaissances techniques, mais elle a aussi un effet d'homogénéisation culturelle en diffusant à l'ensemble de la communauté nationale des valeurs communes et des représentations symboliques qui produisent un sentiment d'appartenance et une loyauté envers le système politique[59]. Selon Gellner, dans un tel contexte les hommes veulent construire une unité politique avec ceux qui partagent les mêmes valeurs. Il y a dès lors correspondance entre les frontières politiques et les identités culturelles. Dans le cadre de ce modèle, le nationalisme peut être défini comme un phénomène de conscience, une représentation de l'être-ensemble, où l'unité et la cohésion du groupe priment sur les oppositions internes et sur les différences avec les autres.

Le cas du Liban ne correspond que partiellement à cet idéal-type car en dépit des apparences de modernisme, le passage de la société traditionnelle à la société moderne n'est qu'imparfaitement réalisé dans la mesure où les communautés politico-religieuses conservent encore une emprise forte sur les loyautés. L'approche culturelle de Smith permet donc d'intégrer cette dimension particulière dans notre cadre d'analyse. L'approche culturaliste se démarque du paradigme moderniste en accordant une plus grande importance aux facteurs culturels alors que les modernistes privilégient les

[59] Pour un développement de cette thèse, voir Benedict Anderson, *L'imaginaire national,* Paris, La Découverte, 1996.

intérêts des élites ou des classes sociales comme variables indépendantes pour expliquer le phénomène national. Smith pense que ces facteurs sont insuffisants pour déterminer le contenu et l'intensité de l'idéologie nationaliste. Il propose de mettre en valeur les facteurs subjectifs, irrationnels ou passionnels qui sont à l'œuvre dans les mouvements nationalistes et qui sont stimulés par les ressources symboliques mises en œuvre. C'est ce qu'il appelle l'héritage culturel constitué de mythes, de traditions de souvenirs et de valeurs. Cette logique lui permet d'insister sur le rôle de l'ethnicité dans la construction des nations facteur qui est marginalisé par les théoriciens modernistes qui situent la variable ethnique dans la phase pré-moderne et qui la dissocie donc du phénomène national, la nation étant le produit de la modernité. « Theoretically, ethnicity for all its problems, provide a more fruitful basis for explaining key elements of the distinctive shape and character of nations and nationalisms.[60] » Il estime que l'appartenance ethnique est un facteur qui explique mieux que les autres la forte mobilisation des mouvements nationalistes. Cette approche rend mieux compte des sentiments populaires comme la solidarité, l'amour de la patrie, l'engagement pour la défense du groupe. L'ethnicité structure l'identité collective et trace les frontières entre nous et les autres. Elle modèle les perceptions, les attitudes et les valeurs du groupe qui fondent la reconnaissance du même et la différenciation des autres. Elle se manifeste symboliquement dans la langue, les modes de vie, l'architecture, les habitudes vestimentaires, la cuisine et de nombreux autres traits culturels qui sont désignés par Smith comme des « mythomoteurs ». Il propose une définition de l'ethnie qui ressemble beaucoup à celle de la nation:

[60] *Ibid,* p. 18.

> This allows us to define an ethnie as a named and self-defined human community whose members possess a myth of common ancestry, shared memories, one or more elements of common culture, including a link with a territory, and a measure of solidarity, at least among the upper strata.[61]

Il ne manque à ces caractéristiques que le contrôle du pouvoir politique pour correspondre à la définition de la nation moderne. Le défi du pouvoir politique est précisément d'agréger différentes ethnies et de les faire coopérer à l'intérieur du même système politique. Ce problème est particulièrement aigu dans le cas du Liban où coexistent plusieurs communautés en compétition pour le contrôle des ressources politiques. Nous retenons de Smith que les nations sont composées de différentes traditions ethno-culturelles qui peuvent entrer en conflit entre elles comme c'est le cas du Liban moderne. Nous appliquerons cette logique aux différentes représentations que les communautés culturelles libanaises se font les unes des autres afin d'identifier leurs perceptions de leur identité respective. Le modèle de Smith nous servira à penser l'articulation entre l'allégeance à la communauté culturelle et à la nation dans son ensemble. Nous retiendrons en particulier le concept de ressources culturelles qui englobe les représentations qui servent de fondement à l'identité ainsi que l'hypothèse qui en découle : à savoir que plus les ressources culturelles qui font partager une identité et une histoire commune sont fortes et largement diffusées plus l'identité nationale sera fortement implantée ce qui suscitera une forte allégeance à la communauté et aux institutions. À l'inverse, moins ces ressources sont nombreuses et consensuelles, plus faible sera l'identité nationale et plus l'appartenance sera fragmentée.

[61] *Ibid,* p. 27.

À cet égard, le système politique libanais est intéressant dans la mesure où il représente un paradoxe : son aptitude à persister est fonction de ce qui peut le faire éclater. Ce qui le préserve peut aussi le détruire. C'est un système organisé institutionnellement sur la base du confessionnalisme au sein duquel les groupes confessionnels n'ont pas la même vision de l'appartenance religieuse, des liens familiaux, de l'attitude face aux Palestiniens, à l'État d'Israël, à la Syrie, sans compter les clivages gauche-droite. Mais en dépit de ces conflits, pour ainsi dire en raison même de leur existence, ce système persiste grâce à la partition confessionnelle des institutions, les grandes fonctions de l'État étant constitutionnellement attribuées à des représentants des principales communautés religieuses : la présidence à un maronite, le poste de premier ministre à un musulman sunnite et celui de président de l'assemblée à un musulman chiite. Cette division religieuse des pouvoirs génère une forme de soutien envers le système politique, mais elle est aussi source de conflits puisque cette répartition est injuste et contestée parce qu'il y a plus de musulmans que de chrétiens et que les musulmans chiites sont sous représentés par rapport aux musulmans sunnites. Jusqu'où peut aller la tolérance à l'inégalité entre les diverses communautés culturelles ? Comme nous l'avons mentionné plus haut, lorsque le niveau de soutien spécifique qui découle de l'attribution des ressources décline, le système peut stimuler la production de soutien diffus à travers les mécanismes de la socialisation. Comment alors les médias qui sont eux-mêmes liés à des communautés politico-religieuses contribuent-ils à l'appartenance nationale ? Mettent-ils plus en valeur ce qui unit que ce qui divise ?

Le rôle de la télévision dans la construction identitaire.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la télévision est devenue le principal facteur de la socialisation politique parce qu'elle est dans les pays développés la première source d'information des citoyens qui la considèrent aussi comme la plus fiable[62]. Cela ne signifie pas qu'elle est le seul facteur qui intervient dans la configuration de l'opinion publique, mais qu'elle concurrence avec succès les autres facteurs comme la famille, les groupes de pairs ou les autres médias comme la radio et la presse écrite. Sa puissance de représentation est renforcée par les images qu'elle diffuse et qui renforcent sa crédibilité en faisant voir ce qui se passe. Elle montre ce qu'elle juge important pour la collectivité et intervient dans l'intimité du téléspectateur. Ce faisant, elle crée quotidiennement des liens entre les individus en les faisant participer passivement aux événements qui affectent la collectivité. À partir de ce récit se construit une histoire commune. Le citoyen voit alors le monde à travers le petit écran où d'autres choisissent pour lui ce qui est important et ce qu'il faut retenir.

L'exemple canadien

Pour illustrer notre problématique, nous utilisons l'exemple canadien parce que tout comme au Liban, mais à un moindre degré, il n'y a pas de consensus sur les institutions politiques et la définition de l'identité nationale. Ce cas est particulièrement révélateur des problèmes d'intégration dans les sociétés pluriethniques et plurilinguistiques puisque le Canada est un pays moderne, développé où l'État fédéral encadre la télévision

[62] Voir à ce propos M. Adams et J. Levitin, « Media Bias as Viewed by the Canadian Public », dans *Canadian Legislatures,* 1988, p. 5 : « Television remains the primary source of information for Canadians. In fact, the public is most likely to rank this medium first for objectivity, accuracy and in-depth reporting ».

nationale et investit des ressources considérables dans la gestion de son identité. Par effet de contraste, il nous semble que l'analyse du cas libanais révélera de façon plus saillante les difficultés de la construction identitaires dans un pays où les conflits sont ouverts et où l'État a peu de ressources. Le cas canadien est aussi pertinent parce qu'il a été bien documenté par les sociologues de la communication et les politologues ce qui nous fournira des points de comparaison et nous permettra de mieux baliser notre recherche.

Le concept d'identité s'applique à la fois aux individus et aux collectivités. Il a un sens juridique qui réfère au statut de citoyen et qui confère le droit de participer à la vie politique. Il lie l'individu à un territoire, à une communauté d'appartenance et au système politique. Il contient aussi une dimension symbolique ou idéologique qui se manifeste par l'attachement, la loyauté et la fierté d'être membre d'une communauté nationale. Appartenir à une nation implique partager une vision commune de la collectivité et l'usage des mêmes référents pour juger la réalité.

Arnaud Mercier décrit ainsi cette fonction d'identification du journal télévisé : « le journal télévisé fait système avec la démocratie de masse, en ce qu'il communique à l'ensemble de la nation les informations sur le monde et sur la société que produisent les élites ou que ces dernières ont intérêt à faire connaître. Par ce rôle de miroir de la société, il donne à chacun le sentiment d'appartenir à une même communauté »[63]. Benoît D'Aiguillon, quant à lui, qualifie le journal télévisé comme étant un extraordinaire

[63] Arnaud Mercier, *Le journal télévisé,* Paris : Presses de Sciences Po. 1996, p.305.

facteur d'intégration sociale, « une construction qui doit permettre à la collectivité, à la nation, de se reconnaître. »[64]

Les sociétés formées par l'arrivée successive d'immigrants doivent construire des sentiments d'appartenance à la communauté et aux institutions politiques parce que les nouveaux arrivants ne possèdent pas bien souvent la langue et la culture du pays d'accueil. Si dans le passé l'école était la principale institution qui produisait cette identité nationale, aujourd'hui ce rôle est dévolu à la télévision qui transmet à une culture commune à des populations dont la langue, la religion et les valeurs diffèrent. Cette problématique a été particulièrement explorée au Canada en raison des clivages linguistiques et politiques qui menacent le système politique. Les médias ont participé activement au « nation-building ». Ainsi, l'État fédéral a donné à la télévision publique en 1969 le mandat de favoriser l'unité nationale et l'identité nationale : « Le système canadien de radiodiffusion est un service public essentiel pour le maintien et la valorisation de l'identité nationale et de la souveraineté nationale ».[65]

Ce mandat a été modifié en 1991 parcequ'il s'apparentait à de la propagande en faveur de l'unité nationale. Le législateur canadien lui a préféré une formulation plus ambigue en spécifiant que Radio-Canada devait « refléter la globalité canadienne et rendre compte de la diversité régionale ». En nous inspirant de l'exemple canadien, nous tenterons dans cette thèse de vérifier si cette logique des identités fractionnées se retrouve dans le système médiatique libanais et comment l'information télévisée contribue à la

[64] Benoît D'Aiguillon, « Journal télévisé et nouvelles technologies. Chronique d'une mort annoncée ? », *Les cahiers du journalisme*, 5 décembre 1998. pp.110-118.
[65] Loi sur la radiodiffusion canadienne 1991, chap. B-9.3.

construction et à la reproduction de l'identité libanaise. Les concepts d'identité et de représentation encadreront la construction des indicateurs empiriques.

En comparant à l'occasion les mécanismes de production de l'identité nationale au Canada et au Liban, nous pourrons aussi aborder les effets du multiculturalisme sur la cohésion sociale. Le Canada est souvent présenté à cet égard comme un modèle d'intégration multiculturelle.[66]

[66] Voir Will Kymlika, *Multicultural citizenship: a liberal theory of minority rights*, Oxford University Press, 1995.

Chapitre 3

Méthodologie et corpus

Notre problématique de recherche commande une méthode qui puisse décrire de façon systématique, comparative et objective le contenu de l'information télévisée afin de faire des inférences sur les systèmes de représentations concurrents dans les médias libanais. Nous aurons recours à la méthode de l'analyse de contenu quantitative et qualitative qui limite les effets de la subjectivité dans l'interprétation des phénomènes de communication. Cette méthode permet de produire des connaissances fiables et reproductibles par n'importe quel autre chercheur. Elle permet d'identifier les caractéristiques d'un message, de comparer les contenus émis par plusieurs sources et de vérifier ou d'infirmer des hypothèses.

Les règles de l'analyse de contenu

La démarche d'analyse consiste à identifier des catégories qui serviront à la codification du contenu des messages. Cette méthode utilise la fréquence des catégories d'analyses pour établir les caractéristiques du message et en inférer une signification. On postule alors que la fréquence d'un phénomène discursif est révélatrice de son importance pour le locuteur qui répète un même thème. La fréquence est aussi un critère objectif qui peut être repéré par un autre chercheur ce qui favorise l'intersubjectivité et une meilleure fiabilité des résultats de la recherche. « La quantification indique le niveau d'intérêt ou d'intensité qu'un locuteur accorde à un thème, elle permet la comparaison et l'évaluation des discours »[67]. Dans cette logique, on suppose aussi qu'il y a un lien entre ce qui est dit dans une communication et les caractéristiques de celui qui l'émet ou encore que le

[67] Denis Monière, *Pour comprendre le discours politique,* Montréal, 2009, p 43.

contenu de la communication peut correspondre à la nature de l'auditoire qui reçoit le message.

On peut résumer cette démarche méthodologique en se référant à la définition proposée par Laurence Bardin : « L'analyse de contenu est un ensemble de techniques d'analyse des communications, visant par des procédures systématiques et objectives de description du contenu des énoncés à obtenir des indicateurs (quantitatifs ou non) permettant l'inférence de connaissances relatives aux conditions de production/réception de ces énoncés.[68]» Cette démarche de recherche se propose de produire des connaissances objectives, systématiques et quantitatives. L'objectivité est obtenue en définissant explicitement les règles par lesquelles le chercheur prend une décision de classement du contenu. Lorsqu'il procède avec une grille de codification, le chercheur doit prendre des décisions et classer des unités dans des catégories d'analyse. Cela implique que les catégories doivent être définies avec précision et être mutuellement exclusives. Le chercheur doit aussi appliquer cette procédure de façon systématique et rigoureuse et enregistrer dans sa grille tous les éléments, même ceux qui ne confirment pas ses hypothèses.

Cette méthode comporte des limites[69] car si la quantification peut s'appliquer à toute forme de discours, elle ne peut être suffisante pour englober la totalité du contenu d'une communication. On reproche souvent à cette méthode de ne pas tenir compte des contenus latents ou encore de négliger la signification de phénomènes qui ne se manifestent pas par des fréquences élevées, l'absence de fréquence pouvant être tout aussi

[68] Laurence Bardin, *L'analyse de contenu,* Paris, PUF, 1977, p. 43.
[69] Denis Monière, *Pour comprendre le discours politique,* Monière-Wollank Éditeurs, 2009, p.43.

significative que la surabondance. Comme nous le verrons plus loin on peut corriger ces lacunes en combinant l'analyse quantitative et l'analyse qualitative cette dernière approche permettant d'aller plus en profondeur dans le contenu.

Ces réserves n'ont toutefois pas la même pertinence pour tous les objets d'analyse et concernent principalement les textes littéraires ou les discours politiques, mais elles s'appliquent moins à l'analyse des médias dans la mesure où la production de l'information répond aux objectifs de la clarté et de la concision et où le découpage de l'objet procède par l'emploi de critères techniques.

La fiabilité de l'analyse de contenu repose sur la procédure de codification. Codifier implique plusieurs opérations : sélectionner, classer et agréger des données brutes en unités afin de décrire les caractéristiques les plus significatives d'un corpus. Les règles de codification sont dictées par les hypothèses de la recherche et définissent le type de corpus, le choix des unités d'analyse ainsi que les catégories de classement.

Le choix du corpus

Deux critères ont prévalu au choix du corpus : l'accessibilité des bulletins de nouvelles sur Internet et l'importance sociologique de la chaîne. Nous avons retenu dans notre corpus quatre chaînes libanaises qui diffusent un bulletin d'information en « prime time » : soit la LBC (Lebanese Broadcasting Corporation), MTV (Murr Television), Future Television et Al-Manar (la chaîne du Hezbollah).

La Chaîne LBC est l'une des plus importante chaînes privées du Liban. Elle a été créée par les Forces libanaises sous la direction de Bachir Gemayel et est devenue une société anonyme au début des années 90 détenue par des hommes politiques influents. En 2004,

elle a fusionné avec la société Rotana. Elle est le porte parole des Chrétiens et est liée idéologiquement à la coalition du 14 mars.

La chaîne *Murr TV* est la propriété de Gabriel El-Murr, homme d'affaires grec orthodoxe. La chaîne fut fermée en 2002 suite aux pressions syriennes et fut ré-autorisée en mars 2009 suite à un amendement parlementaire. Elle est proche des idées du 14 Mars.

Future TV est la propriété de la famille Hariri et a été créée à la fin de la guerre civile. Elle représente la communauté sunnite du pays et a servi de relais au discours anti-syrien après 2005. Elle s'inscrit elle aussi dans le courant du 14 mars.

Al-Manar qui signifie « le phare » en français, est la chaîne du Hezbollah. Elle fut créée au début des années 90. Elle est confessionnelle, islamiste et est le porte-parole du Hezbollah et sert aussi à diffuser l'idéologie de ce parti. Cette chaîne est rattachée à l'alliance du 8 mars.

Il faut aussi déterminer quelle sera l'étendue du corpus à traiteret quelle période notre étude couvrira. Il faut que la période couverte par le corpus soit suffisamment longue pour nous permettre de produire des résultats significatifs et qui ne soient pas biaisés par un événement particulier. Mais il faut aussi inclure des moments qui peuvent être particulièrement révélateurs pour la question de la cohésion nationale comme c'est le cas pour les périodes d'invasion ou de conflit armé ou encore pour les périodes électorales. Pour cette raison, le corpus contiendra certains épisodes de la crise syrienne qui en raison des alliances passées et de la nature communautaire du conflit a eu des répercussions profondes sur la société libanaise. À cette fin, nous avons enregistré tous

les bulletins de nouvelles du 1er juin au 31 juillet 2013. [70]Comme chaque chaîne est liée à des groupes politico-religieux, nous pourrons ainsi observer le degré de pluralisme ou d'ouverture aux autres communautés à travers l'importance qu'elles accorderont dans les nouvelles aux autres acteurs politiques. Nous pourrons aussi vérifier si l'information diffusée est similaire d'une chaîne à l'autre et s'il y a une vision commune de la société libanaise. Si le contenu de l'information varie d'une chaîne à l'autre, on peut alors en déduire que les citoyens ne sont pas exposés à une vision homogène de la communauté nationale.

Les catégories d'analyse[71]

Laurence Bardin définit l'unité d'enregistrement comme « un segment du contenu à considérer comme unité de base en vue de la catégorisation et du comptage fréquentiel »[72]. Dans la littérature on trouve plusieurs types d'unité de comptage comme les unités linguistiques[73] : mots, phrases, paragraphes, les unités sémantiques, soit les thèmes et enfin les unités physiques comme la durée ou la surface pour les textes.

Nous avons choisi les catégories d'analyse qui sont les plus facilement identifiables par des critères techniques comme le nombre de nouvelles, la durée, le format etc. Nous

[70] Nous avions prévu initialement inclure une période électorale mais comme les élections ont été différées jusqu'en 2017, nous avons abandonné ce projet.
[71] Cette grille d'analyse se trouve en annexe.
[72] Laurence Bardin, *op.cit,* p.135.
[73] Denis Monière, *op.cit.* p.46.

adapterons la grille de codification appliquée par D. Monière dans les recherches sur l'information télévisée au Canada et au Québec.[74]

Pour répondre à notre problématique, nous devrons recourir à plusieurs types d'unités d'analyse qui nous permettront de définir les différents profils de valorisation des chaînes libanaises.

L'unité la plus générale sera la nouvelle. Une nouvelle est définie par l'introduction du sujet par le présentateur et la présentation d'un autre sujet par le présentateur. Elle peut comprendre des séquences filmiques, des commentaires d'un journaliste, des entrevues de personnalités etc.

Les types de nouvelles. Nous distinguerons six types de nouvelles : l'actualité internationale, l'actualité politique nationale, les nouvelles socio-économiques, les nouvelles locales, les nouvelles culturelles et les faits divers.

Le nombre et la durée de chaque type de nouvelle nous permettront d'établir l'ordre de priorité de chaque chaîne. Dans la littérature sur l'information télévisée, on estime que la durée est un bon indicateur de l'importance qu'accordent les décideurs médiatiques à une catégorie de nouvelle[75]. Cette variable est aussi importante parce qu'elle implique l'usage de séquences filmées qui représentent un coût supplémentaire dans la production de l'information. On postule qu'une nouvelle de courte durée sans image aura moins d'effet qu'un reportage de longue durée composé d'une variété d'éléments. Une nouvelle brève

[74] D. Monière, *La démocratie médiatique,* Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1999 ; D. Monière et Julie Fortier, *Radioscopie de l'information télévisée au Canada,* Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2000.
[75] Voir Glasgow Media Group, *Bad News*, Routledge and Kegan Paul, 1976, p. 75.

de quelques secondes n'aura pas la même valeur informative qu'une nouvelle de deux minutes qui permet au locuteur de s'exprimer.

Le rang de la nouvelle est aussi une variable significative de l'importance accordée à un personnage ou à un événement. R.L. Behr et S. Iyengar ont montré que le positionnement de la nouvelle est un facteur qui influence la perception du téléspectateur et qu'une information présentée au début du bulletin retient plus facilement l'attention et peut avoir plus d'influence sur la perception de l'ordre du jour ce qui a pour effet de défavoriser le parti qui n'apparaît pas dans les premiers rangs.[76]

Le format de la nouvelle est aussi révélateur d'une forte ou d'une faible valorisation. S'agit-il d'une nouvelle lue par le présentateur, contient-elle un reportage filmé, y a-t-il un journaliste qui analyse l'événement? Plus la nouvelle est longue et contient différentes composantes, plus elle est valorisée par la chaîne parce qu'une nouvelle complexe exige plus d'investissement. La présence d'éléments visuels facilite la compréhension du message[77]. Pour tenir compte de cette variable, nous distinguerons plusieurs catégories de formats de nouvelle : 1- présentateur seul, 2- présentateur plus image fixe, 3- présentateur plus film, 4- présentateur plus film plus journaliste, 5- autres. Nous pourrons corréler le type de format et le type de nouvelles pour construire un indice de valorisation.

L'objet de la nouvelle, de quoi parle la nouvelle? Quel est le sujet principal traité? Cette catégorie permettra de comparer le mimétisme ou la spécificité de la couverture de

[76] Voir Shanto Iyengar, *News That Matters,* Chicago, Chicago University Press, 1987, p. 34.
[77] Doris Graber, *Mass Media in American Politics*, Washington, Congressional Quarterly Press, 1984.

l'information des diverses chaînes. Elle révèle les principaux centres d'intérêts des diverses chaînes et permet de comparer les priorités dans la définition de ce qui est important

Qui parle? Nous recenserons tous les locuteurs qui interviennent dans les reportages afin de déterminer qui a accès à l'espace public. Cette variable est particulièrement significative pour aborder une problématique secondaire qui est de savoir si les différentes forces politiques sont traitées équitablement ou si la couverture de l'information politique est biaisée en fonction de l'appartenance religieuse. Nous identifions les locuteurs comme étant tous ceux qui prennent la parole à l'exception du présentateur ou des journalistes.

La représentation des institutions politiques. Nous recenserons dans les nouvelles consacrées à l'actualité politique la présence d'images présentant les principales institutions nationales : la présidence, le parlement, la cour de justice. Cette information complétera celle qui concerne la présence des différents locuteurs associés à une communauté particulière, le partage des fonctions politiques relevant des clivages communautaires.

Les références identitaires. Dans l'ensemble des nouvelles à l'exception des nouvelles couvrant l'actualité internationale, nous recenserons les références visuelles aux symboles identitaires nationaux comme le drapeau, le cèdre ou la carte géographique du Liban de même que les symboles identitaires particularistes qui se réfèrent à une communauté particulière comme le drapeau du Hezbollah, la croix chrétienne, le croissant etc.

Les données de notre enquête seront transcrites sur des feuilles de codification sur des feuilles Excel et seront analysées quantitativement à l'aide des fonctionnalités de ce logiciel. Notre projet ne pose aucun problème d'éthique puisque nous ne travaillons pas avec des sujets vivants mais avec des bulletins d'information publics et accessibles à tous. Comme la plupart de ces catégories ont déjà été utilisées dans le cadre de recherches sur l'information télévisée au Canada, nous pouvons miser sur leur efficacité heuristique.

L'analyse qualitative

Nous avons aussi l'intention de compléter cette approche quantitative de l'analyse de contenu par une exploration plus qualitative qui nous amènera à examiner de façon détaillée la couverture de certains événements particulièrement révélateurs. Selon M. Bauer[78], l'analyse de contenu est une approche hybride qui intègre à la fois une description quantitative et qualitative des corpus. Elle a montré sa pertinence dans l'étude de la représentation stéréotypée des genres ou des races dans les médias de masse[79].

En science politique, l'analyse qualitative est surtout appliquée à de petits corpus composés d'entretiens non-directifs, des échanges dans les « focus groups » et des discours politique. Ce matériel discursif est exploité pour mettre en relief les représentations collectives ou les valeurs des locuteurs. L'analyste doit identifier le ou les thèmes les plus significatifs par rapport à sa question de recherche et déterminer

[78] M. Bauer et G.Gaskell (eds.), *Qualitative Researching with Text, Image and Sound,* London Sage, 2000, p.132.
[79] A.M. Gooden et M.A. Gooden « Gender Representation in Notable Children's Picture Books, *Sex Roles: A Journal of Research,* 2001, 45, (1-2), 89-101.

l'orientation affective du locuteur par rapport à ce thème, celle-ci pouvant être classée dans trois catégories : positive, négative ou neutre.

Pour réaliser ce type d'analyse, nous devons réduire l'ampleur du corpus. Nous appliquerons l'analyse qualitative à un échantillon constitué uniquement de nouvelles politiques afin de repérer les énoncés les plus caractéristiques au sujet des diverses communautés culturelles de la société libanaise. Nous ne traiterons que des nouvelles politiques complexes, c'est-à-dire celles qui incluent le présentateur, un ou des locuteurs et un ou des journalistes parce qu'elles sont les plus riches en contenu.

Nous chercherons à déterminer quelle est l'orientation privilégiée par les quatre chaînes dans le traitement des principales communautés du Liban. Comment celles-ci sont-elles représentées dans l'information télévisée? Quelle image les chaînes donnent-elles de leur propre communauté d'appartenance et quelles sont les critères utilisés pour cadrer l'‘information sur les autres communautés? Comment s'articule l'allégeance à la communauté culturelle et à la nation dans son ensemble?

L'analyse thématique

Nous procéderons d'une part à l'analyse des thématiques contenues dans les reportages et ensuite nous examinerons les connotations associées aux diverses communautés. Le repérage des thèmes pertinents à notre problématique reposera sur les énoncés produits à la fois par les locuteurs politiques et les journalistes qui décrivent et commentent les positions des premiers.

L'analyse des thématiques permettra de hiérarchiser l'ordre d'importance des enjeux abordés dans les nouvelles et de comparer la valorisation que les chaînes accordent à ces

différents thèmes. Nous distinguerons deux types d'enjeux : ceux liés à la vie politique interne et au fonctionnement des institutions et ceux liés aux répercussions des conflits externes. Comme le corpus couvre une période de crise particulièrement intense en raison de la guerre civile syrienne et de ses impacts au Liban, nous accorderons une attention spéciale aux thèmes reliés à la sécurité intérieure et au traitement des positions adoptées par les acteurs sur cette situation. Nous distinguerons ces positions en fonction des catégories suivantes : la guerre en Syrie et ses protagonistes, le terrorisme, la question des réfugiés, le rôle des forces politiques libanaises etc. Nous recenseront les phrases qui critiquent ou dénoncent les attitudes des diverses forces politiques sur ces questions d'actualité.

Nous recenserons aussi les références à l'État, aux institutions et à la nation libanaise afin de reconstituer le jeu des allégeances entre les institutions et les communautés.

L'analyse des connotations

Afin de caractériser le traitement accordé aux diverses composantes politiques et religieuses du Liban, nous aurons recours à un autre indicateur qui permet de qualifier le contenu des reportages. Nous recenserons les phrases les plus connotées qui expriment l'orientation de ce traitement. On peut définir simplement « la connotation comme étant l'ensemble des valeurs subjectives qu'accorde un locuteur à une personne, à un événement par le choix des mots utilisés ».[80]

Paul Saurette dans son livre sur les changements de stratégies du mouvement anti-avortement a démontré comment le changement de vocabulaire pouvait être révélateur

80 http://www.etudes-litteraires.com/figures-de-style/connotation.php

d'un changement de stratégie politique [81] .

Les mots ont des pouvoirs évocateurs et le choix du vocabulaire obéit à des impératifs idéologiques qui expriment les orientations politiques différenciés de ceux qui s'expriment. Saurette et Gordon écrivent à cet égard :

> The reason why it is sometimes necessary to study, in detail, the way a given discourse functions without necessarily also addressing a variety of other questions is because political discourse is not merely a transparent medium of communication or simply an epiphenomenal by-product of other factors. Language – and particularly political language – is itself an important tool of politics. In fact, many theorists argue that the struggle over the meaning of words and concepts lies at the very foundation of much modern politics (Connolly 1976; 6). Understanding this struggle over words – in which words, concepts, arguments, narratives, etc. are used by different social and political movements – and unpacking how these function to persuade their audience – is thus an important site of analysis that can be just as important as understanding many other factors that help explain a movement's political success or failure[82].

Le vocabulaire choisi pour représenter la réalité politique devrait en conséquence varier selon les allégeances idéologiques et politico-religieuses des chaînes étudiées.

Nous recenserons toutes les phrases qui mentionnent explicitement les partis et les différentes communautés culturelles libanaises. Afin de limiter les effets de la subjectivité de l'analyste dans l'identification des connotations associées aux diverses communautés, nous nous fierons à des indicateurs verbaux comme les adjectifs et les adverbes utilisés par les locuteurs et les journalistes dans leur reportage pour qualifier les diverses communautés confessionnelles et les différentes forces politiques. Le choix des mots est particulièrement révélateur des préjugés et des stéréotypes si on en juge par l'expérience canadienne où les journalistes sont incités à la plus grande vigilance dans l'emploi du

[81] Paul Saurette et Kelly Gordon, *The Changing Voice of the Anti-abortion Movement in Canada and the US: the rise of 'pro-woman' framing,* Toronto, Toronto University Press, 2016.
[82] *Ibid.* p. 31

vocabulaire. Les normes du politiquement correct se sont imposées dans le travail journalistique, comme le suggère, *Le Manuel de l'utilisateur pour les journalistes de radio-télévision*

> Chaque nouvelle est susceptible d'offenser des susceptibilités. Bien qu'ils constituent des informations pertinentes, la race, l'orientation sexuelle, les handicaps et la religion sont des sujets qu'il convient de traiter judicieusement. [83]

Précisons que ces règles de conduite ne sont pas imposées par le législateur canadien d'un consensus interne au milieu journalistique.

L'objectif de l'analyse qualitative est de décrire les différences dans les comportements journalistiques des chaînes libanaises et de mettre directement en relief leur représentation des diverses formes d'identité et leur traitement des différentes communautés politico-religieuses. Nous pourrons ainsi comparer les stéréotypes communautaires véhiculés par chaque chaîne à l'endroit des principales communautés culturelles du Liban.

L'objectif de notre thèse est de démontrer par une analyse empirique de l'information télévisée comment l'emprise des forces politiques et religieuses sur les médias libanais structure la représentation de l'identité nationale libanaise.

Dans un pays où il n'y a pas de média national, comment la cohésion et l'identité nationale réussissent-elles à persister? Le système médiatique fractionné selon des clivages religieux est-il une source de soutien au système politique ou au contraire a-t-il

[83] L'association des journalistes électroniques du Canada, *A chacun son histoire : représenter la diversité canadienne.* Ottawa, p. 11.

tendance à aviver les conflits? Le contenu de l'information diffusée par les chaînes de télévision présente-t-il une vision consensuelle de l'identité libanaise ou au contraire une vision conflictuelle susceptible d'entretenir la dissension nationale?

En plus de ces questions générales, notre thèse tentera de répondre à des questions plus spécifiques en comparant l'intérêt accordé par les chaînes aux catégories d'analyse présentée plus haut.

> L'information télévisée diffusée par les chaînes libanaises valorise-t-elle les institutions nationales ou centre-t-elle plutôt l'attention du public sur les diverses communautés et factions politiques en conflit?
>
> Comment la télévision libanaise représente-t-elle les diverses composantes de l'État libanais (la présidence, le gouvernement, le parlement)?
>
> Quelle est la visibilité accordée aux différentes forces politiques libanaises? Les chaînes donnent-elles plus de visibilité à certaines forces politiques et minimisent-elles l'importance d'autres forces adverses?
>
> Qui sont les locuteurs les plus mis en évidence? Privilégie-t-on les portes paroles du groupe d'appartenance?
>
> Comment représente-t-on les diverses communautés religieuses? Comment sont-elles définies, par quels qualificatifs?
>
> Comment l'identité libanaise est-elle représentée? Quels sont les symboles nationaux les plus visibles?
>
> Les médias libanais véhiculent-ils un discours de rejet de l'autre et favorisent-ils un climat de méfiance envers les communautés?

Notre projet est original pour trois raisons. D'abord parce qu'il transpose une problématique construite pour comprendre le processus de socialisation politique dans les sociétés démocratiques avancées à une société multiculturelle qui vit de profonds clivages sociaux-culturels et qui est menacée par des perturbations externes. L'analyse du

cas libanais pourra mettre en évidence les effets du communautarisme sur la cohésion des sociétés.

Il est aussi original parce qu'il utilise une méthodologie empirique qui combine à la fois une analyse quantitative et une analyse qualitative, approche combinée qui n'a jamais été mise en œuvre dans les travaux sur les médias libanais. Il propose une approche méthodologique rigoureuse, systématique et reproductible qui encadre et limite les jugements de valeurs ou les biais normatifs qu'on retrouve très souvent dans l'analyse des médias. Il se différencie aussi des travaux effectués sur les médias libanais en traitant toutes les nouvelles diffusées sur une longue période alors que les travaux sur le Liban traitent d'enjeux spécifiques rapportés dans les bulletins de nouvelles ou encore procèdent à une critique normative de l'information télévisée.

Notre contribution à l'avancement des connaissances sera double. D'une part, nous montrerons comment les facteurs socio-culturels déterminent la sélection de l'information et la construction de l'identité nationale et nous tenterons de vérifier si le contenu de l'information favorise une représentation similaire ou différenciée de la réalité libanaise. Nous pourrons vérifier si la diversité des représentations de la réalité déterminées par les lunettes du communautarisme affaiblit les ressources culturelles et entrave la construction d'une culture commune.

Il est possible que l'analyse du cas libanais ne confirme pas la totalité des connaissances développées par la recherche sur d'autres sociétés. Nous tenterons alors de baliser la spécificité du système libanais et de décrire les relations entre le système politique et le système médiatique libanais afin de déterminer si le contenu de l'information télévisée

renforce ou amoindrit le sentiment d'appartenance nationale. Nous cherchons à savoir comment l'information télévisée construit la représentation identitaire et quelle importance respective est accordée à l'identité nationale et à l'identité communautaire. Nous ne tenterons pas de circonscrire toutes les variables qui interviennent dans le processus de socialisation politique comme l'influence de la famille, de l'école ou des liens sociaux qui contribuent en amont à produire des soutiens diffus. Une des limites du modèle systémique est précisément de ne pas être en mesure de proposer une hiérarchie causale, de dire quels sont les facteurs les plus déterminants, ce qui supposerait une logique explicative. Mais ce modèle permet d'identifier les variables significatives et d'observer leurs interactions. En terminant, rappelons ici notre hypothèse de recherche construite autour des concepts développés précédemment : puisque chaque chaîne télévisée est liée à un parti politique qui représente une communauté politico-religieuse, il en résulte une couverture télévisuelle orientée et hétérogène de l'actualité nationale et internationale qui donne la priorité aux intérêts partisans sur la cohésion nationale.

Chapitre 4

Le système politique libanais

Dans ce chapitre nous examinerons le cadre constitutionnel et institutionnel de la société libanaise. Nous nous concentrerons sur le système politique ainsi que sur le système des partis et nous consacrerons le chapitre suivant à l'analyse du système médiatique qui sont les trois principales composantes internes qui structurent la dynamique de la société libanaise.

Pour comprendre la formation du système politique libanais, il est nécessaire de prendre en considération l'histoire mouvementée de ce pays qui depuis l'antiquité jusqu'à nos jours subit les guerres que se livrent les grands empires au Moyen-Orient.

Les populations qui vivaient sur le territoire du Moyen-Orient ont été soumises depuis des siècles à la tutelle de plusieurs puissances étrangères. Les Arabes établirent leur domination au VIIe siècle, ils furent remplacés par les Croisés au XIIe siècle, qui à leur tour durent céder le territoire aux Mamelouks d'Égypte. Ils furent par la suite supplantés par la puissance ottomane jusqu'au milieu du XIXe siècle. Le système administratif ottoman introduisait une dynamique segmentaire en instaurant le système des *millets,* qui permettait aux chefs communautaires d'exercer une autorité sur les membres de leurs communautés. Il s'agissait d'une délégation de pouvoir en matière culturelle et locale[84].

Grâce à ces compétences limitées, chaque communauté pouvait adopter des lois qui régissaient la vie quotidienne de ses membres. L'individu était asservi aux préceptes religieux et aux coutumes de sa communauté. Ce système forgeait un sentiment d'appartenance fondé d'abord et avant tout sur l'identité religieuse. L'emprise de cette

[84] Monique Castaignede *La régulation du partage du pouvoir politique au liban, la logique communautaire dans le cadre des accords de Taëf,* Thèse de doctorat, institut d'études politiques de Bordeaux, 1974, p. 34 et suiv.

identité était d'autant plus forte qu'elle ne subissait pas la concurrence d'une identité politique, celle-ci ne pouvant se développer dans un système de domination impériale où les décisions sont prises par un pouvoir étranger. Lorsque le pouvoir ottoman passera la main aux puissances impériales française et anglaise en 1861, celles-ci maintiendront ce système de segmentation communautaire et sa conséquence, la politisation sur la base de l'appartenance communautaire.

Après la première guerre mondiale, les Anglais et les Français se partagèrent les dépouilles de l'empire ottoman qui s'était allié à l'Allemagne et à l'Autriche. La Société des nations entérina les accords Sykes-Picot lors de la conférence de San-Remo en 1920 qui confiaient à la France le mandat de gérer la Syrie qui incluait le territoire du Grand Liban. Les Britanniques eurent le mandat de gérer la Palestine et l'Égypte avec en prime l'Irak. Le principe du confessionnalisme fut maintenu pour l'organisation politique de ces territoires, la segmentation sur une base religieuse étant même accentuée par l'insertion dans le jeu politique des communautés druze et chiite très marginalisées dans l'ancien système.

Ce communautarisme politique fut inscrit dans la première constitution adoptée le 23 mai 1926 dans l'article 95 qui stipule que « À titre provisoire et conformément aux dispositions de l'article premier de la charte du mandat, et dans une intention de justice et de concorde, les communautés seront équitablement représentées dans les emplois publics et dans la composition du ministère sans que cela puisse cependant nuire au bien

de l'État. »[85]

Durant la période du mandat français[86], la vie politique fut marquée par le désir d'indépendance qui favorisa une forme de cohésion nationale. Devant un ennemi commun, les élites politiques libanaises, chrétiennes et musulmanes, firent taire leurs divergences et coopérèrent pour combattre la puissance mandataire qui cherchait à retarder l'accession à l'indépendance.

Cette alliance entre les notables maronites, sunnites et chiites fut couronnée de succès puisque le Liban obtint finalement son indépendance, le 22 novembre 1943. Ils conclurent par la suite en 1943 un Pacte national qui définissait le partage des responsabilités entre les différentes communautés. Conformément à la tradition établie depuis l'empire ottoman, ce furent des critères communautaires qui présidèrent au partage des pouvoirs qui furent répartis en fonction des rapports de force démographiques établis lors du recensement de 1932, qui fut d'ailleurs le seul recensement officiel à avoir été fait au Liban. E. Picard décrit ainsi l'esprit confessionnel de ce pacte :

> Chaque communauté est gouvernée par une autorité spécifique, régie par ses institutions organiques et soumise à une juridiction autonome, formée de membres appartenant à la hiérarchie religieuse, à laquelle l'État a reconnu la compétence d'appliquer ses lois et même de dire le droit en des matières relevant du statut personnel. [87]

Cette reconnaissance des communautés religieuses ainsi que le partage des pouvoirs

---

[85] Cité par Georges Corm, « Le Liban point de contact entre l'Orient et l'Occident », *Cahiers de l'Orient*, no 94, printemps 2009, p. 91.

[86] Pour une histoire détaillée du mandat français au Liban, voir Gérard Koury, *Une tutelle coloniale : le mandat français en Syrie et au Liban,* Paris, Belin 2006.

[87] E. Picard, *Liban, l'État de la discorde : des fondations aux guerres fratricides,* Paris, L'Harmattan, 1993, p. 29.

politiques sur une base confessionnelle rallient les diverses composantes de la société libanaise et justifie l'appellation de Pacte.

Ce mariage fragile entre communautés ne dura pas longtemps et son fondement fut remis en cause à plusieurs reprises. Les Libanais se sont affrontés pour diverses raisons : d'abord à l'occasion de la première mini-guerre de 1958 jusqu'à l'éclatement de la guerre civile de 1975 provoquée surtout par la présence des Palestiniens armés. L'accord de Taef de 1989 mettra fin à la guerre et modifia la constitution afin que les communautés musulmanes soient mieux représentées au parlement et dans les hautes fonctions publiques, entre autres.

Le système constitutionnel et institutionnel du Liban

Le rôle d'une constitution est de définir les cadres juridique et institutionnel qui président au fonctionnement de la société. Elle établit quels sont les principes, les valeurs et les règles qui animent et organisent les relations entre les composantes sociales. Une constitution sera d'autant plus efficace et durable si elle résulte d'un consensus sur les valeurs qui définissent le bien commun et le vouloir vivre ensemble. Elle permet alors à l'État d'imposer ses décisions à la diversité des groupes qui cohabitent sur un territoire. Comme les sociétés sont des corps vivants et évoluent, les constitutions ne sont pas toujours en adéquation avec le monde réel, des écarts se creusent entre la lettre du texte et les pratiques politiques ce qui peut occasionner de nouvelles tensions qui normalement appellent une modification constitutionnelle.

La première constitution libanaise formelle fut proclamée le 23 mai 1926 sous le mandat français. Elle sera en conséquence modelée sur les institutions de la IIIe République française. Elle institua un présidentialisme fort qui devait symboliser l'unité nationale

combiné à un régime parlementaire de type bicaméral. La constitution accordait au président de la république l'exercice du pouvoir exécutif. Il n'était pas soumis à pouvoir législatif qui ne pouvait invalider ses décisions[88]. Le président possède les pouvoirs attribués à un chef d'État : il promulgue les lois (art 51), il négocie et ratifie les traités (art 52), il dispose du pouvoir réglementaire pour faire appliquer les lois (art 56), c'est aussi lui qui nomme et révoque les ministres (art 53). Il a le pouvoir de convoquer les Chambres et de les dissoudre (art 55). Il exerce aussi des fonctions législatives et peut influencer le travail des chambres par son pouvoir d'initiative (art 18) et par le refus de sanctionner une loi adoptée par les chambres (art 57)[89]. Le conseil des ministres n'a pas de pouvoir propre, il est dépendant du président sauf lorsqu'il y a vacance de la présidence. Cette première constitution fut amendée en 1927 pour instaurer un système monocaméral en abolissant le Sénat et en renforçant encore plus le pouvoir du président qui peut nommer une partie des députés (art 24).

Dans cette division du pouvoir établie sur une base confessionnelle, c'est la communauté chiite qui était la plus désavantagée. Selon Ahmad N. Hamzeh, en 1946 « 40% des plus hauts postes dans la fonction publique étaient occupés par des Maronites, 27% par des Sunnites et seulement 3,2% par des Chiites »[90]. Depuis son indépendance, le Liban ressemble ressemble plutôt à un assemblage, appelé souvent « mosaïque » de communautés confessionnelles. Cette mosaïque ne tarda pas à se décomposer suite aux

[88] Voir Cordelia Koch, « La Constitution libanaise de 1926 à Taëf, entre démocratie de concurrence et démocratie consensuelle », *Égypte/Monde arabe*, Les architectures constitutionnelles des régimes politiques arabes, 2005, vol.5, troisième série, no2 p.159-190.
[89] Ibid.
[90] Ahmad N. Hamzeh, « Lebanon's Hizbullah : from Islamic Revolution to Parliamentary Accomodation », *Third World Quarterly*, vol. 14, no. 2, 1993, p. 12.

ambitions de ses voisins, le conflit israélo-arabe et la guerre civile qui s'en suivit.

Nous avons décrit dans notre mémoire de maîtrise les effets des accords de Taëf qui mirent fin à cette guerre civile :

> Cette guerre civile aboutit à l'accord de Taëf qui ratifia la nouvelle constitution libanaise en octobre 1990. Selon cet accord, et comme la guerre était finie, toutes les milices devaient rendre leurs armes et intégrer le système politique libanais. Au printemps 1991, le gouvernement libanais a ordonné la dissolution de toutes les milices, tout en les incitant à remettre leurs armes à l'armée libanaise. Seul le Hezbollah fut exempté de cette obligation, car son aile militaire fut considérée par le gouvernement comme un mouvement de résistance et non comme une milice.[91]

Dans la section qui suit nous analysons les impacts constitutionnels de cet accord.

Les règles du jeu du communautarisme politique

Ces rappels historiques sont révélateurs de la fragilité et la complexité de ce système politique qui est fréquemment déstabilisé par les conflits internationaux, régionaux et locaux. Le cadre institutionnel de l'État libanais a été façonné par les influences extérieures et construit sur le principe de l'institutionnalisation des différences religieuses. Le système du confessionnalisme politique n'a pas évolué depuis son adoption en dépit de l'évolution démographique de la population. Aucune réforme de la constitution n'a pu être réalisée pour refléter ces changements. A cet égard, Antoine Messarra écrit :

> Cinq articles fondamentaux classifient le régime constitutionnel libanais, articles qui n'ont pas changé depuis plus de quatre siècles. Ces articles sont marginalisés, non compris, jetés dans le fourre-tout du mot confessionnalisme. Quand des auteurs, par souci d'originalité, collent

[91] Aline Korban, *L'évolution idéologique du Hezbollah,* Paris, L'Harmattan, 2013,p.42.

> l'étiquette de « régime confessionnel », puis abondent dans l'exposé des anomalies et des dérapages, cela prouve que la notion même de régime n'est pas appropriée, car un régime implique des normes de fonctionnement. Les cinq articles sont le cœur du problème. Presque tous les débats portent sur ces articles : quota de représentation, cabinet de coalition communautaire, statut personnel… Dans l'Accord de Taëf, deux dispositions confirment ces articles: l'art. 19 qui accorde aux chefs des communautés le droit de recours au Conseil constitutionnel en ce qui concerne les libertés religieuses, et l'art. 65 relatif à la majorité qualifiée pour 14 décisions limitativement énumérées. Ces articles consolident le même esprit[92].

Dans l'accord de Taëf, le Liban se présente comme un pays arabe d'identité et d'appartenance alors qu'en 1943, il se définissait comme un pays à « visage arabe ». L'arabité est donc maintenant le principe qui doit inspirer toutes les politiques de l'État. L'article premier de la Constitution de 1943 précise les frontières et fait état de son indivisibilité, le protégeant ainsi de toute ambition séparatiste. « Le territoire libanais est un territoire. Un pour tous les Libanais »[93]. Le régime politique est défini comme étant une république démocratique parlementaire. Selon Joseph Maïla[94], cette caractéristique devrait en principe empêcher l'instauration d'une république islamique. La constitution stipule aussi que la souveraineté est séculière puisqu'elle repose sur le peuple et non sur une autorité divine comme le réclament les islamistes.

Ce régime est fondé sur le principe de la séparation des pouvoirs, mais on avance que ceux-ci doivent être équilibrés et collaborer entre eux ce qui brouille la notion de séparation. On y affirme aussi le principe de la liberté d'opinion et de croyance (voir articles 8, 9 et 13), celui de l'égalité de tous les citoyens et la proscription de toutes les formes de discrimination. La constitution garantit les libertés civiles et la propriété

---

[92] Antoine Messarra, *Theorie juridique des régimes parlementaires mixtes : Constitution libanaise et pacte national en perspective comparée*, Beyrouth, Librairie Orientale, 2009, p.24.

[93] Voir préambule inséré dans la Constitution a été ajouté le 21 septembre 1991.

[94] Joseph Maïla, *The Taif Agreement: A Commentary*, ed. Centre for Lebanese Studies, Oxford, 1993.

privée.

L'accord de Taëf est venu modifier la distribution des pouvoirs entre les principales communautés. Il tente de contrebalancer les rapports de forces inter-communautaires qui se sont transformés sur le plan démographique pour accorder plus d'importance aux communautés sunnites et chiites. De leur côté, les Chrétiens durent se résigner même si cet accord les affaiblissait. C'est du moins le point de vue de l'ancien président de la république Amine Gemayel[95].

L'accord attribue plus de pouvoirs au premier ministre et au président de l'assemblée (postes attribués à un sunnite et un chiite respectivement). Le second changement significatif apporté par l'accord affecte l'élection des députés. On maintient le caractère communautaire de la représentation nationale, mais on établi l'égalité entre les députés chrétiens et les députés musulmans alors qu'auparavant la représentation était déséquilibrée puisqu'il y avait six députés chrétiens pour cinq députés musulmans. Le communautarisme reste donc fortement ancré dans le système électoral.

L'entente de Taëf a remodelé le système politique libanais en modifiant l'équilibre des pouvoirs. Ce ré-équilibrage s'est fait au détriment de la présidence de la République en réduisant ses attributions. Ses pouvoirs sont désormais encadrés par le Conseil des ministres (article 17) ce qui signifie que le pouvoir de décision revient maintenant au conseil des ministres qui est devenu le moteur du système décisionnel.

Le président à titre de chef de l'État symbolise l'unité nationale. Son rôle est « de veiller

[95] Amine Gemayel, *Le Liban: construire l'avenir*, Paris, Hachette, 1992, p. 5.

au respect de la constitution, à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale » (article 49 amendement de 1990). Cette nouvelle définition de ses attributions constitue en réalité un amoindrissement de ses pouvoirs constitutionnels. Il garde toutefois le titre officiel de chef des armées mais sa fonction est devenue symbolique puisqu'elle est désormais encadrée par l'autorité du conseil des ministres. Cet accord revalorise la fonction de premier ministre qui fixe les orientations de la politique gouvernementale. Certes, le président conserve certaines prérogatives comme la ratification des traités, la promulgation des lois et l'envoi de messages à la Chambre, mais dans les faits il n'a qu'un pouvoir d'influence. Il est en quelque sorte sous tutelle du conseil des ministres qui a même le pouvoir d'approuver la ratification des traités, ce qui était auparavant un pouvoir exclusif au président. Il a enfin perdu le pouvoir de désigner le président du Conseil des ministres puisque son choix est balisé par les consultations des parlementaires. Selon Joseph Maïla, « À n'en pas douter, avec les nouvelles dispositions de Taëf, c'est le prestige et l'importance politique de la fonction présidentielle qui sont atteints »[96].

Le système partisan

Le Liban correspond aux critères des sociétés démocratiques occidentales puisqu'il dispose d'un système partisan concurrentiel impliquant une pluralité d'organisations qui participent à un processus électoral relativement libre. Les partis sont le reflet de la société et dans une société très fragmentée, ils ont tendance à proliférer en fonction des clivages aussi bien sociaux que communautaires et religieux.

[96] Joseph Maïla, *Les Cahiers de l'Orient,* vol 16-17 1990, p. 162.

Contrairement à la majorité des sociétés occidentales, le jeu électoral au Liban ne peut échapper au confessionnalisme politique inscrit dans la constitution (article 24) qui prévoit la distribution des sièges parlementaires selon un quota 5 chrétiens, 5 musulmans. La constitution va encore plus loin, indiquant la part de chaque rite. Ainsi, parmi les 64 députés musulmans, 27 doivent être Sunnites, 27 Chiites, 8 Druzes et 2 Alaouites. Du côté chrétien, on doit retrouver 34 Maronites, 14 Grecs orthodoxes, 8 Grecs catholiques, 5 Arméniens orthodoxes, un Arménien catholique, un Évangéliste et un dernier qui représente les autres minorités catholiques. En plus, de ces divisions confessionnelles, il y a aussi des divisions territoriales puisque le Liban est découpé en cinq régions administratives dites (mouhafazat) et en 26 circonscriptions électorales dites (caza). Toutes ces divisions compliquent encore plus le jeu d'alliances. Ali El Samad le décrit ainsi :

> Un député représente à la fois sa circonscription électorale et sa communauté, dans chaque circonscription, plusieurs sièges sont à pourvoir en fonction du poids démographique de chaque communauté. L'électeur doit donc voter non pas pour un, mais pour plusieurs candidats issus de communautés différentes... La loi électorale n'est jamais stable, elle oscille entre démocratie proportionnelle et démocratie majoritaire. Le débat est houleux au Liban et se renforce quelques mois avant le choix du scrutin; c'est parce que notamment tous les gouvernements qui se sont succédé au pouvoir ont eu tendance à se lancer dans un nouveau chantier de loi électorale durant les derniers jours du mandat du Parlement. Ce délai très court étant calculé, selon Bernard Rougier, pour prendre de vitesse l'opposition et pour investir son « bastion » sans lui laisser le temps d'organiser sa riposte (Rougier, 1997). Le choix du scrutin prend une importance particulière, puisqu'il ne s'agit plus de chercher la représentativité de la population, mais d'offrir un intérêt maximum aux confessions communautaires[97].

[97] Ali El Samad, « Le découpage électoral au Liban : une lecture géopolitique de la loi de 2000 », *Revue en ligne de géographie politique et géopolitique,* 2007, no.3.

Comme dans la plupart des sociétés démocratiques, il n'y a pas de loi qui régit la vie des partis. Ce vide juridique est décrit ainsi par Eugene Sensenig-Dabbous :

> Neither the original constitution of 1926, nor the National Pact (1943) and post-Civil War Taif Agreement (1989) foresee the existence of political parties... Political party organisations have developed by default, based on the need to perpetuate and codify the electoral list system, which is the actual legal foundation of the multiparty regime in Lebanon. Like all other non-profit associations, political parties are governed by the Ottoman Law of Association of 1909. Art.13 of the constitution guarantees freedom of association and thus indirectly the right to organize political parties[98].

Dans son ouvrage classique sur les partis politiques, Maurice Duverger qualifie les partis libanais de partis de minorités religieuses; « Le Liban serait à cet égard l'exemple le plus typique et le plus complexe »[99]. Antoine Messarra illustre cette complexité en distinguant plusieurs types de partis au Liban en fonction de leur origine et de leurs objectifs :

> Il y a les partis légaux qui reconnaissent l'indépendance et l'intégrité du Liban à l'intérieur de frontières déterminées et les partis illégaux qui travaillent en vue d'une entité plus large. À l'intérieur de cette distinction s'en ajoute une autre entre les partis nationaux, nés au Liban et qui œuvrent au Liban et les partis transnationaux, nés hors du Liban et qui œuvrent pour une entité plus large, et enfin il y a les partis religieux et ethniques qui entendent créer un État religieux …[100]

Cette complexité se manifeste par la multiplication du nombre de partis. On en recensait 32 au moment de notre étude. Les partis représentés au parlement libanais (élection de 2009) sont : Courant du Futur (Saad Hariri), Parti socialiste progressiste (Walid Joumblatt), Forces libanaises; Phalanges libanaises; Parti national libéral; Mouvement de la gauche démocratique; Amal; Hezbollah (Hassan Nasrallah, représenté au parlement

---

[98] Eugene Sensenig-Dabbous, The Lebanese Political Party System, *Middle East Political and Economic Institute,* octobre 2009.

[99] Maurice Duverger, *Les partis politiques*, Paris, A. Colin, 1969, p. 325

[100] Antoine Messarra, « Les partis politiques au Liban: une expérience arabe pionnière et en déclin », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée,* 1996, no 81-82, p. 137. (135-151).

par le Bloc de la résistance et du développement); Parti nationaliste syrien; Courant patriotique libre (Michel Aoun, représenté au parlement par le Bloc du changement et de la réforme); Parti démocrate libanais; Parti Baas arabe socialiste; Brigades Marada; Jamaa Islamiya; Mouvement Majd; Parti solidarité; Ramgavar ou parti libéral démocrate arménien; Tashnag ou fédération révolutionnaire arménienne; Front action islamique. À cette liste s'ajoutent d'autres partis qui n'ont pas d'élus : Ahbach; Henchag ou parti social démocrate hunchakien; Mouvement du peuple; Najjadeh; Mouvement de l'indépendance ou Harakat Al-Istiklal; Parti démocrate chrétien; Parti de libération arabe; Parti union; Organisation nassériste populaire; Mouvement du renouveau démocratique; Courant option libanaise; Mouvement du jihad islamique; Parti communiste libanais; Parti vert libanais; Le Front de la liberté; Courant républicain civique; Bloc national; Mouvement arménien libanais libre; Mouvement de la jeunesse alaouite; Mouvement d'unification islamique; Mouvement chiite libre; Parti de la paix libanais; Hezb Al Tahrir; Parti du dialogue national; Parti de la jeunesse nationale; Mouvement d'unification libanaise; Congrès populaire libanais; Parti arabe démocrate; Parti démocrate laïc national; Association des projets charitables islamiques; Mouvement nassériste démocrate; Gardiens des cèdres; Mouvement des nasséristes indépendants ou Mourabitoun; Bloc populaire; Union chrétienne démocrate libanaise.

E. Sensenig-Dabbous compare ainsi les caractéristiques qui différencient les partis libanais et les partis occidentaux :

> Many of the significant political parties in Lebanon were founded as militias during the Lebanese civil war, including the Lebanese Forces, Amal, Hezbollah, and Marada. Others, such as the Kataeb, the Syrian National Social Party, and the Progressive Socialist Party, were clearly ideological

> from the outset and were strongly influenced by the European left or extreme right in the mid 20th century...
> The clientelistic and confessional character of Lebanese society had led most political leaders to rely more on their extended family allegiances, respective religious denominations (including the confessional family status courts), regional loyalty networks, and the flagrant use of illegal practices such as vote buying and the rigging of polling stations, rather then on partisan political structures, ideologically based party programs, and detailed election platforms.[101]

Selon cet auteur, le système des partis s'est modifié à la suite de l'assassinat de Rafic Hariri et de la révolution du Cèdre qui s'en est suivie au printemps 2005. La fin de la tutelle syrienne aurait entraîné une modernisation des partis libanais et suscité de nouvelles alliances. Deux coalitions se sont formées : celle du 14 mars[102] qui regroupe des partis pro-occidentaux autour du parti Courant du Futur d'obédience sunnite qui fait la promotion de l'économie de marché et des libertés individuelles et celle du 8 mars sous le leadership du Hezbollah[103] qui véhicule une idéologie anti-impérialiste et dénonce la corruption des autorités en place. Mais ce sont surtout des considérations de politique étrangère qui divisent le système partisan. Le mouvement du 8 mars est allié à la Syrie et à l'Iran alors que le mouvement du 14 mars est lié aux États-Unis, à l'Union européenne et à l'Arabie saoudite.

La guerre entre Israël et le Hezbollah en 2006 a intensifié les antagonismes entre les deux camps du 8 et du 14 mars qui ont continué à bloquer le fonctionnement des institutions. Depuis 2009, il n'y a pas eu d'élections à la Présidence, ni d'élection parlementaire, les mandats des députés ayant été prolongés par eux-mêmes.

---

[101] *Op.cit*

[102] Participent à cette alliance Courant du futur, Forces libanaises, Kataëb, Parti libéral national, Bloc national.

[103] Se retrouvent avec le Hezbollah diverses forces politiques comme le Courant patriotique libre de M. Aoun, Amal, le Parti progressiste socialiste etc.

Farid el Khazen estime que les partis libanais n'ont pas favorisé l'intégration nationale :

> In general, parties have failed to promote national integration and were not able to establish mechanisms for cooperation- except on election day through the formation of temporary electoral alliances. Common to all parties was the absence of internal democratic practice. The internal organization, belief-system and power structure of parties were not conducive to democratic practice, transparency and accountability. Parties have also nurtured the personality cult of the party founder and/or leader, and few were able to maintain cohesion and abide by their original political platform beyond the founder's lifetime.[104]

Les partis libanais se distinguent enfin de la plupart des partis occidentaux par leurs origines liées pour la plupart à la guerre civile, comme l'a mentionné Sensenig-Dabbous. Même si tous les partis ont été désarmés en 1991, après l'accord de Taef (à part le Hezbollah), ils se sont substitués à l'État, à son armée (attaquant même celle-ci et la population civile) et instauré leur propre économie pendant une longue période. Certains opposants du Hezbollah l'accuse de prendre le Liban en otage, oubliant que quand les autres partis étaient armés, ils étaient tous ravisseurs à un moment ou un autre.

Tous ces facteurs de division minent l'esprit du consensualisme qui devait présider au destin du Liban et exercent une forte influence sur le système médiatique.

[104] Farid el Khazen, « Political Parties in the post war Lebanon » *Middle East Journal,* vol. 57, no 4, 2003. 606. (605-624).

Chapitre 5

Le système médiatique libanais

Le système médiatique libanais, en raison de la logique inhérente au confessionnalisme, s'est construit sur la base de la liberté de la presse et du respect du pluralisme des médias, ce qui le différencie des autres pays arabes. En 2013, le rapport de Reporters sans frontières classait le Liban au 101e rang sur l'index de la liberté de la presse, devant Israël qui occupait le 112e rang et derrière le Koweït occupant la 77e place de ce classement.

La diversité des médias libanais répond aux besoins d'une population éduquée qui parle plusieurs langues, l'arabe, le français, l'anglais et l'arménien qui sont les principales langues de la presse libanaise. Les médias libanais subissent peu de contrôle étatique et visent de hauts standards professionnels. Mais ce pluralisme médiatique reflète aussi les divisions communautaires de la population. Chaque communauté protège ses acquis institutionnels.

Nabil Dajani relativise la liberté dont jouirait le système médiatique libanais[105]. Il reconnaît que les médias libanais subissent moins de pression de la part du gouvernement que dans les pays arabes, mais cette absence de contrôle étatique est remplacée par une autre forme de contrôle qu'exercent les sectes religieuses et leurs financiers. Dans ce contexte, la sélection de l'information est fonction des intérêts et des préoccupations de leurs groupes d'appartenance religieuse et, ce faisant, les médias contribuent très peu à la construction d'un consensus et de l'unité nationale. De plus, comme ces médias ne sont pas rentables en raison de l'étroitesse du marché, ils doivent leur existence aux subventions que leur accordent des pays étrangers et des groupes politiques qui obtiennent en échange des politiques éditoriales qui leur sont favorables. On pense ici

[105] Voir Nabil Dajani, « The Myth of Media Freedom in Lebanon », *Arab Media and Society,* no 18, été 2013.

principalement à l'Iran, au Qatar et à l'Arabie saoudite. Ce spécialiste des médias dans le monde arabe attribue l'absence de consensus national à cette dépendance financière à l'endroit d'intérêts étrangers ou particuliers.

Mamoun Fandy corrobore cette analyse du système médiatique libanais. Il écrit : « The Lebanese media arena is the site of political battle between the competing groups inside the country. The politico-ethnic loyalties of the media outlets constrain the content of its programming, especially its news coverage.[106]» Il a documenté sa thèse par l'analyse de la couverture de l'assassinat de Rafic Hariri en 2005. Cet assassinat fut présenté selon deux grilles de lecture différentes opposant d'une part celle des chaînes favorables au régime syrien et d'autre part celle des chaînes opposées à la présence syrienne au Liban.

Ainsi, les journaux et les télévisions sont organiquement liés à une communauté politico-religieuse et sont influencés par les conflits et la polarisation qui déchirent la société libanaise. Ils ne sont pas neutres. Selon Fandy, cette forte politisation des médias libanais est attestée par l'emprise qu'exerce la classe politique sur leurs directions puisqu'environ un tiers des membres des conseils d'administration de ces entreprises de presse sont des politiciens.

La presse écrite libanaise comprend 60 publications politiques, 10 quotidiens, et 40 magazines hebdomadaires. On ne dispose pas de chiffres fiables sur leur circulation puisque chaque journal a tendance à exagérer son lectorat pour augmenter ses revenus publicitaires. Nabil Dajani décrit ainsi la situation :

[106] Mamoun Fandy, *op. cit*, p. 79.

> Lebanon has 110 licensed political publications serving a population of about four million. While circulation and audience figures are carefully guarded secrets, the assumption is that none of these publications sell more than 10,000 copies a day. The vast majority of Lebanese publications therefore cannot support themselves from circulation and advertising revenue alone. The situation is similar with the audiovisual media. Since both print and audiovisual media outlets are not financially self-sufficient, they are predisposed to accept financial assistance from outside sources, including foreign entities, in exchange for editorial support[107].

On dénombre aussi 40 stations de radio[108]. Hormis la radio publique, Izaat Lubnan/Radio Liban qui fut créée en 1939, les autres stations ont toutes une orientation politique et religieuse. Sawt-Lubnan (La voix du Liban, créée en 1975) rejoint la communauté chrétienne-maronite et est liée au Parti des phalanges, Sawt Lubnan al-Hurr (La voix du Liban libre créée ne 1985) est affiliée au Parti des forces libanaises, Idhaat an-Nur (Radio de la lumière) est liée au Hezbollah, Sawt al-Ghadd (La voix de demain, créée en 1997) appartient au Courant patriotique libre de Michel Aoun qui est un allié du Hezbollah, , enfin Sawt al-Shaab (La voix du peuple) est liée au Parti communiste libanais.

Il existe aujourd'hui neuf stations de télévision au Liban[109] dont une qui ne diffuse pas de bulletin d'information. La diffusion télévisuelle a été introduite au Liban par des entreprises privées. La première station était soutenue par un réseau français de communication, Sofirad. Selon le fondateur de cette première chaîne, Wissam Ezzeddine, la télévision « devait permettre d'adresser un message unique et fédérateur aux populations éparses du Liban »[110]. L'État refusera d'accorder un monopole aux promoteurs de ce projet comme cela existait en France et au Canada. Ce fut donc avec

[107] Voir Nabil Dajani, « The Myth of Media Freedom in Lebanon », *Arab Media and Society,* no 18, été 2013.
[108] http://radiostationworld.com/locations/Lebanon/radio_websites.asp
[109] http://www.ministryinfo.gov.lb/Sub/Links/Lebanesemediaorganizations.aspx
[110] Cité par May Chidiac, *La télévision mise à nu,* Beyrouth, L'Orient des livres, 2014, p. 168.

un statut commercial que la Compagnie libanaise de télévision commencera à émettre en 1959. L'État se réservera le droit d'intervenir dans la programmation de la télévision qui sera mise sous le contrôle du ministère de l'information, qui visait les textes des bulletins de nouvelles. On imposait même à la chaîne de débuter son bulletin de nouvelles par la couverture du président de la république. Selon May Chidiac, cette censure à l'époque s'appliquait aussi bien aux émissions politiques qu'aux émissions de divertissement puisque l'État se préoccupait même de la durée des baisers[111].

Une deuxième chaîne (Télé-Orient) fut crée et commenca à émettre en 1962.

Elle était soutenue par le réseau américain ABC qui détenait 25% de son capital. Sous les pressions du pouvoir politique, les deux chaînes fusionnent leurs bulletins de nouvelle en 1972. Une fusion totale sera finalement imposée par les pressions politiques et économiques puisque le marché publicitaire était trop étroit. L'État libanais prendra une participation de 50% au capital de la nouvelle chaîne. La fusion sera réalisée et la chaîne publique Télé-Liban sera créée le 1er janvier 1978. May Chidiac soutient que « Télé-Liban devint à partir de 1982 une chaîne politisée au service de la Présidence »[112].

Durant la guerre civile, d'autres entreprises virent le jour pour diffuser illégalement les positions des différentes communautés, ce qu'on désignera comme des chaînes pirates Durant cette période mouvementée de dépendance politique, l'auditoire de Télé-Liban déclinera au profit de chaînes privées inféodées aux intérêts communautaires qui pullulent malgré le droit exclusif de diffuser qui avait été accordé à Télé-Liban, preuve

[111] *Ibid*. p. 175.
[112] *Ibid* p. 195.

de la déliquescence de l'État.

Pour régulariser la situation et contrôler l'émergence de nouvelles stations, le gouvernement décide d'adopter en 1994 une loi sur l'audio-visuel qui autorise et légalise les principales chaînes créées pendant la guerre civile. Télé-Liban devient alors une chaîne publique à part entière puisque Rafic Hariri vend les actions qu'il détenait à l'État. Télé-Liban est sans cesse victime des conflits politiques au sommet de l'État, ses finances sont précaires et elle ne renouvelle pas sa programmation et son personnel de sorte qu'elle végète dans le paysage audiovisuel libanais.

Les huit autres entreprises télévisuelles autorisées sont affiliées à l'une ou l'autre des factions religieuses et politiques du pays dont elles reflètent les préoccupations et les positions idéologiques.

LBC (Lebanese Broadcasting Corporation) a été créée en 1985 par des hommes d'affaires chrétiens liés au Parti des Forces libanaises. Elle commencera à émettre le 23 août 1985. Bachir Gemayel, leader des Forces libanaises, fut un des premiers à penser à créer une chaîne de télévision capable de promouvoir ses idées politiques**.** Il explique ainsi ses motivations : « En 1978, nous avons perdu la guerre, car nous n'avions pas de média contre les Syriens. C'est pour cela que j'ai décidé de créer un grand service médiatique, comprenant une télé et une radio »[113]. La création de cette chaîne répondait donc à des impératifs militaires et propagandistes : améliorer la perception des Chrétiens libanais sur la scène internationale et combattre l'influence des Palestiniens. Elle sera le porte étendard de la résistance à l'occupation syrienne. Le nom LBC fut retenu parce qu'il évoquait la BBC ou encore ceux des chaînes américaines NBC et

[113] Cité par May Chidiac, *La télévision mise à nu,* Beyrouth, L'Orient des livres, 2014 p. 43.

ABC. Ses principaux actionnaires aujourd'hui sont Pierre al-Daher et le prince saoudien Walid Ben Talal. Politiquement, cette télévision adopte une position pro-occidentale. Son journal télévisé deviendra une arme redoutable dans le jeu politique libanais et supplantera celui de Télé-Liban qui était son seul concurrent en ralliant la presque totalité des téléspectateurs[114]. En 1994, afin de se conformer à la loi et obtenir l'autorisation d'émettre, elle dut ouvrir son capital à d'autres dirigeants politiques comme Sleiman Frangié et Nagib Mikati qui sera premier ministre. Elle sera toujours sous la coupe des intérêts des politiciens et devra restreindre ses critiques du régime syrien. Elle sera soumise aux tensions qui découlent des luttes entre les courants politiques et confessionnels qui traversent l'histoire récente du Liban.

MTV (Murr télévision) s'inscrit dans la même tendance idéologique. Fondée en 1991 par un homme d'affaires chrétien, Gabriel Murr, elle connaîtra un parcours tumultueux : À ses débuts sa programmation est non-politique, se limitant à diffuser des émissions de divertissement. Ce n'est qu'en 1995 que cette chaîne commence à diffuser des bulletins d'informations. Elle change alors de vocation à la suite de la création de deux autres chaînes : l'une chiite, NBN, et l'autre sunnite, « Future », par souci d'équilibre communautaire et s'identifie politiquement au public chrétien qui tend à délaisser LBC[115]. Elle fut fermée en 2002 à la suite des pressions syriennes et ré-ouverte en 2009.

OTV (Orange TV) fut créé en 2007 par le général Aoun afin de promouvoir les thèses de son parti, le Courant patriotique libre. Elle innove sur le plan du financement en

[114] *Ibid,* p. 271.
[115] *Ibid, p. 48.*

ouvrant au public la possibilité d'acheter des actions. May Chidiac résume ainsi son orientation politique :

> Dans ses orientations politiques, OTV répercute largement les thèmes de campagne chers au général Aoun, au fur et à mesure de sa transformation politique en l'un des chantres de l'axe syro-iranien; « lutte contre la corruption »- assimilée uniquement au projet libéral de Rafic Hariri et à la gestion du pouvoir par le 14 mars, sans aucune remise en question du rôle des alliés politiques actuels du chef du CPL : Amal, le Hezbollah et les partis pro-Assad…[116]

Son auditoire se confinerait aux partisans du Courant patriotique libre.

La chaîne Future fut créée en 1993 par Rafic Hariri alors qu'il était premier ministre du Liban pour satisfaire ses ambitions politiques et ses intérêts économiques.

> La Future TV est donc née du besoin progressif de Hariri de promouvoir sa propre image, sa conception du Liban et ses affaires, notamment le projet de reconstruction de Beyrouth, « Solidere ». Il lui fallait sans aucun doute convaincre l'opinion publique de l'importance de ce grand projet de construction qui allait changer tous les aspects de la capitale.[117]

Hariri imposa une ligne éditoriale interdisant de critiquer certains pays arabes comme l'Arabie saoudite parce que les Saoudiens finançaient la reconstruction du Liban. Il refusait aussi d'accorder la parole dans les émissions de la chaîne aux leaders qui étaient hostiles à l'influence des pays arabes.

Après l'assassinat de Hariri en 2005, la chaîne adoptera une position plus équilibrée et deviendra le porte étendard de la révolution du Cèdre et de l'opposition à l'occupation syrienne. Elle se fera l'écho du Courant du Futur, parti dirigé par le fils d'Hariri, Saad, qui s'imposera comme la composante principale du mouvement du 14 mars. La chaîne véhicule une ligne politique défendant la souveraineté du territoire libanais et sera la

---

[116] *Ibid* p. 139.

[117] *Ibid*, *p. 78.*

cible des attaques du Hezbollah dont les militants assiégeront les bureaux de la chaîne en mai 2008 qui furent fermés provisoirement. En 2009, Saad Hariri devenu à son tour premier ministre imposera un nouveau virage politique à la chaîne qui devra restreindre ses critiques à l'endroit de la Syrie. Il en résultera une réorientation qui réduira l'importance des émissions politiques.

Al-Manar Tv, fondée en 1991 est affiliée au mouvement chiite et fut financée à sa création par des fonds iraniens. Elle est anti-israélienne et anti-américaine. May Chidiac la décrit ainsi : « Cette chaîne est très politisée et reflète le point de vue du parti de Dieu, devenu force prépondérante sur l'échiquier politique du Liban et du Moyen-Orient. Il s'agit rien de moins que d'un outil de propagande aux mains du Hezbollah »[118]. Elle ne cache d'ailleurs pas ses ambitions politiques puisqu'elle se baptise « Télévision de la résistance et de la libération ». C'est à la demande même du président syrien Hafez el-Assad que le gouvernement libanais lui accorde une licence d'exploitation en 1996, à titre provisoire, tant que le territoire libanais ne sera pas libéré de l'occupation israélienne. En 1997, le Hezbollah devient l'actionnaire majoritaire avec 53% des actions [119]. « Al-Manar a une fonction éminemment politique : servir d'une part d'outil de communication du parti avec ses partisans, notamment au sein de la communauté chiite afin de raffermir l'esprit de corps communautaro-politique qui avec son arsenal permet au parti d'être tout puissant et d'autre part toucher l'opinion publique internationale pour tenter de contrebalancer les médias occidentaux »[120]. À partir de 2004, la chaîne est déclarée « organisation terroriste » par le secrétariat d'État américain

[118] *Ibid,* p. 123.
[119] *Ibid*. p.124.
[120] *Ibid,* p.127.

et interdite de diffusion en France, aux États-Unis et dans plusieurs pays européens.

En plus d'A*l-Manar*, la communauté chiite dispose aussi d'un autre canal *NBN* (National Broadcasting Network), fondé en 1996 par le président du parlement et le leader du mouvement Amal, Nabih Berri. En 1999, la chaîne qui ne peut concurrencer ses rivales comme Al-Manar se transforme en chaîne spécialisée sur le modèle de CNN et centre sa programmation sur les informations. En 2000, celui-ci a aussi créé un canal par satellite pour rejoindre la diaspora chiite. Selon May Chidiac cette chaîne a peu d'influence : « La chaîne brille peu sur le plan médiatique, se contentant de répercuter l'écho de Nabih Berri et du mouvement Amal, faisant ainsi preuve d'un alignement studieux sur la politique menée par le régime syrien au Liban »[121].

Il existe d'autres canaux de moindre importance comme New-TV, fondé en 1990 comme organe du Parti communiste. Mais à la suite de l'implosion de l'URSS qui lui fournissait un appui financier, elle fut vendue à l'homme d'affaires Tahsin Khayyat qui s'en servira pour combattre les projets de Hariri ce qui lui valut d'être interdite en 1997 pour avoir porté préjudice à des pays amis et pour avoir dévoilé plusieurs scandales politiques. Elle ne put reprendre ses activités qu'en 2001 prenant alors le nom d'Al-Jadeed. En 2005, avec la mort d'Hariri, elle s'en prendra au Tribunal international constitué pour juger les assassins d'Hariri. Elle prend parti contre le mouvement du 14 mars.

Télé-Lumière est un cas à part dans le paysage audiovisuel libanais car elle n'a pas d'affiliation partisane. Elle fut créée en 1991 par le frère Nour. C'est un canal religieux

[121] May Chidiac, *op. cit*. p.121.

lié à la communauté maronite. Le patriarche maronite fait partie de son conseil d'administration. Cette chaîne a renoncé à toute publicité ou émission de nature commerciale. Elle se finance uniquement par des dons. Elle vise le dialogue intereligieux et rejoindrait 12 millions de téléspectateurs dans le monde dont 42% de téléspectateurs musulmans.[122]

Selon une enquête (600 répondants) réalisée pour le compte du Arab Advisors Group, 93% de la population libanaise regarde la télévision terrestre comparativement à 76% qui sont en mesure de capter la télévision par satellite[123]. 37,6% et 37,1% respectivement des répondants citent la LBC et Furure TV comme étant les stations qu'ils regardent le plus, cette popularité étant expliquée par la plus grande attention accordée par ces deux canaux aux affaires libanaises. Cette enquête révèle aussi que la télévision est la principale source d'information pour 87% des Libanais comparativement à 64% pour la radio, les journaux arrivant en troisième position.

La télévision domine donc le flux de l'information au Liban. 65% de la population adulte regarde la télévision au moins pendant deux heures chaque jour. La majorité des téléspectateurs, soit 71%, la regardent durant les heures de grande écoute soit de 19h00 à 22h00, période durant laquelle sont diffusés les bulletins de nouvelles qui sont les émissions les plus regardées.

> Television news is usually self-consciously very serious, but pays more attention to domestic politics than to issues of public service. For all stations, any television coverage of "social distress" is perceived to be negative, in the sense that the presentation of information about hardships is intended to expose "the other group," and not oriented toward public service…. A study of the content of television news shows that political figures, who are the

[122] *Ibid,* p. 133.
[123] Issa Goussous, *Lebanon Media Survey*, 2007.

> main sponsors of television stations, also are the main actors in a relatively high percentage of the local news items. "Sects" are the main actors of another small but significant group of local news items. This reflects the political environment in Lebanon, which is torn by sectarian grievances.[124]

Le cadre réglementaire de l'information télévisée au Liban

À la différence de la presse écrite qui jouit dans les démocraties avancées d'une grande liberté, la radio et la télévision parce qu'elles utilisent les ondes qui sont un bien public, sont soumises à un encadrement étatique plus ou moins contraignant selon les pays. On distingue en général deux modèles : l'un où les pouvoirs publics imposent des règles pour la distribution des canaux et le contenu des émissions qu'on appelle le modèle de la régulation et un autre où l'État mise plutôt sur l'auto-régulation par la concurrence des médias. Dans le premier cas, on a crée des organes de régulation pour effectuer le contrôle des médias qui sont indépendants des autorités politiques mais qui exercent les fonctions suivantes: elles autorisent l'émission de licences, elles contrôlent l'application des normes et des règles et peuvent imposer des sanctions en cas de non-respect des règles. Ces fonctions sont exercées en France par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), la Belgique s'est dotée d'un organisme semblable mais avec des pouvoirs moins étendus; au Canada ce rôle est joué par le CRTC, en Suisse par l'Office fédéral des communications et aux États-Unis par la Commission fédérale des communications (FCC) instituée par le Congrès en 1934. Ces organismes ont des pouvoirs plus ou moins étendus, le CSA français étant l'organisme qui a la plus grande autorité sur les diffuseurs télévisuels alors que la FCC américaine est la moins contraignante, l'esprit du libre

[124] *Ibid*.

marché favorisant l'autorégulation.

Dans chaque pays, la législation sur les télécommunications est soucieuse de mettre en valeur la qualité de l'information qui est garantie par l'existence du pluralisme. L'information télévisée ne doit pas être à sens unique, elle doit représenter une diversité de points de vue et surtout traiter de façon équitable les divers courants idéologiques qui s'affrontent dans la société civile. Ce sont ces principes que l'on retrouve par exemple dans la législation canadienne :

> Les émissions qui traitent de sujets controversés doivent présenter de façon équitable l'éventail complet des opinions pertinentes. Par équitable, on entend ici juste et raisonnable : il faut tenir compte du poids relatif des opinions, de leur importance réelle ou de leur signification éventuelle. [125]

Le critère de l'équité est toutefois difficile à définir et la loi canadienne ne va pas jusqu'à définir la manière d'évaluer le respect de l'équité. Elle ne propose pas de balises mais laisse les chaînes définir leurs propres normes. En France, la législation est plus précise et contient des critères explicites pour évaluer l'équité dans le traitement de l'information politique, le CSA pouvant même sanctionner les chaînes qui ne respectent pas ce principe. L'idée principale qu'il faut retenir de ces législations, au delà de leurs différences, c'est que l'information télévisée doit respecter le droit du public à l'information, en diffusant une information fiable, équilibrée et diversifiée. Il s'agit d'empêcher la télévision d'être au service de la propagande religieuse et politique.

Le Liban a une longue tradition dans le domaine de l'encadrement des médias. Une loi sur la presse fut adoptée en 1962 et la loi sur les médias audiovisuels fut votée en novembre 1994 (loi 382). Mais ces lois sont vagues et peu contraignantes. La loi sur la

[125] Société Radio-Canada, *Normes et pratiques journalistiques*, Montréal, 1993, p. 32.

presse se donne pour objectif de protéger la presse des interventions abusives et de protéger les citoyens des campagnes de presse biaisée. On y définit aussi les qualifications pour être journalistes : avoir 21 ans, détenir un diplôme de baccalauréat et avoir fait un apprentissage de quatre ans. C'est le ministère de l'Information qui émet les accréditations pour les journalistes.

La loi stipule aussi que la presse ne doit rien publier qui puisse mettre en danger la sécurité nationale et l'unité nationale, ces expressions imprécises ouvrant la porte à la controverse et à l'ingérence politique.

La loi de 1994, quant à elle, a aboli le monopole d'État sur la radio et la télévision. Elle affirme que l'audiovisuel est libre et que cette liberté doit être exercée dans le cadre de la légalité (article 3). Elle impose à tout diffuseur l'obtention d'une licence afin de contrer la prolifération des radios clandestines qui sans cette licence risquent la saisie de leur matériel de diffusion. Pour obtenir une licence, le diffuseur doit s'engager à respecter le principe du « pluralisme dans l'expression des opinions et des idées, l'objectivité de la diffusion des nouvelles et des événements, le respect de l'ordre public, des besoins de défense nationale et des exigences d'intérêt public. [126]»

Cet article contient des restrictions à la liberté d'expression comme l'obligation de tenir compte des besoins de la défense nationale. On a ajouté une autre restriction encore plus contraignante en interdisant de transmettre tout ce qui pourrait contribuer à promouvoir les relations avec l'ennemi sioniste. Nous examinerons quelques exemples de ces restrictions dans la section suivante.

[126] Voir article 7 de la loi 382

L'article 10 prévoit l'émission de deux catégories de licences : l'une permettant la diffusion de nouvelles politiques et de programmes politiques sur tout le territoire libanais et l'autre autorisant la diffusion uniquement d'informations générales et de contenu de divertissement. L'article 12 balise le régime de propriété des télévisions au Liban. On précise que les actionnaires doivent être libanais et qu'ils ne peuvent posséder plus d'une chaîne. Une seule personne morale ou physique ne peut posséder plus de 10% des actions. Il est interdit aux propriétaires d'une chaîne de posséder des actions dans une autre chaîne. La liste des actionnaires tout comme celle du conseil d'administration doit être publiée. C'est le Conseil des ministres qui a le pouvoir d'émettre des licences après un avis consultatif du Conseil national de l'audiovisuel.

Ce Conseil national de l'audiovisuel est composé de 10 personnes nommées à égalité par le Conseil des ministres et l'Assemblée nationale[127] ce qui renforce le contrôle politique sur le système médiatique qui sera régie par des considérations politiques. La loi prévoit aussi l'obligation des chaînes d'intégrer dans leur conseil d'administration des représentants des diverses communautés religieuses afin d'éviter « l'isolationnisme religieux ». On interdit aussi aux partis et aux communautés religieuses le droit de créer leurs propres chaînes.

Le Conseil a le mandat d'étudier les demandes de licences et de surveiller l'application de la loi, mais ce conseil est demeuré une institution inefficace et ses rapports sur les violations de la loi n'ont jamais de suite puisque ses membres sont choisis selon des motifs partisans. De plus, en raison de ses imprécisions, la loi laisse une très grande marge de manœuvre aux dirigeants politiques et a souvent servi à couvrir légalement

[127] Voir article 17.

leurs ingérences.

Les menaces à la liberté de la presse.

La liberté de la presse est fragile au Liban même si elle est proclamée dans la constitution. Elle est soumise aux aléas des conflits militaires et politiques qui déchirent ce pays. On a vu précédemment que même s'il y a des garanties institutionnelles, le Conseil des ministres a une haute autorité sur leur application et peut s'abriter derrière certains articles de la loi sur les médias pour intervenir et exercer un contrôle sur le contenu de la télévision. Ces restrictions à la liberté d'expression ont mené à des cas de censure. Ainsi en 2002, le Conseil national de l'audiovisuel a transmis au Conseil des ministres un rapport concernant la couverture des événements des 7 et 8 août 2001 par les médias audiovisuels. Ce rapport énonçait aussi que la chaîne de télévision MTV « n'a pas respecté le caractère pluraliste de l'information (…), a incité les spectateurs à l'inquiétude, en leur faisant redouter un changement de la nature du régime démocratique au Liban (…), a ouvertement défié les institutions politiques et sécuritaires de manière à menacer l'ordre public ». [128]

Les rivalités partisanes et confessionnelles menacent aussi la liberté de la presse. Ainsi, le 9 mai 2008, le Hezbollah est parvenu, par un coup de force, à museler tous les médias appartenant à la famille Hariri dont la Future TV, le quotidien Al-Moustakbal et la station Radio-Orient. Reporters sans frontière dénonce fréquemment la situation précaire où se trouvent les journalistes au Liban qui sont aussi souvent pris à parti lorsqu'ils couvrent des événements. Leur appartenance à des chaînes associées à des forces politiques

128 http://www.le-liban.com/liban/2002/01/30/la-censure-au-liban/39/liberte-de-la-presse-rapport-annuel-2002.html

accentue l'agressivité des partisans des autres formations politiques. Le 25 janvier 2011, des journalistes de la chaîne qatarie *Al-Jazeera*, ont été attaqués et leur voiture fut incendiée à Tripoli par des partisans de Saad Hariri qui considèrent que cette chaîne est trop sympathisante avec le Hezbollah.[129]

Dans un contexte de violence politique, le travail des journalistes est entravé par les menaces et les attentats perpétrés contre eux.lorsque la police procède à l'arrestation de journaliste comme cela se produit au Liban, l'État porte alors atteinte à la liberté de la presse.[130]

Une télévision politisée

La télévision aurait tout particulièrement contribué à accroître les tensions politiques aux élections législatives de juin 2009 en dépit d'une nouvelle loi électorale qui prévoyait que la couverture des candidats en campagne électorale devait être équitable, équilibrée et non biaisée. Mais cette loi, pas plus que les précédentes, ne fut respectée.

> The main defect of the media lies in their inability to serve the genuine interests of the overall Lebanese society given the particular societal structures that regulate their organization, management and financing... Thus, Lebanese media institutions have accentuated differences in society. Both sides concur that rival politicians use their ownerships of newspaper and television stations to shape content in order to inflict damage on their rivals or bolster their own bases of support... Its power to sway public opinion is used and abused by the politicians whose money has fueled its vibrancy and diversity. [131]

Nabil Dajani caractérise le système médiatique libanais de féodal parce qu'il est au

129 Reporters sans frontières. (2008). *Le Hezbollah ferme les médias de ses adversaires.* Repéré à http://fr.rsf.org/liban-journee-noire-pour-les-medias-au-25-01-2011,39394.html

130 Journaliste au quotidien *Al-Akhbar*, Hassan Allek a été placé en garde à vue sur ordre du ministre de la Défense, dans les locaux du ministère, le 11 août 2010. Le journaliste a été interrogé par les services de renseignements pendant plusieurs heures, avant d'être libéré en fin de journée.

131 Nabil Dajani, «The Myth of Media Freedom in Lebanon », *Arab Media and Society,* no 18 été 2013.

service de groupes sectaires qui s'en servent pour faire la promotion de leurs intérêts particuliers en faisant fi de l'intérêt public qui serait absent des émissions de télévision. Il soutient à cet égard que le contenu des nouvelles télévisées est focalisé sur les principales figures du monde politique qui sont aussi les bailleurs de fonds des stations, ces politiciens de même que les groupes religieux qu'ils représentent accaparent une proportion élevée des nouvelles locales. Malheureusement, l'auteur ne fait pas une analyse exhaustive du contenu des nouvelles mais s'appuie sur l'étude d'une seule journée le 15 octobre 2005. La télévision libanaise est à ses yeux une institution qui renforce les valeurs et les identités conflictuelles qui divisent la population sur le plan politique et social. Il conclut ainsi son analyse:

> Television's news divisions advance the larger agenda of these authorities, of which they are a small part. They have less independent judgment, more vulnerability to influence by their sponsors, and more dependence on sectarian sources and groups similar to them. Consequently, hate-promoters fill the Lebanese airwaves and journalistic public interest standards are doomed.[132]

Dans toutes les démocraties, il y a des interactions plus ou moins fortes entre la classe politique et les médias, l'indépendance des médias n'étant jamais absolue. Les détenteurs du pouvoir se préoccupent de l'évolution de l'opinion publique et cherchent en conséquence à la contrôler. Mais règle générale dans les pays consensuels où les tensions sociales ne sont pas exacerbées, ces rapports sont discrets et indirects. Au Liban, l'emprise des acteurs politiques est franchement affirmée, les principales forces politiques contrôlant chacune une chaîne de télévision qui reflète les intérêts stratégiques de leur communauté d'appartenance.

[132] *Ibid, p. 8.*

Le contrôle de l'information est un enjeu politique parce que le citoyen exerce ses droits en se fiant aux informations que lui transmettent les médias que ce soit en campagne électorale ou en dehors des campagnes. May Chidiac dénonce cette inféodation des médias à la politique : « En raison de la politisation extrême, les chaînes se transforment en partis : la LBC, Future, Al-Manar, OTV, NTV…personne n'y échappe. [133]» Au Liban le pouvoir politique s'est ingéré à de nombreuses reprises dans la diffusion des informations, soit en interdisant la diffusion des bulletins de nouvelles, en demandant le retrait de certains reportages ou plus fortement en fermant certaines chaînes de télévision qui dérangeaient les autorités en place comme cela s'est produit pour la LBC. L'unité nationale, la sécurité publique et le soutien des pays amis sont les raisons souvent invoquées par les dirigeants pour contrôler l'information télévisée comme l'a expliqué un ministre libanais : « Il faut réglementer l'information si nous voulons une entente réelle, prévoyant une vie politique plus cohérente avec l'organisation des moyens d'information, car l'excès de laxisme a donné à certaines forces un poids plus grand qu'elles ne possèdent en réalité… [134]» Ce souhait est resté pour l'instant lettre morte. Comme l'a bien montré Mamoun Fandy, la bataille politique au Liban se fait par médias interposés, chaque force politique les utilisant comme moyen de propagande et difusant une lecture orientée de l'actualité qui reproduit dans la sphère médiatique les conflits qui agitent l'arène politique[135]. Dans le chapitre qui suit, nous vérifierons par une analyse empirique de la couverture télévisuelle ces diverses représentations de la réalité médiatique

[133] May Chidiac, *op.cit,* p.291.
[134] Cité par May Chidiac qui rend compte de cette censure. p. 153-155.
[135] Mamoun Fandy, *Op.cit,* p. 79.

libanaise.

Chapitre 6

La structure de l'information télévisée diffusée par les chaînes libanaises

« L'information télévisée, écrit Jean-Jacques Jespers, se trouve au centre d'un enjeu considérable, l'origine et la formation des représentations sociales »[136]. Selon Benoît D'Aiguillon, le journal télévisé est source de lien social et devrait produire une vision consensuelle de la société puisqu'il rejoint de vastes auditoires différenciés politiquement et sociologiquement[137]. Le journal télévisé aurait un caractère rassembleur parce que chaque personne qui le regarde a le sentiment de participer à la même activité et de partager la connaissance des événements avec un très grand nombre de ses concitoyens. Cela contribue à la construction du sentiment d'appartenance dans la mesure où la réalité est représentée à travers une distinction entre ce qui est à l'intérieur de la société et ce qui est à l'extérieur : « Les informations quelles qu'elles soient sont toujours reçues et interprétées dans un cadre national… le journal télévisé apparaît bien comme un formidable élément fédérateur de la nation »[138]. L'objectif de cette thèse est précisément de montrer comment cette fonction de représentation opère dans une société traversée par des conflits communautaires comme c'est le cas au Liban. Si nous nous référons au concept de représentation sociale pour décrire le rôle de l'information télévisée, ce n'est pas au sens étroit du terme qui impliquerait une reproduction de la réalité du monde mais plutôt au sens métaphorique d'une construction sociale du monde qui s'effectue à travers la sélection et l'interprétation qui sont des mécanismes mis en œuvre par les médias et en particulier par le journal télévisé.

Nous considérons donc le journal télévisé comme un facteur significatif de de la

[136] Jean-Jacques Jespers, *Journalisme de télévision*, Bruxelles, De Boeck, 2009, p.11.
[137] Benoît D'Aiguillon, *Un demi siècle de journal télévisé,* Paris, L'Harmattan, 2001, p. 178
[138] *Ibid,* p. 178.

construction des identités collectives pour les raisons suivantes. D'une part, l'information télévisée jouit de l'avantage de la régularité c'est-à-dire qu'il revient tous les soirs à la même heure ce qui donne un sentiment de sécurité et de familiarité aux téléspectateurs. Il ordonne en quelque sorte la vie quotidienne en étant programmé à une heure où habituellement les familles sont rassemblées pour le repas et précède la période du prime time qui commande les revenus publicitaires des chaînes et où sont diffusés les émissions de divertissement les plus populaires. Cette heure de diffusion varie selon les habitudes culturelles : soit 20h00 en France, 21h00 en Espagne et en fin de soirée aux États-Unis et au Canada ce qui évite de nuire aux recettes publicitaires qui sont plus abondantes en milieu de soirée où les auditoires sont les plus nombreux.

Au Liban, l'heure de diffusion des bulletins télévisés du soir varie selon les chaînes que nous avons sélectionnées dans notre corpus. La chaîne MTV diffuse son bulletin du soir à 19 :52; la chaîne LBC à 20h; la chaîne Future à 19h30 tout comme la chaîne Al-Manar.

En somme les différents attributs du journal télévisé que nous avons passés en revue, comme la régularité et la familiarité, induisent une perception objective d'un monde ordonné. Il représente le monde comme s'il était réel alors que cette « monstration événementielle» pour reprendre l'expression de Jean-Claude Soulages est sélective et ne contient pas toute la réalité[139]. Elle opère un découpage du réel en fonction de critères subjectifs qui guident les producteurs d'informations dans leur reconstruction de la

[139] Jean-Claude Soulages, *Les mises en scènes visuelles de l'information*, Paris, Documentation française, 1998.

réalité[140]. Pour la très grande majorité des citoyens, la connaissance des événements est indirecte ou médiatisée. Ils ne sont pas en contact immédiat avec ce qui se passe, ils doivent se fier au regard des autres, à celui des journalistes qui sélectionnent et rapportent les faits qui sont jugés les plus intéressants. Ce sont les médias qui font voir le réel. C'est en ce sens que Dominique Wolton[141] soutient que le journal télévisé est un lieu de socialisation essentiel qui fait partager le sentiment d'appartenir à une communauté et qui produit des références communes qui tissent un lien social entre des personnes appartenant à des catégories sociales ou culturelles différenciées. Ces effets sont amplifiés par la valorisation sociale de l'information. Comme personne ne veut passer pour un ignorant, l'individu a tendance à prendre connaissance du monde en s'exposant volontairement et fréquemment aux informations télévisées qui ont aussi l'avantage d'être synthétiques et de ne pas accaparer le temps considéré comme un bien rare. Ces informations permettent aussi à l'individu d'entrer en contact avec les autres en ayant les référents nécessaires aux discussions avec son entourage immédiat. Ce qui a été dit et vu aux nouvelles lui permet de hiérarchiser l'importance des problèmes et de communiquer avec les autres.

Mais l'information n'est pas neutre. De nombreux auteurs ont montré qu'elle est sélectionnée en fonction de facteurs idéologiques, professionnels et techniques[142]. Certes les journalistes se réfugient derrière l'argument de l'intérêt de la nouvelle pour justifier leurs choix éditoriaux, mais ceux-ci sont aussi formatés par des normes culturelles qui

---

[140] Thierry Lancien, *Le journal télévisé, de l'événement à sa représentation,* Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2011, p. 12.

[141] Dominique Wolton, *Penser la communication*, Paris, Flammarion, 1997.

[142] Voir Gérard Leblanc, *Le monde en suspens, treize heures, vingt heures,* Paris, Hitzeroth, 1987, p. 7-52.

encadrent la définition de ce qui est important. À cet égard, Christian Hermelin a constaté que la sélection de l'information est soumise en tout premier lieu à la loi de la proximité. Il a montré par l'étude des reportages diffusés par quatre-vingt-dix-sept chaînes dans cinquante-cinq pays, le 19 novembre 1991 que ce sont les événements nationaux qui dominent l'actualité[143].

Il y a d'autres variables qui conditionnent les choix des journalistes qui sont très sensibles aux attentes de l'opinion publique. L'information est une marchandise qui coûte cher à produire et qui se doit donc d'intéresser le plus grand nombre possible de téléspectateurs. La recherche des cotes d'écoute même si elle est niée formellement par les journalistes, conditionne la sélection de l'information. Les journalistes n'hésitent pas à se définir comme les représentants du grand public et se font les porte-parole de ce qui, à leurs yeux, intéresse les citoyens. Les sujets de reportage sont choisis pour correspondre aux centres d'intérêts et aux capacités d'assimilation des classes moyennes qu'il faut garder à l'écoute. Le public cible est donc un facteur qui définit l'intérêt de la nouvelle.

Comme nous l'avons indiqué plus haut les normes culturelles interviennent aussi dans la définition de ce qui est jugé digne d'intérêt par les chaînes de télévision. Ce sont les valeurs dominantes de la société qui régissent le processus de sélection de l'information car celles-ci doivent correspondre aux attentes et aux préoccupations du public. Selon Herbert Gans et James Fallow, les journalistes américains adoptent les valeurs conservatrices favorables au monde des affaires[144]. Dans le même ordre d'idées le Glasgow University Media Group a montré que la couverture des relations de travail

---

[143] Voir Christian Hermelin, *Apprendre l'actualité,* Paris, Retz, 1993, p. 39.

[144] Herbert Gans, *Deciding what's News,* New York Vintage Books, 1980 p. 208-209; Voir aussi James Fallow, *Breaking the News*, New York, Vintage Books, 1997, p. 49.

dans les médias britanniques projetait une image négative du mouvement ouvrier[145].

Ces recherches qui s'appuient sur un vaste corpus établissent que les « présupposés sociaux et professionnels » qui règnent dans le milieu journalistique conditionnent le choix des informations qui sont diffusées. Ceci implique que ces informations sont orientées par des biais normatifs. Dès lors, on peut dire que ce que l'on appelle familièrement « les faits » ne sont pas nécessairement objectifs. Ils documentent ce manque d'impartialité de l'information en donnant l'exemple du traitement ne sont nullement des images neutres de la réalité, mais qu'elles sont orientées par des jugements normatifs. Ils confirment leur thèse en analysant le traitement réservé aux revendications ouvrières et montrent que celui-ci est nettement biaisé par le vocabulaire que les journalistes utilisent et qui relève souvent du champ sémantique de la guerre qui implique des connotations négatives ce qui tendrait à affaiblir la légitimité de ces revendications. Ce phénomène a aussi été observé au Canada où la sélection de l'information est conditionnée par un biais linguistique en ce sens où la perception de la réalité offerte aux téléspectateurs francophones n'est pas la même que celle que reçoivent les anglophones. Cette différence se manifeste tout particulièrement dans le choix des nouvelles politiques ce qui implique que les critères utilisés pour définir l'intérêt de la nouvelle varient en fonction de normes culturelles[146].

Selon cette étude, les informations télévisées ne contribuent pas à la formation de

[145] John Eldrige, *Glasgow Media Group Reader, news content, language and visual,* Londres, Routlege, 1995.
[146] Voir *Radioscopie de l'information télévisée au Canada,* p. 112 et 118.

valeurs communes au Canada[147]. Emmanuelle DeMer a, quant à elle, confirmé cette perception en montrant qu'il y avait des différences de traitement de l'information entre les journalistes canadiens-anglais et québécois francophones en examinant la couverture de la mission militaire canadienne en Afghanistan[148].

La mise en scène de l'information télévisée

Selon François Doumazane, trois éléments composent le dispositif mis en scène dans les journaux télévisés: le studio, le présentateur et les journalistes qui exposent le contenu de l'information et la présence d'invités[149].

Le présentateur est au centre de ce dispositif et assure la crédibilité de l'information. Il distribue la parole des autres, il la délègue, la retire et ajoute des commentaires sur ce qui vient d'être dit et montré.

Il lui revient de lancer les sujets par une brève introduction qui sert à baliser les grandes articulations du journal et d'assurer les transitions entre les nouvelles. Il cède ensuite la place aux journalistes et aux spécialistes qui viennent le seconder. Ses enchaînements doivent maintenir l'intérêt du téléspectateur. Il lui arrive aussi de conduire des entretiens en réalisant un duplex soit avec un journaliste ou avec un acteur de l'événement. Le duplex met en relation l'espace du plateau et celui du reportage pour renforcer le sentiment de réalité. Sur le terrain, le reporter ou l'invité est interviewé en

---

147 CRTC. *Rapport du comité d'enquête sur le service national de radiodiffusion établi le 14 mars 1977 par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes*, 1977, p. 71; ainsi que Siegel, Arthur. *Politics and the Media in Canada*, Toronto, McGray-Hill Ryerson Limited, 1983, p.227.

148 Emmanuelle de Mer. *Les différences de traitement des journalistes canadiens anglais et québécois francophones : le cas de la mission militaire canadienne en Afghanistan,* Mémoire de maîtrise, Ottawa Université d'Ottawa, 2008.

149 François Doumazane, « La construction de l'information télévisée: étude comparée de TF1, A2, FR3 », *Pratiques,* no 37, mars 1983.

direct par le présentateur parfois par des liaisons téléphoniques, mais le plus souvent à la caméra qui montre la personne interrogée.

Le présentateur est au centre de ce dispositif et assure la crédibilité de l'information. Il distribue la parole des autres, il la délègue, la retire et ajoute des commentaires sur ce qui vient d'être dit et montré. Il lui revient de lancer les sujets par une brève introduction qui sert à baliser les grandes articulations du journal et d'assurer les transitions entre les nouvelles. Il cède ensuite la place aux journalistes et aux spécialistes qui viennent le seconder. Ses enchaînements doivent maintenir l'intérêt du téléspectateur. Il lui arrive aussi de conduire des entretiens en réalisant un duplex soit avec un journaliste ou avec un acteur de l'événement. Le duplex met en relation l'espace du plateau et celui du reportage pour renforcer le sentiment de réalité. Sur le terrain, le reporter ou l'invité est interviewé en direct par le présentateur parfois par des liaisons téléphoniques, mais le plus souvent à la caméra qui montre la personne interrogée.

La fonction de pilote ou de chef d'orchestre de l'information est bien attestée par le cadre visuel où il intervient. Il est en effet positionné au centre du dispositif, assis derrière un bureau et habituellement cadré en plan américain ce qui donne un sens à l'expression française utilisée pour le décrire comme « un homme-tronc ». Cette formule peut varier dans le temps comme l'a bien montré Jacques Asline[150].

Le modèle du présentateur assis derrière un bureau dans un décor neutre à prévalu en France et au Canada jusque dans les années 2000 où une nouvelle formule est apparue

[150] Jacques Asline, *La bataille du vingt heures,* Paris, Acropole, 1990.

mettant fin au système du plan fixe et donnant plus de mobilité au présentateur qui se tient debout et qui se déplace sur le plateau pour signifier les changements de thématique.

La chaîne Al-Manar privilégie une approche statique, il est très rare que le ou la présentatrice se lève ou se déplace, habituellement, ils restent collés à leur chaise et parfois, lorsqu'une autre personne vient en surplus pour décrire une carte ou des données géographiques, statistiques ou militaires, celle-ci se tient debout.

À la LBC, c'est toujours la présentatrice qui, debout, commence à révéler les titres du bulletin pour ensuite passer la parole au présentateur, qui lui, est assis. C'est aussi et toujours la présentatrice qui se lève de sa place (après qu'elle se soit assise auprès du présentateur) et se déplace sur le plateau pour indiquer les changements de thématique.
Aux chaînes MTV et Future, les deux présentateurs sont assis. Et ils alternent dans la présentation des nouvelles.

Le nombre de présentateurs qui interviennent dans le journal télévisé est aussi révélateur de la conception de la transmission de l'information. Habituellement en raison de son statut de vedette du petit écran le présentateur est seul sur le plateau ce qui est le cas en France, au Canada et aux États-Unis mais dans d'autres pays, on fait appel à deux personnes, un homme et une femme, qui se partagent le travail. Cette dualité dans la transmission de l'information encourage moins le vedettariat et établit une plus grande distance en atténuant les effets d'identification de sorte que ces présentateurs se contentent d'être de simples lecteurs de nouvelles. Au Liban, on privilégie un modèle un peu différent puisqu'il y a par exemple à Al-Manar alternance entre un présentateur masculin et féminin.

La chaîne Al-Manar alterne : un soir c'est un présentateur, le lendemain une présentatrice (pour donner une image égalitaire) mais jamais les deux ne sont présents en même temps, à la différence des trois autres chaînes qui ont toujours sur le plateau deux présentateurs : un homme et une femme. Il est vrai que les présentateurs sont des lecteurs de nouvelles, mais ils ne font pas que cela. Car ils ou elles posent les questions aux reporters en direct et c'est à eux de gérer le temps et de diriger les questions, souvent selon l'idéologie de la chaîne qui les emploient.

L'ouverture

La chaîne Al-Manar ouvre le journal télévisé par la phrase suivante : 'bismallah al rahman al rahim, al salamou alaykoum wa rahmatou allah qui veut dire 'Au nom de Dieu, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux, que la paix et la miséricorde de Dieu soient avec vous ». Pour la chaîne LBC, la présentatrice ou le présentateur sont debout pour dire « bonsoir de la part de la LBC et voici les principaux titres » alors que simultanément des cadres visuels (images en arrière-plan) des principaux titres défilent derrière eux.

On ne nous dit pas qu'il s'agit d'un sommaire, d'un tri de la rédaction dans l'information du jour, mais bien des « titres de l'actualité », c'est-à-dire précisément de ce qu'il faut *savoir* du monde du jour. Le présentateur ne donne pas de clé, il n'interprète pas, il dit ce qui *est*.

Le présentateur introduit ensuite les nouvelles du jour, il lance le reportage qui suivra en sélectionnant ce sur quoi le téléspectateur devra centrer son attention, il dicte ce qu'il est intéressant de retenir. Il guide le téléspectateur dans la complexité des événements qui lui seront présentés. Il passe ensuite la parole au journaliste qui est sur le terrain pour

préciser ce qui se passe. Il peut aussi revenir à la fin du reportage pour émettre un commentaire évaluatif avant de passer à une autre nouvelle afin d'établir une certaine connivence avec le destinataire. Il donne alors à penser qu'il partage les mêmes préoccupations que le destinataire afin de renforcer son identification. On retrouve dans la littérature deux modèles de comportements verbaux des présentateurs : ceux qui s'en tiennent aux faits et ne commentent pas et ceux qui donnent leurs opinions sur l'actualité.

Le premier modèle se retrouve dans les journaux télévisés en Allemagne et au Royaume-uni alors que le second est surtout utilisé dans les pays latins où les journalistes ne se privent pas de faire des commentaires évaluatifs de l'actualité[151]. De ce point de vue, les chaînes libanaises s'inscrivent dans la tradition latine.

Le rôle des journalistes

Après l'introduction de la nouvelle par le présentateur, suivent des séquences filmées qui mettent en scène le sujet du reportage. Le journaliste peut soit intervenir hors champ de la caméra pour décrire la situation ou encore il apparaît à l'écran sur les lieux de l'événement pour en dégager la signification et amplifier l'effet de réalité puisqu'il est sur place.

Ce modèle est-il suivi par toutes les chaînes? Quelles sont les variantes? Le journaliste libanais est-il présent dans ses reportages?

Les interventions des journalistes peuvent suivre différents schémas. Dans certains, il est très effacé n'apparaissant pas dans le champ de la caméra il se contente d'être un porte micro qui pose des questions aux témoins des événements ou aux acteurs en restant hors

[151] Voir G. Lochard, *Apprendre avec l'information télévisée,* Paris, Retz, 1989.

champs. Il pourra aussi jouer un rôle plus actif en faisant lui-même le récit des événements devant la caméra en se servant souvent de l'arrière plan pour montrer qu'il est au cœur de l'action ce qui renforce l'effet de véracité. Il ne se contente pas de présenter les faits mais il en évalue les conséquences ce qui implique qu'il émet un jugement. On peut identifier trois types de reportages : le reportage factuel où un témoin le plus souvent anonyme vient raconter ce qu'il a vu, ce qui crée un effet d'authenticité; le reportage analytique qui fait appel à un expert qui explique les tenants et aboutissants de l'événement, enfin le reportage officiel qui donne la parole à une autorité politique, sociale ou religieuse qui explique son point de vue ou annonce une décision. Les cadres techniques du journal télévisé ayant été présentés, il faut maintenant analyser le contenu des informations et la hiérarchisation que font les chaînes des différents types de sujets.

La structure de l'information télévisée

Pour réaliser une étude empirique du contenu de l'information télévisée, il faut utiliser des indicateurs de valorisation qui permettent de comparer les différentes chaînes et d'identifier les caractéristiques de l'information télévisée et de les hiérarchiser afin de détecter de possibles biais normatifs.

Les catégories de nouvelles

Pour construite les types de catégories de nouvelles, nous nous sommes appuyés sur les pratiques des autres chercheurs et avons retenus les catégories qui se retrouvent le plus souvent dans les bulletins de nouvelles. Nous avons distingué six principales catégories de nouvelles : celles consacrées à l'actualité internationale, à la politique nationale, aux affaires locales et municipales, aux activités socio-économiques, aux événements

culturels et aux faits divers. La valorisation de ces diverses catégories est fonction de trois variables soit le nombre de nouvelles, leur durée et leur format. Cette logique de valorisation est attestée par le fait que lorsqu'un incident majeur survient, comme ce fut le cas récemment au Lac Mégantic ou encore à Paris lors des attentats du 13 novembre 2015, les chaînes consacreront la presque totalité de leur bulletin d'information à la couverture de ce drame.

La durée

La durée de chaque nouvelle est aussi considérée par les chercheurs comme un indicateur significatif de l'importance d'une nouvelle. Les recherches du Glasgow University Media Group ont montré qu'il y avait une relation entre la durée et l'importance qu'une chaîne accorde à l'information. Leur raisonnement est le suivant : plus une nouvelle est longue, plus elle implique un investissement important en ressources journalistiques, plus elle commande un format complexe où on retrouve plusieurs intervenants : présentateur, journalistes, acteurs.

Le format

Il y a aussi un lien entre la durée et la complexité d'une nouvelle. Plus une nouvelle est longue plus elle elle sera complexe et contiendra des séquences diversifiées soit : des images fixes, des séquences filmées, des interventions des reporters sur le terrain qui réalisent des entrevues ou qui commentent l'événement. La valorisation est alors fondée sur le raisonnement suivant: plus le format est complexe, plus la chaîne accorde de l'importance à l'événement parce qu'elle doit y consacrer des investissements plus considérables.

Afin d'identifier et de comparer les stratégies de couverture de l'actualité déployée par les quatre chaînes, nous allons en premier lieu présenter les caractéristiques générales du corpus. Notre corpus couvre les mois de juin et juillet 2013. Cette période fut particulièrement intense sur la scène internationale en raison de la guerre civile en Syrie qui entraîna le 20 mai l'engagement du Hezbollah aux côtés du régime syrien et la reprise de la région stratégique de Kousseir par les forces gouvernementales à la frontière du Liban. Fin mai, c'est le début du mouvement protestataire en Turquie qui entraîne une dure répression des manifestants, le premier ministre Erdogan associant les manifestants à des terroristes. Il y eut aussi le coup d'État en Égypte, le 3 juillet, qui amplifiait l'incertitude au Moyen-Orient.

Tableau 6.1 Nombre et durée des nouvelles du corpus pour les différentes chaînes

	Al-Manar	MTV	Future	LBC	Total
N total	1147	1268	1138	1027	4581
N moyen/jour	19	21	18	17	19
Durée totale (hh:mm)	32:48	28:38	26:48	25:24	113:12
Durée moyenne (sec)	103	81	85	87	89

Le nombre moyen de nouvelles diffusées chaque jour indique une certaine uniformité dans la quantité d'information offerte par les chaînes libanaises à l'exception de LBC qui diffuse un bulletin moins dense en information avec 17 nouvelles en moyenne par bulletin alors que MTV en produit 21 en moyenne. Les chaînes libanaises ne se différencient pas des chaînes françaises qui diffusent en moyenne entre 18 et 23

nouvelles par journal télévisé[152]. Globalement, c'est la chaîne MTV qui se démarque le plus de ses concurrentes tant par le plus grand nombre total de nouvelles diffusées chaque jour que par la durée moyenne de ses nouvelles qui ont tendance à être plus courtes.

Par ailleurs, il faut constater que la durée moyenne des nouvelles est relativement courte aux chaînes libanaises à l'exception de la chaîne Al-Manar dont la stratégie de couverture de l'actualité accorde plus de temps à chaque nouvelle et qui à cet égard se compare aux chaînes publiques des pays francophones comme la Canada et la France où la durée moyenne est d'environ 100 secondes[153]. Cette différence entre Al-Manar et ses concurrentes implique que les formats de ces nouvelles seront plus complexes.

Les catégories de nouvelles privilégiées par les chaînes libanaises

Afin de préciser la structure des bulletins de nouvelles, nous examinerons la distribution des catégories de nouvelles ce qui nous permettra de comparer les centres d'intérêt de chaque chaîne. Pour dégager le schéma de valorisation de chaque chaîne nous observerons plusieurs indicateurs : le nombre de nouvelles accordé à chaque catégorie, la proportion du temps qui leur est consacrée et le format de nouvelles privilégiés pour les diverses catégories. La multiplicité des indicateurs assure une plus grande rigueur dans l'interprétation des données puisqu'elle permet de repérer avec fiabilité les convergences et les divergences entre les chaînes.

[152] Jean-Jacques Jespers, *op.cit*. p. 23.
[153] Voir D. Monière*, op.cit.*, p.55.

Tableau 6.2 Distribution en nombre et en% des catégories de nouvelles par chaîne

Chaînes	Al Manar		MTV		Future		LBC	
Catégories	N	%	N	%	N	%	N	%
Internationales	**350**	**30.5**	**420**	**33.1**	**358**	**31.5**	**378**	**36.8**
Politiques	**725**	**63.5**	**593**	**46.7**	**628**	**55.2**	**417**	**40.6**
Locales	23	2.0	33	2.6	41	3.6	36	3.5
Socio-écono	25	2.0	123	9.7	65	5.7	110	10.7
Culturelles	2	0.2	19	1.5	8	0.7	26	2.5
Divers	22	1.9	80	6.3	38	3.3	60	5.8
Total[154]	1147	99.8	1268	99.9	1138	100	1027	99.9

Nous pouvons observer un schéma de valorisation fort différencié entre Al-Manar et les autres chaînes qui n'adoptent pas la même structure d'information. Al-Manar accorde plus d'attention à la couverture de l'actualité politique et néglige totalement la vie locale et la vie économique. Force est aussi de constater que la politique nationale occupe une place prépondérante, soit plus de 60% alors que cette proportion est légèrement moindre aux autres chaînes libanaises, ce qui est révélateur d'une forte polarisation de la vie politique. Par comparaison au Canada et en Belgique qui sont des pays où le consensus sur l'identité nationale est problématique, les chaînes publiques francophones accordent 40% de leurs nouvelles à la politique nationale alors que les nouvelles politiques n'occupent respectivement que 20% et 15% en France et en Suisse[155]. Autre fait remarquable, les chaînes libanaises négligent les faits divers qui occupent entre 15 % et 28% des bulletins de nouvelles dans d'autres pays. Enfin MTV et LBC manifestent plus

[154] Le total des pourcentages n'atteint pas toujours 100%, la raison tient dans l'inexactitude des arrondis. Cette remarque vaut pour l'ensemble des tableaux proposés dans cette thèse.
[155] Denis Monière, *Démocratie médiatique et représentation politique,* Presses de l'Université de Montréal, 1999, p.55.

d'intérêt pour la vie économique et sociale que leurs concurrentes.

Comme nous l'avons vu précédemment la durée des nouvelles est un indice de valorisation particulièrement significatif de l'importance que leur accordent les chaînes car le temps d'antenne a une valeur marchande et implique qu'une chaîne investit plus de ressources pour couvrir les événements. Afin de comparer les stratégies de couverture des chaînes, nous avons classé chaque nouvelle en fonction de quatre catégories de durée décrites dans le tableau 6.3.

Tableau 6.3 Répartition des types de durée selon les chaînes

Types de durée	Al-Manar		MTV		Future		LBC	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Moins 30 sec.	**207**	**18.0**	**412**	**32.4**	**262**	**23.0**	**151**	**14.7**
30-89 sec.	365	31.8	324	25.5	379	33.3	371	36.1
90-119 sec.	109	9.5	156	12.3	172	15.1	273	26.6
+120 sec.	**466**	**40.6**	**380**	**29.9**	**325**	**28.5**	**232**	**22.6**
Total	1147	99.9	1272	100.1	1138	99.9	1027	100

En suivant la logique développée par les travaux du Glasgow Media Research Group, notre analyse suppose que plus une nouvelle est longue, plus elle est riche en information alors qu'à l'inverse une nouvelle de courte durée sera moins substantielle en terme de contenu et d'image.

Les nouvelles brèves de moins de 30 secondes sont privilégiées par MTV où elles sont les plus nombreuses (32,5%), ce choix éditorial permet de traiter un plus grand nombre de sujet dans le même bulletin puisque MTV est aussi la chaîne qui a diffusé le plus grand nombre de nouvelles. Al-Manar pour sa part est la chaîne qui privilégie les nouvelles longues de plus de deux minutes qui représentent 40% de ses nouvelles. Future et LBC donnent la priorité aux nouvelles de moyenne durée (moins de 90 secondes) et

donnent moins de place aux nouvelles longues. L'application de ce critère aux catégories de nouvelles fait mieux ressortir les stratégies de couverture des chaînes.

Tableau 6.4 Répartition en % du temps consacré aux catégories de nouvelles

Catégorie	Al-Manar	MTV	Future	LBC
Internationales	**49.6**	**29.0**	**25.5**	**35.7**
Politiques	**45.0**	**50.0**	**58.5**	**44.7**
Locales	2.0	0.7	2.6	2.0
Socio-écono	1.0	14.0	8.5	8.2
Culturelle	0	1.4	0	2.3
Fait divers	2.0	5.0	3.7	4.8
Total (hh:min)	32:49	28:32	26:49	25:02

Cet indicateur confirme les principales tendances observées dans le tableau 6.2 puisque toutes les chaînes à l'exception d'Al-Manar donnent la priorité à la politique nationale, la chaîne du Hezbollah, quant à elle, privilégiant la politique internationale qui accapare presque 50 % de sa couverture. Les autres catégories de nouvelles sont peu valorisées à l'exception de MTV qui accorde une plus grande attention aux informations relatives à l'économie.

Les écarts observés entre Al-Manar et les autres chaînes en ce qui concerne la couverture de l'actualité internationale sont particulièrement importants et révélateurs d'un positionnement idéologique. Il faut souligner en premier lieu que dans la littérature sur l'information télévisée dans les démocraties occidentales, les chaînes accordent beaucoup moins de visibilité à l'actualité internationale que ne le font les chaînes libanaises[156]. À titre comparatif, le baromètre thématique des journaux télévisés français compilé par

[156] Voir D. Monière et J. Fortier, *Radioscopie de l'information télévisé au Canada,* Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2000, p. 34.

l'INA a établi que pour la période correspondant à celle de notre étude, les 6 chaînes françaises ont accordé au total 17% de leurs nouvelles à l'actualité internationale et 15% du temps d'antenne des journaux télévisés.[157] En général, le public s'intéresse peu à ce qui se passe à l'étranger et le coût de revient des informations internationales est plus élevé que celui des informations locales puisque leur production implique le recours à un correspondant ou à des agences de presse. Le comportement particulier d'Al-Manar à cet égard obéit donc à des impératifs qui ne sont pas d'ordre économique. Cette politique de couverture se rattache à une vision du monde qui privilégie une identification qui dépasse le cadre national et est tournée vers l'extérieur. Nous approfondirons cette dimension dans le prochain chapitre.

Cette orientation particulière est confirmée par l'analyse du rang des nouvelles. Il faut rappeler ici que le positionnement de la nouvelle est un facteur déterminant de l'attention et de la rétention produite dans l'auditoire comme l'ont montré Behr et Iyengar[158]. C'est un indicateur de l'importance accordée par les chaînes aux diverses catégories d'information qui permet de repérer les logiques de valorisation des chaînes. Pour évaluer cette dimension de l'information libanaise, nous avons retenu les nouvelles qui sont positionnées au premier rang du bulletin qui sont en principe les plus importantes.

157 Voir www.inatheque.fr/medias

158 R.L. Behr et S.I. Iyengar, « Television News, Real World Cues and Changes in the Public Agenda », *Public Opinion Quarterly,* vol 49, 1985, p.38-57; S.I. Iyengar et D.R. Kinder, *News That Matters*, Chicago, University of Chicago Press, 1987, p. 45.

Tableau 6.5 Répartition des nouvelles de 1er rang selon les catégories

Catégories	Al-Manar		MTV		Future		LBC	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Internationales	**32**	**53.3**	**16**	**26.7**	**18**	**29.5**	**19**	**31.1**
Politiques	**24**	**40.0**	**33**	**55.0**	**38**	**62.3**	**37**	**60.7**
Locales	4	6.7	4	6.7	4	6.6	2	3.3
Socio-écono	0	0	2	3.3	0	0	1	1.6
Culturelles	0	0	0	0	0	0	0	0
Faits divers	0	0	5	8.3	1	1.6	2	3.3
Total[159]	60	100	60	100	61	100	61	100

Cet indicateur renforce la cohérence du comportement des chaînes et confirme la différenciation entre Al-Manar et ses concurrentes qui accorde 53 % des nouvelles qui ouvrent le bulletin à l'actualité internationale alors que les autres chaînes donnent la préséance aux nouvelles politiques.

Un autre indicateur permet de comparer les schémas de valorisation pratiqués par chaque chaîne, soit le format de la nouvelle. Les formats les plus valorisés sont ceux qui mettent en scène un journaliste qui est en direct sur le terrain pour montrer ce qui se passe et qui présente différents interlocuteurs. On a vu précédemment que les éléments visuels sont très importants parce qu'ils impliquent un plus grand investissement de ressources (présence de caméras de car de reportage etc.) mais aussi parce qu'ils favorisent une meilleure compréhension et rétention de l'information[160]. Holli Semetko et Klaus Schoenbach justifient ainsi l'importance des éléments visuels dans les reportages : « Le film est un indicateur significatif de l'importance qui est accordée à un reportage…

[159] Le nombre de jours couvrant les bulletins de nouvelles est de 60 pour Al-Manar et MTV et 61 jours pour les chaînes Future et LBC. Cette différence est dûe à un manque d'accès aux diffusions en ligne.
[160] Voir Doris Graber, *Mass Media and American Politics*, Washington, Congressional Quarterly Press, 1984; Russell Neuman et al, *Common Knowledge*, Chicago, University of Chicago Press, 1992, p. 58.

L'emploi de film indique que l'histoire a été jugée suffisamment importante pour nécessiter un investissement en pellicule »[161].

Nous avons classé chaque nouvelle en fonction de quatre types de formats qui diffèrent en fonction du degré de complexité du contenu de la nouvelle. Le format le plus simple montre uniquement le présentateur en train de lire une nouvelle. C'est en général le format qui est le plus court. À un deuxième niveau de complexité, nous avons classé les nouvelles où le présentateur introduit le sujet mais commente en plus des images de l'événement. Le troisième type de format inclut en plus des éléments précédents l'intervention d'un journaliste sur le terrain qui interviewe des témoins ou des acteurs. Le quatrième type de format est une catégorie résiduelle qui permet de classer des nouvelles qui sont hors normes en faisant intervenir une entrevue sur le plateau ou en duplex.

Tableau 6.6 Répartition des types de formats de nouvelles par chaîne

Chaînes	Al-Manar		MTV		Future		LBC	
Formats	N	%	N	%	N	%	N	%
Présentateur seul	95	8.3	153	12.1	148	13.0	45	4.4
Présentateur+film	**435**	**38.0**	**490**	**38.6**	**395**	**34.6**	**278**	**27.0**
Prés+film+journaliste	**604**	**52.7**	**607**	**47.9**	**581**	**51.0**	**685**	**66.7**
Autres	13	1.1	18	1.4	14	1.4	19	2.0
Total	1147	100	1268	100	1138	100	1027	100.1

Toutes les chaînes libanaises suivent le même schéma de valorisation et privilégient le format le plus élaboré, c'est-à-dire les nouvelles incluant un reportage journalistique. Toutefois la division du travail entre le présentateur et les journalistes n'est pas similaire

[161] Holli Semetko et Klaus Schoenbach, *Germany's « Unity Election »: Voters and the Media*, Creskill, Hampton Press, 1994, p. 44. Cité dans Denis Monière, *Démocratie médiatique et représemtation politique,* Presses de l'Université de Montréal, 1999, p.20.

puisque la chaîne LBC donne plus de visibilité aux journalistes qu'à ses présentateurs alors que les trois autres chaînes partagent le temps d'antenne de façon relativement équitable.

Pour mieux décrire les schémas de valorisation nous avons croisé la variable format et la variable catégories de nouvelles. Les tableaux suivants présentent cette répartition des formats par catégories selon chacune des chaînes.

Tableau 6.7 Répartition des formats par catégories de nouvelles d'Al-Manar

Formats	1		2		3		4		Total
Catégories	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Internationales	**26**	**7.4**	**111**	**31.7**	**207**	**59.1**	**6**	**1.7**	**350**
Politiques	**59**	**8.1**	**296**	**40.8**	**363**	**50.1**	**7**	**1**	**725**
Locales	2	8.7	9	39.1	12	52.2	0	0	23
Socio-écono	0	0	10	40	15	60	0	0	25
Culturelles	0	0	0	0	2	100	0	0	2
Faits divers	8	36.4	10	45.5	4	18.2	0	0	22
Total[162]	95	8.3	436	38	603	52.6	13	1.1	1147

[162] Dans cette ligne, les pourcentages totaux representent la proportion de chaque format par rapport à l'ensemble des formats, autrement dit, la somme des pourcentages de cette ligne égale 100%. Cette remarque est valable pour les tableaux 6.8; 6.9 et 6.10 aussi.

Tableau 6.8 Répartition des formats par catégorie de nouvelles de MTV

Formats	1		2		3		4		Total
Catégories	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Internationales	**43**	**10.2**	**202**	**48.1**	**171**	**40.7**	**4**	**1**	**420**
Politiques	**83**	**14**	**204**	**34.4**	**301**	**50.8**	**5**	**0.9**	**593**
Locales	6	18.2	14	42.4	13	39.4	0	0	33
Socio-écono	5	4.1	34	27.6	83	67.5	1	0.8	123
Culturelles	0	0	5	26.3	13	68.4	1	5.3	19
Faits divers	21	26.3	33	41.3	25	31.3	1	1.2	80
Total	158	12.5	492	38.8	606	47.8	12	0.9	1268

Tableau 6.9 Répartition des formats par catégorie de nouvelles de Future

Formats	1		2		3		4		Total
Catégories	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Internationales	**34**	**9.5**	**160**	**44.7**	**156**	**43.6**	**8**	**2.2**	**358**
Politiques	**92**	**14.6**	**194**	**30.9**	**337**	**53.7**	**5**	**0.8**	**628**
Locales	6	14.6	11	26.8	23	56.1	1	2.4	41
Socio-écono	4	6.2	15	23.1	46	70.8	0	0	65
Culturelles	0	0	1	12.5	7	87.5	0	0	8
Faits divers	12	31.6	14	36.8	12	31.6	0	0	38
Total	148	13	395	34.7	581	51.1	14	1.2	1138

Tableau 6.10 Répartition des formats par catégories de nouvelles de LBC

Formats	1		2		3		4		Total
Catégories	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Internationales	**17**	**4.5**	**103**	**27.2**	**246**	**65.1**	**12**	**3.2**	**378**
Politiques	**21**	**5**	**118**	**28.3**	**272**	**65.2**	**6**	**1.4**	**417**
Locales	0	0	12	33.3	24	66.7	0	0	36
Socio-écono	2	1.8	20	18.2	88	80	0	0	110
Culturelles	0	0	3	11.5	23	88.5	0	0	26
Faits divers	5	8.3	22	36.7	32	53.3	1	1.7	60
Total	45	4.4	278	27.1	685	66.7	19	1.9	1027

L'analyse des quatre tableaux montre que toutes les catégories de nouvelles sont majoritairement traitées dans le cadre de formats complexes et que ce sont les nouvelles politiques qui, à toutes les chaînes, reçoivent la couverture la plus élaborée. À cet égard, les nouvelles internationales ne reçoivent pas un traitement de faveur comparativement aux nouvelles politiques. Il faut noter par ailleurs que la chaîne LBC traite ces deux catégories à peu près de la même façon alors que les écarts de traitement sont plus importants aux autres chaînes qui avantagent nettement plus les nouvelles politiques. Nous en concluons que la variable format n'est pas discriminante des choix éditoriaux des chaînes libanaises.

Comme le marché télévisuel libanais est extrêmement compétitif et que les chaînes se battent pour des auditoires relativement restreints, elles ont tendance à adopter des stratégies éditoriales similaires sur le plan du format de l'information, mais elles se distinguent quant à leur stratégie de couverture de l'actualité. Cette différenciation se manifeste principalement dans la sélection des catégories de nouvelles ou des sujets traités. Notre analyse de la structure de l'information a montré que la chaîne du Hezbollah privilégie nettement la couverture de l'actualité internationale et donne plus de visibilité aux événements extraterritoriaux alors que les trois autres chaînes sont plus centrées sur la vie politique nationale. L'explication de cette différence est liée à l'implication du Hezbollah dans la guerre civile syrienne qui faisait rage au moment de l'étude. Dans le prochain chapitre nous examinerons plus en détails les centres d'intérêts des chaînes sur la scène internationale.

Ce premier coup de sonde empirique permet de valider les tendances générales observées dans la littérature sur la couverture de l'information télévisée. Le critère de la proximité

de l'événement est appliqué universellement dans la sélection de l'information. L'intérêt du public oblige en quelque sorte les chaînes à concentrer leur attention sur l'actualité nationale parce que celle-ci concerne plus directement les téléspectateurs. Il faut par ailleurs souligner les comportements divergents de la chaîne Al-Manar qui privilégie quant à elle, la couverture de l'actualité internationale en raison des ses a priori idéologico-religieux. Cette logique se confirme aussi par le fait qu'elle néglige la couverture des faits divers qui est une catégorie de nouvelles qui est partout ailleurs privilégiée par les chaînes occidentales qui répondent ainsi à l'intérêt de leur public pour ce qui se passe dans leur environnement immédiat et qui les touche plus directement. Ce n'est pas le cas pour Al-Manar qui donne la priorité au lointain et néglige l'anecdotique local.

Fait tout aussi paradoxal et qui s'applique à toutes les chaînes libanaises analysées, c'est le désintérêt marqué pour la couverture de la vie économique. Il s'agit d'une différence significative puisque les recherches menées sur les médias dans les sociétés occidentales établissent que 20% des nouvelles sont consacrées aux activités socio-économiques[163] comparativement à moins de 10% pour les chaînes libanaises. Les questions économiques comme l'emploi ou les relations de travail arrivent en tête de liste dans l'ordre de priorités des médias occidentaux. La couverture médiatique dans un pays qui est victime d'instabilité politique et militaire se concentre essentiellement sur des enjeux politico-idéologiques et marginalise les problèmes de nature sociétale.

[163] Voir D. Monière, *Démocratie médiatique et représentation politique,* Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1999, p.55.

Notre analyse empirique de la structure des catégories de nouvelles repose sur une pluralité d'indicateurs qui donnent des résultats convergents. Ceux-ci confirment le phénomène de la surpolitisation de l'information télévisée. Si on compare l'intérêt manifesté pour les mêmes catégories de nouvelles dans les pays qui connaissent une relative stabilité politique comme la France, la Suisse ou les États-Unis, on constate que l'actualité politique est beaucoup moins valorisée que l'actualité sociale et économique ou les faits divers alors que ces catégories sont négligées au Liban.

Chapitre 7

La production de l'actualité internationale

L'importance accordée à l'actualité internationale varie beaucoup d'un pays à l'autre et dépend de facteurs systémiques. C'est la variable qu'on appelle « intérêt national » qui détermine la représentation du monde véhiculée par les nouvelles télévisées. Lorsque les chaînes s'intéressent à d'autres pays, elles le font en raison de préoccupations domestiques et non pas nécessairement selon l'importance et la nature des événements proprement dit. Par exemple, le Glasgow University Media Group Study, a montré par l'analyse de la guerre des Falklands que c'était le contexte sociopolitique et la conception que les journalistes se font des intérêts de leur nation qui conditionnent leur perception des évènements internationaux[164]. Ce qui est jugé important correspond à des préjugés nationalistes. Ces filtres culturels produisent donc une lecture biaisée du monde réel et font en sorte que certains pays reçoivent un traitement privilégié alors que d'autres sont négligés dans l'information télévisée.

Dans d'autres recherches, on a montré que la sélection de l'information internationale obéissait à des variables structurelles comme la proximité géographique des événements. Dans une étude devenue classique, Galtung et Ruge ont soutenu que les caractéristiques politiques, culturelles et économiques des nations déterminaient l'importance et la nature de la couverture qu'un pays accordait à un autre pays[165]. Monière et Fortier ont confirmé cette analyse en montrant que la proximité culturelle et les liens historiques entre le Canada et la Grande-Bretagne déterminait le choix des nouvelles internationales de la chaîne publique anglophone CBC. Par ailleurs, les chaînes francophones pour leur part,

[164] Glasgow University Media Group, *War and Peace News.* Milton Keynes/Philadelphia: Open University Press, 1985.
[165] J. Galtung et M.H. Ruge, « The Structure of Foreign News », *Journal of Peace Research,* no 2 1965, 64-91.

accordaient peu d'attention à ce pays ce qui est bien la preuve de l'influence de la proximité culturelle et des effets des clivages culturels dans l'accès à l'information internationale[166].

Pour sa part, Denis Wu critique cette approche et tente de montrer qu'au-delà des variables idéologiques et géographiques, d'autres facteurs conditionnent le choix de l'information internationale. Il a analysé la couverture internationale de 38 pays et il met en évidence l'influence des facteurs économiques. Il a d'abord découvert que les USA dominaient la couverture internationale dans 23 des 37 pays étudiés : « The US captured roughly 18% of the entire world's media space devoted to foreign countries »[167]. Il soutient ensuite qu'en plus de ce « biais impérialiste » chaque pays adopte une préférence régionale centrant son intérêt sur ses voisins immédiats. À son avis deux facteurs permettent de prédire la couverture internationale. La valeur des échanges commerciaux est à ses yeux le principal facteur de l'intérêt accordé aux autres pays : « Trade should be the most influencial determinant with the whole world is considered. The second most important predictor is the presence of international news agencies »[168]. Par ailleurs, Wu estime que dans le cas des pays en développement comme le Liban, c'est la proximité régionale qui est le meilleur instrument de prévision des choix éditoriaux.

---

[166] Denis Monière et Julie Fortier, *Radioscopie de l'information télévisée au Canada*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2000.
[167] Denis Wu, « Systemic Determinants of International News Coverage », *Journal of Communication*, vol 50, no 2, juin 2000, 110-130.
[168] *Ibid* p. 124.

Hillel Nossek soutient pour sa part que les journalistes appliquent des cadres de référence nationaux dans le traitement de la violence politique qui se produit à l'étranger[169]. Si des normes uniquement professionnelles servaient à la production de l'information internationale, il devrait y avoir, pense-t-il, une grande similarité dans la couverture de l'actualité internationale. Or, grâce à l'analyse qualitative de la couverture de quatre événements internationaux par les journaux de trois pays soit : la Grande Bretagne, les États-Unis et Israël, il constate au contraire de fortes divergences. Il s'appuie sur une littérature abondante pour montrer qu'en dépit des changements technologiques et de la mondialisation des flux de la communication, les journalistes utilisent un point de vue domestique pour traiter les nouvelles provenant de l'étranger[170]. L'auteur conclut qu'en dépit des changements induits par la mondialisation, le rôle de la nation est toujours une variable qui balise la définition de ce qui constitue une nouvelle internationale. « The present findings show that the national identity of journalists and editors influences definition during the selection of political violence as news. »[171]

D'autres études plus monographiques comme celle de D. Monière ont montré qu'il y avait des écarts importants par exemple entre les pays de la francophonie quant à l'intérêt accordé à l'actualité internationale; la Suisse (TSR) consacrait 33% de ses nouvelles à l'information internationale, le Canada (SRC) 30% et la France (France-2) 27% alors que

[169] Hillel Nossek, « Our News and their News. The Role of National Identity in the Coverage of Foreign News », *Journalism,* vol 5, no 3 aout 2004, 343-368.
[170] A. Sreberny et R. Stevenson, « Comparative Analysis of International News Flow: An Example of Global Media Monitoring', in K. Nordenstreng and M. Griffin (eds) *International Media Monitoring*, Cresskill, NJ: Hampton Press. 1999, 55–72. Golan, G. and W. Wanta (2003) 'International Elections on the US Network News: An Examination of Factors Affecting Newsworthiness', *Gazette: The International Journal for Communication Studies,* 65: 25–40.
[171] Nossek, *op. cit.* p. 363.

cette proportion n'était que de 15% en Belgique (RTBF)[172]. Au Canada, Monière et Fortier ont identifié des comportements différents entre les chaînes privées et les chaînes publiques, celles-ci valorisant beaucoup plus la couverture de l'actualité internationale tandis que les chaînes privées leur accordent beaucoup moins d'importance[173]. À leur avis, cette différence de traitement s'explique par un facteur économique, dans la mesure où couvrir les événements internationaux impliquent qu'une équipe incluant un journaliste et un cameraman aillent sur le terrain ou que la chaîne achète le reportage d'une agence internationale ce qui veut dire des coûts supplémentaires, ce qui est moins rentable puisque le public préfère l'information de proximité.

Enfin, il ne faudrait pas oublier que l'intérêt accordé à la scène internationale est conditionné non seulement par l'accessibilité de l'information mais aussi par les intérêts stratégiques du pays en question et par la culture politique qui guide les médias dans la sélection de l'information qui doit répondre aux attentes du marché. Cette logique de valorisation est d'autant plus forte dans le cas du Liban dont l'histoire politique et culturelle a été façonnée par les conflits externes qui se déroulent au Moyen-Orient et qui impliquaient souvent des segments de sa propre population.

Nous postulons dès lors que les clivages religieux et les liens communautaires avec les peuples en guerre dans l'environnement immédiat du Liban devraient intensifier l'intérêt des chaînes libanaises pour l'actualité internationale et que cet intérêt devrait varier en fonction de l'identité religieuse de la chaîne, de ses affiliations partisanes, et de la région

[172] D. Monière, *Démocratie médiatique et représentation politique,* Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1999, p. 55.
[173] Voir D. Monière et J. Fortier, *op.cit.p. 47.*

concernée par les conflits. Ainsi, la chaîne du Hezbollah devrait accorder plus d'importance à un pays comme l'Iran ou la Syrie qui sont ses alliés politiques que la chaîne associée aux Chrétiens (LBC et MTV). Pour valider cette hypothèse, nous aurons recours comme dans le chapitre précédent à plusieurs indices de valorisation : le nombre de nouvelles consacrées à l'actualité internationale, la durée de ces nouvelles, les pays couverts et enfin le rang occupé dans l'ordre de présentation du bulletin de nouvelle.

Si Al-Manar diffuse sensiblement le même nombre de nouvelles internationales que les autres chaînes, elle se démarque clairement quant au temps consacré à cette catégorie de nouvelle.

Tableau 7.1 Temps moyens en secondes consacré aux nouvelles internationales

	Al-Manar		**MTV**		**Future**		**LBC**	
	%	T moyen	%	T moyen	%	T moyen	%	T moyen
Internationales	49.6	**167**	29.0	**64**	25.5	**76**	35.7	**86**

Cet indicateur accentue encore plus les différences entre les quatre chaînes puisque la durée moyenne des nouvelles internationales de la chaîne Al-Manar est beaucoup plus longue qu'aux autres chaînes ce qui atteste que cette chaîne est tournée vers son environnement extérieur.

Un autre indicateur peut être utilisé pour comparer les comportements des chaînes à savoir le positionnement des nouvelles internationales. Les recherches sur la production de l'information ont montré qu'une nouvelle de premier rang a plus d'influence qu'une

nouvelle qui arrive à la fin du bulletin parce que le public se souvient plus facilement des informations de premiers rangs[174].

Pour comparer et identifier les profils de valorisation utilisés par les chaînes pour couvrir l'actualité internationale, nous utilisons trois indicateurs : le rang moyen des nouvelles internationales, le nombre de nouvelles qui sont placées au premier rang ainsi qu'aux deuxième et troisième rangs.

Tableau 7.2 Positionnement des nouvelles internationales dans les bulletins des quatre chaînes

	Rang moyen	**N 1er rang**	**N 2e et 3e rangs**
Al-Manar	10	30	52
MTV	14	14	31
Future	10	18	31
LBC	10	20	47

L'indicateur du positionnement montre que la chaîne Al-Manar consacre l'ouverture de son bulletin aux nouvelles internationales deux fois plus souvent que les 3 autres chaînes ce qui indique une grande valorisation de l'actualité internationale. Ainsi les nouvelles internationales accaparent 50% de toutes les nouvelles de premier rang alors que la proportion est d'environ 30% pour les autres chaînes. Par ailleurs, le rang moyen varie peu d'une chaîne à l'autre sauf dans le cas de MTV qui a tendance à les placer plus à la fin de son bulletin alors que les autres chaînes les positionnent dans la première moitié du bulletin. Les nouvelles de 2e et de 3e rang confirment cette disparité entre Al-Manar et ses

[174] R. Entman, *Democracy Without Citizens,* New York, Oxford University Press, 1989, p. 43. Voir aussi Shanto Iyengar et Donald R. Kinder, *News that Matters*, Chicago, University of Chicago Press, 1987, p. 45 dans D. Monière et J.Fortier, *Radioscopie de l'information télévisée, Presses de l'université de Montréal,* 2000, p.35.

concurrentes sauf pour la chaîne LBC qui tend à accorder une importance similaire aux nouvelles internationales.

Comme l'ont observé d'autres chercheurs que nous avons cités précedemment, la durée et le format d'une nouvelle sont étroitement corrélés et sont révélateurs de l'importance qu'une rédaction accorde à un événement. Plus une nouvelle est longue, plus le format est complexe. Les travaux sur les effets de la télévision que nous avons cités précédemment ont établi qu'en plus du rang qui améliore la rétention de l'information, il faut aussi prendre en considération la présence de séquences filmées qui elles aussi contribuent à la compréhension de l'information[175].

Tableau 7.3 Répartition des formats des nouvelles internationales

*Format**	Al-Manar		MTV		Future		LBC	
	N	%	N	%	N	%	N	%
1	15	9.4	17	12.5	13	12.4	9	8.7
2	30	18.9	56	41.2	44	41.9	20	19.2
3	4	2.5	2	1.5	3	2.9	4	3.8
4	**110**	**69.2**	61	44.8	45	42.9	**71**	**68.3**
Total	159	100	136	100	105	100.1	104	100

*1=Présentateur seul ; 2 présentateur +film ; 3 présentateur et journaliste : 4 présentateur+ film+ plus journaliste

Deux chaînes se démarquent par l'usage du format le plus complexe dans leur couverture internationale, soit Al-Manar et LBC qui dans plus des deux-tiers de leur reportages mettent en scène un reporter sur le terrain avec des images filmées. Les deux autres chaînes, MTV et Future, se limitent dans la majorité de leurs nouvelles au récit du

[175] Holli A. Semetko et Klaus, Schoenbach, *Germany « Unity's Election »: Voters and the Media,* Creskill (N.J.) Hampton Press, 1994, p. 44.

présentateur accompagné de films d'agence de presse. Cet indicateur confirme celui du positionnement présenté plus haut.

Comme nous entendons par nouvelle internationale une nouvelle traitant d'un pays autre que le Liban et qui rapporte un événement se produisant à l'extérieur du territoire libanais, nous avons recensé les différents pays qui sont ainsi couverts par les chaînes libanaises. Il va de soi que les reportages diffusés dépendent de l'actualité et que l'on retrouvera sensiblement les mêmes pays couverts, mais nous pensons que les chaînes se distingueront en fonction de l'intensité de leur couverture, celle-ci reflétant les intérêts stratégiques et politiques des communautés représentées par chaque chaîne.

Tableau 7.4 Répartition des pays les plus couverts dans les nouvelles internationales

Pays	Al-Manar		MTV		Future		LBC	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Syrie	162	**46.3**	84	**20.0**	138	**38.5**	102	**27**
Égypte[176]	62	17.7	73	17.4	69	19.3	89	23.5
Iran	29	**8.3**	22	**5.2**	14	**3.9**	12	**3.2**
Etats-Unis	8	2.3	47	11.2	18	5.0	28	7.4
Turquie	17	4.9	25	6.0	16	4.5	27	7.1
Irak	13	3.7	14	3.3	15	4.2	8	2.1
Palestine	7	2.0	9	2.1	10	2.8	9	2.4
Arabie saoudite	2	0.6	14	3.3	14	3.9	8	2.1
Russie	3	0.9	13	3.1	6	1.7	5	1.3
Autres	26	7.4	104	24.8	44	12.3	62	16.4
Total	350	100.1	420	100	358	100	378	99.9

[176] L'Égypte a reçu une forte visibilité à cause des manifestations qui ont conduit au renversement du président Morsi.

Nous avons déterminé l'étendue de la couverture en recensant le nombre total de pays couverts. À partir de cet indicateur, nous avons observé des stratégies de couverture très différenciée : celle d'Al-Manar est très concentrée puisque durant la période étudiée, cette chaîne ne couvre que 23 pays différents alors que celle de MTV est plus étendue couvrant un total de 35 pays; les deux autres chaînes se situant entre ces deux extrêmes avec 26 pays pour Future et 33 pour LBC. Il faut souligner qu'Al-Manar concentre son attention sur les pays musulmans qui accaparent 83,5% de ses nouvelles internationales comparativement à 77,1% pour la chaîne Future et 67,4% pour LBC et 57,3 pour MTV. À l'inverse, l'intérêt pour les pays occidentaux (Europe et Amériques) varie en fonction des clivages religieux puisqu'il ne représente que 9,7% des nouvelles à Al-Manar, 17,3% à Future comparativement à 36% à MTV et 23,8% à LBC. Cette distribution des pays couverts montre clairement que la sélection de l'information internationale n'est pas fonction de l'intérêt de la nouvelle mais de la proximité géographique et surtout culturelle.

L'actualité internationale de cette période a été dominée par la guerre civile syrienne et par l'implication des troupes du Hezbollah ce qui se reflète dans l'attention accordée par toutes les chaînes à la Syrie qui reçoit une couverture très importante. Mais nous pouvons constater des variations très importantes puisque Al-Manar et Future accordent respectivement autour de 46% et 38% de leurs couverture internationale à ce pays alors que les deux autres chaînes lui donnent aussi la priorité mais lui accordent beaucoup moins d'attention avec respectivement 20 % (MTV) et 27% LBC de leurs nouvelles internationales. Cette logique de traitement de l'information internationale est le fruit des allégeances et des loyautés communautaires des deux chaînes : Al-Manar, comme porte

parole du Hezbollah et de la communauté chiite prend le parti du régime Assad alors que Future TV fait la promotion des intérêts de la communauté sunnite qui est en révolte contre le régime syrien. Ces données confirment les précédentes et indiquent elles aussi que les clivages religieux interfèrent dans la sélection des nouvelles.

Les chaînes accordent aussi beaucoup d'importance à l'Iran en raison de l'élection présidentielle qui s'y déroulait. Mais là encore, on remarque que la chaîne du Hezbollah manifeste un peu plus d'intérêt avec 8% de ses nouvelles comparativement à 5,2% pour MTV, 3,9% pour Future et 3,2% pour la LBC.

Cette logique de couverture de l'actualité internationale peut être contre vérifiée par l'analyse du temps moyen consacré aux principaux pays.

Tableau 7.5 Les trois pays qui reçoivent le plus de couverture en fonction du temps moyen des nouvelles : temps moyen en secondes

	Al-Manar	MTV	Future	LBC
Syrie	183	163	128	131
Iran	191	78	70	105
Turquie	132	63	51	43
Durée moyenne (sec)	115	80	88	81

Cet indicateur est parfaitement cohérent avec celui du nombre puisque Al-Manar accorde une durée moyenne plus élevée que les autres chaînes à ces trois pays. L'Iran est tout particulièrement privilégié à cet égard, ce pays étant traité de façon très extensive par cette chaîne d'obédience chiite parce que ce pays agit comme protecteur de la communauté chiite et est un allié du Hezbollah.

Afin de mieux cerner la couverture de chaque chaîne, nous avons identifié les champs d'activité traités dans ces nouvelles.

Tableau 7.6 Répartition des objets traités dans les nouvelles internationales

Objets traités	Al-Manar		MTV		Future		LBC	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Politique étrangère	45	12.8	55	13.0	57	15.9	46	11.9
Organisation internationale	0	0	8	2.0	6	1.7	6	1.5
Politique	125	35.7	151	36.0	137	38.2	161	41.5
Militaire	**174**	**49.7**	**116**	**27.6**	**141**	**39.4**	**114**	**29.4**
Économique	**0**	**0**	**47**	**11.2**	**1**	**0.3**	**17**	**4.4**
Science	**0**	**0**	**2**	**0.5**	**1**	**0.3**	**10**	**2.6**
Faits divers	6	1.7	41	9.8	15	4.2	34	8.8
Total	350	99.9	420	100.1	358	100	388	100.1

Lorsqu'un reportage porte sur un pays étranger, il peut aborder une grande variété de sujets comme la politique de ce pays, son économie, ses activités militaires, sa politique étrangère etc. Dans le tableau qui précède, on constate que l'ordre de priorité varie beaucoup d'une chaîne à l'autre. Avant de décrire ces différences, il faut aussi constater des similitudes entre les chaînes libanaises qui montrent peu d'intérêt pour les organisations internationales et pour l'actualité économique ou scientifique. Al-Manar se démarque de ses concurrentes en donnant sa priorité à la couverture de l'activité militaire qui accapare 50% de toutes ses nouvelles internationales ce qui se comprend aisément

dans la mesure où les combattants du Hezbollah étaient engagés dans le conflit en Syrie. Dans une proportion beaucoup moindre, les autres chaînes s'intéressent elles aussi aux opérations militaires, les chaînes chrétiennes se montrant toutefois moins préoccupées que la chaîne sunnite Future qui lui consacre près de 40% de son information internationale. Après la couverture de l'activité militaire, les chaînes libanaises concentrent leur attention sur la vie politique des pays concernés. L'intérêt international des chaînes libanaises est donc fortement lié aux intérêts communautaires de leur groupe d'appartenance. L'analyse quantitative de l'information internationale montre que la sélection de l'information ne suit pas les mêmes schémas de valorisation et que la différenciation des choix est liée aux intérêts des communautés de référence de chacune des chaînes.

Nous nous proposons d'approfondir cette lecture différenciée de l'actualité internationale en procédant à l'analyse qualitative des informations traitant des quatre pays qui ont le plus intéressé la couverture des chaînes libanaises durant la période étudiée: soit la Syrie, l'Iran, l'Égypte et Israël.

Le cas de la Syrie

Compte tenu de l'histoire récente du Liban, il n'est pas étonnant que les chaînes libanaises consacrent autant d'attention à la Syrie puisque ce pays voisin a occupé militairement le territoire libanais de juin 1976 jusqu'en avril 2005. À cet égard, Annie Laurent explique que:

> Le maintien de l'armée syrienne au Liban, devenue illégale, démontre la volonté de la Syrie d'exercer sa tutelle sur son voisin dont elle ne reconnaît pas l'indépendance. Pour justifier cette politique, les dirigeants de Damas invoquent — outre leurs intérêts stratégiques — des liens historiques,

> sociologiques, entre les deux peuples. Et ils s'appuient sur l'idéologie de la Grande-Syrie prônée par Antoun Saadé. Or, si le Liban a toujours eu un statut particulier, autonome, au Proche-Orient, la Syrie n'a, jusqu'en 1920, jamais existé en tant qu'entité politique. A propos du Liban, les accords Sykes-Picot (1916) puis le mandat (1922) ne font que consacrer une réalité historique (le Grand Liban) et sociologique (pays de refuge pour les minorités de la région)[177].

Après une longue guerre civile, le Liban a vécu sous l'occupation syrienne de 1990 à 2005. Tout au long de cette période, la Syrie a dominé la vie politique libanaise en choisissant président, premier ministre jusqu'aux députés et autres titulaires de postes sensibles. L'occupant a drainé les ressources du pays, l'enfoncant dans une spirale de la dette. Les libertés civiles ont été limitées et le pays soumis à un régime policier. Le pouvoir syrien ne sera ébranlé qu'à la suite de l'assassinat du premier ministre Rafic Hariri qui força les troupes syriennes stationnées au Liban depuis 1976 à se retirer sous la pression de vastes manifestations populaires. La société libanaise ressortit de cette expérience fortement divisée et l'État libanais durablement affabli. Nadim Hasbani décrit ainsi le jeu politique libanais post-syrien:

> Le jeu politique libanais consiste schématiquement en une succession de cycles de violence, où l'une des confessions du tissu sociopolitique libanais cherche à acquérir une part de pouvoir plus large aux dépens des autres. Face au refus des communautés de diminuer leur part de pouvoir, l'histoire montre que le changement dans la répartition de ces parts ne s'opère qu'à la suite d'une guerre, celle-ci se terminant par l'instauration, sous l'égide d'une force étrangère, d'un nouveau système politique. [178]

En raison de cet affaiblissement de l'État le Parti de dieu a pu imposer son autorité et remplacer l'État dans certaine de ses fonctions, ce qui lui permit d'étendre son influence sociale. Il faut aussi rappeler que dans le cadre de la guerre en Syrie, le Hezbollah s'est

[177] Annie Laurent, « Syrie-Liban: les faux-frères jumeaux », *Politique étrangère,* 1983, volume 48, no 3, p. 591-600.
[178] Nadim Hasbani, « Liban: crise politique sur fond de nouveau partage du pouvoir », *Politique étrangère,* 2007, no 1 p. 44.

engagé aux cotés du gouvernement syrien tant sur le plan politique que militaire. L'action de ses milices sur le terrain a permis au régime syrien de résister aux attaques des rebelles sunnites. Le rôle militaire joué par le Hezbollah a été explicitement reconnu par H. Nasrallah: « *Nos combattants sont présents sur le sol syrien (...) pour affronter tous les dangers créés par les attaques menées contre ce pays et la région* » [179]. Les combattants du Hezbollah ont joué un rôle de premier plan dans la prise de Koussaïr, ville proche de la frontière libanaise. Selon l'opposition syrienne, ils luttent également aux côtés de l'armée du régime Assad dans le sud de la capitale, Damas, et à Alep, la grande ville du Nord. Cet engagement a provoqué en retour des bombardements du territoire libanais par les rebelles syriens et a paralysé la vie politique libanaise.

Avant d'analyser le traitement de la guerre en Syrie, il est au préalable nécessaire de clarifier pour le lecteur la position politique et idéologique de chacune des chaînes étudiées envers la guerre en Syrie. Comme nous venons de le voir, pour une chaîne comme Al-Manar qui appartient au Hezbollah, le positionnement est clair. Cet alignement pro-syrien n'est pas nouveau et s'était manifesté plus tôt à l'occasion de l'assassinat du premier ministre Hariri[180]. Cet événement tragique a bien montré que l'analyse de la situation et l'interprétation des faits divergeaient en fonction des allégeances idéologico-religieuses[181]. Cette logique de traitement de l'information a été décrite ainsi par M.R. Kraidy: « Both Future TV and LBC's editorial lines were highly critical of the Syrians and favourable to U.S. and European intervention against Syria. On the opposite side Al-Manar... expressed a different narrative, opposed to western interference in Lebanon and concerned about « "US-Israeli plan" » for the region »[182].

[179] Voir *Le Monde,* 14 novembre 2013.

[180] Voir Aline Korban, *L'évolution de l'idéologie du Hezbollah à travers les discours d'Hassan Nasrallah,* Paris, L'Harmattan, 2014.

[181] Mamoun Fandy, *(Un)Civil War of Words: Media and Politics in the Arab World*, Westport, Preager, 2007 p.66.

[182] Marwan R. Kraidy, « Reality TV in Lebanon and Sa*udi Arabia », d*ans Tasha Oren, Sharon Shahaf, *Global Television Format: Understanding Television Across Borders,* Routledge, 2011, p.297.

Le Courant du Futur est connu pour sa position anti-Assad surtout depuis l'assassinat de l'ancien premier ministre Rafik Hariri qui fut le fondateur et le propriétaire de cette chaîne qui véhicule aussi l'idéologie de ce parti. Les Sunnites libanais rendent les Syriens responsables de cet assassinat. Ils les rendent aussi reponsables de la démission du gouvernement de Saad Hariri en 2011 et de son remplacement par un gouvernement pro-syrien dirigé par Najib Mikati.

La chaîne MTV dont le propriétaire est un chrétien orthodoxe proche du courant du 14 mars, met elle aussi en valeur une position anti-régime Assad dans les bulletins de nouvelles.

La chaîne LBC qui se retrouve, plus ou moins au centre de l'échiquier politique est la moins biaisée dans l'analyse de la situation en Syrie. Elle donne une représentation plus équilibrée dans ses descriptions des événements. Elle ne prend pas parti pour un camp ou pour l'autre.

Nous comparerons en premier lieu le récit que chaque chaîne fait du conflit syrien, en examinant le vocabulaire utilisé pour définir les protagonistes du conflit. Le choix des mots qui servent à caractériser l'adversaire est toujours connoté positivement ou négativement selon les valeurs et les positions idéologiques du locuteur. Comme l'a bien montré Norman Fairclough, les phénomènes linguistiques ne sont pas séparés des phénomènes sociaux, ils expriment les tensions, les conflits et les relations de pouvoir de la société[183]. À cet égard May Fawaz soutient que les médias libanais diffusent un

[183] Voir Norman Fairclough*, Language and Power,* Londres, Routledge, 2014, p.19.

discours sectaire qui reflète la culture politique fragmentée de ce pays selon les clivages ethno-religieux:

> Sectarian discourse in Lebanese media is a natural byproduct of sectarian societal values and a fragmented political culture. Through argumentative discourse, the media affiliated with the different Lebanese groups have worked to persuade public opinion of their own norms and, consequently, have constantly reproduced sectarian beliefs and attitudes.[184]

Cette division se traduit par le fait que chaque chaîne utilise un vocabulaire spécifique pour décrire les protagonistes du conflit, ces vocables différents étant plus ou moins connotés fortement.

Tableau 7.7 Présentation des principaux vocables utilisés pour décrire les belligérants

Concepts	Al-Manar	Future	MTV	LBC
Armée syrienne	L'armée syrienne. L'armée.	Les brigades d'Assad. Les forces d'Assad. Les bataillons d'Assad.	L'armée syrienne. Les forces du régime syrien. L'armée d'Assad. L'armée du régime.	L'armée syrienne. Les forces d'Assad. L'armée du régime
L'opposition	Les insurgés. Les groupes armés. Les hommes armés. les militants de l'opposition. La dite opposition syrienne.	Les révolutionnaires	L'opposition syrienne et ou l'opposition. Les révolutionnaires	L'opposition. L'opposition syrienne. Les combattants de l'opposition
L'armée syrienne libre	La dite armée syrienne libre	L'armée libre. L'armée syrienne libre.	L'armée libre. L'armée syrienne libre.	L'armée libre. L'armée syrienne libre.
Le Hezbollah		Les militants du Hezbollah. Les	Le Hezbollah. Eléments du	Les combattants

[184] May Fawaz, *The Role of Media in a Precarious Plural Democracy: the case of Lebanon,* Georgia State University, Communication Dissertations, no 45, 2013, p. 174

		combattants du Hezbollah. Des éléments du Hezbollah	Hezbollah.	du Hezbollah

Les conflits de légitimité s'expriment souvent par le choix des mots. Parler d'insurgés signifie que le locuteur se place du côté du pouvoir établi et doute de la légitimité des revendications alors que l'emploi du mot révolutionnaires est plus positif et implique qu'on admet le bien-fondé de la contestation du pouvoir. La révolution vise la transformation radicale de l'État alors que l'insurrection est une révolte inorganisée et localisée. Lorsqu'on accole l'adjectif « dite » à opposition, cela signifie qu'on cherche à discréditer l'opposant en récusant ses motivations. De même lorsqu'un locuteur désigne le pouvoir établi par le nom du dirigeant et non pas par sa fonction c'est une façon de le dévaloriser, de ne pas reconnaître sa légitimité. Enfin, lorsque Future utilise les expressions bataillons ou brigades, elle réduit l'importance de l'armée régulière.

La représentation du conflit syrien est exemplaire de ces clivages idéologiques comme nous le verrons par l'analyse des reportages consacrés par les quatre chaînes à ce conflit armé.

La couverture de la guerre civile syrienne par la télévision libanaise

Après avoir montré comment sur le plan quantitatif la couverture de l'actualité internationale diverge d'une chaîne à l'autre quant aux centres d'intérêts et aux pays couverts et comment la guerre en Syrie a accaparé l'attention des chaînes durant la période étudiée, nous allons maintenant procéder à une analyse du contenu des nouvelles consacrées à la Syrie.

La guerre civile syrienne s'inscrit dans la continuité des révoltes arabes. Après la Tunisie, l'Égypte et la Libye, les forces de l'opposition ont voulu profiter de cette situation pour mettre fin au règne de la famille Assad. Pacifiques au début, ces protestations se transformèrent en guerre civile. L'opposition soutenue par les puissances occidentales et arabes se proclama « armée syrienne libre » qui regroupait majoritairement des Sunnites et des jihadistes salafistes venant du monde entier. Il est important de mentionner la dimension stratégique de cette guerre qui a été soutenue et appuyée aux niveaux politique, logistique et financier par les forces de l'OTAN et les monarchies du Golfe. Sans cette ingérence, aucune opposition armée au régime syrien n'aurait pu durer et persister. Le conflit prit par la suite une dimension interreligieuse, ce qui a amplifié la communautarisation du politique.

Nicolas Dot-Pouillard qui est chercheur à l'Institut français du Proche-Orient décrit ainsi l'implication des forces étrangères d'obédience sunnite dans ce conflit:

> Du Front de la victoire pour le peuple du Levant (Jabaha an-Nusra li-Ahl ash-Sham) à l'État islamique en Irak et au Levant (EIIL), la mouvance islamiste radicale, opposée au régime Al-Assad, compte pour sa part plusieurs milliers de combattants venus du monde arabe, et au-delà, se réclamant d'un sunnisme exclusif. Quant à la Coalition nationale syrienne (CNS), principal front de l'opposition politique (fondé en novembre 2012), elle a les pieds et les mains liés par ses différents parrains étrangers: Turquie, Qatar, Arabie saoudite qui se disputent, via le financement de milices, la prépondérance politique sur le terrain militaire.[185]

Ces clivages ethno-religieux dans un conflit qui se déroule aux frontières mêmes du Liban ne pouvaient que se répercuter sur la vie politique du Liban qui subissait

[185] Nicolas Dot-Pouillard. « Syrie: le politique au défi du militaire. » dans Bertrand Badie et Dominique Vidal (Coord). *Nouvelles guerres. L'état du monde 2015*, Paris, La découverte, 2014, p.206.

directement les conséquences de cette guerre interne en raison entre autres de l'afflux massif de réfugiés. Les médias libanais lui ont donc consacré une couverture quotidienne en diffusant des reportages nombreux et substantiels afin d'informer en direct le grand public du déroulement de la guerre.

Nous examinerons la façon dont les quatre chaînes ont relayé cette information en analysant les trois enjeux suivants: l'implication du Hezbollah en Syrie et ses conséquences; la bataille de Kousseir; l'armement de l'opposition et les influences externes.

L'implication du Hezbollah en Syrie et ses répercussions

Afin de mieux comprendre les positions adoptées par les médias libanais face à la crise syrienne, il faut identifier les principales raisons qui ont motivé l'engagement du Hezbollah dans ce conflit. Au delà des affinités religieuses, cet engagement répond avant tout à des impératifs politiques. Certes la religion a favorisé la mobilisation et le recrutement des combattants mais des raisons d'ordre stratégique ont justifié l'appui du Hezbollah à la Syrie qui fut un allié constant du parti de Dieu, celui-ci craignant d'être affaibli par une victoire de l'opposition sunnite.

Dans cette section, nous allons, à travers l'analyse des bulletins étudiés, aborder les questions suivantes: comment l'intervention de cette tierce partie (le Hezbollah) dans un pays voisin a-t-elle été couverte par son propre médium, ainsi que par les trois autres chaînes? Le traitement de l'information a-t-il été orienté en fonction des intérêts communautaires que représente cette chaîne? Quels sont les avantages de posséder un médium tel qu'une chaîne de télévision, pour un parti intervenant dans une guerre

voisine? Cette dernière question sera traitée après avoir présenté les angles de traitement de l'information privilégiés par chaque chaîne.

L'implication du Hezbollah en Syrie ne s'est pas faite dans le secret, bien au contraire, le secrétaire général du Hezbollah l'a annoncée haut et fort durant un discours télévisé le 25 mai 2013. Il a évoqué des raisons humanitaires et stratégiques pour justifier cette intervention qui, selon lui, visait entre autres, la défense de citoyens libanais chiites vivant dans des villages syriens et qui étaient menacés par l'opposition, ainsi que la sauvegarde des mausolées chiites à Kousseir. Il s'agissait aussi de protéger les arrières de la Résistance pour continuer le combat contre Israël: « If Syria falls into the hands of America, Israel and the takfiris, the people of our region will go into a dark period... If Syria falls, Palestine will be lost. » [186]

Il faut préciser que le Hezbollah n'est pas le seul parti libanais à s'être impliqué dans la guerre syrienne. Des Sunnites libanais sont aussi partis combattre en Syrie aux côtés des rebelles, mais cela sans couvert officiel ou déclaré de la part d'un parti, bien que l'on accuse le mouvement du Future d'en être le principal instigateur. Mais, quoi qu'il en soit, le parti chiite (Hezbollah) demeure la seule force libanaise puissante et organisée présente dans la guerre syrienne, aux côtés du régime de Bachar al-Assad.

Il est intéressant de constater que dans les bulletins de nouvelles, la chaîne Al-Manar qui appartient au Hezbollah est la seule qui ne mentionne jamais directement le rôle du Hezbollah dans la guerre syrienne, durant les deux mois étudiés, soit juin et juillet 2013.

[186] http://www.theguardian.com/world/2013/may/25/hezbollah-leader-syria-assad-qusair

Pourtant, à la différence des autres chaînes, Al-Manar est la seule qui peut envoyer des correspondants sur le terrain dans les zones de combat sous le contrôle de l'armée syrienne. Les reporters de cette chaîne accompagnent souvent l'armée syrienne et ne manquent pas de donner la parole aux membres de cette armée et de couvrir positivement le président syrien. Cependant cette chaîne ne fait jamais mention des activités de ses propres combattants à l'intérieur du territoire syrien, elle les laisse opérer dans l'ombre, « derrière les rideaux » afin de garder tous leurs mouvements secrets. Elle se comporte différemment toutefois lorsqu'il s'agit de couvrir les enterrements des combattants du Hezbollah morts au combat. Al-Manar abandonne sa politique de discrétion et se montre fière de filmer les cérémonies des obsèques de ses membres. L'information sert alors des objectifs pédagogiques: montrer, comme l'a dit le secrétaire général à plusieurs reprises, que le Parti de Dieu n'a jamais honte de ses combattants, qu'il ne les enterre pas dans le secret comme d'autres le font.

À la différence d'Al-Manar, les trois autres chaînes, LBC, Future et MTV donnent une grande visibilité aux activités du Hezbollah en territoire syrien. LBC et MTV se limitent le plus souvent à relater les faits avec plus ou moins de détails, alors que la chaîne Future ne manque pas d'utiliser un langage agressif et hostile à l'encontre du Hezbollah et du régime syrien qui relève bien souvent du commentaire éditorial comme l'attestent plusieurs reportages critiques de cet engagement:

> *Le Hezbollah a fait entrer le Liban dans une confrontation avec le monde à travers son combat aux cotés du régime meurtrier en Syrie. Le premier de ces résultats est la mesure prise par le Conseil de coopération du Gofe contre le Hezbollah. Le Hezbollah combat le peuple syrien révolté, et à côté des cercueils qui retournent au Liban, il ne discerne pas entre le prix politique que le pays devra payer et les conséquences sur le gagne pain des centaines*

de milliers de Libanais qui travaillent dans les pays membre du Conseil de coopération du Golfe[187].

Pour la chaîne Future, les ingérences du Hezbollah en Syrie sont une grave menace à l'unité nationale libanaise comme l'explique George Sabra pour qui « *les actes du Hezbollah constituent un sabotage du tissu politique, social, culturel et humanitaire dans la région, qui a été construit pendant des milliers d'années* » [188]. La chaîne rapporte qu'il y aurait plus de 5000 miliciens engagés dans les combats d'Alep.

Les autres chaînes comme MTV et LBC adoptent un ton plus descriptif ou moins vindicatif:

> *À Kousseir comme à Alep, le Hezbollah appuie les forces du régime pour contrôler les bastions des opposants, selon l'observatoire syrien. Le Hezbollah a envoyé des dizaines de ses cadres afin d'entraîner des centaines de Chiites syriens au combat pour sauvegarder l'armée syrienne. L'état de colère envers le Hezbollah a paru durant les manifestations du vendredi en Syrie où les manifestants ont attaqué avec leurs slogans le Sayyed Hassan Nasrallah*. [189]

LBC se contente de reprendre les déclarations des responsables des Nations-Unies pour condamner l'intervention du Hezbollah:

> *Le conseil des droits de l'homme des Nations-Unies condamne l'entrée des combattants étrangers en Syrie et surtout les combattants du Hezbollah.*[190]
> *Les ministres des affaires étrangères du Conseil du Golfe et de l'union européenne condamnent la participation du Hezbollah dans les combats en Syrie.*[191]

[187] Future, 3 juin 2013.

[188] Future, 8 juin 2013

[189] MTV, 7 juin 2013.

[190] LBC, 14 juin 2013.

[191] Future, 30 juin 2013.

MTV estime pour sa part que les condamnations du Conseil du Golfe sont inefficaces et n'auront pas d'effets sur le terrain:

> *La qualification du Hezbollah d'organisation terroriste par le Conseil du Golfe et sa décision de prendre des mesures contre les intérêts de celle-ci sur tous les territoires du Golfe n'a rien changé au rôle du Hezbollah sur le terrain en Syrie, surtout après les informations diffusées par le Washington Post concernant une présence militaire des combattants du Hezbollah à Alep, ce qui représente une expansion claire de ses opérations en Syrie.*[192]

MTV se dit inquiète des répercussions de la crise syrienne sur la situation sécuritaire et politique au Liban et souligne que les États du Golfe ont demandé au gouvernement libanais d'adhérer à la politique de neutralité et d'interdire à tous les partis libanais d'intervenir en Syrie.[193]

Les chaînes libanaises rapportent aussi les déclarations du secrétaire général des Nations-Unies, Ban Ki Moon, qui lui aussi se dit préoccupé par les conséquences de l'intervention du Hezbollah et qui craint que la situation ne dégénère. [194]

Les médias libanais accordent aussi beaucoup d'importance aux positions de l'Union européenne qui a placé le Hezbollah sur la liste des organisations terroristes, le 22 juillet 2013, comme le demandaient Israël et les États-Unis depuis plusieurs années. Paradoxalement, cette décision a été basée sur l'attentat de Bourgas en Bulgarie qui avait eu lieu un an auparavant et non pas à la suite de l'implication du Hezbollah en Syrie. Voici comment les chaînes ont rapporté les réactions à cette décision de l'Europe. LBC, MTV et Future rapportent uniformément, la réaction du régime syrien qui condamne la

[192] MTV, 3juin 2013.
[193] MTV, 28 juin 2013.
[194] Future, 28 juin 2013, MTV, 14 juin 2013.

décision et celle de l'opposition qui l'approuve. L'extrait suivant témoigne de cette position unanime des trois chaînes LBC, MTV et Future:

> *La Syrie condamne la décision de l'Union européene de mettre l'aile militaire du Hezbollah sur la liste des organisations terroristes tandis que l'opposition a approuvé la décision et a appelé l'union européenne à juger le Hezbollah pour ses crimes commis en Syrie.*[195]

Pour sa part, la chaîne Al-Manar rapporte uniquement la réaction du régime syrien, sans mentionner celle de l'opposition; elle rapporte même l'analyse du ministre des affaires étrangères iranien qui estime que cette décision reflète « *les intérêts illégitimes du régime sioniste et constitue une injustice par rapport au peuple libanais et au Hezbollah* ».[196]

Nous avons vu précédemment que MTV et Future sont les deux chaînes qui relatent de façon la plus détaillée les activités guerrières du Hezbollah en Syrie. Ce faisant, elles tendent à montrer premièrement que le Hezbollah divise la Syrie; deuxièmement que le Hezbollah tue le peuple syrien en combattant les opposants et troisièmement qu'il n'est pas entré en Syrie uniquement pour les motifs déclarés par le secrétaire général, à savoir, défendre les populations libanaises frontalières mais qu'il a élargi son champ d'intervention dans d'autres régions du territoire syrien. En fin de compte, les reportages de ces deux chaînes accusent le Hezbollah de mener une guerre religieuse contre les Sunnites.

La bataille de Kousseir

La bataille de Kousseir a été le point tournant de la guerre en Syrie. Il s'agit de la deuxième bataille de Kousseir[197] qui a commencé le 19 mai 2013 et qui s'est terminé le 5 juin de la même année par une victoire pour le régime. Selon Nicolas Dot-Pouillard, sans

[195] LBC, 23 juillet 2013.
[196] Al-Manar, 23 juillet 2013.
[197] La première bataille a eu lieu du 10 février au 20 avril 2012.

l'intervention du Hezbollah qui a changé la donne, le régime syrien n'aurait probablement pas survécu: « Les forces gouvernementales... ont repris Kousseir, à l'ouest, grâce à l'apport décisif du Hezbollah. Cette dernière ville située entre Homs et Hermel, est vitale pour le parti chiite libanais, qui a par conséquent été un des principaux acteurs de la bataille en juin 2013, son expertise logistique et militaire profite jusqu'au jourd'hui à Bachar Al-Assad ».[198]

Dans cette section, nous allons décrire comment les différentes chaînes ont couvert cette bataille et comment cette couverture concordait avec l'alignement religieux et/ou politique de chaque chaîne. Nous concentrerons notre analyse sur trois dimensions du conflit: le traitement global du conflit, le problème de l'évacuation des blessés et enfin l'interprétation de la chute de Kousseir.

La présentation globale du conflit

La chaîne Future est la seule à utiliser un langage ouvertement hostile à l'égard du Hezbollah et du régime syrien, en insistant à plusieurs reprises dans ses reportages sur le fait que le Hezbollah et le régime commettent des massacres et qu'ils ciblent les quartiers civils. Future met en lumière la monstruosité du régime syrien parce que celui-ci n'accepte pas l'entrée de la Croix-rouge à Kousseir tant que la bataille n'est pas terminée. Cette chaîne présente aussi une interprétation divergente des résultats de cette bataille comparativement à celle d'Al-Manar. Elle laisse croire au progrès de l'opposition alors qu' Al-Manar proclame le succès du régime.

[198] Bertrand Badie et Dominique Vidal (Coord). « Nouvelles guerres», *L'état du monde 2015*, Paris, La découverte, 2014, 206.

> *La coordination locale de Kousseir a accusé les militants du Hezbollah d'avoir commis un nouveau massacre à la périphérie de la ville lors des batailles les plus intenses, alors que les roquettes lancées par les forces du régime continuent à cibler la plupart des quartiers civils. Ban Ki Moon a appelé à épargner les civils et permettre leurs sorties. De violents combats continuent entre les brigades d'Assad et l'armée libre à Kousseir où est confirmé après chaque round de combat que Kousseir enfonce les clous dans le cercueil de l'Iran et du Hezbollah. Le bombardement assadien n'épargne même pas les voitures d'ambulance transportant les blessés, ce qui a fait huit morts parmi les civils à l'Est de Kousseir.*[199]

La chaîne revient à la charge le lendemain en parlant de la monstruosité de la Syrie et de son allié libanais. Elle dénonce le non-respect du droit international et lance des appels à la communauté internationale.[200]

Les différences de traitement de l'information sont encore plus accentuées lorsqu'on compare avec les reportages de MTV et de LBC qui ne contiennent pas d'accusation et se contentent de rapporter les faits: *« À Kousseir, le régime a lancé un raid aérien appuyé par le Hezbollah. Walid Moallem affirme que le régime syrien ne laissera entrer la Croix-Rouge à Kousseir qu'après sa libération. »*[201]

LBC conserve elle aussi une neutralité de bon aloi: *« les raids aériens se poursuivent sur la ville de Kousseir parallèlement à l'utilisation des renforts des deux côtés ».*[202]

Le lendemain, cette divergence de lecture de l'actualité se manifeste de nouveau, la chaîne Future mettant l'accent sur les lourdes pertes du Hezbollah sans mentionner

---

[199] Future, 1er juin 2013.

[200] «La ville de Kousseir a été la cible de l'aviation militaire et des roquettes sol-sol. Le régime et le Hezbollah se font concurrence pour le bombardement de Kousseir et la scène est devenue divisée entre les roquettes sol-sol lancées par le Hezbollah et entre les bombardement aériens du régime qui a lancé plus de 10 frappes aériennes mais la cible reste les maisons et les civils, et ce qui est remarquable c'est que Walid el Moallem, le Ministre des affaires étrangères du régime avait dit que la Syrie permettrait à la Croix-rouge de rentrer dans la ville (de Kousseir) mais ceci après la fin de l'opération, ce qui veut dire après la destruction entière de la ville». Future, 2 juin 2013.

[201] MTV, 2 juin 2013.

[202] LBC, 2 juin 2013.

l'avancement de l'armée régulière, alors que c'est cet aspect qui est valorisée par la chaîne chiite.

> *Des activistes syriens confirment le décès de plus de 35 combattants du Hezbollah au cours des dernières 24hres dans la bataille de Kousseir, en plus des bombardements de l'aviation et de roquettes sur des civils.*[203]

Pour sa part, Al-Manar présente une version différente des combats et met en évidence les progès de l'armée syrienne:

> *Les unités de l'armée syrienne ont bombardé les sites des hommes armés, où elles ont réalisé des progrès. Elles avancent sur le côté sud-ouest de la ville de Kousseir.*[204]

Comme le montrent ces deux extraits traitant des événements du 3 juin, les chaînes présentent des versions différentes du déroulement des combats, ces divergences correspondant à leur affiliation identitaire et aux intérêts stratégiques de leurs combattants.

L'évacuation des blessés

Le problème de l'accès aux zones de guerre pour en évacuer les blessés vers des hôpitaux libanais est aussi rapporté par les chaînes libanaises avec des tons différents. Si une chaîne comme Future se sert de cet enjeu pour dénoncer la barbarie du Hezbollah, LBC pour sa part tente de trouver une solution en faisant appel à la médiation du Président de la Chambre, Nabih Berri, qui est un des leaders de la communauté chiite, en l'incitant à persuader les milices chiites d'ouvrir le passage:

> *George Sabra, président de la coalition nationale syrienne, s'est adressé au président Berri, président de la Chambre et leader libanais chiite afin qu'il favorise une intervention urgente pour ouvrir un passage sécuritaire*

[203] Future, 3 juin 2013.

[204] Al-Manar, 3 juin 2013.

> *permettant d'évacuer les blessés vers les territoires libanais ou syriens. Si cela n'est pas fait, dit Sabra, il y aura un génocide qui marquera notre histoire pour longtemps. Sabra a parlé de la présence de plus de 1000 blessés dont 400 sont dans un état critique et dont la plupart sont des civils.*[205]

Le raisonnement implicite de ce reportage montre la prévalence du sectarisme religieux dans ce conflit puisque les acteurs reconnaissent que les appartenances religieuses sont déterminantes et que, sans l'accord du Hezbollah, les blessés ne pourront jamais passer au Liban pour se faire soigner. Comme le Hezbollah a sauvé la mise du régime dans cette bataille, on l'incite à user de son influence politique pour améliorer son image en obtenant l'autorisation d'évacuer les blessés sous l'égide de la Croix-rouge.

Le choix de la source d'information n'est pas toujours innocent et peut s'avérer révélateur d'une orientation. Ainsi, même si de façon générale les reportages de MTV adoptent un ton neutre, il arrive que certains d'entre eux soient teintés d'un positionnement anti-Hezbollah. Dans l'extrait que nous citons plus bas, le journaliste parle « d'intrusion » du Hezbollah en territoire syrien et se fie aux informations qui lui proviennent d'une organisation humanitaire américaine. Il se réfère aussi au chef de la Coalition nationale des forces de l'opposition et de la révolution:

> *George Sabra a demandé d'ouvrir un passage pour sortir les blessés de Kousseir. « La ville de Kousseir est exposée à des raids aériens et des bombardement; 4000 combattants du Hezbollah à Alep qui sont en train de se préparer à l'intrusion de la ville. Selon le Human Rights Watch, 147 personnes ont été exécutées par l'armée syrienne.*[206]

En choisissant de diffuser une information venant du Human Rights Watch selon laquelle l'armée syrienne aurait exécuté 147 personnes, et cela sans préciser si ces personnes-là

[205] LBC, 4 juin 2013.

[206] MTV, 4 juin 2013.

sont des civils ou des combattants, MTV se rapproche de la couverture de Future en mettant en relief la monstruosité du régime syrien. Ce positionnement est d'autant plus significatif si on compare le traitement de l'information aux autres chaînes puisque LBC et Al-Manar n'ont pas diffusé cette information provenant de Human Rights Watch. Cela montre que MTV et Future ont la même approche mais ne l'expriment pas de la même façon. Future est plus agressive; elle emploie des adjectifs très connotés négativement à l'endroit du Hezbollah et du régime syrien alors que MTV se montre plus subtile ou plus diplomate.

La chute de Kousseir

Le 5 juin 2013, l'armée syrienne, avec l'aide du Hezbollah, a regagné le contrôle de la ville de Kousseir. Comment chacune des chaînes a-t-elle présenté l'issue de la bataille de Kousseir?

Comme ce fut le cas pour le traitement des autres aspects de la guerre civile syrienne, LBC se limite à rapporter des informations factuelles sans faire de commentaires comme en témoigne cet extrait:

> *L'armée syrienne contrôle la ville stratégique de Kousseir et l'opposition promet de rétorquer... la ville de Kousseir est située à 14 km de distance de la frontière libanaise et à 20 km de la ville syrienne de Homs. L'Oronte traverse ses périphéries. Cette ville lie la route allant de Damas, passant par Homs en direction des villes côtières de Tartous et Lattakié, fief principal des alaouites. Sa proximité de la frontière libanaise a servi de passage d'armes pour les rebelles, chose qui est devenue difficile maintenant. Kousseir compte approximativement 40,000 habitants de plusieurs confessions, soit, sunnite, chiite, alaouite et chrétienne. Et maintenant que le régime en a repris le contrôle, il a pu alléger la pression qui pesait sur lui alors qu'il est dans le processus de transport des unités de l'Armée combattante vers d'autres régions à Homs et aux provinces du nord à Alep et Idlib…*[207]

[207] LBC, 5 juin 2013.

Par ailleurs, dans le même reportage, on rapporte les propos des dirigeants de l'opposition syrienne qui se font menaçants. George Sabra a ainsi déclaré:

> *« Que les Chiites sachent que ce qui s'est produit et se produit encore à Kousseir détruit la fraternité entre les Chiites et leurs voisins ». Le chef d'état-major de l'armée syrienne libre, le colonel Salim Idriss, dans une entrevue à la BBC, a promis de combattre le Hezbollah à l'intérieur du Liban, considérant que les combattants du Hezbollah occupent la Syrie et que les autorités libanaises ne prennent aucune action pour leur interdire de venir en Syrie.*[208]

Au même moment, MTV adopte un autre angle de traitement qui met l'accent sur les possibles conséquences de la chute du Kousseir pour le Liban, et se réfère aux positions des États du Golfe qui mettent le Hezbollah en garde contre un triomphalisme hâtif et le menacent de rétorsion en exportant le conflit en territoire libanais.

> *L'armée syrienne et le Hezbollah prennent le contrôle de Kousseir. L'armée libre menace de combattre le Hezbollah au Liban... Les ministres des affaires étrangères des pays arabes ont entrepris des démarches afin d'arrêter l'intervention armée du Hezbollah aux cotés de l'armée syrienne; et les États du Golfe considèrent le Hezbollah comme organisation terroriste à la lumière de sa participation active dans les combats de Kousseir.*[209]

La chaîne Future avait jusqu'au 5 juin propagé des nouvelles positives concernant la situation de l'opposition à Kousseir, malgré les rapports des autres chaînes qui contredisaient cette interprétation optimiste. Pendant ce temps, les médias libanais et internationaux diffusaient des reportages sur la chute de la ville. Future a dû se résigner alors à diffuser la nouvelle mais sans manquer de faire des comparaisons historiques dramatiques. Pour la chaîne Future, cette défaite était comparable à la Nakba de 1948 où 78% du territoire palestinien avait été occupé par les sionistes. On compare aussi cette

[208] LBC, 5 juin 2013.
[209] MTV, 5 juin 2013.

victoire à l'occupation israélienne du Liban. En faisant cette comparaison, la chaîne Future associe le Hezbollah à Israël qui est considéré comme étant la force de l'occupation dans la région ce qui est extrêmement péjoratif:

> *Titre: « La ville de Kousseir en ruine: une nouvelle Nakba sur les mains du Hezbollah ». Le 5 juin 1967 le souvenir de la Nakba; le 5 juin 2013 est le jour où le Hezbollah annonce le succès de son occupation de la ville syrienne de Kousseir. C'est une comparaison triste par excellence, parce que le Hezbollah a effectué un virage de 180 degrés transportant son feu du Sud jusqu'au Nord où il combat le peuple syrien sur le territoire syrien. Et sur la ville de Kousseir en ruine, se lèvent les drapeaux des victoires illusoires du Hezbollah et du régime d'Assad pour semer la haine dans les âmes.*[210]

Ce reportage est fortement connoté négativement puisque le journaliste associe le destin du Hezbollah au régime d'Assad. L'animosité de la chaîne Future l'amène à rejeter tout critère d'objectivité en refusant de reconnaître la victoire des forces gouvernementales, en les qualifiant de « victoires illusoires »; ce qui sous entend que ce n'est qu'une bataille qu'ils viennent de remporter mais qu'ils vont perdre la vraie guerre. La chaîne sunnite entretient l'espoir. Tout en reconnaissant les succès du Hezbollah, elle tente de les relativiser en soutenant que cette victoire n'est pas totale et que la résistance continue dans certains quartiers. Elle suggère aussi que le Hezbollah sera appelé à étendre son action dans d'autres régions de la Syrie pour retarder la chute du régime qui, l'espère-t-elle, adviendra bientôt:

> *Et la question se pose: quoi d'autre? Est ce que le Hezbollah s'arrêtera aux frontières de Kousseir ou bien est-ce que son implication dans la guerre syrienne s'amplifiera pour se transformer en police à Rif Homs afin d'empêcher la chute du régime d'Assad?*
> *L'opposition syrienne a dit que les combats ont atteint leur paroxysme en intensité à Kousseir, indiquant que les brigades d'Assad et les militants du Hezbollah ont réussi leur entrée dans les quartiers sud et centre de la ville alors que les quartiers du Nord et la Boayda et Dabaa demeurent sous l'emprise de l'armée syrienne libre.*[211]

[210] Future, 5 juin 2013.
[211] Future, 5 juin 2013.

Dans le titre d'un autre reportage, Future reprend sa logique dénonciatrice en suggérant, contre toute logique, une association entre Israël et le régime syrien et affirme qu'Assad est un allié de l'État sioniste ce qui n'est pas un compliment pour un régime qui s'est longtemps prétendu l'ennemi d'Israël: *Titre: Acclamation d'Israël pour la victoire des brigades d'Assad à Kousseir.* Dans la suite de ce reportage, le journaliste qualifie les événements de Kousseir de génocide et d'assassinat de civils et rapporte l'appel à la vengeance de l'armée libre du colonel Salim Idriss sur le territoire libanais rendant ainsi le Hezbollah responsable d'une éventuelle extension du conflit en territoire libanais.

> *Le génocide commis par l'armée syrienne et les combattants du Hezbollah a résulté en l'assassinat de centaines de civils... et en réaction, le chef d'état-major de l'armée libre, le colonel Salim Idriss a promis de combattre le Hezbollah à l'intérieur du Liban.*[212]

La lecture d'Al-Manar est aux antipodes de celle de Future car elle présente la victoire comme un avertissement aux sionistes:

> *Le drapeau syrien flotte à nouveau à Kousseir; une opération qui a requis deux semaines et demie de combat. Kousseir a été occupée pendant presque un an par les groupes armés. Un communiqué de l'armée syrienne déclare: « la gloire fut réalisée à Kousseir et c'est un message clair aux sionistes et à leurs agents dans la région ».*[213]

C'est une chose courante chez les politiciens et médias libanais et syriens, de traiter son opposant ou ennemi de sioniste ou d'agent du sionisme afin de le disqualifier puisque dans l'imaginaire collectif et selon les normes culturelles arabes, le sionisme est politiquement et religieusement immoral. Cet usage du vocable sioniste revient à délégitimer la cause de son adversaire aux yeux du grand public.

---

[212] Future, 5 juin 2013.
[213] Al-Manar, 5 juin 2013.

L'analyse d'Al-Manar suit aussi une logique de défense des minorités religieuses en prétendant que l'objectif de l'intervention armée du Hezbollah était de protéger le patrimoine religieux. Ils accusent les forces de l'opposition d'avoir transformé la plupart des églises et mosquées en bunkers[214]. On laisse ainsi entendre que le Hezbollah est le défenseur des chrétiens alors que l'opposition syrienne quant à elle manque de respect envers les lieux de culte.

L'évacutation des blessés de Kousseir.

Une fois la bataille de Kousseir terminée, le gouvernement syrien a effectivement tenu parole et la Croix-rouge a pu entrer dans la ville pour évacuer les blessés.

Les deux chaînes qui se sont montrées favorables aux rebelles, MTV et Future, ont donné beaucoup d'importance à la question du rapatriement des blessés puisque cette opération allait pour l'essentiel se dérouler en territoire libanais.

MTV s'est surtout intéressé aux témoignages des réfugiés syriens qui se sont installés dans la ville d'Arsal, ville sunnite qui était le fief des rebelles syriens.

> *On commence par les répercussions de la chute de Kousseir qui se manifestent par le déplacement de dizaines de blessés et de centaines de familles au Liban. Des réfugiés syriens témoignent: « on n'avait plus d'eau, plus de nourriture et l'armée nous tire dessus. Il n'est pas vrai qu'il y avait des extrémistes dans la ville, nous sommes tous des civils. Le Hezbollah est entré chez nous et nous a massacré dans nos propres maisons. Qu'est-on supposé faire? Ne pas nous défendre? Nous ne sommes ni le Front de Nosra, ni rien... » (la journaliste de MTV lui demande comment as-tu su qu'ils sont du Hezbollah?) Il réplique: « j'ai entendu sur leur talkie-walkie dire que cela est pour Sitt Zeinab; ils ont tué mes deux frères et mes cousins ». Il y a 27000 réfugiés syriens à Arsal pour 32000 habitants de la ville*.[215]

[214] Al-Manar, 5 juin 2013.
[215] MTV, 8 juin 2013.

MTV ne présente qu'une version du conflit en donnant la parole à des représentants de l'opposition qui vont dénigrer le Hezbollah et le régime syrien. Arsal a été un lieu stratégique pour les attaques de représailles des rebelles contre le Hezbollah et avait fourni du soutien logistique aux rebelles en Syrie. Les rebelles et les réfugiés syriens se sont rassemblés à Arsal, surtout depuis 2013.[216]

La chaîne Future, quant à elle, rapporte[217] que le transport des blessés par la Croix rouge a été entravé par des jets de pierres dans les régions de Labwé et de Brital, qui sont dominées par les Chiites accentuant ainsi l'image de barbarie déjà associée au Hezbollah.

Les positions de l'Occident, de la Russie et des pays du Golfe sur les enjeux militaires

Dans cette section, nous aborderons le traitement du rôle des grandes puissances, en l'occurrence la Russie, les États-Unis, la Grande Bretagne, l'Allemagne et la France ainsi que les États du Golfe dans la guerre syrienne. Nous examinerons plus spécifiquement les thèmes suivants: l'usage d'armes chimiques, l'imposition d'une zone d'exclusion et la fourniture d'armes à l'opposition et nous identifierons comme dans les sections précédentes les attitudes des chaînes libanaises pour chacun de ces thèmes.

Un bras de fer s'est joué entre la Russie d'une part et les États-Unis et ses alliés d'autre part (les principaux États membres de l'OTAN et du Golfe persique), sur le règlement du conflit syrien. En ce qui concerne le rôle et les positions des grandes puissances, notamment la Russie et les États-Unis, F. Pichon écrit:

> L'enjeu actuel dépasse largement la Syrie: les États-Unis sont solidement ancrés dans la région depuis le pacte du Quincy de 1945. Leur présence dans

[216] Logan Brog, The Battle for Arsal, *Institute for the Study of War*, 7 aout, 2014.
[217] Future, 9 juin 2013.

> le Golfe est un des piliers de leur puissance mondiale et ils entendent continuer à en faire leur chasse gardée, notamment face aux appétits énergétiques chinois et aux dernières positions de la Russie dans la région. À cet égard, le maintien de la base navale de Tartous, seule fenêtre maritime méditerranéenne de la marine russe, constitue un enjeu important, sans être toutefois essentiel. Il est probable que les Russes, comme le rappelle Hubert Védrine, craignent tout autant de la perdre que de devoir laisser celle de Sébastopol, en territoire ukrainien. De même, les stations radars, dont celle de Kassab, qui permet de surveiller la Turquie, font l'objet d'une maintenance russe: la protestation récente contre l'installation de missiles Patriot par l'OTAN à la frontière syro-turque va dans le sens de la défense des intérêts stratégiques russes en Syrie. Les raisons de la rigidité de la position russe renvoient également au « précédent libyen ». Les Russes (suivis par les Chinois) avaient négocié et finalement décidé de s'abstenir « pour des raisons de principe » sur la résolution 1 973 du 17 mars 2011, qui instaurait une zone d'exclusion aérienne en Libye, pour autant qu'elle ne préjugeait pas d'un changement de régime par la force. Or la responsabilité directe de l'intervention de l'OTAN dans la capture, puis dans l'exécution de Mouammar Kadhafi a été perçue comme une violation de ladite résolution. C'est dans cette disposition d'esprit que la Russie aborde durant l'année 2011 les discussions au Conseil de sécurité touchant le dossier syrien : d'où trois veto successifs et le refus d'accepter toute résolution sous chapitre VII concernant la Syrie.[218]

Ces conflits entre superpuissances empêcheront la conférence de paix de Genève d'aboutir et prolongeront le conflit en alimentant les belligérants en armes.

Les forces de l'opposition ont accusé le régime syrien d'avoir utilisé des armes chimiques contre les populations civiles. Ce type d'accusation a dans le passé motivé les interventions occidentales en Irak et les opinions publiques occidentales sont très sensibles à ce genre d'argument pour légitimer des engagements militaires. Cette question est évidemment liée à la fourniture d'armements aux forces de l'opposition qui devaient lui être faites pour défendre les populations civiles.

[218] Frédéric Pichon, *« La* Syrie, quel enjeu pour la Russie? *Politique étrangère*, no 1, 2013, p.7-8.

LBC comme à son habitude rapporte les discussions entre les puissances occidentales sur l'emploi d'armes chimiques et montre les désaccords. Elle présente tous les points de vue et toutes les positions des différentes grandes puissances vis-à-vis l'armement de l'opposition, ainsi que de l'usage d'armes chimiques par le régime syrien.

> *Washington promet un soutien militaire à l'opposition, tout en accusant le régime syrien d'avoir fait usage d'armes chimiques... En ce qui concerne l'utilisation des armes chimiques, le Royaume-Uni a appuyé l'évaluation américaine, alors que l'Union européenne et l'OTAN ont insisté sur la nécessité de mener une enquête sur le terrain. De son coté, Moscou estime que les informations que Washington lui a présentées concernant la susceptible utilisation d'armes chimiques ne parait pas convaincante, mettant les États-Unis en garde de ne pas commettre à nouveau l'erreur de l'invasion de l'Irak. Damas a pour sa part soutenu que la déclaration de la Maison blanche était pleine de mensonges, accusant Washington d'inciter à la violence et au terrorisme en armant les groupes terroristes.*[219]

Cette présentation des faits tient compte de la diversité des positions des puissances occidentales et propose une lecture complexe de la situation. Elle ne manifeste aucun parti pris envers les belligérants.

MTV suit sensiblement le même schéma de couverture en renvoyant dos-à-dos les deux grandes puissances sur la question des armements, sans manifester de parti pris. MTV tout comme LBC donnent de la visibilité aux positions de la chancelière allemande qui a prévenu ses collègues occidentaux des effets possiblement négatifs de l'armement des forces de l'opposition.

> *La chancelière allemande Angela Merkel a assuré qu'elle peut comprendre l'idée de la livraison d'armements aux combattants syriens provenant des États-Unis, de la France et du Royaume-Uni, par contre elle a rappelé que l'Allemagne ne livre pas d'armes dans les régions qui sont le théâtre de guerre civile pour des raisons légales.*[220]

[219] LBC 14 juin 2013.
[220] LBC et MTV, 27 juin 2013.

La chaîne Future concentre ses reportages sur les déclarations des dirigeants américains qui dénoncent l'emploi d'armes chimiques et qui sont favorables à l'armement des forces de l'opposition comme le montrent les deux extrais suivants:

> *La direction américaine a accepté d'armer l'armée libre. Ceci est survenu après l'admission par la Maison blanche pour la première fois que l'armée d'Assad a utilisé des armes chimiques contre l'opposition, dépassant toutes les lignes rouges qu'Obama avait fixée à Assad.*[221]

> *Les États-Unis et le Royaume-Uni ont signalé aux Nations-unies que le régime syrien a fait usage d'armes chimiques environ dix fois durant les combats. Et dans le mémorandom envoyé par les deux États au secrétaire général des Nations-Unies, il est noté que le régime syrien a utilisé le gaz sarin durant les combats dans les environs de la ville d'Alep. En ce qui concerne l'opposition syrienne, les États-Unis et le Royaume-Uni ont déclaré n'avoir aucune preuve que celle-ci a utilisé ce genre d'armes.*[222]

Elle privilégie le point de vue américain et se montre discrète sur les positions de la Russie, sauf pour dénoncer les armes envoyées au gouvernement syrien qui à ses yeux, créent un déséquilibre et empêchent le règlement pacifique du conflit[223]. Elle cadre son information en fonction des pays qui acceptent de livrer des armes aux forces de l'opposition comme les USA, le Royaume-Uni, l'Arabie saoudite ou la France.[224]

Al-Manar, quant à elle, insiste sur la divergence d'attitude entre la Russie et et les États-Unis et insiste sur les prises de positions de la Russie et du président syrien à l'égard des engagements américains.

> *Le président américain Obama a accepté de fournir des aides militaires directement aux groupes armés en Syrie, selon l'annonce de l'adjoint du conseiller à la sécurité nationale américain Ben Rhodes, alors que Moscou a déclaré que cette décision nuit aux efforts de négociations politiques.*[225]

[221] Future, 14 juin 2013.
[222] Future, 27 juin 2013.
[223] Future, 1er juin 2013.
[224] Future 25 juin 2013.
[225] Al-Manar, 14 juin 2013.

Elle met en opposition les positions respectives des USA et de la Russie et se sert des déclarations des dirigeants russes pour mettre en doute l'usage des armes chimiques par le régime syrien[226]. Seule la chaîne Al-Manar rapporte le point de vue israélien sur la question de l'armement de l'opposition syrienne par l'Occident. Elle cite des analystes israéliens qui affirment que l'armement de l'opposition syrienne ne nuira pas à « l'entité israélienne » selon les termes d'Al-Manar. Elle évoque ensuite une comparaison faite par des responsables israéliens entre la situation en Syrie et celle de l'Afghanistan dans les années 1980, quand les moujahidins afghans ont été armés par l'administration américaine ce qui a contribué à l'armement d' Al-Qaeda.

> *Les analystes sionistes ont mentionné à l'Agence France Presse que ce soutien ne nuira pas à l'entité israélienne. Cependant, des responsables israéliens ont comparé la situation en Syrie avec ce qui s'est passé dans les années 1980 quand l'administration américaine avait fourni les armes aux combattants afghans et la fuite des armes par la suite aux mains de l'organisation Al-Qaeda.*[227]

La thèse soutenue ici est que si l'Occident arme les forces de l'opposition, elle commettra la même erreur qu'en Afghanistan et armera en fait les extrémistes de l'État islamique.

> *Les États occidentaux et à leur tête les USA ont antagonisé la communauté internationale contre la Syrie de nombreuses fois. Et après les sanctions économiques et les condamnations, les ambitions américaines ont débordé au point où la Maison blanche a dernièrement déclaré que son gouvernement présentera un soutien militaire aux combattants de l'opposition syrienne. Des dizaines de milliers de combattants dont les nationalités dépassent les frontières arabes allant jusqu'à tous les États du monde se sont réunies en Syrie, alors que le leadership du combat revient aux Takfiris d'Al-Qaeda et du Front de Nosra.*[228]

Al-Manar en s'appuyant sur les déclarations du ministre russe des affaires étrangères dénonce aussi le projet américain de créer une zone d'exclusion aérienne sur la Syrie et

[226] Al-Manar, 14 juin 2013.
[227] Al-Manar, 14 juin 2013.
[228] Al-Manar, 16 juin 2013.

rappelle à cet égard le cas désastreux de la Lybie où le champ libre a été laissé aux forces extrémistes[229]. À cet égard, on cite aussi le président Assad qui considère que le défi le plus important auquel la région fait face est l'extrémisme.[230]

Al-Manar se distingue des autres chaînes en impliquant Israël dans l'armement des « insurgés ». Le reporter d'Al-Manar le prouve en filmant la découverte d'armes laissées par les rebelles: obus Hawn 120mm avec des inscriptions en hébreu : « à Kousseir, dit-il, il y avait des appareils de télécommunication israéliennes ... »[231].

Les reportages d'Al-Manar relatifs à l'armement de l'opposition sont résolument favorables aux thèses du régime syrien et du Hezbollah et jouent sur les ressorts du ressentiment à l'endroit d'Israël et des États-Unis. Les images du reportage cité ci-haut ont été reprises par LBC. Les deux autres chaînes, MTV et Future, n'ont jamais mentionné les armes israéliennes, ou des armes qui portent des écritures hébraïques qui auraient été utilisées par les opposants.

Discussion des résultats et conclusions

Après avoir caractérisé par l'analyse qualitative le traitement de ces enjeux par les quatre chaînes libanaises, nous discuterons à l'aide de ces résultats, quelques questions qui se rattachent à la théorie de la communication politique et des relations internationales.

Quel est l'avantage de posséder un médium telle qu'une chaîne de télévision, pour une tierce partie intervenant dans une guerre voisine? On peut réponde à cette question en s'inspirant du concept de « manufacturing consent » développé par Noam Chomsky pour

[229] Al-Manar, 17 juin 2013.
[230] Al-Manar, 18 juin 2013.
[231] Al-Manar, 23 juin 2013.

décrire l'impact du pouvoir mediatique[232]. Dans la perspective de Chomsky, il s'agissait de dévoiler un processus d'influence caché, discret ou implicite puisque dans les sociétés capitalistes, les médias tentent de dissimuler les effets de la propritété en se prétendant indépendants. Dans *La Fabrication du consentement,* les auteurs attaquent la « fairness doctrine » et montrent que les entreprises médiatiques entretiennent des relations étroites avec les pouvoirs politiques et économiques. Ils contestent les prétentions à la neutralité et à l'équité des médias. Ils pensent que les médias sont un instrument utilisé par le secteur privé et l'État afin de susciter un vaste soutien à leur intérêts particuliers. Ils identifient plusieurs mécanismes qui assurent le pouvoir de la classe dominante: La concentration de la presse, la publicité, la surreprésentation des sources officielles et l'emploi des experts. Ils soutiennent que le système médiatique est un système de propagande essentiel pour assurer la cohésion sociale et maintenir l'ordre établi.

Notre analyse de l'information télévisée diffusée par les chaînes libanaises tendrait à confirmer les analyses de Chomsky, à la différence près que dans notre étude de cas, la relation entre les médias et les intérêts particuliers qu'ils défendent est explicite et même revendiquée. Dès lors, posséder un média procure le pouvoir de contrôler la perception de la communauté de référence afin de renforcer l'attachement de ses membres qui peuvent être influencés par les médias opposants.

Le rôle de l'information est de favoriser la production d'un consensus sur la définition de l'intérêt communautaire/partisan. Pour cette tierce partie, avoir son propre organe de

[232] E. S. Herman, Noam Chomsky, *La Fabrication du consentement. De la propagande médiatique en démocratie*, Agone, 2008. Première parution New York : Pantheon Books, 1988.

diffusion, lui permet non seulement d'orienter la couverture de l'actualité en fonction de son agenda, mais cela lui permet aussi d'utiliser l'information pour légitimer son intervention dans un pays voisin. La télévision devient alors une arme dans le combat politique.

L'intérêt du modèle de Chomsky est d'identifier le rôle que les médias jouent dans les stratégies de domination. Il postule à cet égard l'homogénéité de l'élite dirigeante dont les intérêts convergent. Cette thèse de l'élite unifiée par ses intérêts qu'emprunte Chomsky à C.Wright Mills[233] ne se vérifie pas dans le cas libanais.

L'élite dirigeante libanaise est à l'image de la composition communautaire du pays: la fragmentation sociale et religieuse se traduisant par l'hétérogénéité des intérêts de l'oligarchie. Au lieu de parler d'une élite au pouvoir, il faudrait plutôt parler de plusieurs élites en concurrence pour le pouvoir. Il y a donc divergence des intérêts politiques qui reflètent la diversification communautaire, et surtout qui se répercutent dans le processus de formation de l'opinion publique à travers les médias affiliés aux groupes politico-communautaires. Contrairement à l'analyse de Chomsky qui prévoit une fabrication du consentement par collusion des intérêts, nous soutenons plutôt que dans le cas libanais, il y a fabrication de consentements différenciés par les conflits d'intérêts. Les élites de chaque groupe se reproduisent en perpétuant les conflits.

Notre étude nous permet aussi de nous interroger sur les relations entre l'État et la société civile. Là encore, nos résultats ne confirment pas les modèles qui font consensus en science politique. Les théories à prétentation généraliste ne se retrouvent pas

[233] C. W. Mills, *L'élite du pouvoir,* Paris, Maspéro, 1970.

nécessairement dans le monde réel lorsqu'on les applique à des cas particuliers. Cette inadéquation rend les capacités prédictives plus limitées.

En conséquence, certaines certitudes théoriques de la discipline sont à questionner et à relativiser et les travaux empiriques sont nécessaires pour tester ces approches. L'État, est-il encore partout l'acteur clé des relations interétatiques? Les rapports entre les États libanais et syrien sont fortement paramétrés par les relations, les représentations et les conflits entre d'une part des groupes communautaires et d'autre part un régime communautarisé. Il y a dans la discipline un manque d'attention aux distinctions entre les États. Considérer que les relations entre le Liban et la Syrie sont des relations d'État à État revient à procéder à un raisonnement biaisé par une survalorisation des institutions et des ressources d'un État (le Liban) et et par l'occultation du chevauchement entre une communauté, un régime et un État (la Syrie). Au final, les frontières entre les acteurs considérés habituellement comme centraux sont fluctuantes (États, groupes politico-religieux, régime, élite militaire).

Notre étude de cas permet d'ouvrir le débat sur les limites de ces théories précisément parce qu'elles définissent les États comme les acteurs principaux des enjeux de politique internationale. Or, depuis au moins 2003, la région démontre que ce ne sont plus les États qui sont les joueurs exclusifs (Lybie, Irak, Palestine, Liban, Yemen, Somalie). Dans ces pays, les organisations non-étatiques à prétention étatique sont les acteurs les plus influents. Les groupuscules et les milices échappent à la lecture prévisionnelle des approches théoriques. Le débat mérite d'être ouvert parce que certaines approches, pourtant dignes d'intérêt, sont dépassées par des transformations structurelles.

Enfin, notre analyse questionne aussi les approches qui ont tenté d'expliquer le rôle des médias en temps de crise et qui tendent à montrer que les différentes forces sociales pratiquent le ralliement autour du drapeau, c'est-à-dire qu'elles se solidarisent et montrent un front uni pour défendre l'intérêt national. Dans ce genre de situation, les médias ont tendance à adopter le suivisme et donnent à voir une représentation uniforme du conflit. Ce concept du « Rally around the flag» a été développé aux États-Unis pour expliquer l'unanimisme qui surgit dans les situations de crises internationales où le niveau de critique à l'endroit des acteurs politiques baisse radicalement. Ce phénomène s'est manifesté récemment à l'occasion de l'Opération tempête du désert en 1990 et des attaques contre le World Trade Center en 2001[234]. Lorsque la patrie est menacée ou qu'il y a des menaces à la sécurité nationale, les médias ont tendance à faire corps avec les autorités et à privilégier l'unité nationale. Ce phénomène a été illustré récemment par les attentats contre Charlie Hebdo qui ont eu lieu en France et où le président français, François Hollande qui battait des records d'impopularité a été soutenu et encensé par une presse unanime. Sa gestion de crise a été approuvée par 83% des Français[235]. Le même phénomène s'est reproduit après les attentats du 13 novembre 2015 à Paris, le taux de popularité du Président français augmentant de 10 points.[236]

Notre recherche ne confirme pas cette théorie qui fait consensus dans la littérature en science politique. Ce qu'elle démontre n'est pas que cette théorie est fausse, mais qu'elle ne s'applique pas au cas du Liban. L'analyse de contenu des nouvelles consacrées à la

[234] Chapman, Terrence L., Dan Reiter « The United Nations Security Council and the Rally 'Round the Flag Effect. » *The Journal of Conflict Resolution,* 48, 2004.
[235] *Le Point* 13 janvier 2015.
[236] Voir *l'Express,* 24 novembre 2015.

crise syrienne montre à l'évidence que ce syndrome n'est pas universel. Certes, les menaces à la sécurité nationale libanaise n'étaient pas directes, mais les intérêts communautaires en jeu interpellaient les principales factions de la société libanaise. Les médias ont exprimé ces lignes de fractures dans leur couverture du déroulement de la guerre civile syrienne. L'identité nationale au Liban ne produit pas l'effet de ralliement attendu parce qu'elle est courcircuitée par les identités religieuses et les alliances régionales qui sont plus fortes et qui entravent la mobilisation sur une base nationale. Chaque groupe par l'intermédiaire de ses médias produit des interprétations divergentes des événements et poursuit à travers la représentation d'un conflit externe les antagonismes internes.

En conclusion, notre étude a permis de relativiser la thèse du « Rally around the flag » qui affirme qu'en temps de crise, les différentes forces sociales se solidarisent et montrent un front uni pour défendre l'intérêt national. Or, nous avons constaté que c'est l'inverse qui se produit dans le cas du Liban qui est un pays fragmenté par des clivages politico-religieux qui nuisent à l'unité nationale pour affronter le danger. Chaque groupe, à travers ses médias, fait preuve d'un repli identitaire via la représentation des antagonismes locaux projetés sur un conflit externe: chaque média propose des interprétations divergentes des événements selon l'agenda du groupe auquel il est affilié. Pour le dire autrement, loin de contribuer à une forme de patriotisme national, en temps de crise, les médias communautaires participent à la fragmentation identitaire (déjà existante) en défendant des intérêts sub-nationaux.

Comment nos résultats s'inscrivent-ils dans la littérature en science politique? Dans les études sur la couverture de l'actualité internationale, on analyse un certain nombre de

facteurs qui conditionnent l'importance et la place accordée à la couverture médiatique internationale. Parmi ces facteurs, citons: le contexte socio-politique, l'idée que les journalistes se font des intérêts de leur nation, la proximité géographique des événements, les caractéristiques politiques, culturelles et économiques des nations; la proximité culturelle; le biais impérialiste, l'intérêt pour les voisins immédiats, les relations commerciales, la présence d'agence de presse internationale, la langue, le caractère privé ou public des chaînes, la culture politique ambiante et plus généralement les intérêts stratégiques du pays concerné.

Notre analyse identifie une autre variable plus précise que celles évoquées dans la littérature. D'une part, notre étude porte sur des médias qui parlent principalement au nom de communautés infranationales et non pas de l'ensemble du pays. D'autre part, cette variable s'enchevêtre avec d'autres facteurs plus génériques comme le commerce, la religion etc. Le lien entre une communauté et son « pays d'allégeance » n'est pas seulement confessionnel, il est lié à des intérêts politiques, commerciaux, militaires, etc. Comme nous l'avons montré ce qui se joue dans le traitement médiatique international, c'est aussi la défense de ces intérêts économiques et géopolitiques particularistes. La crise syrienne sert ici de révélateur puisqu'à travers le traitement médiatique des nouvelles internationales, les chaînes libanaises tendent à privilégier des points de vues qui renforcent l'allégeance à leur communauté.

Comment expliquer ces résultats?

D'abord, aussi singulière que soit la situation libanaise, elle n'est pas unique en tout temps et en tout lieu. Elle est cependant symptomatique d'un pays profondément

fragmenté, ayant une longue histoire de guerres civiles et de guerres importées, dont les acteurs sont autant parties prenantes que pions sur un échiquier international. De ce fait, s'il faut rester prudent quant aux généralisations hâtives, il faut tout autant rester prudent sur le caractère exceptionnel du cas étudié.

Une fois ces précautions prises, il convient de tenir compte d'une double réalité: le caractère privé des chaînes, héritage progressif d'une situation de détachement vis-à-vis de la puissance publique (l'État) et ensuite une situation d'autorégulation porteuse de nombreuses libertés mais aussi d'excès. Premièrement, dans un pays où les institutions publiques ne sont plus en mesure d'imposer la loi et la puissance de l'État à des groupes surpuissants, les médias de ces groupes privés sont désormais libres de défendre les agendas qu'ils veulent. Ils n'ont plus le devoir moral ni l'intérêt de contribuer à la paix civile. En l'absence de contrainte régulatrice, les groupes ont toute latitude pour outrepasser ce devoir. Deuxièment, lorsque les puissances voisines font de cet État fragile le lieu de leur dispute géopolitique, par procuration ou par intervention directe, la fragilisation des institutions de l'État est amplifiée par les allégeances locales, notamment à travers les médias. Lorsque chaque groupe décide de défendre un drapeau étranger, c'est par définition aux dépends du drapeau national. Cette situation quasi anti-patriotique n'est pas uniquement due à une faillite interne de l'État; elle est aussi le résultat de l'interventionnisme permanent des pays voisins. La fragmentation historiquement héritée est amplifiée du fait de ces allégeances: elle est surtout décuplée par la résonnance médiatique, en particulier lors du traitement des nouvelles internationales, par les médias de ces communautés.

Après avoir analysé le contenu de l'actualité internationale et comparé les centres d'intérêts divergents des chaînes libanaises, nous aborderons dans le prochain chapitre la question de l'accès à l'espace public en recensant les différents types de locuteurs à qui on a donné la parole dans les nouvelles de politique nationale.

Chapitre 8

Qui parle : l'accès à l'espace public

Comme l'explique Denis Monière[237], les médias ont la fonction de garde-barrière de l'espace public. Ils sélectionnent ceux qui pourront émettre leurs opinions et communiquer leurs pensées ou leur idéologie à l'ensemble de la société. Ces filtres favorisent habituellement la reproduction des valeurs et le maintien de l'ordre établi ce qui permet d'enrayer les pressions qui risqueraient de perturber la distribution inégalitaire des ressources et du pouvoir dans la société. Ils accréditent les élites sociales et politiques, ceux qui sont autorisés à définir le sens des événements et à dire ce qui est acceptable ou souhaitable et ce qui ne l'est pas. Ils favorisent en ce sens la cohésion et la reproduction sociale en véhiculant l'idéologie dominante.

Intervenir dans le journal télévisé procure à la fois la notoriété et la crédibilité car c'est une reconnaissance de l'importance sociale ou politique de celui qui est autorisé à s'exprimer. Les politiciens sont particulièrement attentifs à leur visibilité médiatique parce que celle-ci permet la transmission de leur message à de vastes auditoires et légitime leur pouvoir ou leur prétention à l'exercice du pouvoir. Paraître aux informations télévisées est d'autant plus important que ces émissions rejoignent des auditeurs qui ont des identités partisanes diversifiées ou qui n'en ont pas.

Comme l'information est valorisée dans la culture démocratique, le citoyen accepte plus facilement de s'exposer à des messages qui contredisent ses convictions dans le cadre des bulletins de nouvelles où il pourra aussi recevoir des messages qui confortent ses

[237] Denis Monière, *Démocratie médiatique et représentation politique, op.cit.* p.167.

opinions. Cette « ouverture d'esprit » dépend du relatif respect du pluralisme idéologique et politique manifesté par les journalistes des chaînes.

Dans le cas du Liban où les chaînes manifestent ouvertement une allégeance politico-religieuse, nous supposons que l'information télévisée ne rejoindra que ceux qui partagent déjà ces allégeances et qu'elle ne pourra pas avoir cette fonction d'homogénéisation mais reproduira la fragmentation de la société en donnant une représentation sectaire de la réalité socio-politique, en privilégiant des locuteurs représentant les communautés d'appartenance des chaînes.

Comment les différentes forces de la société sont-elles représentées dans le journal télévisé au Liban? Afin de répondre à cette question, nous avons recensé toutes les personnes qui ont pris la parole dans les nouvelles politiques, locales et socio-économiques en identifiant leur fonction selon huit catégories de locuteurs et en spécifiant leur genre. Nous avons accordé une attention particulière à la représentation des femmes dans l'information télévisée car leur présence est révélatrice de leur statut social.

Sheila Perry a analysé la présence des femmes politiques à la télévision française et conclut son étude en mettant en évidence le rôle de caisse de résonance de la télévision qui reproduit la position sociale inférieure des femmes:

> Étant donné son rôle de « caisse de résonance » la télévision devient donc *de facto* un vecteur d'entretien de stéréotypes, reproduisant un monde politique fait par et pour les hommes qui, grâce à cette reproduction, semble aller de soi (sauf lors d'émissions spécialement conçues pour, justement, débattre de la question). Épousant les évolutions sociales, elle devient petit à petit plus ouverte aux femmes, mais reste néanmoins touchée par le

> « sexisme ordinaire », celui qui est inconscient, non voulu. La télévision a, tout simplement, d'autres priorités.[238]

Comment cette logique fonctionne-t-elle dans une société soumise aux diktats des valeurs religieuses, comme c'est le cas de la société libanaise?

L'objectif de ce chapitre est d'établir quantitativement qui sont les groupes privilégiés dans l'accès à l'espace public. Nous pourrons aussi mettre en relation les groupes qui interviennent, qu'il s'agisse des représentants des partis politiques, de groupes religieux ou de membres de la société civile avec les enjeux sur lesquels ils se prononcent.

Nous répondrons aux questions suivantes: est-ce que les chaînes donnent un accès équitable aux différentes communautés ou ont-elles plutôt tendance à favoriser des représentants de leur groupe d'appartenance que ce soient les partis qui représentent ces communautés ou leurs alliés? Nous pourrons ainsi savoir si le contrôle politique de la télévision donne une coloration partiale à l'information et si la télévision sert d'outil de propagande idéologique dans le conflit qui oppose les différentes forces libanaises.

Dans le tableau qui suit nous avons distribué les interventions en fonction des catégories de locuteurs.

[238] Voir Sheila Perry, « Les femmes politiques à la télévision: que l'accès à la parole légitime? » *Mots,* no 90, 2009, p. 103-118.

Tableau 8.1 Distribution des interventions par catégories de locuteurs à chaque chaîne

	Al-Manar			MTV			Future			LBC		
	H	F	%	H	F	%	H	F	%	H	F	%
Politiciens	**79**	**1**	**42.6**	**36**	**1**	**27.4**	**55**	**10**	**38.5**	**29**	**0**	**18.1**
Experts	8	0	4.3	9	1	7.4	19	1	11.8	9	1	6.2
Citoyens	**19**	**10**	**15.4**	**19**	**9**	**20.7**	**22**	**12**	**20.1**	**43**	**21**	**40**
Leaders d'opinion	2	0	1.1	4	0	3	2	1	1.8	4	2	3.8
Gestion publique	**40**	**1**	**21.8**	**34**	**2**	**26.7**	**24**	**2**	**15.4**	**33**	**3**	**22.5**
Gestion privée	4	1	2.7	5	3	5.9	3	1	2.4	4	0	2.5
Religieux	**20**	**0**	**10.6**	**11**	**0**	**8.1**	**17**	**0**	**10.1**	**11**	**0**	**6.9**
Combattants	3	0	1.6	1	0	0.7	0	0	0	0	0	0
Total	175	13	100.1	119	16	99.9	142	27	100.1	133	27	100
Total H+F	188			135			169			160		

Toutes les chaînes privilégient les politiciens, à l'exception de la chaîne LBC qui favorise la parole des citoyens et des administrateurs publics (fonctionnaires) qui est la deuxième catégorie de locuteurs en importance ce qui est aussi le cas aux autres chaînes. Il faut relever la présence significative des représentants religieux à toutes les chaînes ce qui est un indicateur de leur influence sociale. À l'inverse, les porte-parole du monde des affaires sont quasiment absents ce qui est aussi révélateur du faible intérêt que les chaînes libanaises portent aux enjeux économiques.

Le traitement équitable des partis

Dans les démocraties médiatiques, la recherche de l'équité dans le traitement des partis politiques est inscrite dans les normes journalistiques et dans les règles régissant les organisations audiovisuelles. Ce principe est encore plus valorisé dans la gestion des ondes hertziennes car la télévision est devenue la principale courroie de transmission entre les partis politiques et les citoyens. La télévision est le médium le plus important

non seulement parce qu'elle est la première source d'information pour les citoyens, mais aussi parce que la presse écrite reprend en général les informations diffusées la veille au journal télévisée qui a l'avantage de l'antériorité temporelle[239]. La présence des représentants des partis dans le journal télévisé leur confère non seulement de la crédibilité, mais elle inspire confiance et favorise le processus d'identification des électeurs aux partis et à leurs leaders. Les partis qui n'ont pas accès à cette agora sont marginalisés aux yeux de l'opinion publique.

Si nous postulons que l'information sur les activités partisanes est une condition de la qualité de la vie démocratique, nous devons alors nous intéresser à la représentation des partis dans l'information télévisée. Par le relevé des interventions des locuteurs partisans, nous pourrons évaluer par des indicateurs quantitatifs les modalités de sélection et de hiérarchisation opérées par les médias à l'endroit des partis libanais.

[239] Voir Érik Neveu, « Les émissions politiques à la télévision », *Hermès,* no 17-18, 1995, p. 146-148.

Tableau 8.2 Le nombre d'interventions des représentants des partis[240]

Partis	Al-Manar	MTV	Future	LBC
Hezbollah	**58**	12	12	5
Future	3	15	**46**	9
CPL	21	7	7	10
Phalanges	1	2	5	2
FL	1	4	2	1
Parti socialiste	3	1	3	1
Amal	3	2	2	1
Parti social	1	0	0	0
Parti Baas	4	0	0	0
PNL	0	1	0	1
Autres [241]	26	7	14	11
Total	121	51	91	41

Dans son analyse de la production de l'actualité politique, Jean Charron a montré que les médias occidentaux ont tendance à couvrir l'actualité politique de façon similaire ou homogène[242]. Les journalistes convergent dans le choix des sujets traités et pratiquent le suivisme. Ils ne se démarquent qu'occasionnellement dans les faits rapportés lorsqu'ils obtiennent un scoop ou une information privilégiée. Il estime que c'est une stratégie rationnelle qui leur évite les faux pas. Il en résulte une couverture relativement homogène de l'actualité politique d'un média à l'autre.

[240] Le total des interventions dans ce tableau est plus élevé que le total des politiciens recensés dans le tableau 7.1 car nous avons pris aussi en compte les interventions des militants et des organisateurs de ces partis qui ne sont pas nécessairement des politiciens.

[241] En raison du très grand nombre de partis politiques, nous avons du regrouper dans cette catégorie tous les petits partis non représentés au parlement: Parti du dialogue national; Al Mourabitoun; Mouvement du people; Association des projets charitables islamiques; Le mouvement de l'unicité islamique; Le parti Al tahrir; Le courant Al Tawhid (druze); Le parti démocratique libanais (druze); Le mouvement marada (maronite); Le movement majd (Sunnite); Le Tashnag (arménien); Le parti solidarité (maronite); Popular Nasserist organization (Sunnite); Parti démocratique arabe (alawite).

[242] Jean Charron, *La production de l'actualité politique: une analyse stratégique des relations entre la presse parlementaire et les autorités politiques au Québec,* Montréal, Boréal, 1994.

La lecture des tableaux 8.1 et 8.2 indique que deux chaînes se démarquent quant à la visibilité qu'elles accordent aux locuteurs politiques soit Al-Manar et Future qui donnent plus souvent la parole aux politiciens que les deux autres : soit 80 et 65 présences de politiciens pour ces deux chaînes, comparativement à seulement 37 et 29 pour MTV et LBC.

On peut aussi observer une forte disparité dans le traitement réservé aux partis d'une chaîne à l'autre. La couverture de l'information politique est biaisée en faveur des partis auxquels les chaînes sont alliées puisque Al-Manar favorise nettement les représentants du Hezbollah alors que la chaîne Future avantage le parti Courant du Future. Les deux autres chaînes présentent une représentation plus équilibrée des forces politiques libanaises, mais elles donnent moins de visibilité au Hezbollah qu'à ses concurrents. L'information politique est ainsi cloisonnée en fonction des allégeances politico-communautaires des chaînes.

L'importance des religieux dans l'information télévisée

Contrairement à ce qu'on peut observer dans le traitement de l'information dans les démocraties avancée où la religion est presque absente de l'espace public, au Liban nous avons relevé une présence significative des représentants des diverses confessions religieuses. À toutes les chaînes, ils représentent environ 10% des intervenants dans les nouvelles, de ceux à qui on donne la parole. Ils sont même plus nombreux que les citoyens à pouvoir s'exprimer dans le cadre de l'information télévisée.

Dans le cadre d'un reportage, une nouvelle peut contenir les propos d'un représentant religieux, mais elle peut aussi montrer des activités reliées à l'exercice de la religion.

Pour mieux cerner cette dimension de l'information télévisuelle, nous avons en plus recensé les références aux activités religieuses dans les reportages comme les informations sur les fêtes religieuses, les jours de prières, les sermons etc., en identifiant de quelle religion il s'agissait, ce qui nous fournit un autre indicateur de l'importance accordée par chaque chaîne à l'actualité religieuse. En fin de chapitre, nous consacrerons une section à cette discussion.

Tableau 8.3 Distribution des références aux activités religieuses dans les reportages télévisuels

Religion	Al-Manar		MTV		Future		LBC	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Sunnite	**26**	**36.1**	**13**	**26.0**	**18**	**40.9**	**10**	**41.7**
Chiite	**12**	**16.7**	2	4.0	1	2.3	0	0
Maronite	**15**	**20.8**	**25**	**50.0**	**14**	**31.8**	**12**	**50.0**
Grec orthodoxe	2	2.8	**5**	**10.0**	1	2.3	1	4.2
*Islam**	**11**	**15.3**	2	4.0	**8**	**18.2**	1	4.2
Druze	4	5.6	1	2.0	0	0	0	0
*Autres***	2	2.8	2	4.0	2	4.5	0	0
Total	72	100.1	50	100	44	100	24	100.1

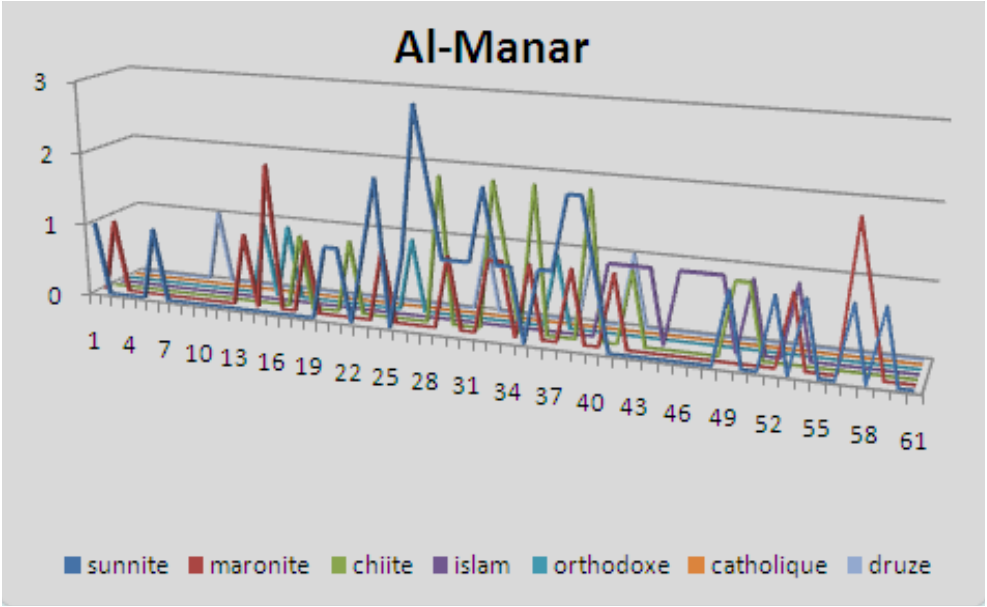
*Islam inclut les reportages qui traitent du Ramadan, cette fête étant partagée par les Sunnites et les Chiites.
** Cette catégorie inclut les Catholiques et les Arméniens.

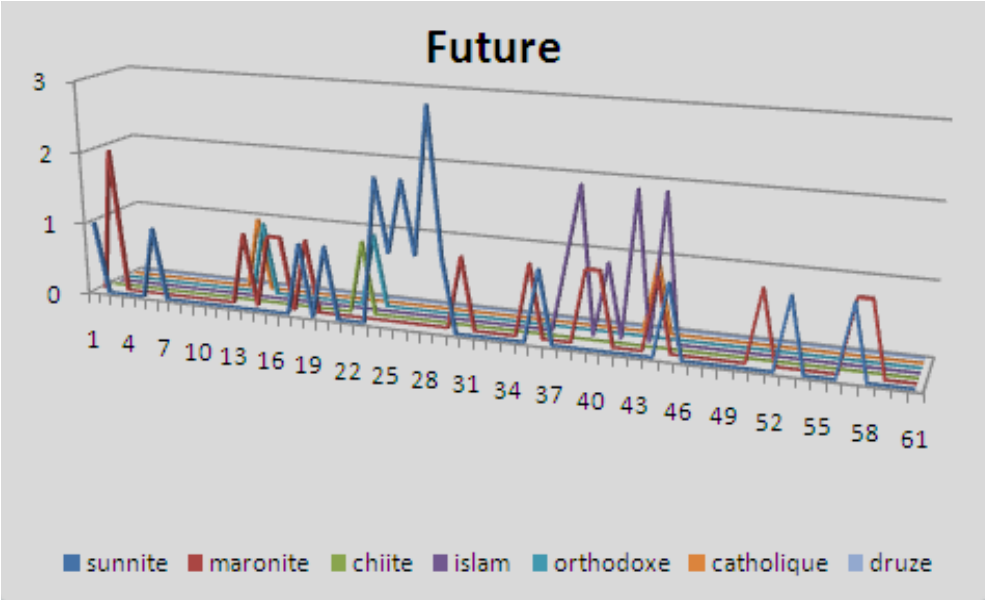
L'intérêt pour l'activité religieuse est très différent d'une chaîne à l'autre : Al-Manar donne en effet la parole à trois fois plus de locuteurs religieux que LBC. Al-Manar paradoxalement met en scène deux fois plus de locuteurs sunnites que de locuteurs chiites alors que la chaîne Future n'accorde pas de visibilité aux représentants de la religion chiite. Comment expliquer l'intérêt de la chaîne chiite pour des locuteurs sunnites? Cette sur-représentation des responsables sunnites s'explique par la bataille de Saïda que nous analyserons plus bas. MTV et LBC, quant à elles, de façon attendue donnent la priorité aux représentants des communautés chrétiennes dans 60% des cas

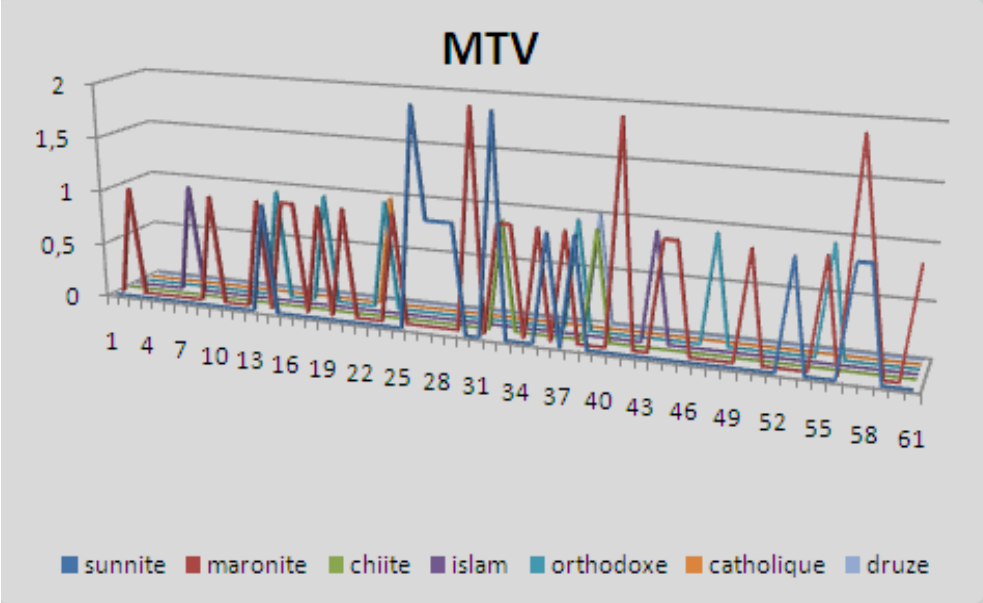
pour MTV et dans 54% des cas pour LBC ce qui est aussi cohérent avec leurs allégeances politico-religieuses.

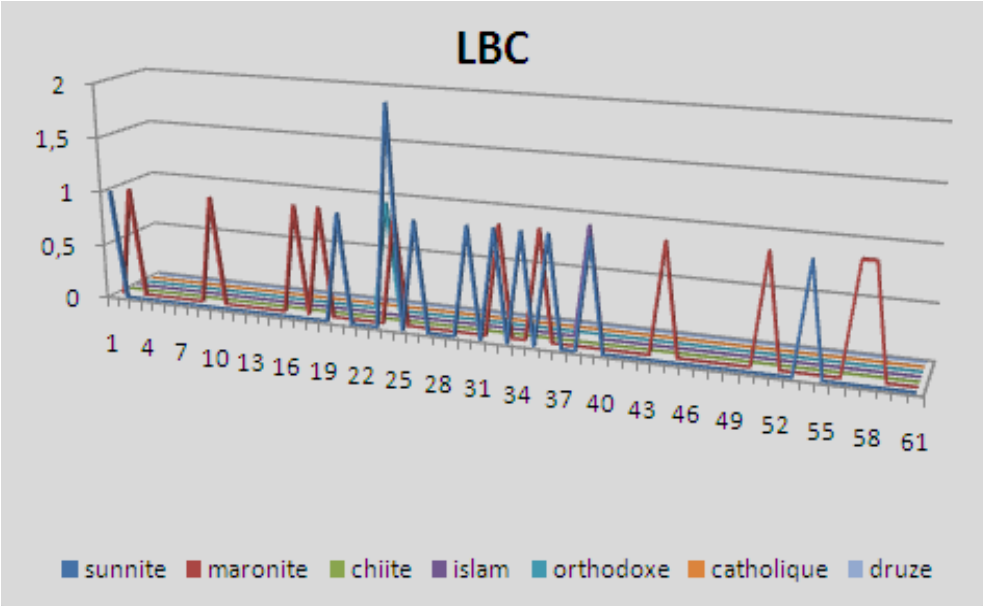
La distribution dans le temps de la couverture des activités des groupes religieux illustre mieux les intérêts de chaque chaîne.

Tableau 8.4 : Distribution par jour des activités des groupes religieux par chaîne




Future
3
2
1
0
1 4 7 10 13 16 19 22 25 28 31 34 37 40 43 46 49 52 55 58 61
sunnite
maronite
chiite
islam
orthodoxe
catholique
druze


MTV
2
1,5
1
0,5
0
1 4 7 10 13 16 19 22 25 28 31 34 37 40 43 46 49 52 55 58 61
sunnite
maronite
chiite
islam
orthodoxe
catholique
druze


LBC
2
1,5
1
0,5
0
1 4 7 10 13 16 19 22 25 28 31 34 37 40 43 46 49 52 55 58 61
sunnite
maronite
chiite
islam
orthodoxe
catholique
druze

Il ressort de ces graphiques qu'aux quatre chaînes étudiées, la courbe en bleu qui représente les activités sunnites monte en flèche le 23 juin 2013, jour où le groupe armé sunnite du cheikh Al-Assir a attaqué à Saïda des soldats de l'armée libanaise. Cette attaque s'est rapidement transformée en guerre entre l'armée libanaise et les Sunnites extrémistes armés, supporters d'Al-Assir. Le Courant du Future à travers sa chaîne de télévision a accusé ouvertement le Hezbollah d'avoir non seulement provoqué cette attaque mais d'avoir aussi combattu aux côtés de l'armée libanaise contre les Sunnites. Le Parti de Dieu a nié ces allégations que bien d'autres médias ont reprises[243]. Ceci a donné une tonalité sectaire claire au conflit et a conduit à des soulèvements et des condamnations venant des chefs religieux sunnites.

Cette courbe bleue commence à régresser à partir du 25 juin chez LBC, le 26 chez MTV. Chez Future, elle ne commence à se résorber que le 29 juin alors qu'Al-manar se désintéresse du sujet le 27. Il faut noter un intérêt relativement stable pour la communauté maronite de la part de LBC et de MTV alors que l'intérêt des chaînes musulmanes évolue en dents de scie. La chaîne MTV se distingue en donnant de la visibilité aux représentants de la religion grecque orthodoxe qui est sa communauté de référence.

La couverture des activités religieuses dans les bulletins de nouvelles libanais tournent autour de réunions, sermons, réclamations et condamnations d'une quelconque situation ou acte. Les chefs religieux sont médiateurs, commentateurs d'actualités, autorités morales etc. Quand ils apparaissent dans les bulletins de nouvelles, c'est rarement pour

[243] « Sunnis v Shias, here and there », *The Economist*, 29 juin 2013.

montrer leurs activités paroissiales, en fait, ils sont en quelques sortes des hommes politiques habillés en moine.

Il est intéressant de constater que dans ce domaine, il n'y a que des hommes, les femmes sont absentes. Bien que dans la religion chrétienne, les nonnes existent, elles sont tenues loin des milieux du pouvoir et des médias. En Islam, les femmes sont globalement et historiquement absentes de toutes formes de structures religieuses officielles.

Sur quels enjeux les religieux interviennent-ils?

Voici les principaux enjeux sur lesquels les religieux sont intervenus durant les deux mois de notre étude : la prorogation du mandat des députés, l'intervention du Hezbollah en Syrie, la guerre en Syrie et le conflit de Saïda ont été les points centraux des interventions.

Prorogation du mandat législatif et formation du gouvernement

Depuis 2009, le Liban n'a plus vécu l'expérience démocratique des élections législatives. En mai 2013, les députés libanais ont auto-prorogé leur mandat de 17 mois. Selon la constitution libanaise, des élections législatives doivent avoir lieu tous les quatre ans. La prolongation se justifiait, selon les députés, en raison de « circonstances de forces majeures », soit les tensions sécuritaires et politiques qui auraient empêché la tenue d'une campagne électorale. 100 des 128 députés libanais votèrent en faveur de cette prolongation qui permettait aux partis de gagner du temps et de préserver l'unité nationale. Le mandat prolongé devait prendre fin le 20 novembre 2014.

Le patriarche maronite a été l'un des premiers sur la scène médiatique à dénoncer la prorogation du mandat législatif, s'inquiétant pour la démocratie et le non respect de la constitution. Ce sermon a été diffusé par les quatre chaînes étudiées.

> *Le patriarche maronite, le cardinal Al Rahi s'est dit déçu de la prorogation du mandat des parlementaires d'un an et 5 mois sans la volonté du peuple et malgré lui. Il a invité tous les concernés à la formation d'un gouvernement à respecter la constitution. Patriarche Al-Rahi (durant le sermon) dit: « cette décision a causé la perte de confiance du peuple libanais en ses députés, surtout après qu'ils (les parlementaires) aient fait d'un mandat accordé à eux par le peuple, ils en ont fait une propriété privé, en prolongeant leur propre mandat sans l'accord du peuple et contre son gré et sans raisons valables qui peuvent justifier la prorogation sauf les intérêts personnels et l'échec ».*[244] *(même sermon aux autres chaînes)*.

Le patriarche maronite est la figure d'autorité religieuse la plus élevée dans la hiérarchie chrétienne libanaise. Étant donné que le patriarche maronite est toujours un Libanais, ce qui n'est pas le cas du patriarche grec orthodoxe et étant donné aussi que c'est le patriarche maronite qui est à la tête de l'Église maronite, la seule autorité qui lui soit supérieure étant le Pape. Cette particularité hiérarchique n'existe pas dans la religion musulmane où il n'y a pas de chef de l'église. La situation est quelque peu différente dans l'ecclesia chiite duodécimain où l'organisation est plus structurée, voire pyramidale. En l'absence d'institutions étatiques fonctionnelles, la personne du patriarche prend beaucoup d'importance et comme le patriarche Al-Rahi se positionne à égale distance des deux principales forces politiques du pays soit, les alliances du 8 et du 14 mars, ses interventions sont diffusées par les quatre chaînes presque à chaque fois qu'il prend la parole. Ainsi, LBC, Future et MTV ont rapporté une déclaration rendant responsable aussi bien les mouvements du 14 mars et du 8 mars de la déliquescence des institutions libanaises :

[244] Al-Manar, 2 juin 2013.

> *Les forces du 8 et 14 mats détruisent les institutions l'une après l'autre et à cause de leur conflit, ils ont renversé la neutralité du Liban ainsi que la déclaration de Baabda et se sont impliquées dans la guerre douloureuse et malheureuse en Syrie*[245].

Al-Manar se distingue toutefois en minimisant la présence du patriarche à l'écran. Les autres chefs religieux ne se prononcent pas sur cet enjeu durant la période étudiée.

L'intervention du Hezbollah en Syrie

En ce qui concerne l'intervention du Hezbollah en Syrie, les chaînes suivent presque la même logique que celle observée pour l'enjeu précédent. Ainsi, les chaînes Future et MTV donnent de la visibilité aux religieux qui prônent une position ouvertement anti-Hezbollah. La chaîne Future donne la parole au cheikh Al-Meiss : « *Le cheikh (sunnite) Al-Meiss condamne les activités du Hezbollah en Syrie et à Tripoli »*[246]. La chaîne MTV qui est elle aussi anti-Hezbollah et pro 14 mars expose la position du cheikh salafiste[247] Al-Assir qui considère que le Hezbollah tue des Sunnites en Syrie et que cela va entraîner une escalade de la violence au Liban : « *L'imam de la mosquée Bilal Bin Rabah, cheikh Ahmad al Assir a estimé durant le prêche du vendredi que le Liban arrive à une guerre féroce à cause des armes du Hezbollah »*[248]. Toujours en suivant cette logique partisane, Future privilégie les locuteurs qui confirment ses positions et comme les évêques maronites ont toujours été opposés à la détention d'armes par les milices chiites et à toute implication de Libanais dans la guerre en Syrie, leurs propos sont rapportés par la chaîne Future :

> *Alors que le Hezbollah continue sa guerre contre le peuple syrien, les observateurs se sont arrêtés sur le communiqué des évêques maronites qui a*

[245] LBC, 16 juin et 18 juin 2013.
[246] Future, 18 juin 2013.
[247] Le salafisme est une variante littéraliste traditionaliste et rigoriste issue du sunnisme.
[248] MTV, 14 juin, 2013

> *rappelé la nécessité du contrôle des armes par l'État. L'évêque Rafik al-Warcha dit:* « *toutes les armes illégitimes induisent d'autres armes illégitimes et la loi de la jungle prévaut.... les évêques sont contre toute implication en Syrie »*[249].

Ces propos ont aussi été rapportés par les trois autres chaînes mais dans le reportage d'Al-Manar l'introduction qui désigne explicitement le Hezbollah a été supprimée.

La guerre en Syrie

En ce qui concerne les interventions religieuses au sujet de la guerre en Syrie, les chaînes plaident pour la libération de deux évêques, l'un maronite et l'autre grec orthodoxe, qui ont été enlevés par des groupes armés islamistes. Al-Manar conclut son reportage par un appel à la paix :

> *Le patriarche maronite Al-Rahi et le patriarche orthodoxe Yazigi ont demandé aux hommes armés et aux pays concernés de libérer les deux évêques kidnappés sur le territoire syrien. Monseigneur Boulos Matar dit: «nous appelons toutes les parties libanaises et internationales à arrêter l'ingérence dans le conflit syrien, et nous appelons tout le monde à œuvrer pour la paix »*[250].

MTV rapporte aussi ces déclarations mais cadre l'information différemment en demandant aux factions libanaises de ne pas intervenir en Syrie et en insistant sur l'aide aux réfugiés :

> *Le patriarche maronite Al-Rahi reçoit à Bkerki le patriarche orthodoxe Yazigi. Ils invitent les factions libanaises à arrêter de s'impliquer dans la guerre en Syrie et demandent au peuple libanais et à l'église d'aider les réfugiés*[251].

Future, quant à elle, met l'accent sur les propos d'un ouléma chiite qui demande à ses coreligionnaires de ne pas participer à la guerre : *L'Ouléma Hani Fahs (chiite) a appelé*

[249] Future, 4 juin 2013.
[250] Al-Manar, 13 juin 2013.
[251] MTV, 13 juin 2013.

les Chiites syriens à respecter la neutralité et à ne pas participer à la guerre[252]. Ce choix est évidemment stratégique car il vise à délégitimer les positions du Hezbollah.

Al-Manar pour se dédouaner cite les propos du cheikh Abd al Amir Kabalan qui dénonce le traitement réservé aux communautés chiites qui sont minoritaires dans trois pays : le Barhein, la Syrie et l'Égypte :

> *Le vice-président du Conseil suprême chiite, le cheikh Abd al Amir Kabalan a estimé, durant le sermon du vendredi, que ce qui se passe en Syrie, au Bahreïn et en Égypte est loin de l'Islam*[253].
> *L'adjoint au Conseil suprême islamique chiite, le cheikh Abd Al Amir Kabalan, a estimé durant le sermon du vendredi que ce qui se passe en Syrie, de tuerie et déplacements, n'a aucun lien avec la réforme. Le cheikh Afif Naboulsi a affirmé que l'armée et la Résistance œuvrent pour la protection de la patrie*[254].

On accuse implicitement les Sunnites de ne pas respecter l'esprit de l'islam et on justifie l'intervention du Hezbollah en Syrie comme une mesure d'auto-défense. Toutes les chaînes évoquent aussi les déclarations des évêques maronites qui mettent les Libanais en garde contre les risques qui menacent le vivre ensemble libanais[255].

Le conflit de Saïda

La chaîne Al-Manar dans la présentation des positions des dignitaires religieux sur le conflit à Saïda a tendance à instrumentaliser les autorités des autres religions qui se montrent plus « flexibles » en critiquant la ligne officielle de leur confession, ce qui indirectement confirme ses propres thèses et sert les intérêts du Hezbollah. Cette stratégie de couverture explique pourquoi Al-Manar donne plus souvent la parole à des religieux sunnites qui sont en contradiction avec les autorités officielles de leur communauté.

---

[252] Future, 22 juin 2013.
[253] Al-Manar, 28 juin 2013.
[254] Al-Manar, 5 juillet 2013.
[255] LBC, MTV et Al-Manar, 3 juin 2013.

Il est révélateur qu'Al-Manar donne la parole au cheikh Maher Hammoud, qui est Sunnite mais proche du Hezbollah. On cherche ainsi à montrer qu'il existe une autre opinion sunnite et que celle-ci se range du coté du Hezbollah comme en témoigne cet extrait :

> *Le cheikh Maher Hammoud (sunnite pro Hezbollah) a dit durant le sermon du vendredi: «celui ou ceux qui ont mis al-Assir à genoux ont sauvé Saïda».*[256]

En privilégiant les dissidents sunnites, Al-Manar mine la crédibilité des critiques adressées au Hezbollah par les porte-parole officiels.

> *Le cheikh Maher Hammoud (sunnite), l'imam de la Mosquée al-Qods à Saïda dit: « il ne faut pas avoir d'égalité entre l'agresseur et la victime ».*[257]
> *L'imam de la mosquée al-Qods à Saïda, le cheikh Maher Hammoud a qualifié les paroles que Fouad Sanioura a prononcées à Majdelyoun de faux témoignage et de mensonges à l'opinion publique libanaise. Le cheikh Hammoud a mis en garde contre leurs discours (les gens de l'alliance du 14 mars) incendiaires qui jouent avec le sort de la nation, afin de servir l'intérêt d'un ennemi étranger (ou externe).*[258]

Cette déclaration suggère que l'État et ses institutions ne doivent pas traiter également les Sunnites salafistes qui ont attaqué l'armée et les membres chiites de l'armée libanaise qui ont commis des exactions envers ceux-ci et/ou envers des civils. Seule Al-Manar donne échos aux positions de ce cheikh.

C'est une autre interprétation qui prévaut à Future où un dignitaire sunnite accuse le Hezbollah et l'armée syrienne d'avoir porté atteinte aux droits de l'homme et où on exige des sanctions.

> *Le cheikh Soussane a souligné la nécessité d'ouvrir une enquête concernant certains éléments de l'armée qui ont nuit à l'image de l'institution militaire.*

[256] Al-Manar, 28 juin 2013.
[257] Al-Manar, 28 juin 2013.
[258] Al-Manar, 7 juillet 2013.

> *Soussane: « Est-il sensé que les gens se fassent arrêter et pourchasser sans mandat judiciaire? Nous disons que le coupable doit être puni selon la loi et nous n'acceptons pas que les gens soient conduit en prison parce qu'ils sont religieux ou barbus ou portent le niqab... l'empiétement, l'insulte et l'oppression de la ville de Saïda est inacceptable.*[259]

La chaîne met en cause le chef de l'armée libanaise :

> *Le cheikh Salem al-Rafi'i a accusé l'armée libanaise d'avoir cherché à commettre un massacre à Saïda et il a dit que le commandement de l'armée porte la responsabilité de l'échec de l'initiative qu'il avait proposé. Il dit: « pendant notre rencontre avec le commandement de l'armée on a ressenti l'existence d'une décision cruciale d'entrer dans la mosquée (de Bilal Bin Rabah à Abra, Saïda) et de commettre un massacre à l'intérieur sous l'excuse de restaurer le prestige de l'armée, ce qui n'existe que dans les régions des Sunnites...*[260]

On sous entend qu'il y eu un traitement inéquitable de la part de l'armée qui n'a pas les coudées franches en territoire chiite où elle ne peut agir sans l'accord du Hezbollah.

La chaîne MTV met aussi en cause la collusion entre l'armée libanaise et le Hezbollah dans l'intervention musclée à Saïda.

> *Une délégation des oulémas de Saïda a rendu visite au premier ministre Mikati, et le cheikh Hariri (religieux sunnite) a déclaré : « On a rapporté au Premier ministre la participation du Hezbollah dans l'opération militaire à Saïda, et ceci s'est traduit par l'arrestation de citoyens qui ont été interrogés et par la suite transportés dans des centres partisans. Ceci va à l'encontre des droits de l'homme les plus fondamentaux ».*[261]

MTV renchérit en donnant la parole au chef de l'Église maronite qui accuse les politiciens d'avoir couvert le crime de Saïda et demande que justice soit rendue[262]. LBC va dans le même sens en citant la déclaration du cheikh Salem al-Rafi'i*: « l'armée est complice du Hezbollah pour tuer les jeunes »*[263].

---

[259] Future, 28 juin 2013.
[260] Al-Manar, 24 juin 2013.
[261] MTV, 27 juin 2013.
[262] MTV 24 juin, 2013.
[263] LBC, 24 juin 2013.

L'analyse du contenu des reportages indique que les interventions des représentants religieux sur ces quatre enjeux sont sélectionnées en fonctions des intérêts communautaires de chaque chaîne. Les chefs religieux jouent en quelque sorte le rôle d'acteurs politiques et sont instrumentalisés dans le combat idéologique que se livrent les forces politiques libanaises. Nous discuterons des implications à la fin du chapitre.

La place des femmes dans l'information télévisée.

Analyser la prise de parole des femmes dans les bulletins de nouvelles permet d'évaluer le statut social des femmes dans un pays. En comparant quatre chaînes d'obédiences religieuses et idéologiques différentes, nous pourrons aussi mettre en relief la place des femmes dans les principales communautés culturelles libanaises.

Le Global Media Monitoring Project[264] dans son rapport de 2010 qui a analysé 16734 reportages diffusés dans 108 pays a montré que les femmes sont nettement sous-représentées dans les nouvelles puisque seulement 24% des personnes qui interviennent dans les bulletins de nouvelles étaient des femmes. Ce phénomène de sous-représentation transcende les cultures et est généralisé à l'échelle planétaire. Mais cette disparité est encore plus importante si on retient les données spécifiques aux pays du Moyen-Orient où les femmes n'étaient que 16% à être présentes dans les nouvelles télévisées en 2010.[265]

[264] Margaret Gallagher, *Global Media Monitoring Project, Who makes the News?* Londres et Toronto, Association mondiale pour la communication chrétienne, 2010. 128 p.
[265] *Ibid.* p.23.

Les femmes qui sont visibles dans les nouvelles n'occupent pas de fonctions prestigieuses, elles figurent surtout à titre de témoins des événements et non pas comme acteurs ou source d'autorité.

> The world seen through the news is one where women are not present as active participants in work outside the home in proportion to their real presence. In the world portrayed in the news, men outnumber women in almost all occupational categories. Women outnumber men in only two of 25 occupational categories in the news in Africa: news subjects presented as homemakers (68%) and those presented as unemployed (58%).[266]

Au Canada, ce même rapport établit la proportion des femmes présentes dans l'information télévisée à 30% des locuteurs et lorsque ces femmes se font entendre, c'est surtout comme témoins des événements plutôt qu'en tant qu'expertes ou responsable d'une organisation. « Il ressort de cette compilation qu'on sollicite le point de vue des femmes surtout à titre de citoyennes et beaucoup moins à titre de personnes qui font l'événement »[267].

Tableau 8.4 Proportion de femmes par catégories de locuteur selon les chaînes libanaises

Catégories	Al-Manar	MTV	Future	LBC
Politiciens	1,2	2,7	15,4	0
Experts	0	10	5,0	10
Citoyens	34,5	32,1	35,3	32,8
Leader d'opinion	0	0	50,0	50,0
Gestion publique	2,4	5,5	7,7	8,3
Gestion privé	20	37,5	25,0	0
total	6,9	12,5	16,0	16,8

[266] Ibid p. 23-24.

[267] Voir Denis Monière et Julie Fortier, *Radioscopie de l'information télévisée au Canada*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2000, p. 66. Jean Charron, Marilou St-Pierre et Geneviève Drolet « La parole des femmes dans les journaux télévisés au Québec, 1961-2010 », *Communication*, vol 33, no1, 2015.

Nous devons en premier lieu relever la faible représentation des femmes dans les nouvelles des chaînes libanaises où elles ne représentent que 12,8% de tous les types de locuteurs[268]. La chaîne Al-Manar se démarque nettement de ses concurrentes en donnant la parole à deux fois moins de femmes que les trois autres chaînes. Il est aussi à noter que la grande majorité de leurs interventions (62%) ont été faites à titre de citoyennes, mais, même dans cette catégorie, elles sont nettement minoritaires (34,5%). Cette sous-représentation prévaut aussi aux autres chaînes. Elles sont quasiment absentes des principaux secteurs d'activité et pour toutes les chaînes confondues, elles ne représentent que seulement 6% des politiciens qui font les nouvelles, ce qui s'explique par la faible présence des femmes dans la députation et leur absence totale du gouvernement. Au moment de l'étude, le parlement libanais ne comptait que quatre femmes députés parmi ses 128 membres.[269] Ces députées sont quasi muettes dans les informations télévisées à l'exception de Bahiya Hariri (sunnite) qui est députée du Courant du Future et représente la circonscription de Saïda. Elle possède 10% des actions de la chaîne Future[270]. Ses dix présences dans les bulletins de nouvelles de la chaîne Future s'expliquent par l'extension du conflit syrien à sa ville.

Toutes les femmes politiciennes libanaises appartiennent à des familles qui ont exercé le pouvoir politique. Bahiya Hariri est la soeur de l'ancien premier ministre milliardaire Rafic Hariri dont la famille possède la télévision Future. Elle a été élue pour la première

---

[268] Cette proportion est inférieure à la représentation des femmes au Canada et en France mais un peu supérieure à celle que l'on peut observer en Belgique ou en Suisse. Voir D. Monière, *op.cit.* p. 73.

269 http://www.ipu.org/parline-f/reports/1179.htm

[270] Voir Mamoun Fandy, *(Un) Civil War of Words, Westport, Preager, 2007,* p. 74.

fois au siège sunnite de Saïda en 1992, ensuite en 1996, 2000 et 2009[271]. Elle a aussi occupé la fonction de ministre de l'éducation de 2008 à 2009[272]. Sethrida Geagea appartient au parti des des Forces Libanaises, elle est députée de la circonscription de Bcharré depuis 2005. Elle est l'épouse du chef du parti des Forces Libanaises. Elle s'est présentée aux élections législatives en 2005, un mois avant la sortie de prison de son mari qui y avait passé les onze dernières années de sa vie. Nayla Tueni est députée indépendante de Beyrouth, elle a remporté le siège grec orthodoxe à Achrafieh en 2009. Journaliste de formation, elle est la fille de Gebran Tuéni, député et journaliste anti-syrien assassiné le 12 décembre 2005. Elle est aussi la petite-fille de Ghassan Tuéni qui a lui aussi été député, diplomate et a même occupé plusieurs fonctions ministérielles. Gilberte Zouein du Courant patriotique libre, fut élue députée maronite du Kesrouan en 2005 et réélue en 2009. Elle est la fille de Maurice Zouein qui a été député de la circonscription du Kesrouan entre1953 et 1985. Rappelons que dans toute l'histoire du Liban, il n'y a eu que deux femmes ministres avec portefeuille, soit Raya Al-Hassan qui fut ministre des finances et Bahiya Hariri qui fut ministre de l'éducation dans le gouvernement de Saad Hariri. Donc, mis à part quelques rares cas, comme celui de la ministre Raya el Hassan, les femmes libanaises représentées au parlement ou au gouvernement le sont uniquement par népotisme.

À part Bahiya Hariri à qui les médias ont donné le droit de parole en raison de son titre de député de Saïda, les autres femmes qui ont pris la parole sont soit des activistes, soit

---

[271] « Lebanon - Sept. 3 - Opposition Candidates Win Elections. » *The Free Library* 09 September 2000.

[272] Ward Vloeberghs. The Hariri Political Dynasty after the Arab Spring. Mediterranean Politics, Taylor & Francis (Routledge), 2012, 17 (2), pp.241-248.

des citoyennes qui manifestaient pour que les législateurs adoptent une loi qui protège la femme de la violence conjugale, phénomène qui a toujours été présent, mais qui grâce aux médias, a soulevé l'indignation de beaucoup de gens, majoritairement des femmes[273]. D'après ce que nous avons vu dans les nouvelles et les reportages, c'étaient majoritairement des femmes qui venaient protester en face du parlement, dont des avocates et activistes de l'association « Kafa » qui signifie « assez », pour assez de violence. La parole a été accordée aussi aux familles, voisins et amis des victimes, dont certaines qui ont été tuées par leur époux.

À l'exception de cette situation urgente, de vie et de mort, nous n'avons pas observé, durant les 61 jours de notre étude d'autres mouvements de mobilisation pour le droit des femmes. Les médias dans le traitement accordé aux femmes ont servi de caisse de résonance ou de reflet du statut de subordination qui leur est réservé dans la société en raison de la prédominance des préceptes religieux qui encadrent les institutions socio-politiques.

Discussions théoriques

Notre étude a mis en relief l'importance du rôle que jouent les clergés des différentes confessions dans l'espace public et l'enchevêtrement entre le temporel et le spirituel, ce qui différencie nettement le Liban des sociétés occidentales où les religions se sont retirées de l'espace public. Nous avons aussi observé que cette imbrication du religieux et du politique se reflète aussi dans les médias et qu'elle structure la représentation des

[273] Le meurtre de Roula Yaacoub tué par son mari a fait l'objet de reportages nombreux aux quatre chaînes.

femmes dans l'espace médiatique. Nous allons compléter cette analyse par une discussion des implications théoriques des résultats de notre enquête.

Comment interpréter d'un point de vue théorique l'enchevêtrement du politique et du religieux dans une société multiconfessionnelle? Quelles sont les implications de cet enchevêtrement pour les systèmes médiatiques et politiques? Qu'est qui différencie la place du religieux dans une société postindustrielle et dans une société post coloniale?

Dans les sociétés occidentales, le processus de sécularisation a accompagné la modernisation industrielle ce qui a entraîné un retrait du pourvoir ecclésiastique de l'espace décisionnel politique et économique au profit d'élites laïques. Dans les sociétés qui sont entrées plus tardivement dans la modernité avec la fin du colonialisme, le processus de sécularisation n'a pas subi le même effacement. Les acteurs religieux ont conservé leur emprise sur la sphère politique et sociale comme ce fut le cas au Liban. Dans les deux cas, les médias ont reflété ces évolutions mais en jouant différemment leur rôle de garde-barrière à l'entrée de l'espace public, d'une part en mettant en retrait la présence des religieux dans l'information télévisée et d'autre part en préservant l'influence de la religion dans le champ politique en donnant au clergé un accès privilégié à cet espace.

La présence récurrente et presque envahissante des hommes religieux dans les nouvelles est un phénomène presque inexistant de nos jours dans les bulletins de nouvelles des pays occidentaux sécularisés. Certes, ces pays qui ont institué la séparation du religieux et du politique diffusent des programmes religieux à la télévision, mais les représentants des diverses confession n'interviennent qu'exceptionnellement dans l'information télévisée

comme dans les reportages qui traitent de valeurs morales comme comme l'euthanasie, l'avortement, la contraception etc.)

Le cas du Liban diverge à cet égard radicalement des sociétés développées ou le sécularisme a confiné le pouvoir spirituel à la sphère de la vie privée. Si on définit le sécularisme comme étant « l'autonomisation progressive de secteurs sociaux qui échappent à la domination des significations et des institutions religieuses »[274], alors force est de constater qu'au Liban, il y a une forte résistance à la séparation des pouvoirs spirituels et temporels. Il y a plutôt enchevêtrement de la religion et de la politique au profit d'une classe politico-religieuse qui chacune défend simplement ses intérêts dans une société multiconfessionnelle. Les médias comme le veut la théorie du miroir donnent une représentation fidèle de cette réalité.

Par ailleurs, le cas libanais soulève un paradoxe intéressant pour la science politique: plus un pays est multiconfessionnel, plus il se veut tolérant envers un grand nombre de religions, et plus la religion définit les conventions politiques et les comportements (sociaux, médiatiques, etc.) Plus la constitution donne des libertés religieuses, plus la religion s'incruste dans ces interstices de libertés pour prendre le contrôle de la société et étendre son emprise sur la vie individuelle. Les médias sont ici un des instruments de cette emprise en imbriquant les champs religieux et politiques, chacun perdant son autonomie et les deux gagnant en confusion.

Cette analyse montre que dans un système confessionnel, l'individu peut difficilement ne pas s'identifier à sa communauté religieuse. Depuis la naissance, en passant par le

[274] Jean Baubérot, « Sécularisation, laïcité, laïcisation », *Empan* 2013/2 (n 90), p.31-38.

mariage, le divorce et même la mort, le citoyen dans un tel système est l'otage de sa religion; le passage y est obligatoire. Même pour voter, il est obligé de s'identifier à sa confession, car l'inscription sur les registres électoraux se fait sur une base confessionnelle. Un tel système fait en sorte de bâtir un cloisonnement communautaire, inévitable lui aussi.

Nous avons pu ainsi montrer que non seulement la présence de la religion est très forte dans l'espace public, mais aussi que dans un pays où chaque communauté est définie civilement, socialement et politiquement par sa religion, les hommes religieux représentent une autorité morale dont la parole a un poids tellement significatif que leurs interventions sont convoitées par telle ou telle chaîne pour servir ou appuyer ses politiques, actions ou positions, ou encore condamner celles de ses adversaires.

Si dans certains pays de la région comme en Tunisie, la constitution se veut séculière, au sens local du terme (chaque pays définissant sa sécularité), au Liban, l'expression diverse et variée des religions, la manipulation de celles-ci, leur affichage médiatique décomplexé, leur imbrication dans le champ politique, tout cela révèle non pas une forme d'archaïsme politique ou de conservatisme, mais au contraire une modernité politique spécifique, un modèle de co-existence. Ce modèle a servi, notamment en relations internationales, pour tenter de pacifier d'autres pays. L'Irak récemment. La Syrie très probablement. Demain la Palestine ? Ce modèle d'anti-sécularisation est même proposé comme mode de gestion moderne de sociétés pluri-confessionnelles, ou les religions (par exemple l'islam) et les religion politisées (par exemple l'islamisme) s'expriment librement, certes mais au dépends de la liberté de l'individu et en particulier de celles des femmes comme nous le montreront dans la section suivante.

Comment la propriété des médias conditionne-t-elle la sélection de l'information et contribue-t-elle à renforcer l'exposition sélective?

L'analyse du contenu des reportages indique que les interventions des représentants religieux sur les enjeux étudiés sont sélectionnées en fonctions des intérêts communautaires de chaque chaîne. Selon la position politico-idéologique de la chaîne, les interlocuteurs sont sélectionnés soit pour délégitimer l'opposant, soit pour renforcer ou crédibiliser la position du parti à défendre. Comme il n'y a pas de grand conglomérat de presse au Liban et que chaque communauté politico-religieuse possède son propre système médiatique, il ne peut y avoir convergence ou homogénéité de l'information télévisée puisque ces différentes chaînes ont des propriétaires différents dont les intérêts politico-religieux et même leur vision du monde peuvent diverger largement.

Notre thèse infirme aussi le modèle de la convergence des médias dans le traitement de l'information politique puisque les chaînes libanaises ne se comportent pas de la même façon dans leurs choix éditoriaux et qu'elles ne respectant pas le principe de l'équité dans le traitement des partis. Dans les pays développés la couverture de l'actualité politique donne la priorité aux partis gouvernementaux et aux activités gouvernementales, alors qu'au Liban le gouvernement est sous-représenté au profit des activités partisanes qui semblent au cœur du système politique. De plus, les chaînes accordent plus de visibilité aux partis qui représentent les intérêts politico-religieux de leurs propriétaires. L'information tend donc à renforcer les préférences de chaque communauté et ne permet pas aux citoyens d'être exposé à différents points de vue. Il y a en quelque sorte un enfermement idéologique de chaque communauté.

Enfin notre thèse montre que le cas libanais ne correspond pas au modèle de la théorie de la démocratisation en ce qui concerne l'émancipation des femmes puisque le Liban possède les caractéristiques de la démocratie institutionnelle : élections, pluralisme des partis, pluralisme des médias, mais la place des femmes, contrairement à ce que prétend la théorie, reste marginale et correspond à celle que les femmes occupent dans les régimes autoritaires.

Pourquoi les femmes sont-elles aussi peu présentes dans l'information télévisée? Qu'est ce que cela révèle sur leur situation sociale?

Pour comprendre ce phénomène, il faut prendre en considération la situation générale des femmes dans ce pays. La faible représentation des femmes dans les médias est une conséquence de l'emprise des valeurs du système confessionnel patriarcal et est révélatrice de la structure sociale du Liban.

Carolyn M. Byerly et Karen Ross dans leur ouvrage intitulé *Women and Media*[275] ont montré que l'émergence du mouvement féministe était liée historiquement aux deux guerres mondiales. Après avoir fait leur entrée sur le marché du travail pour remplacer les hommes partis se battre, les femmes ont commencé à vouloir être plus actives dans la vie publique et académique[276]. À partir des années soixante, elles ont revendiqué et obtenu le droit à l'égalité sur le plan social et politique.

Contrairement à ce qui s'est passé dans les pays occidentaux, au Liban, les guerres incessantes résultant tant de conflits internes que d'invasions étrangères ont entravé le développement des mouvements féministes et marginalisé leurs revendications. Il en est résulté une stagnation du droit des femmes dans la société libanaise qui se traduit par

[275] Carolyn M. Byerly et Karen Ross. *Women and Media,* Blackwell Publishing, 2006.
[276] *Ibid,* p.1.

diverses formes de discrimination; les femmes ne peuvent transmettre la nationalité libanaise à leur mari d'origine étrangère, les sanctions de l'adultère différent selon qu'il s'agit d'un homme ou d'une femme, les hommes pouvant commettre des crimes d'honneur Les femmes sont aussi désavantagées en terme de droits maritaux, de procédure de divorce et de garde des enfants. « Moreover, discriminatory provisions remain in the nationality law and penal code, and sectarian control over personal status law— reinforced by patriarchal social norms— generally puts women at a disadvantage... However, the political unrest and security concerns that have prevailed in Lebanon for over three decades, coupled with an entrenched patriarchal system, have continued to hinder such efforts to date »[277].

Plus généralement, notre étude révèle de manière assez limpide l'absence des femmes de l'espace médiatique. Cette absence est révélatrice du rôle de la femme libanaise et plus généralement orientale, dans la vie publique et la vie politique plus particulièrement. Autrement dit, les médias ne font ici que reproduire une réalité socio-politique marquée par la marginalisation des femmes dans la participation politique et on pourrait rajouter économique, religieuse, etc.

Comment dès lors interpréter ce fossé entre une présence médiatique et politique écrasante des hommes et celle timides des femmes dans une société encore patriarcale ? Qu'est ce que cela nous dit sur la structuration du politique ?

[277] Voir *Women's Rights in the Middle East and North Africa: Progress Amid Resistance,* ed. Sanja Kelly and Julia Breslin, New York, NY: Freedom House; Lanham, MD: Rowman & Littlefield, 2010.

Nous prendrons ici comme mesure analytique non seulement l'évaluation de la représentation des femmes dans les médias mais aussi leur présence dans deux institutions majeures de la vie politique, à savoir le parlement et le gouvernement.

Respectivement, les femmes de l'exécutif ne représentent que 4% ou (1/24ième) de l'ensemble des individus (ministres, secrétaires d'État, etc.) gérant les hautes institutions (ou ministères) du gouvernement, et 3% ou (4/128) du parlement.

Or, la participation (forte ou faible) des femmes dans l'organisation exécutive et surtout législative d'un pays influence grandement leur inclusion sociale, économique et professionnelle. Cette participation révèle de nombreux comportements, et modifie la donne pour les femmes, en tant que citoyennes ou en tant que mères. Dans leur article « (Democratic) Regime Change and The Representation of Women in Parliament »[278], Stockemer et Kchouk nous offrent un survol de la littérature reliant la participation politique des femmes et la nature du régime dans lequel elles agissent. Nous retiendrons de cette revue que la représentation des femmes est tributaire et donc aussi révélatrice du type de régime dans lequel elles évoluent.

> Molyneux emphasizes that democracies are characterized by the existence of many channels providing access to information and power, which allow women to get involved politically. Likewise, based on a sample of 65 countries, Inglehart *et al.* demonstrate that democracies promote women's representation in parliament, more so than any other types of regimes. Focusing more on non-democracies, Waylen indicates that authoritarian regimes, which are frequently characterised by their patriarchal approach disadvantage women. Rather than being full participants in society, women are often confined to their family and domestic roles there. In contrast, in

[278] Daniel Stockemer et Bilel Kchouk, « (Democratic) Regime Change and The Representation of Women in Parliament », p. 5, (à paraître).

> democratic regimes, political leaders should have some vested interests in listening to the demands and pressures from women's organizations[279].

Le rapport entre la représentation des femmes et la démocratisation d'un régime est sujet de nombreux travaux. Parmi ceux-ci, Oakes et Almquist[280], Connell[281], et Goetz[282] montrent une relation positive entre l'une et l'autre: la démocratisation favorise, à travers divers mécanismes, la participation politique des femmes. Ces mécanismes, dont le pluripartisme, permettent aux femmes de mettre en avant les problématiques qui les concernent, et par conséquent de se présenter et de se faire élire sur ces programmes[283]. Plusieurs des conditions favorables à la montée des femmes dans la vie publique suggérées par la littérature se retrouvent au Liban où il y a démocratie, égalité formelle, pluralisme des partis et guerres civiles, mais les effets attendus ne se sont pas produits puisque la situation de la femme s'apparente à celle des régimes autoritaires.

La revue de littérature précédente nous permet donc de conclure, à l'aide de notre enquête empirique, que le pays du Cèdre correspond à une variante autoritaire.

En conséquence, l'absence des femmes de la représentation politique et médiatique les empêchent de défendre leurs droits et libertés. Ces droits et libertés sont négociés, accélérés, ralentis ou contraints, généralement, dans les branches institutionnelles du politique que sont les parlements et les gouvernements. L'espace médiatique agit comme

---

[279] Ibid. p.5

[280] Ann Oakes and Elizabeth Almquist, « Women in National Legislatures', *Population Research and Policy Review*, Vol.12 (1993).

[281] Dan Connell, « Strategies for Change: Women & Politics in Eritrea & South Africa', *Review of African Political Economy*, No.76 (1998).

[282] Anne Marie Goetz, « Women in Politics & Gender Equity in Policy: South Africa & Uganda', *Review of African Political Economy,* No.76 (1998)

[283] Pour plus de détails, voir l'artilcle de Daniel Stockemer et Bilel Kchouk, « (Democratic) Regime Change and The Representation of Women in Parliament », (à paraître).

une caisse de résonance en privant, doublement, les femmes de leur chance de faire avancer leur cause, en tant que citoyennes, épouses, ou mères. Les études précédentes démontrent que plus les femmes sont représentées au parlement, plus elles sont en mesure de faire avancer leur émancipation politique, économique et sociale. A contrario donc, leur absence de ces espaces délibératifs s'interprète ici comme un frein à cette émancipation.

Plus un régime se démocratise, plus il donne sa chance aux femmes de construire le nouvel espace politique. Par opposition, tant que les femmes sont exclues de cet espace, il en résulte une forme de gel de la transition politique, ou un certain conservatisme du régime. Le régime politique n'est pas simplement un ensemble d'institutions, il est aussi créé et vécu par des individus. Au Liban, comme dans d'autres pays, cette classe dirigeante ne cherche pas à intégrer les femmes. Elle n'a pas intérêt à le faire. De nombreuses études dont celle de Stockemer et Kchouk[284], démontrent que plus les femmes intègrent le parlement, plus l'intégrité électorale progresse, et plus la corruption recule. Il est clair que la raison première de l'exclusion des femmes de la vie politique est une certaine forme de conservatisme des intérêts, compris dans le sens d'une défense des prérogatives d'une classe politique quasi exclusivement masculine.

Donner la parole aux femmes dans les médias revient alors à normaliser leur participation dans la vie publique. Cette participation à la vie publique peut mener à des revendications, à des habitudes et des intérêts nouveaux (organisés ou individuels) appelant à l'intensification de la participation des femmes à la vie politique.

[284] Daniel Stockemer et Bilel Kchouk « Inclusive Parliaments: A Way to Strenghtening Electoral Integrity » (A venir).

On comprend mieux, dès lors, la chaîne de relations causales menant de la mainmise du religieux sur le politique, entraînant l'exclusion relative des femmes des médias libanais, contraignant celles-ci à un certain silence public, évitant par là même les ambitions politiques, qui pourraient contester la nature patriarcale du régime politique.

Conclusion

Nous avons montré dans ce chapitre que le modèle de la convergence dans la couverture de l'information télévisée ne correspond pas aux pratiques éditoriales des chaînes libanaises qui tendent à se différencier dans la couverture des activités politiques et religieuses en privilégiant les représentants de leur groupe d'appartenance communautaire. Ce biais est particulièrement significatif dans la sélection de ceux qui prennent la parole dans le cadre des nouvelles télévisées. Nous avons ainsi pu observer que l'accès à l'espace public, soit la capacité de transmettre une interprétation des événements n'est pas laissé au hasard de l'actualité, mais est conditionné par les allégeances politico-religieuses des chaînes qui privilégient des locuteurs qui renforcent leurs prédispositions idéologiques. Cette logique de représentation fonctionne en silos et tend à donner une image homogène de la réalité ou conforme aux attentes du public de chaque communauté politico-religieuse. L'information est structurée et connotée de sorte qu'elle contribue à la mobilisation des membres de chaque communauté. Même lorsque les chaînes choisissent des représentants d'autres communautés, elles s'assurent de la conformité de leurs discours à l'intérêt politique de la chaîne. Elles exercent donc un contrôle identitaire en renforçant les perceptions de leurs auditoires respectifs.

L'analyse de l'information télévisée au Liban confirme la tendance générale à la sous-représentation des femmes dans l'espace médiatique qui engendre de la notoriété, de la crédibilité et de la valorisation. C'est l'ampleur de cette sous-représentation qui caractérise le cas libanais, celle-ci s'expliquant à la fois par la prédominance des critères religieux qui marginalisent les femmes dans la vie civile et aussi par un effet concomitant dans la vie politique.

Nous avons aussi constaté que la couverture de l'actualité politique par les chaînes libanaises diffère des tendances observées dans la littérature occidentale qui conclut à homogénéité relative du traitement des partis politiques par les chaînes d'un pays en raison de l'application de la norme journalistique de l'équité. Au contraire, au Liban, il y a une forte disparité dans le traitement réservé aux partis, chaque chaîne sélectionnant l'information en fonction de ses allégeances partisanes. L'information télévisée contribue ainsi à l'enfermement idéologique des différentes communautés ethno-religieuses qui sont peu exposées aux positions des partis adverses. La télévision contribue ainsi au cloisonnement inter-communautaire.

Après avoir identifié les principales catégories de locuteurs qui sont autorisées à prendre la parole et à émettre leurs opinions dans le cadre de l'information télévisée et après avoir montré que leur sélection reflétait les partis-pris idéologiques des chaînes, nous allons dans le prochain chapitre analyser le contenu des nouvelles de politique nationale
afin de mettre en relief les principaux centres d'intérêt de ces chaînes et comparer leurs attitudes respectives vis-à-vis les institutions politiques.

Chapitre 9

La représentation des institutions politiques

Dans ce chapitre, nous tenterons de répondre aux questions suivantes. Comment la télévision libanaise représente-t-elle les diverses composantes de l'État libanais soit : la présidence, le gouvernement et le parlement? Quelles sont les institutions qui sont les plus valorisées? Que peut-on déduire des différences d'attention accordée à ces composantes? Que révèlent-elles sur le fonctionnement du système politique libanais?

Dans les démocraties avancées, les institutions politiques sont omniprésentes dans l'actualité politique, cette visibilité étant indispensable au processus de socialisation et à la reproduction de la légitimité de la communauté, du régime et des autorités qui l'incarnent[285]. Comme nous l'avons vu précédemment les médias servent de lien entre les dirigeants et les citoyens qui leur ont délégué l'autorité. Dès lors qu'ils favorisent cette communication, ils produisent un sentiment d'appartenance aux institutions.

Les dirigeants politiques doivent rendre compte de leurs décisions à la population, c'est à-dire expliquer comment ils ont géré les ressources collectives. Cette communication est utile dans la mesure où ils doivent convaincre les citoyens de les réélire.

Cette logique correspond aux besoins des citoyens qui doivent connaître les lois puisqu'en démocratie nul n'est censé ignorer la loi. De plus, les politiques publiques affectent la vie des individus en établissant les règles du jeu qui encadrent leurs choix. Les citoyens se servent de cette information pour évaluer le bilan des décideurs afin de

[285] Pour une application de cette logique au Moyen-Orient, voir Gadi Wolfseld, *Media and Political Conflict: News from the Midle East,* Cambridge, Cambridge University Press, 1997.

savoir s'ils leur feront confiance de nouveau.[286]. Tels sont les fondements théoriques de l'attention que les médias accordent au processus politique.

On a ainsi pu observer que dans les pays occidentaux l'activité gouvernementale occupe la plus grande part dans la couverture de l'actualité politique. Dans les nouvelles politiques au Canada, en France et en Suisse, l'activité gouvernementale occupe entre 40 et 50% des nouvelles politiques , alors que les travaux parlementaires sont relativement négligés, les nouvelles qui leurs sont consacrées ne représentant qu'entre 5 et 15 % de l'information. Dans la conclusion de son étude, Monière souligne un paradoxe : « ceux qui participent au processus de la représentation politique soit les citoyens, les partis et les députés reçoivent moins de visibilité que les membres des gouvernements.... Les médias seraient donc soumis à la structure du pouvoir et reproduiraient une représentation sélective et hiérarchique du système politique »[287]. Les présidents et les premiers ministres sont plus présents dans l'espace public que leurs ministres de sorte que, certains auteurs comparent même le premier ministre en régime parlementaire à un monarque élu[288].

Comme nous l'avons expliqué au chapitre 4, le système politique libanais est construit sur la logique du confessionnalisme qui répartit les pouvoirs sur une base confessionnelle afin d'assurer un certain équilibre entre les diverses communautés politico-religieuses.

---

[286] Cette logique de l'action collective a été clairement exposée par Anthony Downs dans *An Economic Theory of Democracy, New York, Harper et Row, 1959.*

[287] Voir Denis Monière, *Démocratie médiatique et représentation politique*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1999, p. 97.

[288] Voir Manon Tremblay et Réjean Pelletier, *Le parlementarisme canadien,* Québec, Presses de l'Université Laval, 2013.

Cet équilibre démographico-politique est toutefois soumis aux tensions inter-communautaires et les changements dans la composition de la population au fil des guerres, des crises et des exodes sont devenus avec le temps un facteur d'instabilité ou de contestation de la distribution des pouvoirs.

Les arrangements constitutionnels du passé ont été fragilisés par les nouveaux rapports de forces inter-communautaires. Depuis la fin des années soixante, la distribution formelle des pouvoirs ne correspond plus aux réalités imposées par les conflits internes et externes. Les institutions politiques n'ayant pu s'adapter à ces changements et l'État libanais étant marginalisé dans la gestion des ressources publiques, il en est résulté une distorsion dans la représentation des institutions politiques d'autant plus que les médias reflètent les intérêts de leur communauté respective d'allégeance. Nous montrerons dans ce chapitre que la couverture de l'actualité politique des chaînes est fonction de leur allégeance politico-religieuse et qu'elles accordent une prime de visibilité aux institutions qui les représentent directement, soit les partis, qui sont plus valorisés comme source de légitimité que les institutions gouvernementales.

Le traitement différencié des institutions

Afin d'évaluer le traitement médiatique des diverses composantes du système politique libanais, nous avons recensé le nombre de nouvelles qui ont été consacrées aux différentes instances de la vie politique libanaise.

Tableau 9.1 Répartition des objets traités dans les nouvelles de politique nationale

Objet	Al-Manar		MTV		Future		LBC	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Présidence	38	5.2	40	6.7	47	7.5	24	5.6
Gouvernement	**143**	**19.7**	**150**	**25.3**	**113**	**18**	**81**	**19.4**
Parlement	52	7.2	51	8.6	65	10.3	34	8.2
Partis	**271**	**37.4**	**139**	**23.4**	**198**	**31.5**	**58**	**13.9**
Pol municipale	6	0.8	10	1.7	5	0.8	2	0.5
Citoyens	12	1.7	12	2.0	17	2.7	16	3.8
Sondages	1	0.1	0	0	1	0.2	29	7.0
Manifestation	8	1.1	20	3.4	17	2.7	16	3.8
Religion	37	5.1	35	5.9	22	3.5	11	2.6
Conflit armé	**157**	**21.7**	**136**	**22.9**	**144**	**22.9**	**146**	**35.0**
Total	725	100	593	99.9	629	100.1	417	99.8

Il ressort clairement de cette compilation que, contrairement à ce qui se passe dans les démocraties occidentales, le citoyen libanais est plus exposé aux positions des partis qu'à celles des représentants officiels de l'État. Cette logique de traitement de l'information politique est systématique et se retrouve à toutes les chaînes qui privilégient la représentation de l'activité partisane plutôt que la couverture de l'activité des acteurs étatiques, un peu comme si la vie politique se passait en dehors des institutions politiques. Autre trait particulier des informations télévisées, celles-ci négligent totalement la vie locale et l'activité civique. Les catégories : politique municipale, citoyens, sondages (sauf pour LBC 3,8%), manifestations reçoivent moins de 3% des nouvelles. La chaîne LBC, à cet égard, fait un peu mieux que ses concurrentes, mais elle s'inscrit aussi dans cette tendance.

L'intérêt manifesté par les chaînes de télévision à l'endroit des institutions politiques est révélateur de leur niveau d'activité, mais aussi de leur importance respective dans le

système politique. Même si la constitution libanaise prévoyait un équilibre inter-communautaire en attribuant aux trois principales communautés le contrôle des principales institutions politiques, on peut constater que la couverture que leur accordent les chaînes est très inégale et reflète leur importance relative dans le jeu politique. Il y a de toute évidence une dévalorisation et une marginalisation de la fonction présidentielle qui en vertu de la constitution est associée à la communauté chrétienne et qui reçoit le moins de couverture télévisuelle de la part de toutes les chaînes, même de celles qui sont de cette obédience confessionnelle.

L'activité parlementaire intéresse peu les médias libanais qui lui consacrent moins de 11% des nouvelles politiques. Ce phénomène a aussi été observé ailleurs. Denis Monière et Julie Fortier écrivent à ce sujet : « L'information télévisée privilégie les activités gouvernementales et accorde peu d'attention à la vie parlementaire. Cette stratégie de couverture reflète la structure du pouvoir en régime parlementaire où l'exécutif domine le législatif »[289] .

Au Liban, même si la distribution des pouvoirs est différente, c'est aussi l'activité gouvernementale qui intéresse le plus les médias; les quatre chaînes lui accordent sensiblement la même prime de visibilité soit environ 20% des nouvelles comparativement aux autres instances soit la présidence et le parlement qui reçoivent ensemble moins de 15% de l'attention ce qui atteste de la centralité de l'institution gouvernementale.

[289] Denis Monière et Julie Fortier, *Radioscopie de l'information télévisée au Canada,* Montréal Presses de l'Université de Montréal, 2000 p. 69.

La couverture de l'activité gouvernementale

Nous avons classé dans cette catégorie toutes les nouvelles qui traitaient de prises de positions au nom du gouvernement: activités ou déclarations des ministres et du premier ministre. L'activité gouvernementale est très diversifiée puisqu'elle couvre 22 ministères qui assurent les grandes missions de l'État. Mais tous les ministères n'ont pas la même importance tant sur le plan budgétaire que sur le plan de leur rôle stratégique. Ils ne reçoivent donc pas la même couverture médiatique. De plus, dans le cadre d'un gouvernement de coalition, l'intérêt accordé par les chaînes aux activités gouvernementales est aussi conditionné par l'appartenance partisane du ministre titulaire comme le montre la priorisation différente des chaînes. Le tableau suivant indique les champs de convergence et de divergence privilégiés par les chaînes libanaises.

Tableau 9.2 Répartition des secteurs de l'activité gouvernementale (plus de 5 nouvelles)

Secteurs d'activité	Al-Manar		MTV		Future		LBC	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Formation du gouvernement	13	9.7	22	16.5	19	17.6	8	8.4
Intérieur	**35**	**26.1**	**26**	**19.5**	**19**	**17.6**	**27**	**28.4**
Justice	**16**	**11.9**	**29**	**21.8**	**23**	**21.3**	**20**	**21.1**
Défense	**29**	**21.6**	**29**	**21.8**	**18**	**16.7**	**14**	**14.7**
Affaires étrangères	10	7.5	4	3	6	5.6	7	7.4
Télécommunication	6	4.5	2	1.5	2	1.8	2	2.1
Énergie	13	9.7	6	4.5	4	3.7	4	4.2
Éducation	6	4.5	6	4.5	5	4.6	5	5.3
Affaires sociales	4	3	6	4.5	4	3.7	6	6.3
Autres	2	1.5	3	2.3	8	7.4	2	2.1

Total	134	100	133	99.9	108	100	95	100

L'attention accordée aux différents ministères est fonction des événements comme le montre ce tableau puisque ce sont les fonctions régaliennes de l'État (intérieur, justice, défense) qui sont privilégiées alors que les fonctions sociales et économiques sont marginalisées dans le contexte de la guerre en Syrie et de ses répercussions sur le territoire libanais. La couverture médiatique de l'activité gouvernementale est aussi marquée par l'intérêt accordé à la vacance du pouvoir puisque durant la période étudiée (juin et juillet 2013), le premier ministre désigné Tammam Salam n'arrivait pas à former un gouvernement après la démission de Najib Mikati, le 22 mars 2013. Il n'arrivait pas à s'entendre avec le Hezbollah sur la création d'un organisme chargé de superviser les prochaines élections législatives. Cet enjeu préoccupe particulièrement la chaîne Future qui est liée aux intérêts de la communauté sunnite à qui revient le poste de premier ministre, ce qui montre encore une fois que ce sont les intérêts communautaires qui déterminent la sélection de l'information.

En raison des désaccords sur le choix du mode de scrutin et des tensions liées à la guerre en Syrie, les députés libanais ont voté eux-mêmes une première fois la prolongation de leur mandat jusqu'en novembre 2014. La plupart des partis politiques désiraient un changement du mode de scrutin afin d'y introduire une part de proportionnel. Toutefois, ils ne s'entendaient pas sur l'importance à accorder à la représentation proportionnelle. Le changement de mode de scutin mettait aussi en cause l'équilibre dans la distribution des pouvoirs entre les communautés confessionnelles. Cette question a paralysé le fonctionnement des institutions. Le Liban s'est retrouvé sans président, sans

gouvernement et sans parlement pendant de longs mois et on a dû finalement se résoudre à étendre une deuxième fois la durée des mandats de député jusqu'en juin 2017, le dernier parlement élu remontant à 2009.

Que les parlementaires se votent eux-mêmes le renouvellement de leur propre mandat, est un phénomène que le Liban d'après guerre (1990) n'a jamais connu et qui transgresse toute logique démocratique. Pour comprendre cette situation inédite, il faut rappeler que le conflit démographique et confessionnel qui divise la société libanaise s'est manifesté durant la guerre civile entre 1975 et 1990 et qu'il a été endigué provisoirement par l'occupation syrienne qui a obligé chaque parti à modérer ses revendications. Mais avec la fin de la tutelle syrienne en 2005, le conflit a repris de plus belle en opposant principalement le Hezbollah et le Courant du Futur. Un consensus précaire fut rétabli grâce à l'intervention de l'État du Qatar où fut signé l'accord de Doha en 2008 qui a mis fin à la vacance de pouvoir à la présidence. Ces péripéties politiques et militaires illustrent la difficile cohabitation politique des différentes communautés qui ne réussissent à coexister que sous la pression des États régionaux et de la communauté internationale.

Cette situation qu'on pourrait comparer à un mariage forcé avec impossibilité de divorce infantilise en quelque sorte les diverses communautés libanaises qui sont forcées de vivre ensemble sous la férule de « parents » étrangers que sont les États externes où ces mêmes communautés trouvent leur source de pouvoir. Chaque protagoniste libanais s'appuie sur la solidarité d'autres États qui partagent la même appartenance religieuse et qui sont

légitimés d'intervenir et d'étendre leur influence[290]. Les luttes intestines que se livrent les forces libanaises rendent ainsi le Liban dépendant des pays environnants. Certains États étrangers en profitent pour étendre leur pouvoir et exercer leur hégémonie sur le territoire libanais comme ce fut le cas avec la Syrie, l'Iran, la Turquie, l'Arabie saoudite, le Qatar, etc).

Chaque communauté veut accroître son pouvoir politique en fonction de son poids démographique et considère ainsi qu'elle n'est pas suffisamment représentée dans les institutions politiques. Elles éprouvent un sentiment d'oppression réciproque les unes par rapport aux autres et définissent des agendas différents en fonction de leurs intérêts spécifiques. Chaque communauté revendique donc une plus grande représentation dans le partage des ministères et tente de s'emparer des ministères qui lui permettront de favoriser son groupe d'appartenance. Il en découle un manque de confiance tout particulièrement envers les détenteurs de portefeuilles sensibles comme le ministère de la sécurité publique ou de la défense. Ces différentes communautés ne partageant pas la même vision ni du présent, ni de l'avenir, elles ne peuvent s'entendre sur la distribution du pouvoir et préfèrent la paralysie des institutions plutôt que de faire des concessions.

Pour affiner cette analyse quantitative du nombre de nouvelles consacrées aux divers champs de l'activité gouvernementale, nous avons aussi croisé ces données avec le rang moyen de ces catégories de nouvelles ce qui nous donne un indice de valorisation supplémentaire qui permet de contrôler la fiabilité de l'indicateur du nombre de nouvelles.

[290] Voir Tamirace Fakhoury, « Do Power-Sharing Systems Behave Differently amid Regional Uprisings?: Lebanon in the Arab Protest Wave », The Middle East Journal, vol.68, no 4 automne 2014. pp. 505-520.

Tableau 9.3 Distribution des rangs moyens des catégories de nouvelles pour chaque chaîne.

Rang moyen	Al-Manar	MTV	Future	LBC	Total
Défense	**4.4**	**3.7**	**4.3**	**2.7**	**3.7**
Affaires étrangères	**4.3**	**4.2**	**4.6**	**4.4**	**4.4**
Intérieur	**6.3**	**5.3**	**4.4**	**3.6**	**4.9**
Justice	6.6	5.5	6.3	4.1	5.6
Formation gouvernement	8.1	5.8	7.4	5.8	6.8
Télécommunication	8.1	6	6	7.5	6.9
Affaires sociales	6	7.8	11	4.6	7.3
Énergie	10.3	7.6	7.7	9	8.6
Enseignement supérieur	12.6	11.1	11	8.6	10.8

Selon la logique de positionnement que nous avons exposée précédemment au chapitre 7, plus une nouvelle est positionnée dans les premiers rangs, plus elle est valorisée par la chaîne. L'ordre croissant de positionnement respecte dans l'ensemble la distribution observée du nombre de nouvelles avec toutefois quelques variations puisque les affaires étrangères passent pour ainsi dire dans le peloton de tête et que la défense s'impose comme secteur d'activité plus important. Mais les sujets de société ne changent pas de position et sont présentés plus souvent que les autres sujets à la fin du bulletin de nouvelle. Ces tendances sont suivies par les quatre chaînes. Dans l'ensemble, c'est la situation extérieure qui accapare l'attention de la télévision libanaise en raison des effets d'entraînement de la guerre civile en Syrie alors que les enjeux socio-économiques sont marginalisés.

Comme l'indique l'analyse de l'intérêt accordé aux différents ministères, les enjeux privilégiés par les chaînes durant cette période furent principalement liés aux effets d'entraînement de la guerre en Syrie, aux problèmes générés par l'afflux des réfugiés et enfin à la formation du gouvernement. Nous examinerons en détails à l'aide d'une analyse de contenu qualitative le traitement accordé par chaque chaîne à ces thèmes afin de mettre en relief les perceptions des chaînes à l'endroit des protagonistes qui se manifestent dans les commentaires concernant les événements et les divers acteurs.

Pour l'instant, retenons de cette analyse quantitative que la sélection de l'information politique obéit à des normes particulières dictées par les intérêts de diverses communautés politico-religieuses et qu'elle privilégie les partis politiques au détriment des institutions étatiques qui sont objets de litiges plutôt que sources de de cohésion.

Les effets de la guerre en Syrie sur la dynamique inter-communautaire au Liban

Les guerres civiles ont des effets destructeurs non seulement à l'intérieur des frontières du pays concerné, mais elles ont aussi des effets d'entraînement, c'est-à-dire qu'elles ont tendance à se propager dans les pays frontaliers et à y faire aussi beaucoup de dommages. La diffusion régionale des conflits internes accroît l'instabilité dans les pays avoisinants en raison de l'afflux de réfugiés, des relations ethniques et religieuses entre les populations frontalières qui sont incitées par les forces rebelles à s'engager à leur côté et à leur apporter un soutien logistique et militaire et enfin en raison de la contraction des échanges économiques[291]. Jacob Kathman soutient que ce processus de contagion et de déstabilisation de l'environnement régional est une variable importante qu'utilisent les

[291] Voir Halvard Buhaug et Kristian S. Gleditsch, « Contagion and Confusion? Why Conflicts Cluster in Space » *International Studies Quarterly, vol 52, no 2, 215-233.*

grandes puissances et les organisations internationales pour justifier leurs interventions dans ce type de conflit[292].

Dans le cas de la guerre civile syrienne, les grandes puissances se sont abstenues d'intervenir pour stabiliser la région, préférant appuyer financièrement la rébellion, du moins durant la période couverte par notre étude. Par la suite, elles sont intervenues militairement par des frappes aériennes contre l'État islamique. Les États voisins comme les pays du Golfe ont appuyé la rébellion sunnite alors que l'Iran a appuyé le régime syrien financièrement et militairement ce qui implique aussi l'intervention du Hezbollah qui put agir à sa guise, compte tenu de la faiblesse de l'État libanais qui n'a pas été en mesure de désarmer les milices chiites depuis l'accord de Taef.

Les effets de « spillover » à Tripoli

La guerre civile syrienne a eu des effets collatéraux sur la société libanaise et en a accentué les contradictions inter et intra communautaires. Alors que le président libanais, par la déclaration de Baabda publiée le 11 juin 2012 qui confirmait la neutralité du Liban, a réussi à réunir tous les principaux partis et décideurs, entre autres, le courant du Futur et le Hezbollah, ce dernier n'a pas respecté cette entente et est intervenu militairement en Syrie. L'État libanais fut impuissant à empêcher cette intervention et dut composer avec cet état de fait en laissant le libre passage aux membres du Hezbollah qui partaient combattre auprès du régime syrien et de l'autre coté, cette même armée arrêtait ou empêchait, quand elle le pouvait, les miliciens ou Jihadistes sunnites de franchir la frontière libano-syrienne pour aller rejoindre les rangs de l'opposition. Cette complicité

[292] Voir Jacob D. Kathman, « Civil War diffusion and Regional Motivations for Intervention » *Journal of Conflict Resolution,* vol 55 no 6, p. 847-876.

passive entre l'État et l'armée libanaise d'un côté et le Hezbollah de l'autre a amplifié les tensions inter-communautaires dans les villes où vit une forte concentration de Sunnites comme Tripoli et Saïda.

Mais, en plus de son impact sur les relations inter-communautaires, la guerre en Syrie a aussi eu des répercussions sur la dynamique interne à la communauté sunnite. Ces effets ont été analysés en détail par Tine Gade[293] dont nous suivrons l'interprétation. À Tripoli, qui est la capitale du Nord-Liban et qui est donc située a proximité de la frontière syrienne, cette ville qui très majoritairement sunnite a été submergée par l'arrivée massive de réfugiés syriens qui exercent une énorme pression sur les ressources économiques de cette région. En raison de sa proximité géographique avec le théâtre des opérations militaires, mais aussi de son appui massif à l'opposition syrienne qui découle des affinités religieuses, familiales et économiques avec les populations sunnites syriennes, le conflit syrien a eu pour effet d'affaiblir le leadership des institutions politiques sunnites et d'accentuer les divisions internes à la communauté sunnite au profit des factions radicales du salafisme.

Cette communauté est maintenant divisée entre trois tendances. D'abord, il y a ceux qui sont intégrés au processus politique à travers le Courant du Futur qui s'est imposé après le retrait des troupes syriennes en 2005. Cette tendance institutionnelle est désormais contestée par un autre leadership qui s'inspire du salafisme modéré et qui conserve son indépendance politique à l'égard du Courant du Futur. Cette faction interne au sein de la communauté sunnite est elle-même critiquée par une troisième faction encore plus radicale formée de jeunes salafistes qui contestent activement et publiquement la

[293] Tine Gade, « Conflit en Syrie et dynamiques de guerre civile à Tripoli, Liban » *Maghreb-Machrek,* 2013, no 218, p.61-84.

collusion entre le gouvernement de N. Mikati et le Hezbollah et qui accusent l'armée libanaise de ne pas respecter la neutralité en servant les intérêts du Hezbollah et en appliquant une politique de répression contre les militants qui soutiennent la cause de l'opposition syrienne. À cet égard, T. Gade écrit :

> La montée en puissance du Hezbollah et des chiites au sein de l'État libanais, dès l'accord de Doha mais en accéléré avec le gouvernement Miqati (formé en juin 2011) leur a ensuite fait sentir que les sunnites en tant que communauté étaient dominés, marginalisés et ciblé au sein de l'État libanais. Tous ces facteurs ont mené à identifier la « souffrance des sunnites au Liban » avec celle, plus grande, des « sunnites en Syrie »[294].

Ces rapports de force produisent un sentiment de distanciation à l'endroit des instances politiques libanaises et en particulier envers l'armée perçue comme étant au service des intérêts du Hezbollah parce qu'elle n'applique pas la même politique répressive à l'endroit des miliciens chiites et des miliciens sunnites. Cela ne veut pas dire que l'armée appuie indirectement le régime d'Assad, mais plutôt qu'elle est impuissante à agir contre le Hezbollah.

Cette politique du deux poids, deux mesures, a été fortement ressentie par les Sunnites libanais qui se sont sentis humiliés et opprimés non seulement par le Hezbollah qui est la force militaire chiite majeure sur le territoire libanais, mais aussi par l'État libanais qui a fermé les yeux sur les exactions du Hezbollah afin d'éviter un accrochage entre celui-ci et l'armée. Mais le conflit entre l'armée et les Salafistes n'a pu être évité en juin 2013. Les Sunnites radicaux n'acceptent pas la politique de dissociation de l'État libanais qui à leurs yeux fait objectivement le jeu du régime syrien et de son allié chiite libanais qui lui intervient dans les combats en Syrie. Ils dénoncent le manque de réciprocité dans les

[294] Tine Gade, *op.cit. p.69*

actes répressifs de l'armée qui s'en prend aux combattants sunnites mais qui laissent agir à leur guise les combattants chiites.

Ces incidents ont révélé une fracture dans la communauté sunnite et aussi une perte de contrôle des élites politiques officielles autant celle du Courant du futur que des salafistes modérés[295]. L'autorité séculière des Hariri est aussi affaiblie par l'exil de son chef Saad Hariri, mais celle des chefs religieux modérés est elle-même impuissante à maîtriser les mouvements de la rue qui obéissent aux salafistes radicaux. T. Gade écrit à ce propos : «La crise politique en Syrie a pour conséquence de fragmenter le champ politique sunnite à Tripoli. Elle amplifie les divisions entre religieux et laïcs et rend ceux qui refusent d'armer ses militants, tels le courant du Futur davantage marginaux sur le terrain »[296] . La guerre en Syrie a donc ouvert de nouveaux espaces de confrontation qui se manifestent cette fois-ci au sein même de la communauté sunnite.

Compte tenu de l'amplification de ces tensions inter et intra communautaires, il est donc pertinent de suivre la couverture que les chaînes libanaises ont donné de ces tensions exacerbées par la guerre en Syrie. Nous verrons comment dans un contexte de débordement de la guerre civile syrienne sur le territoire libanais, les médias dans leur couverture de l'actualité interne participent à la dynamique d'amplification des tensions inter-communautaires. En s'associant étroitement aux intérêts politico-religieux des factions en conflit dans leurs reportages, ils exacerbent ces tensions.

La chaîne Future couvre ces conflits en attribuant la responsabilité des tensions à la communauté alaouite de Jabal Mohsen, quartier de Tripoli, qui, selon elle, aurait

[295] Tine Gade, « Conflit en Syrie et dynamiques de guerre civile à Tripoli », *Maghreb-Machreq*, no 218, 2013-4. p.61-84.
[296] *Ibid.* p.83.

bombardé les Sunnites du quartier de Bab Tabbaneh. Elle accuse ainsi dans le titre d'un reportage les Alaouites et donc indirectement les Chiites d'être les instigateurs du conflit: « *À Tripoli, bombardements à partir de Jabal Mohsen sur Bab Tabbaneh »*[297]. Les trois autres chaînes n'adoptent pas le même angle de traitement et se montrent plus circonspectes en rapportant tout simplement que les affrontements ont repris à Tripoli, sans faire de références aux allégeances communautaires dans l'attribution des responsabilités: « *les affrontements ont repris entre Tabbaneh et Jabal Mohsen »*[298]. Il y a une différence subtile dans le vocabulaire choisi pour présenter les faits. Alors que dans le premier cas, on utilise la locution « à partir de' pour spécifier l'origine des bombardements, dans les autres cas, on ne dit pas qui a commencé les tirs, on explique simplement que le conflit a repris.

La chaîne Al-Manar adopte un point de vue engagé en se montrant critique à l'endroit des députés de Tripoli, qui représentent les Sunnites au parlement et qui ont demandé à l'armée de désarmer les belligérants. Elle reproche à ces députés de prendre position contre l'armée et le président de la république qui sont tous les deux des symboles de l'unité libanaise et les garants du vivre ensemble. Par ailleurs, cette chaîne rapporte les propos d'un responsable alaouite du Parti démocratique arabe, parti qui jouit du support du Hezbollah, et qui accuse le front Nosra qui est le petit frère du groupe État islamique ainsi que les Sunnites proches de l'armée syrienne libre d'être responsables du conflit. Selon l'interprétation d'Al-Manar, l'armée libanaise, quant à elle, a joué un rôle positif et a réagi avec sagesse aux propos des députés de Tripoli, qui essayaient de galvaniser la

[297] Future, 2 juin 2013.
[298] MTV, 2 juin 2013.

foule sunnite et de la dresser contre l'État. : *« L'armée libanaise dans un communiqué condamne les propos des députés de Tripoli et soutient que ses interventions ont été faites avec sagesse et précision, et que ces députés ne peuvent pas en profiter pour se faire du capital politique. »*[299].

La chaîne MTV, pour sa part, rapporte les mêmes faits sans prendre parti, s'en tenant à lier le conflit à Tripoli à la guerre en Syrie*: « La situation est liée à la crise syrienne en général »*[300]. Cette interprétation est reprise le lendemain par toutes les chaînes qui citent le ministre de l'intérieur Marwan Charbel : *« Si vous voulez savoir ce qui se passe à Tripoli, il faut savoir ce qui se passe en Syrie »*[301]. Toutefois une certaine nuance a été apportée par MTV qui a sélectionné une phrase dans laquelle le même ministre qualifie la situation de tragique parce que les politiciens ont perdu le contrôle[302].

Il est aussi significatif de constater que les chaînes choisissent des leaders d'opinion de même allégeance politique pour renforcer leur interprétation. D'une part, pour renforcer sa thèse, Al-Manar donne la parole à son allié, le chef du courant patriotique libre, Michel Aoun [303]qui blâme lui aussi les députés sunnites de Tripoli pour le conflit et innocente le côté alaouite, affilié au régime syrien et au Hezbollah. D'autre part, les chaînes affiliées au courant du 14 mars comme MTV et Courant du Future font appel à Geagea qui dit souhaiter que l'armée désarme les deux factions belligérantes. *« Geagea a dit que c'est du devoir du gouvernement intérimaire d'assigner à l'armée la collection des armes de Tripoli; et il a demandé aux services de sécurité d'empêcher les*

[299] Al-Manar, 5 juin 2013.
[300] MTV, 3 juin 2013.
[301] Al-Manar, LBC, MTV, 4 juin 2013.
[302] Al-Manar, LBC, MTV, Future, 4 juin 2013.
[303] Al-Manar, 4 juin 2013.

provocations comme celles qu'on a vu a Jdeideh el Metn et Zahleh car ces abus ou excès frappent le prestige ou l'image de l'État et des institutions »[304]. Ces deux chaînes liées au mouvement du 14 mars sont les seules à rendre compte de l'avis de ce leader dont le point de vue est clairement biaisé.

Dans une situation de guerre civile où l'attribution des responsabilités est confuse, la chaîne Future fait appel à un autre type d'argumentation de nature identitaire qui met en jeu la perception de l'autre. Elle donne la parole à des citoyens qui s'interrogent sur l'appartenance des Alaouites libanais, laissant sous entendre qu'ils ne sont pas de vrais Libanais :

> T*u montes là-bas (à Jabal mohsen), c'est comme si tu vivais à Kordaha (la ville d'Assad), des drapeaux du régime syrien et des photos de Bachar el Assad, c'est comme s'ils ne vivaient pas au Liban et que le Liban ne les intéresse pas. Par contre, ils prétendent qu'ils sont Libanais de souche, de père en fils. Eh bien, s'ils sont libanais, qu'ils vivent comme on le veut au Liban et pas comme en Syrie*[305].

Le biais de Future se manifeste par omission. On oublie de donner une information équilibrée en mentionnant qu'il y a aussi d'autres drapeaux qui flottent dans les quartiers sunnites et qui n'ont rien de libanais.

Cette même logique d'appartenance est reprise par MTV, le 6 juin, qui rend le Hezbollah responsable des problèmes de sécurité et des tensions inter-communautaires dans ces quartiers en raison de ses discours sectaires qui divisent les Libanais entre deux catégories : ceux qu'ils qualifient de Libanais honnêtes et de Libanais traîtres. On cite A. Hariri, secrétaire général du Parti du Future pour appuyer cette thèse :

---

[304] Future, 6 juin 2013.

[305] Future, 4 juin 2013.

> L*e discours que le Hezbollah a adopté, surtout après la guerre de juillet 2006, en catégorisant les Libanais entre honnêtes et traîtres, a conduit à cela. Ce qui attache le Hezbollah au Liban est peut-être qu'ils ont la carte d'identité libanaise, par contre leur tendance est iranienne... . Et par conséquence la fitna ou conflit sectaire nous revient avec chaque discours, développement ou changement de situation*[306].

L'intervention de l'armée finit par ramener provisoirement le calme à Tripoli[307], mais les tensions inter-communautaires ne s'apaisèrent pas et l'étincelle des frictions sectaires pouvait rallumer l'incendie à tout moment.

Les répercussions à Saïda

Cette crainte se concrétisa le 23 juin lorsqu'à Saïda les Islamistes salafistes du cheikh Al-Assir eurent un accrochage avec l'armée libanaise. Celui-ci accusait l'armée libanaise de parti pris parce qu'elle fermait les yeux sur les exactions que commettait le Hezbollah envers les Sunnites qui en conséquence éprouvaient un sentiment d'humiliation puisqu'ils étaient non seulement massacrés en Syrie, mais se faisaient aussi mâter au Liban même.

Les combats reprirent par la suite à Tripoli, les Islamistes salafistes se soulevant contre l'armée, en solidarité avec leurs frères salafistes de Saïda, brandissant les photos du cheikh Al-Assir et le drapeau salafiste[308]. Les tirs de snipers des deux côtés de la barricade obligèrent l'armée à intervenir de nouveau pour les déloger. L'armée a pénétré dans l'enceinte de la mosquée située dans l'est de la ville portuaire où le cheikh Ahmed Al-Assir, un imam sunnite radical hostile à l'intervention militaire du Hezbollah chiite en

[306] MTV, 6 juin 2013.
[307] Future, 8 juin 2013.
[308] MTV, 29 juin 2013.

Syrie, était retranché avec ses partisans. Cette opération a été coûteuse en vies pour l'armée libanaise qui a perdu vingt-deux hommes.

Les actions répressives de l'armée amplifient les sentiments de frustration, d'humiliation et d'aliénation de la population sunnite qui se sent victime de discrimination par l'État libanais alors que le chef du gouvernement est un Sunnite. Elle rend alors la communauté chiite responsable de cette situation ce qui a pour effet d'accroître son agressivité et de mettre en cause son sentiment d'appartenance nationale.

Le Hezbollah est l'une des plus grandes milices au Proche-Orient et à la main haute au Liban. Même l'État libanais et ses institutions, dont l'armée, doivent se plier et obéir aux désirs et plans du Hezbollah afin d'éviter une confrontation car ce dernier est plus fort, mieux préparé et mieux équipé que l'armée libanaise. Les Sunnites libanais se sentent lésés et humiliés dans leur propre pays et dans la région, étant donné que le Hezbollah les domine à la fois au Liban et en Syrie.

Comme nous l'avons déjà observé dans les chapitres précédents, la confession est le facteur qui détermine le positionnement de la majorité des Libanais. D'un côté, les Chrétiens ont plus tendance à se référer à la communauté nationale alors que les Chiites et les Sunnites se réfèrent à une communauté transnationale qui est l'oumma et qui justifie les interventions dans les pays voisins. Cela détermine les liens de solidarité et l'intensité de cette solidarité. Les Chrétiens se sentent solidaires des communautés chrétiennes minoritaires à l'extérieur du pays, mais ce niveau de solidarité est de faible intensité, alors que dans le cas des Sunnites et des Chiites, ils manifestent une très forte solidarité qui peut aller jusqu'à prendre les armes pour défendre les intérêts de leurs

communautés respectives. Les chaînes de télévision sont le miroir de cette solidarité et traduisent l'intensité du sentiment d'appartenance dans la sélection de l'information et dans la façon de relater les événements. Nous allons maintenant examiner comment les quatre chaînes ont présenté le conflit de Saïda.

La couverture que LBC et MTV font du conflit à Saïda est neutre; ces chaînes rapportent les faits sans attribuer de responsabilités ou sans désigner de coupables. Après les premières escarmouches à Saïda, LBC analyse ainsi la situation et n'accuse personne:

> *Saïda et Abra étaient calmes aujourd'hui mais les habitants ont très peur et disent qu'ils ne savent pas comment les combats ont débuté, ni comment ils se sont terminés; par contre tout le monde confirme que toutes les parties ont des armes et donc les affrontements peuvent se renouveler à tout moment. Les conférences de presse tenues par les différents partis ont accentué les récriminations*[309] .

Chez Future, le ton est différent et les détails se font plus précis. On accuse ouvertement le Hezbollah d'être le responsable du conflit:

> *Saïda: un mort et 4 blessés sont victimes de bombardement délibéré que les brigades du Hezbollah ont généré dans la région de Abra, où des affrontements ont eu lieu avec les partisans du cheikh Ahmad Al-Asir après une attaque contre l'un de ses partisans*[310].

On affirme que le Hezbollah est à l'origine des problèmes sécuritaires à Saïda, tout en déresponsabilisant indirectement le cheikh sunnite Al-Assir. La chaîne Future cite à cet égard pour appuyer sa position le secrétaire général du Courant du Futur, Ahmad Hariri qui a dit que le Hezbollah et ses chabbihas[311] portent la responsabilité directe des événements de Abra. Il a soutenu que le fait de susciter des problèmes sécuritaires à

[309] LBC, 19 juin 2013.
[310] Future, 18 juin 2013.
[311] En référence aux groupes armés dirigés par le parti Baas en Syrie.

Saïda fait partie d'un plan qui a débuté en 2005[312].Un autre reportage rapporte que la député sunnite Bahiya Hariri a dénoncé l'intervention de l'armée[313]. Nous avons remarqué que dans les reportages de la chaîne Future qui mettent en scène le chef du parti, celui-ci fait porter la responsabilité première au Hezbollah. Il ne condamne pas non plus le ou les responsables qui ont tiré sur l'armée[314]. Future a aussi tendance dans ses reportages à dramatiser les pertes du côté des Sunnites[315].

Al-Manar jette aussi de l'huile sur le feu en parlant de l'agression armée du groupe *Ahmad al-Asir,* et en affirmant qu'il y a des étrangers dans ces troupes : *« Ces hommes armés sont descendus sur le terrain d'une façon organisée et préméditée... et il y a parmi eux des éléments de nationalités étrangères entraînés et prêts »*[316].

MTV, à l'encontre des trois autres chaînes, s'est permise de diffuser une vidéo d'Al-Assir, dans laquelle celui-ci exhorte ceux qui partagent son opinion politique à faire défection de l'armée et à bloquer les routes. Il dit:

> *J'exhorte tous les partisans et ceux qui veulent la paix à aller bloquer les routes, et appelle les honorables sunnites et non sunnites de l'armée libanaise à quitter l'armée tout de suite. Et nos partisans à l'extérieur du Liban, qu'ils se dirigent à l'ambassade libanaise et qu'ils manifestent....ils nous tirent dessus à partir de la colline de Mar Elias, la chiite Haret Saïda*[317].

Al-Assir a toujours proclamé que les Sunnites se font humilier par le Hezbollah. Il utilise ce discours pour galvaniser la foule sunnite, qui se sent victime et qui serait prête à le suivre. Il est pour le moins étonnant qu'une chaîne se permette de diffuser un message

[312] Future, 21 juin 2013.
[313] Future, 18 juin 2013.
[314] MTV, 23 juin 2013. Future dit la même chose.
[315] Future, 23 juin 2013.
[316] Al-Manar, 23 juin 2013.
[317] MTV, 23 juin 2013.

partisan qui appelle à la guerre civile. MTV s'en est servi dans un but commercial pour créer un buzz médiatique et accroître son auditoire sans se préoccuper des répercussions sur la sécurité nationale.

La chaîne LBC quant à elle exonère l'armée de toute responsabilité et reprend la thèse officielle de l'armée qui affirme sa neutralité dans les conflits de Saïda et de Tripoli :

> *Elle (l'armée) ne s'en est pas prise à une confession ou à un site religieux ni à aucun religieux et elle ne soutient aucun groupe contre un autre; Son intervention était justifiée comme réponse à un groupe armé qui l'a agressé avec préméditation. Kahwaji (le commandant en chef de l'armée) a appelé les Libanais à s'unir aux côtés de l'armée libanaise au lieu de transformer le Liban en zones armées, soulignant que l'armée ne se laissera pas faire*[318].

Le traitement de la question des réfugiés

L'afflux massif de réfugiés est problématique pour tout pays qui doit alors fournir un soutien logistique en matériel et en ressources humaines pour les accueillir. Cette situation génère des tensions sociales dans les pays d'accueil et ces mouvements de population peuvent même entraîner des crises, comme on l'a vu à l'automne 2015 dans le sud de l'Europe, dans des pays comme la Grèce, l'Italie et la Hongrie. Cette question est d'autant plus préoccupante pour de petits pays comme le Liban qui a dû absorber environ un million et demi de Syriens depuis le début de la guerre civile.

Le Liban a certes été confronté dans le passé à cette problématique avec le conflit israélo-palestinien et l'arrivée massive des Palestiniens qui ont perturbé l'équilibre démographique et politique du pays. L'État libanais avait alors adopté une stratégie de confinement en installant ces réfugiés dans des camps afin d'empêcher leur dispersion sur l'ensemble du territoire. Cette approche s'est avérée difficile à gérer et fut source de tensions. Dans le cas de la crise syrienne, l'État libanais a adopté une stratégie de laisser

[318] LBC, 24 juin 2013.

faire, n'ayant pas les capacités opérationnelles pour canaliser le flux de réfugiés. Il a laissé ses frontières ouvertes et les réfugiés syriens se dispersèrent sur l'ensemble du territoire. Ils ont été autorisés à s'installer là où ils le souhaitaient et ils ont eu le droit de travailler. Ils se sont installés au sein des communautés avec lesquelles ils avaient des liens familiaux et religieux.

Toutefois, cette approche produisit des retombées négatives. Ces réfugiés sont concentrés dans les régions les plus pauvres du pays. Cette nouvelle main-d'oeuvre a eu un effet à la baisse sur le niveau des salaires. Les services d'éducation et de santé, déjà insuffisants auparavant, furent incapables de faire face aux besoins nouveaux. Les logements étant insuffisants, des bidonvilles se sont créés avec les problèmes d'insalubrité et d'insécurité que cela occasionne. Le gouvernement libanais comptait évidemment sur l'assistance internationale pour soulager le fardeau financier que cette situation représentait, mais l'aide humanitaire s'est avèrée insuffisante.

La question des réfugiés syriens fut bien présente dans les médias libanais durant la période que nous avons étudiée. Nous avons remarqué que globalement il n'y a pas une grande différence dans le traitement de ce dossier entre les quatre chaînes, quoique la chaîne LBC soit celle qui se concentre le plus sur les chiffres et les statistiques, alors que Future et Al-Manar, qui sont la propriété de leur parti tendent à politiser le dossier des réfugiés à certains moments, chacune selon son agenda.

Depuis le début de la guerre syrienne, des Syriens fuyaient au Liban pour trouver refuge, mais avec plus d'un million de réfugiés syriens, l'État libanais fut confronté à une crise humanitaire qui l'a obligé à adopter une politique à leur égard afin de trouver une solution

à deux problèmes. D'une part, les réfugiés syriens en raison de leur nombre imposaient un fardeau financier considérable à l'État libanais et d'autre part, ils représentaient une menace supplémentaire pour sa sécurité déjà précaire.

Comment les médias libanais ont-ils traités ces enjeux? Ont-ils privilégié la description de la situation ou ont-ils cherché à politiser la question en mettant l'accent sur les intérêts de leurs communautés de référence respectives?

Comme les institutions de l'État libanais sont déja paralysées par la démission du gouvernement Mikati, le 22 mars 2013, l'afflux de réfugiés syriens vient amplifier des problèmes sociaux que l'État libanais n'est déjà pas en mesure de gérer sans compter les nouveaux problèmes qu'impose cette situation comme le travail des enfants. Les autorités libanaises dépassées par les événements devront faire appel aux organisations humanitaires internationales pour trouver des solutions à ces problématiques. Dans les reportages consacrés à cet enjeu, les chaînes adoptent un angle plutôt factuel en faisant état des discussions ministérielles et des déclarations des principaux responsables[319]. Al-Manar rapporte aussi que *« le ministre du travail a averti d'une possible aggravation du travail des enfants avec l'incapacité des organisations internationales de tenir leurs promesses envers les réfugiés syriens »*[320]. Toutefois, Al-Manar ne reste pas neutre vis-à-vis les réfugiés car on estime qu'ils sont trop nombreux et que *« leur nombre est dangereux pour le pays »*[321]. Rappelons ici que la plupart des réfugiés sont de confession

[319] Al-Manar, 5 juin 2013.
[320] LBC, 7 juin 2013.
[321] Al-Manar, 5 juin 2013.

sunnite ce qui pourrait avoir pour conséquence de modifier les rapports de force démographiques entre les deux communautés au profit des Sunnites.

L'afflux de réfugiés pose aussi le problème des soins de santé que le système libanais devrait leur prodiguer. LBC adopte un ton alarmiste en faisant écho aux déclarations du ministre de la santé: *« le ministre de la santé déclenche la sonnette d'alarme à propos de la capacité du Liban à recevoir les blessés de la Syrie*[322].

Mais la chaîne soulève aussi un autre problème d'ordre politique puisque les réfugiés syriens qui ont besoin de soins sont bien souvent des blessés de guerre et sont donc des combattants qui se réfugient au Liban pour se faire traiter et qui retourneront au combat par la suite. On rapporte le témoignange de réfugiés qui appuient cette thèse sans équivoque: *Un des blessés syriens dit: « nous avons tué beaucoup d'entre eux (parlant des hommes de l'armée régulière)*[323] *».* De plus, tous les réfugiés blessés interrogés sont des hommes ce qui renforce cette perception qu'il s'agit bel et bien de combattants. On s'inquiète donc, non seulement du fardeau financier qu'imposent ces réfugiés, mais aussi de la menace qu'ils représentent pour le pays hôte.

Les chaînes ont tendance à concentrer leurs reportages sur les prises de positions des responsables politiques concernés, soit ceux des ministères de la santé et de l'intérieur. Ainsi Al-Manar rapporte que *« les deux ministres, Charbel et AbouFaour (intérieur et*

[322] LBC, MTV, Al-Manar et Future, 10 juin 2013.
[323] LBC, 10 juin 2013.

affaires sociales) discutent des problèmes des réfugiés syriens au Liban, de leur poid sur le Liban et des risques qu'ils font encourrir au pays » [324].

Alors que les différents ministères tirent la sonnette d'alarme, les partis politiques instrumentalisent le dossier des réfugiés à des fins politiques, médiatiques et électorales en jouant la carte identitaire et sécuritaire. Le député Michel Aoun, allié du Hezbollah et qui le défend alors que celui-ci s'aventure dans des guerres externes, critique les ministères de la santé, celui de l'intérieur et celui des affaires sociales en ce qui concerne les réfugiés blessés syriens et il les interpelle: *« Selon quel décret juridique avez-vous accepté de les recevoir? Heureusement que vous vous êtes réveillés alors qu'on vous avait mis en garde avant et alors vous nous avez accusés de racisme »*[325]. À cela le ministère de la santé rétorque qu'il n'a joué aucun rôle dans la réception et les traitements médicaux des blessés syriens. MTV rapporte à cet égard que:

> *Le bureau du ministère de la santé a déclaré dans un communiqué en réponse à M. Aoun que le ministère de la santé n'a rien à voir du tout dans la réception et le traitement des déplacés. Il a tiré la sonnette hier pour placer tous les fonctionnaires devant leurs responsabilités à l'égard de cette question qui a de multiples aspects et implications*[326].

La réponse du ministre des affaires sociales est aussi révélatrice des lacunes de gestion et du manque de contrôle dans l'accueil des réfugiés syriens. En fait, ceux-ci se sont imposés sur le territoire libanais et l'État libanais était impuissant et trop désorganisé pour être en mesure d'enrayer ou même de canaliser cet afflux massif. Le ministre des

[324] Al-Manar, 5 juin 2013.

[325] MTV, 11 juin 2013.
[326] MTV, 11 juin 2013.

affaires sociales essaie de cacher cette réalité, connue de tous, en prétextant ou avancant des raisons morales et humanitaires. Il dit: *« Le décret sur lequel s'est basé l'accueil des blessés syriens est le décret humanitaire et moral et les frais de leurs soins ne retombent pas sur l'État libanais mais sur les organisations internationales qui ont pris des engagements pour couvrir les dépenses ».* Il ajoute pour se dédouaner: *« On avait proposé plusieurs plans pour atténuer l'importance des dangers, mais ceux-ci furent refusés par certaines composantes du gouvernement, nottamment du CPL pour des considérations médiatiques, politiques et électorales »* [327].

Les médias se préoccupent aussi de l'aide internationale et rapportent que le Président de la république a fait appel aux Nations-Unies, *« en proposant aux ambassadeurs des États membres du Conseil de sécurité des Nations-Unies, cinq idées pour aider le Liban à porter les charges du problème des Syriens déplacés »*[328]. Les quatre chaînes font aussi échos aux appels du Président adressés aux États du Golfe ainsi qu'aux réunions qu'il tient avec leurs ambassadeurs pour discuter du partage des coûts et du nombre des réfugiés[329]. Il leur rappelle la nécessité de respecter leurs engagements financiers et leur demande une assistance directe pour le gouvernement libanais.

Même si Al-Manar est la chaîne qui exprime le plus de réserves quant à la gestion des réfugiés, il y a un certain consensus inhabituel des quatres chaînes pour traiter cette question de façon factuelle. On rapelle que le Liban a dépassé sa capacité d'absorbtion, que ces nouveaux arrivants représentent un quart de la population libanaise et qu'une telle

[327] Future, 12 juin 2013.
[328] MTV, LBC, Al-Manar et Future, 7 juin 2013.
[329] MTV, LBC, Al-Manar et Future, 8 juin 2013.

situation ne se retrouve dans aucun autre pays au monde. Le Liban ne peut en faire plus contrairement à ce que demande l'ambassadrice de l'Union européenne, Angelina Eichhorst qui a déclaré que: *« Le Liban devra être prêt pour recevoir plus de déplacés syriens résultant des violences en cours en Syrie »*[330]. La chaîne LBC souligne pour sa part que le nombre des réfugiés palestiniens venant de Syrie pourrait augmenter de manière significative. Elle cite les estimations de l'UNRWA qui établit à 80 000 le nombre de déplacés palestiniens de Syrie.

MTV s'interroge aussi sur la capacité du Liban à gérer une population qui dépasse le seuil du million de personnes. Dans un entretien avec le conseiller du Président de la république, Khalil Hrawi, MTV le cite pour mettre en cause l'inaction des États arabes du voisinage: *« Les États arabes ont réfusé d'accueillir les réfugiés syriens alors que la question est d'ordre sécuritaire et non pas financier ou économique »*[331].

Les médias ont aussi rapporté les dicussions concernant l'établissement ou non de camps pour les réfugiés. Ils s'entendent pour reconnaitre que l'expérience des camps palestiniens avait été douloureuse et qu'elle avait entraîné une guerre civile. Ils reconnaissent qu'en raison de la fragmentation de la population libanaise et des différentes loyautés et confessions, le Liban ne peut pas se permettre d'installer les réfugiés syriens dans des camps, par peur que ceux-ci ne s'organisent, soient instrumentalisés et puissent susciter des dissenssions à l'intérieur du pays d'accueil.

[330] LBC, 11 juin 2013.
[331] MTV, 18 juin 2013.

Sur ces différents enjeux, nous n'avons pas relevé de différences significatives dans le traitement des nouvelles concernant les réfugiés. Il y a toutefois des tons qui distinguent certaines chaînes sur des sujets particuliers. Par exemple, en ce qui a trait à l'aide humanitaire, la chaîne Future se distingue des autres en vantant la contribution de l'Arabie saoudite à l'aide humanitaire: *« L'Arabie saoudite distribue des paniers pour le Ramadan aux réfugiés syriens au Liban. 30 000 paniers ont été distribués, et leur contenu devrait suffire pour tout le mois de Ramadan »*[332]. La chaîne Future met en lumière uniquement la générosité de son allié, les Émirats Arabes Unis dans une autre nouvelle: *« Une aide de 20 millions $US des Émirats Arabes Unis aux réfugiés syriens. Le plus grand projet humanitaire offert ces jours-ci »*[333].

La chaîne MTV donne aussi cette information, mais elle ne la cadre pas de la même façon, en mettant l'accent sur les souffrances des réfugiés et en passant sous silence le montant de la contribution financière[334]. Autre nuance qui démarque le traitement d'Al-Manar de celui de Future, la première insistant sur les problèmes de sécurité que posent les réfugiés alors que la seconde privilégie les aspects humanitaires de la crise, ces deux angles de traitement reflétant les intérêts communautaires des deux groupes religieux.

Les deux chaînes politisent aussi les contributions de leurs organisations partisanes à l'aide humanitaire. Ainsi, Future rapporte que le parti Courant du Futur (sunnite) opère sur des territoires sunnites *« le courant du Future a organisé des activités de divertissement pour les enfants syriens réfugiés à Arsal »*[335]. On précise que cette région

[332] Future, 29 juin 2013.
[333] Future, 9 juillet 2013.
[334] MTV, 9 juillet 2013.
[335] Future, 2 juin 2013.

n'est pas sous le contrôle des terroristes même s'il y a dans cette ville une forte concentration de Salafistes extrémistes et qu'elle sert de zone de recrutement et de passage pour rejoindre l'opposition syrienne[336].

De son côté, Al-Manar rapporte que le Hezbollah apporte de l'aide aux réfugiés résidant dans des zones à majorité chiite:

> *Le Hezbollah continue de distribuer de l'aide aux familles qui viennent de la Syrie pour se réfugier au Liban, et cette fois les opérations se sont concentrées dans le centre et l'ouest de la plaine de la Békaa. 1500 portions pour les familles palestiniennes, consacrées aux camps des réfugiés palestiniens au centre et ouest de la Bekaa*[337].

Donc en réalité, le Hezbollah aide bien des réfugiés venant de la Syrie, mais ceux-ci ne sont pas Syriens, mais des Palestiniens.

L'interprétation d'un conflit armé est un bon indicateur des positionnements et des allégeances identitaires car elle fait alors appel aux ressorts les plus profonds du sentiment d'appartenance. Nous avons montré dans cette section comment la dynamique générée par le conflit syrien a amplifié la représentation des clivages identitaires principalement aux chaînes du Futur et d'Al-Manar qui sont liées directement aux protagonistes. Dans une situation de guerre, les normes journalistiques de neutralité et de traitement équilibré de l'information sont transgressées surtout lorsque ces conflits affectent les communautés de références privilégiées par les médias. Nous avons montré comment la sélection des angles de traitement et des commentaires émis par les autorités connotent négativement ou positivement les acteurs des conflits en privilégiant les intérêts des communautés concernées.

---

[336] Logan Brog, « The Battle for Arsal » *Institute for the Study of War,* 7 aout 2014.
[337] Al-Manar, 5 juin 2013.

Nous avons vu que le principal bras de fer qui se jouait sur le plan médiatique opposait les deux chaînes Future et Al-Manar. Future voulait montrer que le Hezbollah non seulement a combattu aux côtés de l'armée contre les Sunnites mais qu'il est aussi le principal responsable de ce conflit armé. C'est lui qui, en opprimant la population majoritairement sunnite de Saïda, en l'intimidant et en créant des provocations et des confrontations avec le groupe d'Al-Assir a conduit à cet affrontement. À l'occasion de ces événements, l'armée a été accusée de complicité par la chaîne Future.

Comme nous l'avons vu précédemment, Al-Manar présente une autre version des faits, dément son engagement aux cotés de l'armée dans les combats contre les Salafistes à Saïda ainsi que son rôle de provocateur et accuse à l'inverse les Salafistes d'Al-Assir d'être des extrémistes, des hors la loi et des fauteurs de troubles.

Même après la fin des combats, le sentiment d'humiliation ressenti par les Sunnites s'est amplifiée et certains groupes plus radicaux ont exprimé leur colère en manifestant dans toutes les villes sunnites en solidarité avec Al-Assir et en demandant qu'il y ait des enquêtes concernant les combats de Tripoli ainsi que les exactions commises.

L'analyse du contenu de l'information télévisée montre que les effets d'entraînement de la guerre en Syrie et ses conséquences à Tripoli et à Saïda ont accentué le sentiment d'humiliation de la communauté sunnite qui se sent traitée injustement par l'État libanais qu'elle accuse d'être au service de la communauté chiite qui dispose de milices armées.

La formation du gouvernement

Dans ce contexte de tensions suite à la guerre civile en Syrie et de la déliquescence partielle de l'État libanais qui résulte d'une longue suite de conflits régionaux, la

formation du gouvernement a été un enjeu problématique qui révèle les antagonismes profonds qui perturbent le fonctionnement institutionnel.

Le Premier ministre nommé le 6 avril 2013 n'arrivait pas à former un gouvernement pour plusieurs raisons. Premièrement, comme les parlementaires ont prolongé leur mandat et que le Président de la république ainsi que le Courant patriotique libre ont contesté cette prolongation devant le Conseil constitutionnel, le Premier ministre devait attendre la décision du Conseil avant de former le gouvernement. Ensuite, le Premier ministre Salam devait faire accepter ses conditions par les différents partis avant de former le gouvernement. Il voulait composer un gouvernement de 24 ministres qui représente l'alliance du 14 mars, l'alliance du 8 mars et les centristes. Il ne voulait pas qu'une de ces forces ait un pouvoir de veto sur les décisions gouvernementales. Il ne devait pas y avoir de tiers bloquant et les ministères devaient être distribués équitablement entre les diverses communautés et forces politiques. La chaîne Future fait état de ces conditions:

> *Le Premier ministre Salam a assuré qu'il attend le résultat de la contestation pour qu'il entame la formation du gouvernement; pour qu'il décide de la forme de celui-ci : sera-t-il un gouvernement résultant des élections parlementaires? Ou un gouvernement politique; mais dans tous les cas il a des conditions pour que ce gouvernement contienne des visages ou personnalités acceptés, même si ceux-ci font partie ou sont membres de partis politiques. Salam accepte de diviser le gouvernement peu importe le nombre mais en sorte qu'il donne un tiers au camp du 14 mars; un tiers au 8 mars et un tiers aux centristes. Par contre il refuse de donner le droit de veto à aucun des tiers car il ne veut pas mettre le feu à coté de la poudre*[338].

L'alliance du 14 mars est contre la participation du Hezbollah au gouvernement car elle voit que par la force des armes, ce parti impose ses volontés et prend des décisions

[338] Future, 2 juin 2013.

unilatérales. Les deux alliances sont des adversaires idéologiques et la guerre en Syrie n'a fait que creuser encore plus le fossé entre elles.

Les partis d'obédience chiite, Amal et Hezbollah expriment eux aussi leurs exigences qui s'opposent à celles du 14 mars en insistant pour que le Hezbollah fasse partie du gouvernement ce qui est évoqué par la chaîne Al-Manar:

> *Les responsables de Amal et du Hezbollah ont assuré qu'ils veulent la formation d'un gouvernement politique et de réconciliation, capable d'affronter les défis securitaires et économiques et qui représente toutes les forces politiques*[339].

Pendant que chaque parti politique énonce ses propositions et sa conception de la juste représentation du gouvernement, la formation du gouvernement n'aboutit pas et chaque parti commence à accuser l'autre de bloquer le processus. Voici quelques exemples de cette querelle :

> *Le vice secrétaire général du Hezbollah, le cheikh Naim Kassem a lancé une attaque contre le Courant du Futur lors d'une cérémonie ce soir, l'accusant d'entraver la formation du gouvernement*[340].

Le lendemain, la chaîne Future rapporte aussi la position du chef des Forces Libanaises S. Geagea qui accuse directement le Hezbollah de faire de l'obstruction:

> *J'espère que le président de la république et le Premier ministre désigné annoncent aujourd'hui sans plus tarder, que la responsabilité est entre nos mains, sinon le pays ira à la ruine. Nous faisons face à deux choix et non pas troix: soit rester immobile face aux agissements du Hezbollah, ce qui veut dire, conduire le Liban vers la ruine; soit agir en conformité avec notre compréhension de l'intérêt suprême du pays et assurer un gouvernement de sauvetage afin de sécuriser les intérêts libanais*[341].

Les représentants des communautés chrétiennes et sunnites craignent que le Hezbollah contrôle la formation du gouvernement parce qu'il dispose d'une force armée et qu'à la

[339] Al-Manar, 2 juin 2013.
[340] Future, 3 juin 2013.
[341] Future, 4 juin 2013.

suite de ses succès en Syrie, il veuille récolter les fruits de sa victoire sur le terrain en obtenant plus de pouvoir dans la constitution du gouvernement. Les intentions d'un haut responsable du Hezbollah sont très éclairantes à cet égard:

> *Cheikh Nabil Qaouq (Hezbollah) a souligné que la situation ne permettait pas d'imposer des conditions à la participation du Hezbollah au gouvernement. Il a aussi indiqué que l'alliance du 14 mars de nouveau a fait erreur et ne peut pas imposer des conditions car son projet de conspiration contre la Syrie a échoué et qu'elle a subie une défaite à Kousseir, à Damas et dans la Syrie entière*[342].

La chaîne LBC résume ainsi la paralysie gouvernementale:

> *Lorsque le Premier ministre Tamam Salam a eu la tâche de former le gouvernement, nul ne savait que cette formation allait se transformer en travaux forcés ou en corvée. La première proposition de Salam était de former un gouvernement de 24 ministres, impartial, centriste, sans politiciens et dont la priorité serait de superviser les élections législatives. Mais très rapidement cet argument est tombé à l'eau face à la volonté des blocs. Alors Salam a proposé un gouvernement de 24 ministres, 8 portefeuilles pour l'Alliance du 8 mars; 8 pour l'Alliance du 14 mars et 8 pour les centristes. Cette proposition était vouée à l'échec en raison de la prorogation du parlement... On est revenu à la case départ. Tant que la condition du 8 mars d'obtenir le tiers bloquant et la condition du 14 mars de refuser la participation du Hezbollah au gouvernement, tout projet de formation gouvernementale est voué à l'échec*[343].

Le premier ministre s'est montré lui aussi en désaccord avec la formation d'un gouvernement de nature politique: *« le gouvernement ne devrait pas être une mini assemblée parlementaire... pour le bien de la démocratie et le maintien de la séparation des pouvoirs »*[344].

Ces paroles déplurent au Hezbollah qui répondit tout de suite à travers sa chaîne: *« le député Fadlallah (Hezbollah) a renouvelé son invitation au Premier ministre de ne pas se*

[342] MTV, 6 juin 2013.
[343] LBC, 13 juin 2013 et MTV 16 juin 2013.
[344] LBC, MTV, Future et Al-Manar 22 juin 2013.

soumettre aux pressions exercées sur lui par le courant du Futur et du 14 mars qui veulent son échec dans la formation du gouvernement pour qu'il soit obligé de démissionner et que le poste de premier ministre revienne à quelqu'un d'autre »[345]. On voit que le parti de Dieu met en doute l'impartialité du premier ministre en faisant croire qu'il est soumis à des pression et même qu'il est sous l'emprise du Courant du Futur. Cette critique est énoncée dans un reprotage d'Al-Manar:

> *Plusieurs députés du Hezbollah, dont Mohamad Raad qui rejettent la formule des 3 fois 8, invitent le premier ministre désigné à ne plus perdre du temps et à former un gouvernement qui assure la représentation du poids des blocs électoraux. Le député Ali Fayad a accusé le Courant du Futur d'être le vrai responsable du chaos sécuritaire et des conflits sectaires*[346].

Encore une fois, le Parti de dieu le dit clairement, il doit récolter le fruit de son engagement militaire en Syrie. Les dirigeants du Hezbollah vont encore plus loin en accusant ceux qui veulent les empêcher de participer au gouvernement d'être des traîtres à la solde d'Israël et des États-Unis. Al-Manar rapporte cette critique:

> *Le cheikh Nabil Qaouq a souligné que le Hezbollah ne permettra pas le retour du pays à l'ère israélienne sous le commandement américain. Qaouq dit: « nous voulons un gouvernement d'intérêt national qui gère le pays et assure un vrai partenariat. Eux, veulent l'exclusion, la marginalisation et l'élimination. Il faut qu'ils sachent que la Résistance a offert des milliers de martyrs afin que nous puissions sortir le Liban de l'époque israélienne et nous ne permettrons pas le retour du Liban à l'époque israélienne*[347].

L'accusation de trahison et une chose courante sur la scène politique libanaise. Étant donné que tous les partis ont été inféodés depuis au moins les années 1970 à des puissances régionales et étrangères, chaque groupe continue d'accuser l'autre d'être le traître. Comme la guerre civile de 1975 à 1990 n'était pas uniquement civile mais qu'elle

[345] Al-Manar, 22 juin 2013.
[346] Al-Manar, 23 juin 2013.
[347] Al-Manar, 23 juin 2013.

impliquait des pays et des armées étrangères sur le territoire libanais, chaque groupe communautaire s'est trouvé des alliés afin de combattre d'autres Libanais. Après le retrait des troupes étrangères, les différentes communautés et partis libanais continuent à se pointer du doigt: chacun voit le traître dans l'autre mais chacun a ses propres raisons d'avoir été ou de continuer à être client de tel ou tel parrain extérieur qui s'immisce dans la formation des gouvernements libanais.

Le Hezbollah est le maître de ce jeu politique et même si ses adversaires sur la scène politique libanaise sont nombreux, il laisse savoir sur un ton hautain que personne ne pourra bloquer, ou décider de son rôle au gouvernement. La Chaîne Future illustre l'intransigeance du Hezbollah en rapportant les propos du député Hassan Fadlallah qui affirme que c'est le Hezbollah qui décide comment il va participer au gouvernement et que le Courant du Futur n'est pas en position d'imposer ses conditions[348].

La chaîne Al-Manar diffuse cette même nouvelle mais avec des clarifications et des accusations plus directes de la part de ce même député du Hezbollah:

> *Le député Hassan Fadlallah a affirmé que personne ne dicte au Hezbollah la facon de participer au gouvernement. Il a aussi affirmé que le courant du Futur et le 14 mars paralysent la possibilité de former un gouvernement à travers des conditions qui les dépassent et qui dépassent leurs capacités à les mettre en oeuvre*[349].

De son côté, la chaîne Future diffuse des positions diamétralement opposées et donne écho au parti des Forces libanaises qui fait partie de l'Alliance du 14 mars:

> *Les Forces Libanaises ont appelé à la formation d'un gouvernement neutre et n'acceptent pas que le Hezbollah combatte en Syrie et qu'il participe avec nous au gouvernement*[350].

[348] Future, 13 juillet 2013.
[349] Al-Manar, 13 juillet 2013.
[350] Future, 14 juillet 2013.

La chaîne Future véhicule aussi la position du Courant du Future qui reproche au Hezbollah de vouloir prendre le contrôle de l'État libanais et de forcer ainsi la participation du Liban à la guerre en Syrie. Ce parti sunnite préconise au contraire, une politique de neutralité ce qui avantage indirectement les forces de l'opposition sunnite en Syrie[351]. Chaque camp adopte ainsi des positions qui confortent ses inétérêts stratégiques et communautaires.

L'analyse des reportages consacrés à la formation du gouvernement montre que les chaînes Future et Al-Manar utilisent l'information télévisée pour faire passer les messages de leurs partis, leurs positions, et leurs accusations réciproques. MTV rend compte des positions partisanes par rapport à la formation gouvernementale mais sans relayer les accusations de trahison. LBC fait surtout un portrait de la situation, des tractations pour la formation du gouvernement sans trop allouer du temps aux « batailles de coqs » que se livrent les différents adversaires.

Discussions théoriques

La théorie de l'État

Les débats rapportés par les médias libanais au sujet des conséquences de la guerre civile syrienne, de l'accueil des réfugiés et des blocages institutionnels liés à la formation du gouvernement nous ramène aux théories de l'État. La définition sociologique de l'État proposée par Max Weber et qui fait largement consensus en science politique veut que la caractéristique essentiel d'un État est d'être une institution en mesure d'exercer le

[351] MTV et Future, 16 juillet 2013.

monopole légitime de la violence sur un territoire : *« un État est une communauté humaine qui possède le monopole de l'usage légitime de la force physique sur un territoire donné »*[352]. Monopole signifie que cette organisation est « la seule à diposer de la force et à la mettre en oeuvre par elle-même ou par délégation sur son territoire » [353]. L'élément fondamental de cette définition réside bien sûr dans la légitimité celle-ci reposant sur trois sources: la tradition, le charisme des autorités et enfin les règles de procédure acceptées par les membres.

Les débats entourant la formation du gouvernement libanais que nous avons recensés dans la section précédente montrent que le cas de l'État libanais ne correspond pas à la définition wébérienne puisqu'il n'a pas les ressources de légitimité pour imposer sa loi aux différentes composantes de la société. L'État libanais est incapable de faire appliquer les règles constitutionnelles prévoyant la distribution des pouvoirs et ainsi de faire respecter le principe de l'équilibre inter-communautaire. Son autorité est contestée par des factions armées qui ont la capacité de l'empêcher d'agir sur certaines parties du territoire et sont en mesure de soumettre cet État à leurs exigences comme le fait le Hezbollah. Même si l'État libanais ne correspond pas à l'idéal-type wébérien, il n'en demeure pas moins qu'en dépit de cette contestation de sa légitimité et de son autorité, il réussit tout de même à maintenir un fonctionnement minimal de ses institutions en négociant et en faisant des alliances avec des puissances internes et externes qui lui imposent des compromis qui l'obligent à transgresser les règles constitutionnelles comme nous l'avons vu avec la prolongation des mandats parlementaires. L'État libanais incarne

[352] Max Weber, *Le savant et le politique,* Paris, Union générale d'Éditions, 1963, p. 86.
[353] Ibid.

une nouvelle forme de dépendance politique qui jusqu'à présent a peu intéressé la science politique à l'exception des politologues qui ont travaillé sur la relation client-patron.

La dialectique client-patron

Les positions exprimées sur les principaux enjeux politiques durant la période étudiée sont aussi révélatrices du phénomène du clientélisme qui est au cœur du système politique libanais. Dans les reportages des chaînes associées aux deux principales communautés, nous avons relevé de nombreuses références aux alliances internes et externes qui conditionnent les positions du Hezbollah et du Courant du Future. Ces deux formations politiques entretiennent des relations de client-parrain avec les États du Moyen-Orient. Ces liens de dépendance peuvent être rattachés à la théorie du clientélisme développée par Jean-François Médard pour comprendre les États du Tiers-Monde[354]. Médard définit quatre traits constitutifs des rapports de clientèle : « la relation personnelle, la relation de réciprocité, la relation de dépendance et la structure verticale »[355].

Ce ne sont pas des alliances au sens classique du terme parce qu'il ne s'agit pas de rapports stratégiques ou tactiques comme ce fut le cas entre le Japon et l'Allemagne pendant la seconde guerre mondiale, mais il s'agit davantage de relations organiques où la survie de l'un constitue un des paramètres de l'influence géopolitique régionale de l'autre.

[354] Jean-François Médard. Le rapport de clientèle : du phénomène social à l'analyse politique. *Revue française de science politique*, 1976, vol.26, 1. P.103-131.
[355] Ibid.

Pour le dire autrement, c'est un rapport de dépendance vitale, plutôt qu'un rapport de simple intérêt changeant ou artificiel, qui est vitale pour le client mais aussi pour le patron, comme c'est le cas dans la relation entre Israël et les États-Unis; le Hezbollah et l'Iran; le Courant du Futur et l'Arabie Saoudite.

En relations internationales, ce rapport de dépendance a été théorisé d'une autre façon par Yves Viltard qui utilise le concept d'amitié pour décrire les relations entre deux États : « La beauté de l'amitié dans les relations internationales comme dans les relations privées tient […] aux obligations réciproques d'entraide et aux sacrifices possibles qu'elles impliquent. On ne peut escompter aucun secours si l'on ne donne pas soi-même des gages. La sécurité collective doit s'organiser dans des alliances, face à l'ennemi commun »[356].

Nous pouvons étendre cette conception aux échanges entre un groupe partisan à l'intérieur d'un État et un État voisin qui joue le rôle de tuteur ou de patron. Il y a des parallèles évidents entre le clientélisme et la relation d'amitié selon J. Scott qui décrit ces interactions comme une relation d'amitié instrumentale « dans laquelle un individu de statut socio-économique plus élevé (le patron) utilise son influence et ses ressources pour fournir de la protection, des avantages, ou les deux, à une personne de statut inférieur (client), qui, pour sa part, le rétribue en offrant un soutien général et de l'assistance, y compris des services personnels au patron »[357]. Évidemment il faut adapter cette logique

[356] Yves Viltard, « Que faire de la rhéthorique de l'amitié en Relations Internationales? » *Raisons politiques*, vol.1 no 33, 2009, p. 137. cité aussi dans J.F. Médard, Clientélisme politique et corruption, *Tiers monde,* 2000, vol.41, no 161, p.77.

[357] James C. Scott, « Patron-Client Politics and Political Change in Southeast Asia », *The American Political Science Review,* vol. 66, no. 1, 1972, p. 92.

pour l'appliquer à une relation transnationale dans la mesure où ce n'est pas le statut socio-économique qui définit la position du patron vis-à- vis du client, mais plutôt la puissance géopolitique de chacun. Dans ce cas, lorsqu'il y a inégalité dans l'échange, cela se fait au profit du client qui reçoit plus que son patron. Ces modèles théoriques permettent de mieux comprendre les positions du Hezbollah qui est formellement une organisation indépendante dans le système politique libanais mais dont la force repose sur une relation organique avec l'Iran qui est son principal fournisseur matériel, idéologique et militaire. Le retour de dette dont parle Scott fonctionne dans un autre cadre normatif qui est l'affiliation religieuse et morale.

On retrouve aussi le même type de relation entre le Courant du Futur et l'Arabie Saoudite, cette puissance sunnite qui rivalise avec l'Iran chiite. Cette relation correspond aux rapports de dépendances et de réciprocité puisque l'Arabie étend son influence sunnite dans la région ainsi que ses intérêts économiques, religieux et culturels. Les deux dépendent l'un de l'autre bien que c'est l'Arabie qui soit l'État fort. Dans ces deux cas, la protection du client devient l'intérêt du patron et pour chacun le meilleur scénario est le maintien du statu quo[358]. Ainsi, le faible peut exercer du pouvoir sur le plus fort puisque le risque de sa disparition ou de son affaiblissement lui sert de levier de pression sur le dominant qui redoute cette disparition parce qu'elle entraînerait la disparition de ses propres moyens de domination, et à terme de sa position de dominant[359].

[358] David Ambrosetti, « Contre l'opposition "intérêts *versus* normes": rivalités interétatiques et relations de clientèle sous un prisme constructiviste », *Études internationales*, Vol. 37, no 4, décembre 2006, p.532.
[359] Ibid, p. 545.

La théorie de l'humiliation

L'analyse de la couverture de la guerre en Syrie et de ses effets sur la société libanaise a montré comment les antagonismes entre les communautés chiites et sunnites se sont exacerbés et comment certaines factions salafistes se sont rebellées contre l'armée et le Hezbollah à Tripoli et à Saïda. Cette situation de crise pousse à son paroxysme l'intensité des conflits et met en évidence l'influence des variables émotives dans les processus politiques. Cette dimension est malheureusement bien souvent sous estimée par la science politique qui a plutôt tendance à valoriser l'acteur rationnel qui devrait agir en fonction d'une analyse coût-bénéfice pour maximiser ses intérêts. Or, ce modèle ne semble pas être confirmé par l'histoire récente, du moins au Moyen-Orient où les conflits durent depuis des décennies. Ainsi, notre étude fournit des arguments empiriques à la théorie des relations internationales qui permettent de relativiser le paradigme de l'acteur rationnel qui jusqu'à récemment était privilégié au détriment des facteurs dits irrationnels.

La vie politique tant sur le plan individuel que collectif est construite non seulement sur la recherche de l'intérêt, mais elle repose aussi sur des passions comme la peur ou la haine, sentiments qui penvent engendrer une spirale de la violence. Cette dimension émotive de la vie politique a été mise en valeur par Paul Saurette dans l'étude des relations internationales. Celui-ci plaide pour la prise en compte des émotions en politique même si cette variable est est difficile à mesurer[360]. Dans son article, Saurette soutient que les dirigeants occidentaux dans le passé ont mal évalué les fondements des

[360] Paul Saurette, « You Dissin me ? Humiliation and Post 9/11 Global Politics », *Review of International Studies (*2006), 32, 495-522.

conflits au Moyen-Orient parce qu'ils ont négligé de prendre en compte des sentiments inrrationnels comme l'honneur et l'humilation.

La montée des mouvements nationalistes avec la fin de la guerre froide et l'éclatement de l'empire soviétique ont suscité un nouvel intérêt de la part des spécialistes de la science politique pour introduire la variable émotionnelle en relations internationales. Saurette a eu l'audace de proposer de sortir du cadre méthodologique « mainstream » ou béhavioriste afin d'utiliser le concept d'humiliation pour expliquer les attitudes des protagonistes dans les conflits qui ont émaillé l'actualité internationale au 21e siècle dans les Balkans et au Moyen-Orient.

Saurette décrit l'humiliation comme étant une émotion puissante qui peut-être utilisée à des fins politiques pour susciter des actions qui annihilent les instincts individuels et conduisent au sacrifice de soi[361]. L'individu perd le contrôle de sa raison et se laisse entraîner dans des actions violentes comme s'il était mu par une force extérieure qui l'habite[362]. L'inconscient prend alors le dessus sur la raison et provoque une régression de la personnalité individuelle. Ce phénomène permettrait d'expliquer entre autres les actes terroristes et les actions militaires.

Comme notre recherche porte sur le rôle des médias dans la représentation des communautés au Liban, nous devons aborder le traitement que ces médias ont accordé aux émotions car, comme l'explique Roland Bleiker les conflits politiques modernes se

[361] *Ibid* p. 505.

[362] Ce phénomène avait déjà été analysé par Gustave Le Bon dans *La psychologie des foules,* Paris, PUF, première édition 1895.

passent dans le champ de l'imaginaire où la diffusion des images joue un rôle souvent plus déterminant que le phénomène lui-même:

> The real political battles today are being fought precisely within these visual and seemingly imaginary fields of media representations, where 'affectively charged images' shape our understanding of political phenomena more so than the actual phenomena themselves. Locating visual representations and communications is thus an important step towards appreciating the political roles emotions can play[363].

L'auteur cite en exemple le cas du Tsunamie en Asie en 2004 et soutient que l'élan de solidarité ne se serait jamais produit avec une telle intensité si les médias n'avaient pas montré les images du désastre et les émotions qu'il a engendrées. Il ajoute comme preuve à son argument le cas d'un autre désastre naturel soit un tremblement de terre quelques mois plus tard au Pakistan qui cette fois-ci a été peu couvert par les médias parce que cet événement touchait peu d' Occidentaux et qui n'a pas suscité le même degré de solidarité.

En suivant le raisonnement de Bleiker, on peut penser que les images de torture et de violence exercée à l'encontre de la population sunnite de Saïda ont eu des effets émotifs sur la classe religieuse et sur la population. Certes, tous les médias ont relaté ces événements, certains plus que d'autres, comme la chaîne Future qui se sentait plus concerné par l' humiliation et la peur. Par contre la chaîne Al-Manar qui justifiait l'usage de la force n'a pas accordé autant d'attention que les autres aux exactions commises contre la communauté sunnite. Comme nous l'avons observé précédemment la classe politique a été influencée par la diffusion de ces images de violence de sorte que la député de Saïda a lancé en réaction une campagne intitulée: « Halte à la peur ». Dans un pays où il y a liberté de presse et diversité des médias, la population qui se considère

[363] Roland Bleiker et Emma Hutchison, « Understanding emotions in world politics: reflections on method» Working Paper, 2007/5, p. 21.

opprimée ou humiliée à l'occasion de l'exprimer publiquement. Il suffit parfois qu'une seule personne en parle pour briser un mur du silence et rallier les autres autour d'elles. À cet égard on peut citer encore une fois Blieker qui décrit bien ce phénomène:

« Representation is the process by which individual emotions acquire a collective dimension and, in turn, shape social and political processes »[364].

Cette logique de l'humiliation pourrait expliquer les comportements des communautés chiite et sunnite qui, depuis la révolution iranienne, se combattent férocement. L'invasion de l'Irak par les troupes américaines a déséquilibé les rapports de force dans la région et ostracisé la communaué sunnite dont les leaders politiques et militaires ont été pourchassés, exécutés et torturés par l'armée américaine. Après la chute de Saddam Hussein, les Sunnites en Irak ont non seulement été humiliés par les Américains mais aussi par les Chiites qui ont profité de la présence américaine, pour exercer une sorte de vendetta ayant été eux-mêmes réprimés par le pouvoir baasiste. Il faut préciser que l'Islam, chiite ou sunnite, est une oumma qui ne reconnait pas les frontières ce qui implique qu'un Sunnite libanais ou syrien sera plus affecté par les humiliations endurées par un Sunnite irakien que par celles éprouvées par un Chiite libanais. Les sentiments de solidarité se définissent alors sur une base religieuse plutôt que sur une base nationale.

Sur le plan de la politique nationale, nous pouvons dire que l'État libanais, ne pouvant faire autrement, a choisi de s'allier avec les milices chiites au risque de provoquer l'hostilité et de s'aliéner la communauté sunnite. Le profond ressentiment des Sunnites

[364] *Ibid* p. 20.

envers les Chiites s'est transformé en rébellion et a favorisé la montée d'un leadership extrémiste. La répression de cette rébellion a jeté de l'huile sur le feu du ressentiment et a affaibli encore plus la légitimité de l'État approfondissant ainsi les divisions entre les communautés.

Nous avons démontré dans ce chapitre que les médias libanais sélectionnent les informations en fonction d'intérêts spécifiques de leur groupe d'appartenance communautaire. Ils participent ainsi aux conflits en amplifiant les clivages, en les représentant de façon dichotomique, en avantageant le groupe de référence et en dénigrant le ou les groupes opposés. Cette logique de traitement s'est manifestée sur deux des trois enjeux analysés soit dans la couverture des répercussions de la guerre en Syrie et de la formation du gouvernement. Les médias libanais ont donc eu plutôt tendance à entretenir les divisions inter-communautaires sur les différents enjeux analysés, sauf toutefois sur la question des réfugiés sur laquelle ils se sont montrés plus consensuels.

Dans le prochain chapitre, nous examinerons la dimension visuelle de l'information télévisée en analysant l'usage des symboles identitaires qui représentent soit la communauté nationale, soit les communautés politico-religieuses.

Chapitre 10

La symbolique identitaire

Les symboles sont au cœur de la représentation politique. Ils incarnent l'État, la nation, l'histoire, les mythes, les héros etc. Ils catalysent la mémoire collective et servent ainsi d'assise de légitimité au pouvoir en place. Ils contribuent à la cohésion car ils servent de contrepoids aux inégalités sociales. Indépendamment des divisions et différences sociales, le drapeau engendre un ralliement, produisant ainsi des effets conciliateurs.

Ainsi, de la Rome antique à nos jours, on exprime le pouvoir par le déploiement de blasons, d'emblèmes et de drapeaux pour montrer son identité. La symbolique politique a un rôle unificateur comme l'explique Samuel Tomei: « Mais peu importe les sociétés, le rôle des symboles est toujours le même : souder une communauté d'individus autour de repères qui, fruit d'une histoire assumée, réveillent l'orgueil et suscite l'émotion »[365].

Le symbole le plus universel est le drapeau qui, par ses couleurs et ses emblèmes rend spécifique l'histoire d'un pays, la mémoire collective d'une nation et ses mythes fondateurs.

> Le drapeau national d'un État souverain communément admis est constitutionnel. Il est le marqueur matériel d'une communauté politique souveraine qui entend souligner son existence et la présence de ses intérêts aussi bien à l'intérieur de son territoire qu'au-delà. TOUS les États souverains possèdent ainsi un drapeau unique et officiel qui leur permettent d'être identifiés partout à travers le monde. Néanmoins la fonction représentative de cet emblème ne se limite pas à un simple intérêt pratique, il participe aussi de la geste nationale qui ne saurait être neutre. Cette notion de geste nationale est inspirée d'une expression littéraire et médiévale (la fameuse chanson de geste) suggérant l'idée que la nation, à travers son symbole, véhicule des valeurs considérées comme positives et vertueuses. La geste serait alors une sublimation, une héroïsation; en d'autres termes, une

[365] *Ibid*, p. 115.

> manière pour la nation de se raconter et d'être racontée sous ses plus bas atours.[366]

Comme l'explique bien M. Billig, cette identité est réactivée quotidiennement par l'exposition à des symboles comme le drapeau[367] qui flotte sur les édifices publics et qui contribue à reproduire le sentiment d'appartenance dans la conscience individuelle.

Le drapeau peut dans certains cas déclencher un sentiment de colère ou de haine, lorsque celui-ci représente une armée d'occupation ou un drapeau sympathisant d'une nation perçue comme ennemie.

Nous examinerons en premier lieu la symbolique affichée sur les deux premiers drapeaux qui ont représenté une nation moderne: soit le drapeau français et le drapeau américain.

Le drapeau tricolore français marque ce rôle de rassembleur de la nation. Les couleurs rouge et bleu étaient celles de la ville de Paris, où la révolution eut lieu et au milieu se trouve le blanc, la couleur du roi[368].

> Le drapeau tricolore est l'emblème d'une nation consciente d'une existence à nulle autre pareille. Il est ainsi le signe manifeste de l'affirmation d'une communauté humaine unique et singulière, d'une population qui s'est muée en peuple (avec tout ce que cela suppose de liens de solidarité horizontale) et de son aspiration à être reconnu comme tel. Il existe donc bel et bien un peuple français qui se démarque du reste du monde; autrement dit, il y a «nous » et les « autres »[369].

---

[366] Élodie Derdaele, *Le drapeau tricolore, un symbole constitutionnel dans tous ses états (du droit)*. Communication présentée au VIIIe Congrès de l'Association française de droit constitutionnel, Nancy, les 16, 17 et 18 juin 2011.

[367] Voir *Ibid* p. 40-41.

[368] Cette explication est proposée par Lucien Sfez, *La symbolique politique,* Paris, Presses universitaires de France 1988, p.66.

[369] Élodie Derdaele, *op.cit.* p.6.

L'État français interdit aux partis politiques d'arborer le drapeau national lors des campagnes électorales car celui-ci représente toute la nation et ne doit pas servir à promouvoir des intérêts particuliers.

Le drapeau américain qui est communément appelé « Stars and Stripes » symbolise par ses treize bandes blanches et rouges l'appartenance des 13 colonies unies pour l'indépendance de ce nouveau pays, les cinquante étoiles sur fond bleu représentent les 50 États qui le composent. Sur le site du U.S. Department of Veteran Affairs, on indique que :

> The flag of the United States is one of the oldest national standards in the world. General George Washington first raised the Continental Army flag in 1776, a red-and white striped flag with the British Union Jack where we now have stars. Several flag designs with 13 stripes were used in 1776 and 1777, until Congress established an official design on June 14, 1777 — now observed as Flag Day. The act stated, "That the Flag of the thirteen United States be thirteen stripes, alternate red and white, that the union be thirteen stars, white in a blue field, representing a new constellation." Washington explained it this way: "We take the stars from heaven, the red from our mother country, separating it by white stripes, thus showing that we have separated from her, and the white stripes shall go down to posterity representing liberty."[370]

Le drapeau revêt un caractère quasi-sacré puisque la loi interdit qu'on place un autre drapeau au dessus ou à côté de lui.

Symbolique du drapeau libanais

Le cèdre vert est l'emblème du Liban depuis fort longtemps. Il est un symbole de sainteté, d'éternité et de paix. Emblème de longévité, le cèdre du Liban est mentionné dans de

[370] Celebrating America's Freedom, *U.S. Department of Veteran Affairs*, Washington, D.C. 20420.

nombreuses références bibliques, notamment dans le livre des Psaumes (92:12), où il est dit que «le juste fleurira comme le palmier, et grandira comme un cèdre du Liban». Par sa silhouette conique, il représente la majesté, la noblesse et la puissance. Lamartine, après avoir visité le Liban écrivit : « Les cèdres du Liban sont les reliques des siècles et de la nature, les monuments naturels les plus célèbres de l'univers. Ils savent l'histoire de la terre, mieux que l'histoire elle-même. »[371]

Après la chute de l'empire Ottoman, le Liban sous le mandat français eu un drapeau tricolore, semblable au français mais décoré d'un cèdre.



Figure 1 Drapeau libanais avant l'indépendance

La Constitution du Liban promulguée le 23 mai 1926 déclarait à son article 5 que : le drapeau libanais est bleu, blanc, rouge avec un cèdre dans la partie blanche.

[371] Cèdre du Liban: plus qu'un arbre, tout un symbole, *Firdaous.* Voir aussi Jean Charat, « L'histoire du drapeau libanais », *Masculin* 2004.



Figure 2 Drapeau du Liban

Le drapeau actuel fut adopté lors de l'indépendance le 7 décembre 1943. Les bandes rouge et blanche représentent respectivement le sang versé par les combattants contre les différents occupants et la neige blanche et pure des sommets des montagnes libanaises.

Autres symboles identitaires

Dans les pays où les identités sont divisées, on retrouve d'autres symboles identitaires qui concurrencent le drapeau national, provoquant ainsi une sorte de bataille des drapeaux. On retrouve ce phénomène au Québec, quand les gens affichent le drapeau fleurdelisé; c'est une expression de leur attachement à la nation québécoise, tandis que le drapeau unifolié exprime l'allégeance au Canada.

On retrouve d'autres cas de concurrences identitaires comme aux États-Unis où le drapeau des confédérés est souvent arboré dans les États du sud pour manifester une différence identitaire liée à la guerre de sécession et une certaine résistance au pouvoir de l'État fédéral.

Dans le cas du Liban, il y a de multiples identités qui sont avant tout de nature religieuse, ensuite idéologiques. Bien que le Liban ne fait que 10452Km2, (plus petit que l'État du Connecticut aux États-Unis), la multiplicité des identités à l'intérieur de son territoire ont

proliféré pour ainsi couvrir sa superficie. La faiblesse de l'État et l'inégalité de distribution des ressources ont contribué à la création d'identités régionales. Mais celles-ci ne sont pas présentes dans les bulletins télévisés.

Chaque parti intègre dans sa symbolique une dimension religieuse. Dans le paysage de la représentation symbolique de l'identité libanaise, on relève d'autres symboles comme le drapeau du Hezbollah qui représente la majorité de la communauté chiite. Ce drapeau (figure 3) met en scène le mot Hezbollah représenté en arabe au dessus de l'emblème du parti de couleur verte (celle de l'islam), sur fond jaune. On y retrouve également l'AK 47 et des extraits du Coran citant le concept de parti de Dieu auquel sera attribué la victoire. On aperçoit également en couleur rouge et en termes arabes les mots « résistance islamique au Liban ». Le Liban n'est pas la seule référence nationale de ce drapeau, puisque un certain nombre de symboles sont relatifs à la Révolution islamique iranienne.



Figure 3 Drapeau du Hezbollah

Amal qui signifie Espoir fut créé en 1975 par Moussa Sadr et est actuellement dirigé par Nabih Berri. Cette force politique représentée au parlement libanais est d'obédience chiite et possède elle aussi un drapeau distinctif de couleur verte avec en son centre un logo l'acronyme Amal écrit en arabe.



Figure 4 Drapeau du parti Amal

Le Courant du Futur qui représente la communauté sunnite possède aussi son étendard de couleur bleu avec un soleil blanc stylisé sur le côté gauche.

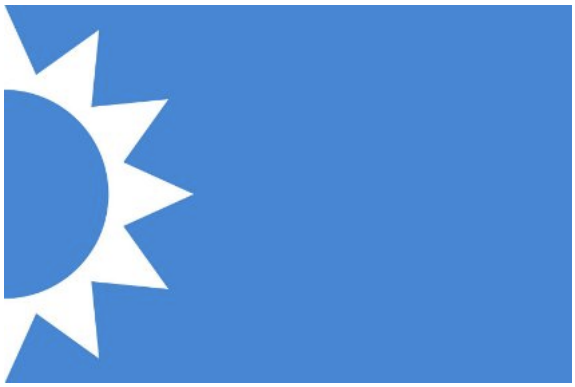


Figure 5 Drapeau du Courant Futur

Le parti Kataeb (phalanges) est le plus ancien des partis représentatifs des chrétiens. Son drapeau est blanc avec au centre un cèdre stylisé, ce drapeau reprend le modèle originel adopté par les Phalanges chrétiennes au début du XXe siècle[372].

[372] Ibid, p.92.

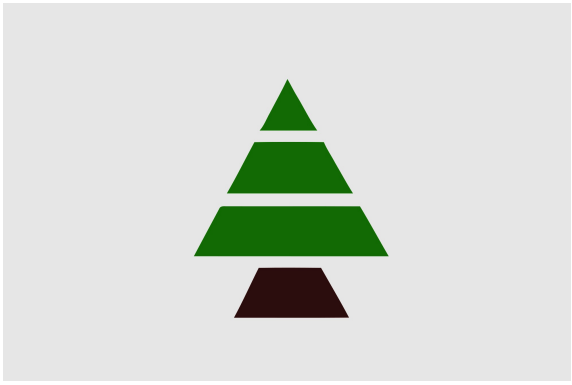


Figure 6 Drapeau du parti Kataeb (phalanges)

Le parti des Forces libanaises possède un drapeau blanc avec un cercle rouge contenant un cèdre ce qui se rapproche du drapeau national.



Figure 7 Drapeau des Forces libanaises

Les équipes éditoriales des chaînes de télévision décident quelles séquences filmées doivent être émises choisissent les séquences filmées qu'elles diffusent pour faire valoir leurs propos de façon que nous pouvons estimer que les composantes visuelles sont des indicateurs de leur représentation de la société. La présence des symboles identitaires dans les reportages visuels rappelle le sentiment d'appartenance et la concurrence entre ces symboles manifeste les contradictions internes à la société. Afin de comparer ces représentations, nous avons recensé un certain nombre d'éléments visuels significatifs de

ces positionnements identitaires comme le drapeau libanais, le cèdre libanais, les drapeaux communautaires, les symboles religieux.

L'étude quantitative des symboles identitaires est pour l'instant dans une phase expérimentale car peu de chercheurs ont appliqué cette approche méthodologique à l'analyse des médias. Les résultats que nous présentons sont exploratoires et servent à décrire les principales différences de traitement des symboles présentés par les chaînes. Notre interprétation repose sur la logique des fréquences employée pour analyser les discours politiques par l'analyse de contenu ou l'analyse lexicométrique. Pour interpréter l'usage du drapeau comme outil de propagande, nous supposons que plus un drapeau est présent, plus il montre l'emprise qu'exerce une communauté sur un territoire. Sur toute la durée d'un bulletin de nouvelles, si un certain drapeau ou symbole apparaît plus que les autres, c'est effectivement parce que la chaîne veut montrer à son auditoire que ce drapeau-là par sa récurrence est le centre d'attention, le centre d'intérêt, et en fin de compte, celui qui est le plus significatif. Dans le contexte libanais, la présence de drapeaux particuliers représentants des partis ou des courants idéologiques reflète des rapports de force et signifie que ce parti domine sur une région ou un quartier.

Tableau 10.1 Répartition des symboles identitaires

	Al-Manar		MTV		Future		LBC	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Drapeau libanais	**223**	**47.5**	**196**	**54.0**	**174**	**55.8**	**124**	**60.2**
Drapeau particulier	**194**	**41.4**	**114**	**31.3**	**97**	**31.0**	**57**	**27.7**
Cèdre	6	1.3	9	2.5	7	2.2	4	2.0
Lieux de culte	21	4.5	20	5.5	17	5.4	9	4.4
Drapeaux étrangers	25	5.3	25	6.8	17	5.4	12	5.8
*Total**	469	100	364	100.1	312	99.8	206	100.1

*Les pourcentages ont été calculés à partir du nombre total de nouvelles par chaîne.

Le résultat le plus significatif est l'usage intensif de drapeaux particuliers de la part d'Al-Manar. Cette chaîne arbore des drapeaux particuliers dans 41% de ses nouvelles alors que la chaîne LBC se montre beaucoup plus discrète à cet égard. LBC est aussi la chaîne la plus nationaliste en ce sens qu'elle accorde proportionnellement plus de visibilité au drapeau libanais que ses concurrentes. Ces écarts proviennent essentiellement du sur emploi du drapeau particulier du Hezbollah qui est presque aussi souvent déployé que le drapeau libanais ce qui illustre la double loyauté de la chaîne représentant la communauté chiite.

On peut avancer une explication technique et une explication idéologique à ces différences. La forte présence de symboles identitaires peut être reliée à la durée moyenne des bulletins de nouvelles qui est plus longue chez Al-Manar ce qui accroît la probabilité de diffusion d'images contenant des symboles identitaires. La durée moyenne d'un bulletin de nouvelle est de 32 minutes pour Al-Manar alors que celle de la LBC n'est que de 25 minutes. Cette différence se reflète aussi par des nouvelles plus longues à Al-Manar soit 103 secondes comparativement à 87 secondes à la LBC.

Cette forte visibilité accordée au drapeau particuliers chez Al-Manar s'explique aussi par le fait que les reportages consacrés par cette chaîne aux activités politiques contiennent des séquences filmées montrant le drapeau du Hezbollah à l'occasion des discours de ses chefs, de cérémonies funèbres où on enterre ses combattants ou encore à l'occasion de commémoration. La forte présence de drapeaux particuliers dépend aussi du fait qu'Al-Manar diffuse des séquences filmées d'activités de ses alliés où l'on voit les drapeaux des

partis de l'Alliance du 8 mars. À titre d'exemple, on peut citer les reportages d'Al-Manar consacrés à Oussama Saad, président de l'Organisation populaire nassérienne qui paraît dans de nombreux reportages accompagné de son drapeau partisan alors que les autres chaînes l'ignorent.

Lorsque le drapeau libanais est présent, il est souvent flanqué par un drapeau particulier. C'est le cas tout particulièrement des reportages consacrés au Courant du Futur. Dans ce cas l'emploi du drapeau libanais est plutôt artificiel et sert de caution au drapeau particulier du parti.

En ce qui concerne les lieux de culte, leur présence dans les reportages s'explique par le fait que des autorités religieuses prenaient la parole dans ces lieux-là pour intervenir sur des enjeux politiques. Cette pratique de représentation confirme l'imbrication entre le politique et le religieux que nous avons décrite précédemment. Cela nous indique que dans un pays où les tensions communautaires sont importantes, les lieux de cultes peuvent servir de lieu de rassemblement, de prise de décision, d'abri etc.

En ce qui concerne la faible représentation du cèdre aux quatre chaînes, cela s'explique par le fait que ce symbole n'est présent que dans certains édifices publics comme le parlement. Comme les séances parlementaires ont été peu couvertes par les quatre chaînes on a donc peu vu ce symbole sauf au palais présidentiel lorsqu'un dignitaire prenait la parole devant des journalistes.

Cette analyse montre que le phénomène de la dualité d'allégeance est présent à toutes les chaînes avec une intensité plus ou moins grande. Cet indicateur visuel est révélateur de l'ambivalence identitaire des chaînes libanaises qui propagent un double sentiment

d’appartenance. Cette dualité symbolique est symptomatique d'une identité fragmentée par les nombreux conflits qui ont animé l'histoire de ce pays. Ce faible niveau de nationalisme « banal » pour reprendre l'expression de M. Billig découle de la faiblesse de l'État libanais qui est miné par la corruption et un manque chronique de ressources qui l'empêche d'exercer des fonctions d'allocation. L'allégeance aux symboles particularistes s'explique enfin par la prise en charge des besoins sociaux comme la santé et les services sociaux par les organisations politiques qui se substituent à l'État ce qui a pour effet de consolider le lien social communautaire.

Notre recherche a mis en évidence le problème de la double identité politique dans les systèmes où le consensus sur les institutions est faible. Dans un système aussi fragmenté que le Liban, la diversité des identités amplifie le besoin de se distinguer en s’affirmant et en se différenciant des autres. Les chaînes s’identifiant elles-mêmes à une communauté politico-religieuse, elles diffusent des symboles qui renforcent l’ancrage de leurs identités propres. Elles participent à la construction des identités différenciées.

Implications théoriques

Les résultats de notre recherche permettent de relativiser la portée du modèle développé par M. Billig dont le concept de nationalisme banal ne peut s'appliquer à des États non-unifiés où le sens de l'identité nationale n'est pas fermement ancré dans la conscience des citoyens. Son analyse se réfère au contexte de la société américaine où on pratique un véritable culte du drapeau, le drapeau étoilé proliférant autant dans l'espace public que dans l'espace privé. Cette sur-exposition du drapeau qui symbolise l'identité américaine le

rend banal, intégré dans la culture politique. Il est alors source de cohésion et de fierté. Nous n'avons pas retrouvé cette logique dans la culture politique libanaise

De même, le cas libanais déroge de la thèse des communautés imaginées créées par les média de masse proposée par B. Anderson puisque comme nous l'avons montré les informations télévisées présentent l'image d'une nation fragmentée, divisée où chaque parti mobilise ses soutiens en faisant appel à des symboles particuliers.

L'appel à la mobilisation pour défendre la patrie ne se fait pas par la symbolique nationale. L'individu est plutôt appelé à combattre et à mourir au nom d'une identité particulière. Ce phénomène est évident lors des cérémonies funèbres du Hezbollah où on n'arbore que le drapeau du Hezbollah ainsi que d'autres symboles particuliers. Dans les quartiers sous domination de l'un ou l'autre des partis, c'est surtout le drapeau partisan qui apparaît. Au lieu de parler de « nationalisme banal » peut-être faudrait-il carcatériser ce phénomène de « communautarisme banal » parce que pour qu'il y ait un nationalisme banal, cela suppose une nation déjà construite. Or dans le cas du Liban, les communautés sont sectarisées et fragmentées au point qu'elles n'arrivent pas à constituer une nation.

L'usage intensif et concurrentiels de drapeaux particuliers dans l'information télévisée est révélateur des conflits identitaires qui ont traversé récemment la société libanaise. Les symboles nationaux peuvent difficilement être source d'unité puisqu'à plusieurs reprises le Liban a été déchiré par des guerres civiles où chaque parti a combattu l'autre ou les autres, où chaque parti a sa propre vision du monde, son propre agenda, ses propres intérêts et ses propres alliances étrangères. Les héros d'un parti sont les traîtres de l'autre. Aucun de ces symboles particuliers ne peut donc faire consensus, au contraire, ils ne

peuvent que créer de la division. Chacun renvoie à un autre « Nous » de la nation imaginée. Lorsque les photos de Khomeyni et de Khamenei sont affichées dans les régions sous la domination du Hezbollah, elles ne peuvent pas être bien perçues par les autres communautés politico-religieuses qui veulent maintenir leur mode de vie et ne veulent surtout pas des sous-produits de la révolution iranienne. Le même phénomène s'applique aux drapeaux salafistes et autres drapeaux islamistes qui peuvent être perçus comme une menace directe non seulement au mode de vie des autres groupes religieux mais peuvent aussi représenter à l'occasion des menaces à leur existence physique.

À la lumière de nos résultats, nous pensons que l'analyse de M. Billig mériterait une révision parce que celle-ci ne s'applique qu'aux pays qui sont bien établis, prospères et dont la cohésion nationale n'est pas remise en cause ce qui produit un nationalisme routinier ou banal. À cet égard, les travaux de Pâl Kosto sont plus éclairants car cet auteur soutient que dans le cas de pays fragiles et relativement nouveaux les symboles nationaux ne sont pas en mesure d'exercer une fonction de ralliement et de susciter la loyauté:

> The flags and other national symbols often fail to fulfill their most important function as promoters of national unity. The reasons behind the frequent failures of national symbols in new or newly reestablished states are several. One is ressources. New states normally are weaker than established states, institutionnally and economically. Another reason is that the national symbols of new states have to fulfill a much more difficult task. They must not only keep alive, but create a national identity and an allegiance to a state that did not exist before[373].

Dans le même esprit, Joel Migdal propose une explication plus globale qui se fonde sur une distinction entre les États forts et les États faibles. Dans son ouvrage, *Strong*

[373] Pâl Kosto, « National symbols as signs of unity and division » *Ethnic and Racial Studies,* vol.29, no.4, juillet 2006, p.679.p.679.

Societies and Weak States, il étudie des pays où l'État n'a pas réussi à imposer son contrôle sur la société par manque de ressources matérielles et symboliques. Les mécanismes de contrôle social sont alors fragmentés entre divers groupes particuliers qui remplacent l'État dans ses fonctions de régulation. Il donne explicitement l'exemple du cas libanais:

> The territory of one of the states with the least social control of all, Lebanon, served as a playground for three non-Lebanese armies in the 1970s and 1980s in addition to a gaggle of nonstate militias, gangs, and international and multinational forces[374].

Les groupes qui prodiguent des bénéfices matériels ou des services sociaux aux citoyens les accompagnent de symboles qui visent à renforcer les sentiments d'appartenance et de loyauté envers la communauté particulière ce qui contribue à affaiblir la légitimité de l'État.

La logique exposée par Migdal est confirmée par la concurrence identitaire que nous avons mise en évidence dans notre analyse des informations télévisées où les groupes particuliers sont fortement représentés. Si un étranger voulait se représenter la nation libanaise en regardant les informations télévisées, il en arriverait à la conclusion qu'il n y a pas une nation mais plusieurs communautés en conflit qui se manifestent par des drapeaux de toutes les couleurs et des hymnes divers.

[374] Joel Migdal, *Strong Societies and Weak States: State-Society Relations and State Capabilities in the Third World,* Princeton University Press, 1988, p. 24.

Conclusion

L'objectif de cette thèse était d'analyser les relations entre les médias libanais et les clivages socio-culturels qui traversent la société libanaise afin de montrer comment les appartenances politiques et l'identité religieuse de ces médias conditionnaient la couverture de l'information télévisée en l'orientant en fonction des intérêts politiques de ces communautés.

Pour décrire les modalités de la représentation des diverses communautés qui forment la société libanaise, nous avons utilisé des indicateurs empiriques qui permettent d'identifier et de comparer les caractéristiques de cette représentation dans le cadre des informations télévisées. Nous avons privilégié cet objet de recherche parce que la sociologie des médias nous enseigne que ceux-ci ont une fonction de socialisation et d'intégration. Ils diffusent à l'ensemble de la communauté des références partagées et une représentation du vivre ensemble qui construisent un sentiment d'adhésion au système politique. Ils contribuent avec d'autres facteurs de socialisation à la création d'une identité nationale. Ils ne font pas disparaître les clivages socio-économiques, les différences de pouvoir ou de statut, mais ils fournissent des raisons de valoriser le lien social, indépendamment des bénéfices qu'en retire le citoyen. Ils produisent, comme le suggère la théorie systémique un soutien diffus aux autorités, au régime et à la communauté politique. La télévision dispose d'un pouvoir de monstration qui fait voir le lien social. Elle le rend accessible et tangible en reproduisant symboliquement par son discours l'image de la nation.

Cette fonction d'intégration est universelle, elle est indispensable à toute société, mais elle est encore plus significative dans les sociétés où le consensus sur les institutions ou

sur les valeurs est faible. Ceci est particulièrement vrai dans les sociétés où la formation de la nation est récente et résulte de guerres de conquête ou de flux migratoires intenses qui font cohabiter des communautés de cultures, de religions et de langues différentes. Renan a bien montré que toutes les nations résultent d'un processus d'homogénéisation qui efface avec le temps les origines et les particularismes culturels[375]. Ce qui constitue la nation pour Renan, c'est le désir de vivre ensemble en dépit des différences d'origine et de culture. La nation est donc un phénomène idéologique qui génère le consentement à faire partie d'une entité politique qui représente le collectif.

Les théories en science politique doivent être validées par l'analyse empirique du plus grand nombre de cas possible. La recherche sur la gestion des identités politiques doit inclure non seulement les cas qui confirment le modèle mais aussi ceux qui peuvent l'infirmer. Notre recherche s'inscrit dans cette démarche heuristique.

Nous avons analysé le fonctionnement des médias dans le cadre d'une société où l'unité nationale est fragile, où il n'y a pas de consensus sur la nature du système politique et où les identités particulières sont très fortes. Nous avons analysé les modalités de représentation de l'actualité par les chaînes libanaises afin de déterminer si le système médiatique libanais produisait une culture politique commune qui renforce la cohésion et l'identité nationale ou si, au contraire, les chaînes par leur couverture de l'actualité participaient au processus de dissension en cloisonnant les représentations en fonction des intérêts politico-religieux de leur communauté de référence ce qui aurait pour effet d'aviver les tensions inter-communautaires.

[375] Ernest Renan, *Qu'est ce qu'une nation?* Paris, Presse-Pocket, 1992, p.46.

Par une analyse de contenu quantitative et qualitative de la couverture de l'actualité, nous avons constaté que les chaînes libanaises se différenciaient de leurs homologues des pays développés en donnant une représentation surpolitisée de la réalité et en servant de courroie de transmission des intérêts sectoriels de leur communauté de référence. Ce faisant, elles ne favorisent pas la perception commune ou intercommunautaire et ne contribuent pas à la construction de l'identité nationale. Elles favorisent plutôt le repli communautaire et accroissent le fossé entre les différentes communautés libanaises. Ainsi, les médias libanais sont à l'image des divisions sociales et politiques de la société libanaise et ils ont tendance à approfondir ces divisions. Au lieu d'être une solution au problème de la cohésion nationale, ils font partie du problème.

Dans les sociétés multiculturelles où l'État est faible et où ce sont les institutions privées qui effectuent la transmission des valeurs, la diffusion et l'acceptation de valeurs communes sont plus problématiques car les communautés particulières ont tendance à imposer leur vision du monde qui n'est pas nécessairement partagée par les autres communautés. La diversité des forces de socialisation entrave alors la formation et la transmission d'une culture commune ce qui a pour effet d'affaiblir le sentiment d'appartenance et le soutien au système politique. Ce raisonnement s'applique particulièrement bien au cas du Liban où les services sociaux sont organisés par les communautés politico-religieuses qui exercent une grande emprise sur les consciences individuelles au détriment des institutions politiques qui fournissent peu de services publics. Multiculturalisme et communautarisme sont alors des obstacles à la formation d'une identité nationale ce qui réduit d'autant le réservoir de soutiens à la disposition des

dirigeants politiques, surtout lorsque les États voisins s'ingèrent dans la gouverne collective.

Les conclusions de notre recherche s'appuient sur l'analyse empirique d'une série d'indicateurs qui permettent de comparer les comportements particuliers des chaînes libanaises dans leur représentation de la réalité. Nous avons déjà souligné que ce qui caractérise le plus le traitement de l'information par les chaînes libanaises est la surpolitisation de l'information puisque celles-ci consacrent plus de 50% de leurs nouvelles à l'actualité politique ce qui est exceptionnel comparativement au traitement de l'information que l'on observe dans des pays occidentaux.

Il ressort clairement de notre analyse de contenu que, contrairement à ce qui se passe dans les démocraties occidentales, le citoyen libanais est plus exposé aux positions des partis qu'à celles des représentants officiels de l'État. Cette logique de traitement de l'information politique est systématique et se retrouve à toutes les chaînes qui privilégient la représentation de l'activité partisane plutôt que la couverture de l'activité des acteurs étatiques, un peu comme si la vie politique se passait en dehors des institutions politiques. Autre trait particulier des informations télévisées, celles-ci négligent totalement la vie locale et l'activité civique. Les catégories : politique municipale, citoyens, sondages, manifestations reçoivent moins de 3% des nouvelles. La chaîne LBC, à cet égard, fait un peu mieux que ses concurrentes, mais elle s'inscrit aussi dans cette tendance.

Nous avons aussi observé une autre différence significative puisque les chaînes libanaises accordent peu d'intérêt aux activités socio-économiques, les nouvelles qui en traitent ne

représentent qu'environ 10% des nouvelles alors que cette proportion s'établit à 20% dans les sociétés occidentales[376] où les questions économiques comme l'emploi ou les relations de travail arrivent en tête de liste dans l'ordre de priorités des médias. Nous pouvons penser que plus un pays est en crise plus il accordera de l'intérêt à la vie politique, comme cela a été démontré dans d'autres recherches comparatives sur le Canada et la Belgique. Par effet de vase communicant, il en découle que le traitement réservé à l'information économique ou à la vie locale sera marginalisé dans les pays où le consensus est faible et que cette catégorie d'information sera plus valorisée dans les pays jouissant d'une relative stabilité politique.

Au delà de ces caractéristiques communes, les chaînes libanaises adoptent des schémas de valorisation différenciés, ces différences étant plus prononcées entre la chaînes Al-Manar et ses concurrentes. La chaîne liée au Hezbollah accorde plus d'attention à la couverture de l'actualité politique que les autres et néglige plus que les autres la vie locale et la vie économique. Elle consacre plus de 60% de ses nouvelles à la politique nationale alors que cette proportion est moindre aux autres chaînes libanaises ce qui est révélateur d'une forte polarisation de la vie politique.

De plus, notre analyse de la structure de l'information a montré que la chaîne du Hezbollah privilégie nettement la couverture de l'actualité internationale et donne plus de visibilité aux événements extraterritoriaux alors que les trois autres chaînes sont plus centrées sur la vie politique nationale. L'explication de cette différence est liée à l'implication du Hezbollah dans la guerre civile syrienne qui faisait rage au moment de

[376] Voir D. Monière, *Démocratie médiatique et représentation politique,* Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1999, p.55.

l'étude. Le comportement particulier d'Al-Manar à cet égard obéit à des impératifs qui se rattachent à une vision du monde qui privilégie une identification qui dépasse le cadre national et est tournée vers l'extérieur pour des raisons idéologiques et stratégiques.

L'analyse quantitative de l'information internationale montre que la sélection de l'information ne suit pas les mêmes schémas de valorisation et que la différenciation des choix est liée aux intérêts des communautés de référence de chacune des chaînes. Ainsi, la couverture d'Al-Manar est très concentrée puisque durant la période étudiée, cette chaîne ne couvre que 23 pays différents alors que celle de MTV est plus étendue couvrant un total de 35 pays; les deux autres chaînes se situant entre ces deux extrêmes avec 26 pays pour Future et 33 pour LBC. Il faut souligner qu'Al-Manar concentre son attention sur les pays musulmans qui accaparent 90% de ses nouvelles internationales comparativement à 84% pour la chaîne Future et 67% pour les deux autres chaînes non-musulmanes. L'analyse de la couverture internationale confirme aussi la thèse voulant que la sélection de l'information internationale ne soit pas fonction de l'intérêt de la nouvelle mais dépende de la proximité géographique et surtout culturelle.

Après l'analyse de la couverture de l'actualité internationale nous nous sommes intéressés aux acteurs qui interviennent dans les nouvelles. Nous avons porté notre attention particulièrement au traitement accordé aux représentants des partis, aux religieux et à la présence des femmes.

Nous avons observé une forte disparité dans le traitement réservé aux partis d'une chaîne à l'autre. La couverture de l'information politique est biaisée en faveur des partis auxquels les chaînes sont alliées puisque Al-Manar favorise nettement les représentants du Hezbollah alors que la chaîne Future avantage le parti Courant du Future. Les deux

autres chaînes offrent une représentation plus équilibrée des forces politiques libanaises, mais elles donnent moins de visibilité au Hezbollah qu'à ses concurrents. L'information politique est ainsi cloisonnée en fonction des allégeances politico-communautaires des chaînes.

Contrairement à ce qu'on peut observer dans le traitement de l'information dans les démocraties avancées où la religion est presque absente de l'espace public, au Liban nous avons relevé une présence significative des représentants des diverses confessions religieuses. À toutes les chaînes, ils représentent environ 10% des intervenants dans les nouvelles, de ceux à qui on donne la parole. Ils sont même plus nombreux que les citoyens à pouvoir s'exprimer dans le cadre de l'information télévisée. Cette forte présence du religieux dans l'espace public et cet enchevêtrement entre le temporel et le spirituel différencient nettement le Liban des sociétés occidentales où les religions se sont retirées de l'espace public. Par ailleurs, le cas libanais soulève un paradoxe intéressant pour la science politique: plus un pays est multiconfessionnel, plus il se veut tolérant envers un grand nombre de religions, et plus la religion définit les conventions politiques et les comportements (sociaux, médiatiques, etc.). Plus la constitution donne des libertés religieuses, plus la religion s'incruste dans ces interstices de libertés pour prendre le contrôle de la société et étendre son emprise sur la vie individuelle. Les médias sont ici un des instruments de cette emprise en imbriquant les champs religieux et politique, chacun perdant son autonomie et les deux gagnant en confusion.

L'analyse du contenu des reportages indique que les interventions des représentants religieux sur les enjeux étudiés sont sélectionnées en fonction des intérêts communautaires de chaque chaîne. Selon la position politico-idéologique de la chaîne,

les interlocuteurs sont sélectionnés soit pour délégitimer l'opposant, soit pour renforcer ou crédibiliser la position du parti à défendre. Comme il n'y a pas de grand conglomérat de presse au Liban et comme chaque communauté politico-religieuse possède son propre système médiatique, il ne peut y avoir convergence ou homogénéité de l'information télévisée puisque les différentes chaînes ont des propriétaires distincts dont les intérêts politico-religieux et même la vision du monde peuvent diverger largement.

Notre thèse infirme aussi le modèle de la convergence des médias dans le traitement de l'information politique puisque les chaînes libanaises ne se comportent pas de la même façon dans leurs choix éditoriaux et qu'elles ne respectent pas le principe de l'équité dans le traitement des partis. Dans les pays développés, la couverture de l'actualité politique donne la priorité aux partis gouvernementaux et aux activités gouvernementales, alors qu'au Liban le gouvernement est sous-représenté au profit des activités partisanes qui semblent au cœur du système politique. De plus, les chaînes accordent plus de visibilité aux partis qui représentent les intérêts politico-religieux de leurs propriétaires. L'information tend donc à renforcer les préférences de chaque communauté et ne permet pas aux citoyens d'être exposé à différents points de vue. Il y a en quelque sorte un enfermement idéologique de chaque communauté.

Nous avons aussi montré que le cas libanais ne correspond pas au modèle de la théorie de la démocratisation en ce qui concerne l'émancipation des femmes puisque le Liban possède les caractéristiques de la démocratie institutionnelle : élections, pluralisme des partis, pluralisme des médias, mais la place des femmes, contrairement à ce que prétend la théorie, reste marginale et correspond à celle que les femmes occupent dans les régimes autoritaires.

Notre analyse de l'information télévisée au Liban confirme la tendance générale à la sous-représentation des femmes dans l'espace médiatique qui est générateur de notoriété, de crédibilité et de valorisation. C'est l'ampleur de cette sous-représentation qui caractérise le cas libanais. Notre étude établit en effet que la représentation des femmes s'établit à 13% de tous les locuteurs. Cette faible présence s'explique à la fois par la prédominance des critères religieux qui légitime le système patriarcal, ce qui a pour effet de marginaliser les femmes dans la vie civile et aussi par un effet concomitant dans la vie politique. Dit autrement, les médias ne font ici que reproduire une réalité socio-politique marquée par la marginalisation des femmes dans la participation politique et on pourrait rajouter économique, religieuse, etc.

Nous avons ainsi pu observer que l'accès à l'espace public, soit la capacité de transmettre une interprétation des événements n'est pas laissée au hasard de l'actualité, mais est conditionnée par les allégeances politico-religieuses des chaînes qui privilégient des locuteurs qui renforcent leurs prédispositions idéologiques. Cette logique de représentation fonctionne en silos et tend à donner une image homogène de la réalité ou conforme aux attentes du public de chaque communauté politico-religieuse. L'information est structurée et connotée de sorte qu'elle contribue à la mobilisation des membres de chaque communauté. Même lorsque les chaînes choisissent des représentants d'autres communautés, elles s'assurent de la conformité de leurs discours à l'intérêt politique de la chaîne. Elles exercent donc un contrôle identitaire en renforçant les perceptions de leurs auditoires respectifs.

Nous avons aussi montré que la couverture de l'actualité politique par les chaînes libanaises diffère des tendances observées dans la littérature occidentale qui conclut à

l’homogénéité relative du traitement des partis politiques par les chaînes d'un pays en raison de l'application de la norme journalistique de l'équité. Au contraire, au Liban, il y a une forte disparité dans le traitement réservé aux partis, chaque chaîne sélectionnant l'information en fonction de ses allégeances partisanes. L'information télévisée contribue ainsi à l'enfermement et au cloisonnement idéologique des différentes communautés politico-religieuses qui sont peu exposées aux positions des partis adverses.

Après avoir identifié les principales catégories de locuteurs qui sont autorisés à prendre la parole et à émettre leurs opinions dans le cadre de l‘information télévisée et après avoir montré que leur sélection reflétait les partis-pris idéologiques des chaînes, nous avons décrypté le contenu des nouvelles de politique nationale afin de mettre en relief les principaux centres d’intérêt de ces chaînes et comparer leurs attitudes respectives vis-à-vis les institutions politiques.

L'analyse du traitement des institutions politiques indique une dévalorisation et une marginalisation de la fonction présidentielle qui en vertu de la constitution est associée à la communauté chrétienne et qui reçoit le moins de couverture télévisuelle de la part de toutes les chaînes, même de celles qui sont de cette obédience confessionnelle.

Cette dévalorisation des institutions politiques se traduit aussi par le faible intérêt accordé aux activités parlementaires qui intéressent peu les médias libanais, ceux-ci leur consacrant moins de 11% des nouvelles politiques. La sélection de l'information politique obéit à des normes particulières dictées par les intérêts de diverses communautés politico-religieuses. On donne ainsi la priorité aux partis politiques au détriment des institutions étatiques qui sont objets de litiges plutôt que sources de cohésion. En sélectionnant l'information en fonction d'intérêts spécifiques de leur groupe d'appartenance

communautaire, les chaînes libanaises participent aux conflits en amplifiant les clivages, en les représentant de façon dichotomique, en avantageant le groupe de référence et en dénigrant le ou les groupes opposés. Cette logique de traitement s'est manifestée sur deux des trois enjeux politiques analysés : soit dans la couverture des répercussions de la guerre en Syrie et de la formation du gouvernement. Les médias libanais ont donc eu plutôt tendance à entretenir les divisions inter-communautaires sur les différents enjeux analysés, sauf toutefois sur la question des réfugiés sur laquelle ils se sont montrés plus consensuels.

Contribution à la science politique (ou les implications majeures)

Au delà de ces connaissances particulières sur le traitement de l'information par les chaînes libanaises, qu'apporte notre étude au développement de la science politique?

Nos résultats ne confirment pas certains modèles qui font consensus en science politique. Les théories à prétention généraliste ne sont pas toujours validées par les études de cas particuliers. Cette inadéquation rend les capacités analytiques plus limitées. En conséquence, certaines certitudes théoriques de la discipline sont à questionner et à relativiser et les travaux empiriques sont nécessaires pour tester ces approches.

Les résultats présentés dans cette thèse permettent en premier lieu de revisiter les relations entre l'État et la société civile. De plus, L'État est-il encore partout l'acteur clé des relations interétatiques? Les rapports entre les États libanais et syrien sont fortement paramétrés par les relations, les représentations et les conflits entre d'une part des groupes communautaires et d'autre part un régime communautarisé. Il y a dans la discipline un manque d'attention aux distinctions structurelles entre les États.

Notre étude permet d'ouvrir le débat sur les limites de ces théories précisément parce qu'elles définissent les États comme les acteurs principaux des enjeux de politique internationale. Or, depuis au moins 2003, la région démontre que ce ne sont plus les États qui sont les joueurs exclusifs (Lybie, Irak, Palestine, Liban, Yemen, Somalie). Dans ces pays, les organisations non-étatiques à visée étatique sont les acteurs les plus influents. Les groupuscules et les milices échappent à la lecture conceptuelle des approches classiques centrées sur les États. Le débat mérite d'être ouvert parce que certaines approches, pourtant dignes d'intérêt, sont dépassées par des transformations structurelles.

Notre analyse questionne aussi les approches qui ont tenté d'expliquer le rôle des médias en temps de crise et qui tendent à montrer que les différentes forces sociales pratiquent le ralliement autour du drapeau, c'est-à-dire qu'elles se solidarisent et montrent un front uni pour défendre l'intérêt national. Dans ce genre de situation, les médias ont tendance à adopter le suivisme et donnent à voir une représentation uniforme du conflit.

En définitive, notre étude a permis de relativiser la thèse du « Rally around the flag » qui affirme qu'en temps de crise, les différentes forces sociales se solidarisent et montrent un front uni pour défendre l'intérêt national. Or, nous avons constaté que c'est l'inverse qui se produit dans le cas du Liban qui est un pays fragmenté par des clivages politico-religieux qui empêchent l'union sacré devant le danger. Chaque groupe à travers ses médias, fait preuve d'un repli identitaire via la représentation des antagonismes locaux projetés sur un conflit externe: chaque média propose des interprétations divergentes des événements selon l'agenda du groupe auquel il est affilié. Pour le dire autrement, loin de contribuer à une forme de patriotisme national, en temps de crise, les médias communautaires

participent de la fragmentation identitaire en défendant des intérêts sub-nationaux ou extra-nationaux.

Aussi singulière que soit la situation libanaise, elle n'est pas unique en tout temps et en tout lieu. Elle est toutefois symptomatique d'un pays profondément divisé, ayant une longue histoire de guerres civiles et de guerres importées, dont les acteurs sont autant parties prenantes que pions sur un échiquier international. De ce fait, s'il faut rester prudent quant aux généralisations, il faut tout autant rester prudent sur le caractère exceptionnel du cas étudié.

Une fois ces précautions prises, il convient de tenir compte d'une double réalité : le caractère privé des chaînes, héritage progressif d'une situation de détachement vis-à-vis de la puissance publique (l'État) et ensuite une situation d'autorégulation porteuse de nombreuses libertés mais aussi d'excès. Premièrement, dans un pays où les institutions publiques ne sont plus en mesure d'imposer la loi et la puissance de l'État à des groupes surpuissants, les médias de ces groupes privés sont désormais libres de défendre les agendas qu'ils veulent. Ils n'ont plus le devoir moral de contribuer à la paix civile. En l'absence de contrainte régulatrice, les groupes ont toute latitude pour outrepasser ce devoir. Deuxièmement, lorsque les puissances voisines font de cet État fragile le lieu de leur dispute géopolitique, par procuration ou par intervention directe, la fragilisation des institutions de l'État est amplifiée par les allégeances locales, notamment à travers les médias. Lorsque chaque groupe décide de défendre un drapeau étranger, c'est par définition aux dépends du drapeau national. Cette situation quasi anti-patriotique n'est pas uniquement due à une faillite interne de l'État; elle est aussi le résultat de l'interventionnisme permanent des pays voisins. La fragmentation historiquement héritée

est amplifiée du fait de ces allégeances : elle est surtout décuplée par la résonance médiatique, en particulier lors du traitement des nouvelles internationales, par les médias de ces communautés.

La spécificité politco-culturelle, régionale du Liban explique en grande partie les principaux résultats de cette thèse. Cette recherche pose le problème de la relation entre la nation et la société civile parce qu'au Liban l'identification nationale est fractionnée en fonction de plusieurs appartenance communautaire. Le rapport à la nation libanaise varie en intensité selon les communautés. La principale distinction opposant les communautés chrétiennes et musulmanes. Les chrétiens libanais n'ont d'autres référents identitaires étatiques que le Liban, tandis que les musulmans ont tendance à considérer l'oumma islamique ainsi que d'autres États voisins comme faisant partie de leur propre identité. Il est évident que ces deux macro communautés ont une lecture essentiellement différente dans leur rapport à la nation libanaise. Ajoutons à cela un facteur historique puisque le Liban a été construit comme entité étatique autour de la communauté maronite, qui entretient une relation quasi-organique avec la nation libanaise alors que les autres entretiennent une relation plus artificielle. En définitive, le rapport entre une communauté religieuse et la nation à laquelle elle appartient, dépend non seulement de l'histoire de la construction nationale, mais aussi du statut minoritaire ou majoritaire de ce groupe, et enfin de l'imaginaire identitaire structuré par la religion : l'appartenance musulmane dépasse la nation et s'incarne dans l'oumma. Pour les libanais chrétiens, la nation s'identifie davantage au Liban qu'à l'oecuménisme chrétien. Cela nous amène à nous questionner sur la relation entre l'attachement à la nation, l'imaginaire religieux et le statut politique de la minorité chrétienne.

Bibliographie :

Abou Assi Jamil, « Les médias libanais. Entre confessionnalisme et recherche de crédibilité », *Confluences Méditerannée* vol.2, no 69, 2009, p. 49-59.

Ambrosetti David, « Contre l'opposition "intérêts *versus* normes": rivalités interétatiques et relations de clientèle sous un prisme constructiviste », *Études internationales*, Vol. 37, no 4, décembre 2006, p. 525-546.

Ammoun Denise, *Histoire du Liban contemporain,* Paris, Fayard, vol 2, 2004.

Anderson Benedict, *L'imaginaire national,* Paris La Découverte, 1996.

Asline Jacques, *La bataille du vingt heures,* Paris Acropole, 1990.

Badie Bertrand et Dominique Vidal (Coord). « Nouvelles guerres», *L'état du monde 2015*, Paris, La découverte, 2014, 206.

Barnes, Tiffany D., and Stephanie M. Burchard. « Engendering Politics: The Impact of Women's Descriptive Representation on Women's Political Engagement in Sub-Saharan Africa. » *Comparative Political Studies,* 46(7):767–90, 2012.

Barakat Halim, « Social and Political Integration in Lebanon: A Case of Social Mosaic, » *Middle East Journal,* 27, no. 3, 1973.

Bardin Laurence, *Analyse de contenu,* Paris, Presses universitaires de France, 1991.

Baubérot Jean, « Sécularisation, laïcité, laicisation », *Empan* 2013/2 (n 90), p.31-38.

Bauer M. et G.Gaskell (eds.), *Qualitative Researching with Text, Image and Sound,* London Sage, 2000.

Bauer G., & Britton, H. H. (2006). Women in African parliaments: A continental shift? In G. Bauer, & H. H. Britton (Eds.), Women in African parliaments (pp. 1–30). Boulder, CO: Lynne Rienner.

Billig Michael, *Banal Nationalism*, Londres, Sage, 1995.

Bleiker Roland et Emma Hutchison, « Understanding emotions in world politics: reflections on method » Working Paper, 2007/5.

Bolzendahl, Catherine, and Clem Brooks. « Women's Political Resources and Welfare State Spending in 12 Capitalist Democracies. » S*ocial Forces,* 85:1509–34, 2007.

Boulos Jean-Claude, *La télé, quel enfer,* Éditions Dar-an-Nahar, 2007.

Boustan Fouad L., *Introduction à l'histoire politique du Liban moderne,* Paris, Cariscript, 1991.

Brog, Logan, « The Battle for Arsal » *Institute for the Study of War,* 7 août 2014.

Buhaug Halvard et Kristian S. Gleditsch, « Contagion and Confusion? Why Conflicts Cluster in Space » *International Studies Quarterly, vol 52, no 2, mars 2008, 215-233.*

Byerly Carolyn M. et Karen Ross. *Women and Media,* Blackwell Publishing, 2006.

Castaignede Monique, *La régulation du partage du pouvoir politique au liban, la logique communautaire dans le cadre des accords de Taëf,* Thèse de doctorat, institut d'études politiques de Bordeau, 1974.

Celebrating America's Freedom, *U.S. Department of Veteran Affairs*, Washington, D.C. 20420. Accessible à http://www.va.gov/opa/publications/celebrate/flag.pdf. Page consultée le 13 décembre 2015.

Cèdre du Liban: plus qu'un arbre, tout un symbole, *Firdaous.* Accessible à http://www.firdaous.com/00449-cedre-du-liban-plus-quun-arbre-tout-un-symbole.htm

Chaib Kinda, « Les identités chiites au Liban-Sud », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 103, mars 2003, p.149-162.

Chapman Terrence et Dan Reiter « The United Nations Security Council and the Rally Round the Flag Effect. » *The Journal of Conflict Resolution*. 48,2004.

Charron Jean, *La production de l'actualité politique,* Montréal, Boréal, 1994.

Charron Jean, Marilou St-Pierre et Geneviève Drolet « La parole des femmes dans les journaux télévisés au Québec, 1961-2010 », Communication, vol 33, no1, 2015.

Chomsky Noam et E. S. Herman, *La Fabrication du consentement. De la propagande médiatique en démocratie*, Agone, 2008. Première parution New York : Pantheon Books, 1988.

Choueiri Raja, « Les télévisions privées libanaises, vecteurs d'identité politiques et confessionnelles », *Géographie et cultures,* no 60, 2006, p.19-38.

Collins Richard, *Culture, Communication and National Identity: the Case of Canadian Television*, Toronto, University of Toronto Press, 1990.

Connell Dan, « Strategies for Change: Women & Politics in Eritrea & South Africa », *Review of African Political Economy*, No.76, 1998.

Corm George, *Le Liban contemporain,* Paris, La Découverte, 2003.

CRTC, *A l'image des Canadiens : pratiques exemplaires pour la diversité culturelle à la télévision privée*, Ottawa, CRTC, 2004

Dajani Nabil, « The Myth of Media Freedum in Lebanon », *Arab Media and Society,* no 18, été 2013.

D'Aiguillon Benoît, « Journal télévisé et nouvelles technologies. Chronique d'une mort annoncée ? »*, Les cahiers du journalisme*, 5 décembre 1998.

De Bonville Jean, *Analyse de contenu des médias,* Bruxelles, De Boek, 2006.

De Mer Emmanuelle, *Les différences de traitement des journalistes canadiens anglais et québécois francophones : le cas de la mission militaire canadienne en Afghanistan,* Mémoire de maîtrise, Ottawa Université d'Ottawa, 2008.

Derdaele Élodie, *Le drapeau tricolore, un symbole constitutionnel dans tous ses états (du droit)*. Communication présentée au VIIIe Congrès de l'Association française de droit constitutionnel, Nancy, les 16, 17 et 18 juin 2011.

Deutsch Karl, *Nationalism and Social Communication,* Cambridge, Cambridge University Press, 1953.

Doumazane François, « La construction de l'information télévisée : étude comparée de TF1, A2, FR3 », *Pratiques,* no 37, mars 1983.

Dot-Pouillard Nicolas, « Syrie: le politique au défi du militaire. » Bertrand Badie et Dominique Vidal (Coord). « Nouvelles guerres », *L'état du monde 2015*, La découverte, pp.206, 2014.

Duverger Maurice, *Les partis politiques*. Paris. A. Colin, 1951.

Easton, David, « A Re-assessment of the Concept of Political Support », *British Journal of Political Science* vol.5, no.4, 1975, p.435–457.

Easton David, *Children in Political System*, New York, McGraw Hill, 1969.

Easton David, *Analyse du système politique*, Paris. A Colin, 1974.

El-Bacha Mona, « Démocratie et culture politique libanaise » *Confluence méditerranéenne,* 2009, no 3, p. 71-87.

El Khazen Farid, « Political Parties in the post war Lebanon » *Middle East Journal,* vol. 57, no 4, 2003, (605-624).

Eldridge John, *Glasgow Media Group Reader, news content, language and visual,* Londres, Routlege, 1995.

El Samad Ali, « Le découpage électoral au Liban : une lecture géopolitique de la loi de 2000 », www. http://espacepolitique.revues.org/568?lang=en

Fairclough Norman*, Language and Power,* Londres, Routledge, 2014.

Fakhoury Tamirace, « Do Power-Sharing Systems Behave Differently amid Regional Uprisings?: Lebanon in the Arab Protest Wave », *The Middle East Journal*, vol.68, no 4 automne 2014. p. 505-520.

Fallow James, *Breaking the News*, New York, Vintage Books, 1997.

Fandy Mamoun, *(Un)Civil War of Words : Media and Politics in the Arab World, Westport, Preager,, 2007.*

Fawaz May, *The Role of Media in a precarious Plural Democracy: the case of Lebanon,* Georgia State University, Communication Dissertations, no 45, 2013.

Fox Jonathan, « Religion et relations internationales: perceptions et réalité », *Politique étrangère,* 2006, no 4, p. 1059-1071.

Gallagher Margaret, Global Media Monitoring Project, *Who makes the News ?* Londres et Toronto, Association mondiale pour la communication chrétienne, 2010.

Galtung J. et M.H. Ruge, « The Structure of Foreign News », *Journal of Peace Research,*, no 2 1965.

Gans Herbert, *Deciding what's News,* New York Vintage Books, 1980.

Gellner Ernest, *Nations et nationalismes,* Paris, Payot, 1989.

Gemayel Amine, *Le Liban: construire l'avenir*, Paris Hachette, 1992.

Gade Tine, « Conflit en Syrie et dynamiques de guerre civile à Tripoli », *Maghreb-Machreq*, no 218, 2013-4. p.61-84.

Glasgow University Media Group, *War and Peace News.* Milton Keynes/Philadelphia: Open University Press, 1985.

Glasgow Media Group, *Bad News*, Routledge and Kegan Paul, 1976.

Goetz Anne Marie, « Women in Politics & Gender Equity in Policy: South Africa & Uganda », Review of African Political Economy, No.76 (1998)

Golan, G. and W. Wanta (2003) « International Elections on the US Network News: An Examination of Factors Affecting Newsworthiness », *Gazette: The International Journal for Communication Studies* 65: 25–40.

Goussous Issa, *Lebanon Media Survey*, 2007.

Graber Doris, *Mass Média and American Politics*, Washington, Congressional Quarterly Press, 1984.

Hahn Peter L., « Securing the Middle East: the Eisenhower Doctrine of 1957» *Presidential Studies Quarterly*, vol 36, no 1 mars 2006, p. 38-47.

Hallin Daniel C. et Paolo Mancini, *Comparing Media Systems: Three Models of Media and Politics,* London, Cambridge University Press, 2004.

Hamdan Kamal, *Conflit libanais : communautés religieuses, classes sociales et identité nationale,* Paris, Éditions Garnier, en 1997.

Hasbani Nadim, « Liban : crise politique sur fond de nouveau partage du pouvoir », *Politique étrangère,* 2007, no 1.

Hermelin Christian, *Apprendre l'actualité,* Paris, Retz, 1993

Hughes, M. M., et Tripp, A. M. Civil War and Trajectories of Change in Women's Political Representation in Africa, 1985–2010. *Social Forces*, 2015.

Inglehart, R.F., Norris, P., et Welzel, C. Gender equality and democracy. *Comparative Sociology*,1 (3/4), 321–346, 2002.

Iskandar Kerbage Roula*, Les jeunes Libanais face à l'information télévisée : ouverture sur le monde ou replis communautaire?* Thèse de doctorat, université de Nice, 2014.

Iyengar Shanto et Donald Kinder, *News that Matters: Television and American Opinion*, Chicago, Chicago University Press, 1987.

Iyengar Shanto, *Is Anyone Responsible? How Televison Frames Political Issues,* Chicago, Chicago University Press, 1991.

Jreij Dunia, *Les télévisions au Liban aujourd'hui,* Thèse de doctorat, Paris 2, 2010.

Kapferer Jean Noël, *Les chemins de la persuasion,* Paris, Dunod, 1984.

Kathman Jacob D., « Civil War diffusion and Regional Motivations for Intervention » *Journal of Conflict Resolution,* vol. 55, no. 6, décembre 2011, p. 847-876.

Khalil Bunzel, *Identité en conflit et transaction*, Paris, L'Harmattan, 2006.

Katz Elihu, The Two-Step Flow of Communication: An Up-To-Date Report on an Hypothesis. *Political Opinion Quarterly,* 1957, vol. 21 no.1, p. 61-7.

Kingston Paul W. T., *Reproducing Sectarianism : Advocacy Networks and the Politics of Civil Society in Postwar Lebanon.* State University of New York Press, 2013.

Koch Cordelia, « La Constitution libanaise de 1926 à Taëf, entre démocratie de concurrence et démocratie consensuelle », *Égypte/Monde arabe*, Troisième série, Les architectures constitutionnelles des régimes politiques arabes, [En ligne], mis en ligne le 08 juillet 2008. URL : http://ema.revues.org/index1739.html. Consulté le 14 juin 2013.

Korban Aline, *L'évolution de l'idéologie du Hezbollah à travers les discours d'Hassan Nasrallah*, Paris, L'Harmattan, 2014.

Koury Gérard, *Une tutelle coloniale : le mandat français en Syrie et au Liban*, Paris, Belin 2006

Kraidy Marwan R., « Reality TV in Lebanon and Sa*udi Arabia », d*ans Tasha Oren, Sharon Shahaf, *Global Television Format : Understanding Television Across Borders,* Routledge, 2011.

Krippendorf Klaus et Mary A. Bock, *The Content Analysis Reader,* Thousand Oak Publ. Sage, 2009.

Lancien Thierry, *Le journal télévisé, de l'événement à sa représentation,* Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2011.

Laurent Annie, « Syrie-Liban: les faux-frères jumeaux »*, Politique étrangère,* 1983, volume 48, no 3, p. 591-600.

Leblanc Gérard, *Le monde en suspens, treize heures, vingt heures,* , Paris, Hitzeroth, 1987.

« LEBANON - Sept. 3 - Opposition Candidates Win Elections. » *The Free Library,* 9 Septembre 2000. Accessible à http://www.thefreelibrary.com/LEBANON - Sept. 3 - Opposition Candidates Win Elections.-a073739331. Page consultée le 16 mars 2014.

Lévesque Alexandre, *La représentation du politique dans l'information télévisée : une comparaison entre Radio-Canada et CBS,* mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1998.

Lochard G., *Apprendre avec l'information télévisée,* Paris, Retz, 1989.

Maalouf Amin, *Les identités meurtrières*, Paris, Livre de poche, 1998.

Martin Denis-Constant, « Le choix de l'identité », *Revue française de science politique*, vol 42, no 4, 1992.

Matland, R. E. (1998). Women's representation in national legislatures: Developed and developing countries. *Legislative Studies Quarterly*, 109-125, 1998.
Maktabi Rania, The Lebanese Census of 1932 Revisited : Who are the Lebanese? « *British Journal of Middle Eastern Studies* » volume 26, issue 2, 1999.

Mc Combs Maxwell et Donald Shaw, « The Agenda-setting Fonction of Mass-Media » Public Opinion Quarterly, vol 36, no2, 1972, p. 176-187.

Messarra Antoine, *Le modèle politique libanais et sa survie. Essai sur la classification et l'aménagement d'un système consociatif*, Beyrouth, Publications de l'université libanaise. 1983.

Messarra Antoine, « Les partis politiques au Liban : une expérience arabe pionnière et en déclin », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée,* 1996, no 81-82, p. 137. (135-151).

Messarra Antoine, *La gouvernance d'un système consensuel*, Beyrouth, Librairie orientale, 2003.

Messarra Antoine, *Théorie générale du système politique libanais*, Paris, Cariscipt, 1994.

Messarra Antoine, *Theorie juridique des régimes parlementaires mixtes : Constitution libanaise et pacte national en perspective comparée*, Beyrouth, Librairie orientale, 2009.

Médard J. F., « Clientélisme politique et corruption », *Tiers-Monde,* 2000, tome 41, n. 161.

Mercier Arnaud, *Le journal télévisé,* Paris, Presses de Sciences Po. 1996.

Molyneux, M. Gender and the silence of social capital: lessons from Latin America. *Development and Change*, 33 (2), 167–188, 2002.

Migdal Joel, *Strong Societies and Weak States : State-Society Relations and State Capabilities in the Third World*, Princeton University Press, 1988.

Mills C. W., *L'élite du pouvoir,* Paris, Maspéro, 1970.

Monière Denis, *Démocratie médiatique et représentation politique,* Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1999.

Monière Denis et Julie Fortier, *Radioscopie de l'information télévisée au Canada*, Montréal, Fides, 2000.

Monière Denis, *Pour comprendre le discours politique*, Montréal, Monière-Wollank Éditeurs, 2009.

Monière Denis et Florian Sauvageau (dir), *La télévision de Radio-Canada et l'évolution de la conscience politique au Québec,* Québec, Presses de l'université Laval, 2012.

Nagy Hesse-biber Sharlene et Patricia Leavy, *The Practice of Qualitative Research,* Los, Angeles, sage, 2011.

Neuman Russell et al, *Common Knowledge*, Chicago, University of Chicago Press, 1992.

Neveu Érik, « Les émissions politiques à la télévision », *Hermès,* no 17-18, 1995,

Nossek Hillel, « Our News and their News. The Role of National Identity in the Coverage of Foreign News », *Journalism,* vol 5, no 3 aout 2004, 343-368.

Oakes Ann and Elizabeth Almquist, « Women in National Legislatures », *Population Research and Policy Review,* Vol.12, 1993.

Pichon Frédéric, « La Syrie, quel enjeu pour la Russie? » *Politique étrangère*, no 1, 2013, p. 107-118.

Perry Sheila, « Les femmes politiques à la télévision: que l'accès à la parole légitime? ». *Mots,* no 90, 2009, p. 103-118.

Putnam David, *Bowling Alone*. New York, Simon et Schuster, 2000.
Rabbath Edmond, *La formation historique du Liban politique et constitutionnel*, Beyrouth, Publications de l'Université libanaise, 1986.

Raboy Marc, « Canadian Broadcasting, Canadian Nationhood » dans Helen Holmes et David Taras, *Médias Power and Policy in Canada,* Toronto, Hartcourt Brace, 1992.

Renan Ernest, *Qu'est ce qu'une nation?* Paris, Prese-*Pocket,* 1992.

Reporters sans frontières. « *Journée noire pour les médias au Liban* ». 25 janvier 2011. Accessible à http://fr.rsf.org/liban-journee-noire-pour-les-medias-au-25-01-2011,39394.html. Page consultée le 22 janvier 2014.

Riffe Daniel et al, *Analysing Media Messages,* Mahwah N.J. J. Erlbaun, 2005.

Rondot Pierre, « L'expérience du collège unique dans le système représentatif libanais », *Revue française de science politique*, 1957, volume 7 numéro 1.

Saada Julien, *Le rôle des médias dans la dynamique communautaire au Liban,* Montréal, Chaire Raoul Dandurand. http://www.affaires-strategiques.info/spip.php?article1463

Sanja Kelly and Julia Breslin ed., *Women's Rights in the Middle East and North Africa: Progress Amid Resistance*, New York, NY: Freedom House; Lanham, MD: Rowman & Littlefield, 2010.

Sensenig-Dabbous Eugene. « The Lebanese Political Party System », *Middle East Political and Economic Institute,* 18 octobre 2009. Accessible à http://mepei.com/in-focus/346-the-lebanese-political-party-system. Page consultée le 18 juin 2013.

Saurette Paul, *« You Dissin me ? Humiliation and Post 9/11 Global Politics », Review of International Studies (*2006), 32, 495-522.

Saurette Paul et Kelly Gordon, *The Changing Voice of the Anti-abortion Movement in Canada and the US: the rise of 'pro-woman' framing,* Toronto, Toronto University Press, 2016.

Semetko Holli et Klaus Schoenbach, *Germany's « Unity Election » : Voters and the Media*, Creskill, Hampton Press, 1994.

Schlesinger P., *Media, State and Nation : Political Violence and Collectives Identities,* London, Sage, 1991.

Sfez Lucien, *La symbolique politique, Paris, Presses universitaires de France 1988.*

Siegel Arthur, *Politics and the Media in Canada*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1996.

Siegel Arthur, *Une analyse de contenu: similitudes et différences entre les nouvelles des réseaux anglais et français de Radio-Canada,* Ottawa, CRTC, 1977.

Smith Anthony D., *Ehtno-symbolism and Nationalism*, London, Routledge and Kegan Paul, 2009.

Solomon G. et T. Leigh, « Predispositions about Learning from Print and Television » *Journal of Communication,* vol. 34, no. 2 1984.

Sreberny A. et R. Stevenson, « Comparative Analysis of International News Flow: An Example of Global Media Monitoring », in K. Nordenstreng and M. Griffin (eds) *International Media Monitoring*, Cresskill, NJ: Hampton Press. 1999, 55–72.

Tomei Samuel, *Le pouvoir, symboles et mythes*, Paris, les Éditions du Palais, 2011.

Tremblay Manon, *Women and legislative representation: Electoral systems, political parties, and sex quotas*. Palgrave Macmillan, 2012.

Viltard Yves, « Que faire de la rhétorique de l'amitié en Relations Internationales ? » *Raisons politiques* 2009/1 (n° 33).

Vloeberghs Ward. The Hariri Political Dynasty after the Arab Spring. Mediterranean Politics, Taylor & Francis (Routledge), 2012, 17 (2), pp.241-248.

Waylen Georgina, 'Women and Democratization », *World Politics*, Vol.46, No.3, 1994.

Waylen G., Gender in third world politics. Boulder, CO: Lynne Rienner, 1996.

Weber Robert, Basis *Content Analysis,* Beverly Hills, Sage, 1985.

Weber Max, *Le savant et le politique,* Paris, Union générale d'Éditions, 1963.

Wolfsfeld Gadi, *Media and Political Conflict: News from the Middle East,* Cambridge, Cambridge University press, 1997.

Wolton Dominique, *Éloge du grand public,* Paris, Flammarion, 1993.

Wu Denis, « Systemic Determinants of International News Coverage », *Journal of Communication*, vol 50, no 2, juin 2000, 110-130.

Zaller John, *The Nature and Origins of Mass Opinion*, Cambridge University Press, 1992

Annexe

Grille de codification (quanti-qualitative)

1- Date de diffusion _____-6-2013_____
2- Identification de la chaîne : MTV= 1
LBC= 2
Future= 3
Al-Manar= 4
3- Rang de la nouvelle 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 _____
4 Type de nouvelles
Internationales 5
Nationales 6
Locales 7
Socio-économique 8
Culturelle 9
Sportive 10
Fait divers 11
5- Durée de la nouvelle _____ secondes

- 30 12
31-89 13
90- 120 14
120 et + 15

6- Type de nouvelles
Présentateur seul 16
Présentateur + film 17
Présentateur + journaliste 18
Présentateur+journalistes+autres 19
7- A qui la nouvelle est-elle consacrée ? Qui est le principal locuteur ? A quel titre intervient-il ?
_____ qualité_____
_____ qualité_____
_____ qualité _____
8- L'objet de la nouvelle----------

8.1-Internationale
Pays couvert_____ (voir liste des codes de pays)
Pol étrangère **20**
Organisation internationale **21**

Politique **22**
Militaire **23**
Economie **24**
Science **25**
Fait divers **26**
Sujet spécifique_____

8.2-Politique nationale

Présidence **30**
Activité gouvernementale : **31**

a- Télécommunications **32**

b- Agriculture **33**

c- Travaux publics et Transports **34**

d- Énergie et des Ressources hydrauliques **35**

e- Tourisme **36**

f- Finances **37**

g- Ministere d'Etat pour les Affaires du Parlement **38**

h- Ministere des Affaires étrangères et des Emigrés **39**

i- Santé **40**

j- Industrie **41**

k- Interieur **42**

l- Ministere d'Etat pour la Réforme administrative **43**

m- Ministere de l'Information **44**

n- Ministere des Affaires sociales **45**

o- Ministere de l'Environnement **46**

p- Ministere des Déplacés **47**

q- Ministere de la Jeunesse et des Sports **48**

r- Ministere du Travail **49**

s- Ministere de la Justice **50**

t- Ministere de l'Economie et du Commerce **51**

u- Ministere de la Culture **52**

v- Education et de l'Enseignement supérieur **53**

Activité parlementaire **54**

w- Proposition de loi **55**
x- Activités de législateur **56**
y- Activités de négociateur **57**
z- Activités de médiateur **58**

aa- Session parlementaire **59**
bb- Report session parlementaire **60**
cc- Lieu : place privée, place publique, parlement **61**

Activité partisane **62**
dd- Réunion ou dîner partisan **63**
ee- Demande **64**
ff- laquelle----------

gg- Condamnation **65**
hh- laquelle ou envers qui----------

ii- Photo d'un leader ou martyr ds le background **66**----------

jj- Musique partisane **67**----------

Politique municipale **68**
kk- Elections municipales **69**
ll- Activités municipales **70**
mm- Aménagement, urbanisme et promotion économique **71**
nn- Logement **72**
oo- Eau et égouts **73**

Activité civique : sujet spécifique **74**
Sondage **75**
Manifestation : sujet spécifique **76**
Activités religieuses (mentionner tjs de quelle religion il s'agit) 77: ----------

pp- Prière **78**, si sermon : contenu ----------

qq- Inauguration **79**
rr- Meeting interreligieux **80**
ss- Chef religieux visite politicien ou gestionnaire public **81**: but :----------

tt- Fête religieuse ou festivité religieuse **81** (ramadan)
Conflit armé **82**
uu- Lieu-**83**----------

vv- Armée libanaise impliquée **84**
ww- Attaque contre l'armée libanaise **85**
xx- Attaque ou conflit entre factions armées **86** : lesquelles----------
yy- Conflits entre civils **87**
zz- Explosion et-ou attentat **88**
aaa- Attaque à partir du sol libanais vers partie étrangère **89**: quel pays----------
bbb- Attaque étrangère contre territoire libanais **90**: quel pays----------
ccc- Kidnapping armé **91**
ddd- Drapeau-x **92**: le ou lesquels----------
eee- Photos **93**: lesquelles----------

8.3-**Économie et** société **94**
Sujet_____
8.4-Culture **95**
Sujet spécifique_____
8.5-Sport **96**
Club ou Vedette _____
Identification nationale _____
Identification communautaire _____
8.6-Fait divers **97**
Sujet spécifique_____

9- Qui parle ?

Réfugiés---------- **98** H F
Politiciens_____ **99** H F

Experts_____ **100** H F
Citoyens_____ **101** H F
Leaders d'opinion_____ **102** H F
Gestionnaires publics_____ ___ **103** H F
Gestionnaires privés_____ __ **104** H F
Personnalité religieuse----------**105**
Militaire-Combattant----------**106**
Personne de nationalité étrangère : laquelle----------**107** H F
Qd il s'agit d une femme : est-elle habillée en : **108** a) tchador ;
109 b) voile ;
110 c) a l'occidentale
10- Affiliation partisane (Mention) **111**
_____ (Voir liste codes des partis)
11- Présence institutionnelle
Palais présidentiel **112**
Gouvernement _____ **113**
Parlement_____ **114**
Armée_____ **115**

Cour_____ **116**
12- Présence de symboles identitaires
Drapeau libanais_____ **117**
Drapeau particulier _____ **118**
Carte du Liban_____ **119**
Cèdre_____ **120**
Culte religieux_____ **121**
Drapeau étranger, lequel_____ **122**
Photo d'un leader ou martyr (précisez la nationalité du leader)**123**

Musique partisane----------**124**

Chants religieux----------**125**

Couleurs partisanes affichées (orange, bleu, vert, rouge, jaune…)---------**126**

Lesquelles :

-Autres éléments intéressants……..----------

- **Phrase révélatrice de la représentation des autres forces politiques ou religieuses et de sa propre communauté (à chaque nv ou on réfère à un groupe politico religieux) :** comment réfère-t-on à ce groupe ; comment le caractérise-t-on, qu'est ce qu'on dit.

Dans quelle situation on le présente : situation positive ; négative ou neutre

---

